

**SICAV de droit français
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT
FUNDS**

SICAV à 7 compartiments

Rapport annuel
au 31 décembre 2024

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

Sommaire

La SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS est constituée au 31 décembre 2024 de 7 compartiments :

- HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS – EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION
- HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS – SRI GLOBAL EQUITY
- HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS – SRI EUROLAND EQUITY
- HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS – SRI EURO BOND
- HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS – SRI MODERATE
- HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS – SRI BALANCED
- HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS – SRI DYNAMIC

Informations concernant les placements et la gestion	10
Rapport d'activité	11
Informations réglementaires	18
Rapport sur le gouvernement d'entreprise	20
Certification du Commissaire aux Comptes	22
Règles et méthodes comptables	27

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

Compartiment : HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN

TRANSITION	28
Rapport d'activité	29
Comptes Annuels	47
Bilan Actif	48
Bilan Passif	49
Compte de résultat	50
Annexes	52
Informations générales	53
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	63
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	67
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	72
Inventaire des actifs et passifs en EUR	83
Annexe SFDR	114

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

Compartiment : HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY	122
Rapport d'activité	123
Comptes Annuels	137
Bilan Actif	138
Bilan Passif	139
Compte de résultat	140
Annexes	142
Informations générales	143
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	153
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	157
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	162
Inventaire des actifs et passifs en EUR	170
Annexe SFDR	204
Rapport Loi Energie Climat (LEC) - Article 29	214

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

Compartiment : HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY	215
Rapport d'activité	216
Comptes Annuels	228
Bilan Actif	229
Bilan Passif	230
Compte de résultat	231
Annexes	233
Informations générales	234
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	243
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	247
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	252
Inventaire des actifs et passifs en EUR	260
Annexe SFDR	290
Rapport Loi Energie Climat (LEC) - Article 29	300

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

Compartiment : HSBC Responsible Investment Funds - SRI Euro Bond	301
Rapport d'activité	302
Comptes Annuels	313
Bilan Actif	314
Bilan Passif	315
Compte de résultat	316
Annexes	318
Informations générales	319
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	329
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	333
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	338
Inventaire des actifs et passifs en EUR	347
Annexe SFDR	390

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

Compartiment : HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE	400
Rapport d'activité	401
Comptes Annuels	413
Bilan Actif	414
Bilan Passif	415
Compte de résultat	416
Annexes	418
Informations générales	419
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	427
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	430
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	435
Inventaire des actifs et passifs en EUR	441
Annexe SFDR	479

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

Compartiment : HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED	490
Rapport d'activité	491
Comptes Annuels	503
Bilan Actif	504
Bilan Passif	505
Compte de résultat	506
Annexes	508
Informations générales	509
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	517
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	520
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	525
Inventaire des actifs et passifs en EUR	531
Annexe SFDR	563
Annexe SFDR	563

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

Compartiment : HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC	574
Rapport d'activité	575
Comptes Annuels	587
Bilan Actif	588
Bilan Passif	589
Compte de résultat	590
Annexes	592
Informations générales	593
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	601
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	604
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	609
Inventaire des actifs et passifs en EUR	615

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

Informations concernant les placements et la gestion

Société de gestion

HSBC Global Asset Management (France)

Dépositaire et Conservateur

CACEIS Bank

Gestionnaire comptable par délégation

CACEIS Fund Administration

Commissaire aux comptes

Ernst & Young et Autres

Rapport d'activité

Panorama macroéconomique

Durant le premier trimestre 2024 (T1), l'économie américaine s'est révélée plus solide que prévu, ce qui a entraîné de fortes révisions haussières sur les prévisions de croissance en 2024¹ à 2.2% contre 1.2% fin décembre. Le dynamisme de la consommation des ménages et la baisse du taux d'épargne ont entretenu la demande, la résilience du marché de l'emploi, ainsi que la confiance du secteur privé. En Europe, les indicateurs avancés (enquêtes PMI, confiance des consommateurs) se sont améliorés, soutenus par le secteur des services, ce qui contraste avec la faiblesse du secteur industriel. Les risques de récession en zone euro se sont donc nettement atténués au T1, malgré une activité atone au T4 2023. En Europe, les économistes tablent sur une quasi-stagnation de l'activité en 2024, tant au Royaume-Uni (0.3% contre 0.1% en 2023) qu'en zone euro (0.5% contre 0.4% en 2023). Dans les économies émergentes, l'Inde continue de surprendre favorablement, grâce au déploiement de ses infrastructures, et au dynamisme de la consommation et des exportations. En Chine, l'absence de reprise du secteur immobilier a entraîné de la part des autorités un renforcement des mesures de soutien (baisse des réserves obligatoires des banques, réduction des taux de crédit immobilier, mise en place d'un fonds de stabilisation). Les tensions commerciales entre la Chine et les Etats-Unis n'ont pas empêché un redressement des indicateurs avancés (enquêtes PMI en amélioration ce trimestre). Le ralentissement de l'économie chinoise devrait se poursuivre, en douceur, avec une évolution du PIB attendue de 4.6% en 2024 et 4.4% en 2025 (contre 5.2% en 2023). Dans un environnement économique relativement moins marqué par le risque de récession, les publications d'inflation ont évolué de manière contrastée, avec des surprises haussières aux Etats-Unis (3.5% en mars contre 3.4% attendu, et 3.4% en décembre), et baissières en zone euro (2.4% en mars contre 2.5% attendu, et 2.9% en décembre). Cependant aux Etats-Unis comme en zone euro, le point de résistance reste l'inflation hors énergie et alimentaire (en mars à 3.8% et 2.9% respectivement). Cette persistance résulte du dynamisme du secteur des services, et de la croissance des salaires dans un contexte d'amélioration de la productivité relativement faible, probablement en raison de plusieurs facteurs : rétention de main d'oeuvre, baisse des heures travaillées, hausse de l'absentéisme, ou encore augmentation relative de la main d'oeuvre généralement moins qualifiée. L'évolution de la productivité et des coûts salariaux unitaires, du fait de leur large impact sur les marges des entreprises influencent directement les prix. Ces indicateurs sont donc très surveillés pour diriger la politique monétaire et anticiper les évolutions des taux directeurs et des conditions financières.

Au second trimestre 2024 (T2), l'économie mondiale a poursuivi son redressement, marqué par des inflations plus élevées que prévu et les risques de divergences des politiques monétaires. L'inflation aux Etats-Unis a en effet de nouveau surpris à la hausse en mars à 3.5%, avant de refluer en avril (3.4%) et en mai (3.3%). L'inflation en zone euro s'est révélée plus persistante que prévu, avec une évolution entre 2.4% et 2.6% ce trimestre, dans un contexte de reprise économique. La croissance du PIB au T1 a en effet surpris favorablement en Europe et aux Etats-Unis, avec la poursuite d'une hausse de la consommation des ménages. Les enquêtes des directeurs d'achat (PMI) de mars à mai ont signalé que la croissance de l'activité privée se poursuivrait en Europe, grâce à la dynamique des services et malgré les difficultés du secteur industriel. Les risques inflationnistes ont semblé plus élevés aux Etats-Unis qu'en Europe, car la demande américaine reste dynamique et supérieure à son potentiel, ce qui n'est pas le cas en Europe où les contraintes d'offre dominent. Aussi la Réserve Fédérale américaine a renouvelé des signaux de vigilance quant au démarrage de son cycle d'assouplissement monétaire, ce qui n'a pas manqué d'influencer les banques centrales des pays émergents qui subissent des risques sur leurs devises. L'inflation des pays émergents est en effet

¹ Consensus Bloomberg au 31/03/2024

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

plus élevée que dans les pays développés, et les risques inflationnistes sont exacerbés dans un contexte d'incertitudes géopolitiques, de volatilité des prix du pétrole et du gaz, et de forte remontée des cours du blé et du cuivre. Enfin l'augmentation des anticipations de différentiels de taux des banques centrales ont en partie pesé sur les devises émergentes, ce qui a entretenu une inflation élevée via les prix des biens importés. En Chine, les publications économiques se sont révélées mitigées, avec une faiblesse de la demande intérieure et une inflation atone (0.2% en juin). Cependant, les autorités chinoises ont poursuivi leur soutien au secteur immobilier, notamment via des mesures macroprudentielles et la conversion des logements invendus en logements sociaux. La dynamique des exportations chinoises s'est maintenue au T2, malgré les tensions commerciales avec les Etats-Unis et les risques d'escalade, avec l'imposition de nouveaux droits de douane, notamment sur les véhicules électriques, panneaux solaires ou batteries lithium-on.

Au troisième trimestre (T3) 2024, les risques géopolitiques, les incertitudes liées aux élections américaines et aux choix de politiques fiscales tant en Europe qu'aux Etats-Unis ont laissé les économistes dans l'expectative, entre le scénario d'un atterrissage en douceur ou celui de récession. La poursuite de la modération de l'inflation aux Etats-Unis (2.5% en août après 3.3% en mai), en zone euro (1.8% en septembre contre 2.6% en mai) et dans une majorité de pays émergents a permis de nouvelles baisses de taux des banques centrales, et cela dans le contexte d'une certaine résilience de l'économie. En effet, l'accélération du PIB américain au T2 a surpris à la hausse (3.0% en variation trimestrielle annualisée contre 2.0% attendu et 1.4% au T1), en particulier la consommation des ménages. De plus, l'historique du PIB américain a été révisé positivement, notamment le taux d'épargne et les revenus des ménages qui ont bénéficié de gains d'intérêt sur les placements et dépôts lors de la remontée des taux. Aux Etats-Unis, les rapports de l'emploi (en particulier la hausse du taux de chômage à 4.3% en juillet contre 4.1% attendu, après un plus bas de 3.4% en avril 2023) ainsi que la détérioration des enquêtes de confiance (notamment dans le secteur manufacturier) ont établi que le risque de récession était plus élevé que celui lié à la persistance de l'inflation. En zone euro, la croissance du PIB est certes ressortie en ligne avec les attentes (0.2% t/t au T2), mais grâce à la contribution positive du commerce extérieur et de moindres importations du fait de la contraction de la demande domestique. Les divergences au sein de la région se sont accentuées, avec une détérioration de l'activité en Allemagne, une certaine résilience en Italie et France, et une forte expansion en Espagne. Ailleurs en Europe, la reprise économique au Royaume-Uni s'est poursuivie au T2, quoiqu'à un rythme plus modéré, tirée par la dépense publique et les investissements privés. Avec les nouvelles règles fiscales de l'Union européenne et le nouveau gouvernement du Royaume-Uni, les choix de politique fiscale vont impacter l'activité économique, avec des effets multiplicateurs incertains sur les prochaines années. En Chine, après une croissance inférieure aux anticipations (0.7% t/t au T2 contre 0.9% attendu et 1.6% au T1), les autorités ont amplifié leur soutien aux secteurs immobilier et financier fin septembre, et ont signalé de nouvelles mesures en faveur de la demande domestique.

Au quatrième trimestre 2024 (T4), dans les pays développés, la croissance du PIB au 3^{ème} trimestre a été plus soutenue que prévu dans l'ensemble, grâce à la consommation des ménages, notamment aux Etats-Unis, en zone euro et au Japon. La désinflation a permis une amélioration du pouvoir d'achat sur fonds de résilience du marché de l'emploi et d'assouplissements des conditions financières. Cependant au cours du 4^{ème} trimestre, les indicateurs de confiance ont signalé une modération de l'activité, tirée par la poursuite du décrochage du secteur manufacturier, et cela malgré une certaine résilience des services. Les politiques commerciales et fiscales proposées par la nouvelle administration américaine à partir de 2025 ont exacerbé les inquiétudes des milieux d'affaires. En Europe la nécessité de retrouver un équilibre budgétaire et la probabilité d'un relèvement de la fiscalité ont entraîné un nouveau repli de la confiance des ménages, ce qui risque d'affaiblir la consommation, principal pilier de l'activité économique. Aussi les prévisions de croissance du PIB en 2025² ont été révisées à la baisse en zone euro de +1.3% septembre³ et à +1.0% en décembre², du fait de l'Allemagne (PIB révisé à +0.4%² contre +1.0% en septembre), et

² Consensus Bloomberg au 31/12/2024

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

en France (PIB révisé à +0.7%² contre +1.1% en septembre³). Dans le reste de l'Europe, les prévisions de croissance du PIB en 2025 ont montré une certaine résilience, mais seule l'Espagne devrait poursuivre une croissance relativement forte à +2.2%, portée par des avantages comparatifs favorables, notamment en termes de coûts salariaux, de prix de l'énergie, et d'exposition au secteur touristique. Les statistiques aux Etats-Unis ont confirmé l'exceptionnalisme américain avec une croissance solide en novembre, sur le front des salaires (+4.0% a/a) et des dépenses des ménages (5.5% a/a), ce qui tend à soutenir l'inflation (2.7% a/a en novembre contre 2.4% en septembre). Ainsi les prévisions de croissance américaine en 2025 ont continué d'être révisées à la hausse, de +1.8% en septembre à +2.1% en décembre². L'exceptionnalisme américain contraste avec des économies en légère perte de vitesse sur fonds de tensions commerciales et de risques de barrières tarifaires. Cet environnement ne devrait pas entraîner de pressions inflationnistes ou de risques de boucles prix-salaires en 2025 : l'inflation² devrait ralentir à 2.0% en zone euro, à 2.1% aux Etats-Unis, voire au plus se stabiliser à 2.5% au Royaume-Uni, ce qui permettrait des assouplissements monétaires supplémentaires, certes d'ampleurs diverses selon les contextes nationaux. Seules les politiques monétaires au Brésil et au Japon vont continuer de se démarquer, avec davantage de hausses de taux en 2025. En Chine, les autorités ont signalé garder le cap d'un renforcement du soutien au crédit, et se sont montrées disposées à des mesures d'exception. La modération de l'activité économique resterait donc relativement bien contrôlée grâce à la bonne tenue du secteur industriel et une amorce de reprise du côté de la consommation des ménages, ce qui permet d'envisager un ralentissement modéré² en 2025 à 4.5% contre 4.8% en 2024. En Inde, le consensus des économistes table sur une croissance du PIB de 6.5%, légèrement inférieure aux prévisions de septembre (6.9%) et contre 8.2% en 2024. Enfin en Amérique latine, la tendance sur 2025 est aussi au ralentissement, notamment au Mexique où l'accord de libre-échange américain sera remis en question.

Panorama financier

Au premier trimestre 2024 (T1), la solidité de l'économie américaine a entretenu le revirement haussier des marchés d'actions amorcé le trimestre précédent (indice MSCI* World +9.5% en variation trimestrielle t/t au T1 2024). La bourse américaine (MSCI* Etats-Unis +10.4%) a surperformé l'indice mondial, ainsi que les places au Japon (+19.3%) et en zone euro (+10.3%). L'appétit pour le risque a été alimenté par des résultats d'entreprises généralement favorables et la diminution des craintes de récession. Cet environnement a également favorisé les marchés de crédit aux Etats-Unis et en Europe, notamment les segments des obligations les plus risquées (High Yield HY) qui ont surperformé les segments moins risqués (Investment Grade IG). A l'inverse ce contexte n'a pas été aussi bénéfique aux bourses émergentes (MSCI EM +4.6%), et a pénalisé les marchés obligataires qui avaient intégré d'importantes anticipations d'assouplissements monétaires. Début janvier, les marchés anticipaient déjà des baisses de taux conséquentes sur l'année 2024, notamment pour la Réserve Fédérale américaine (Fed) et la Banque centrale européenne (BCE) (environ 150 points de base), mais aussi pour les banques centrales d'Amérique latine. La dynamique plus forte que prévu de l'économie américaine, et la persistance de l'inflation ont entraîné un retournement de ces anticipations qui, fin mars, n'intégraient plus que des baisses de 75 points de base (pdb) pour la Fed, et 100 pdb pour la BCE. En conséquence, les taux souverains se sont fortement redressés au T1: +32pdb à 4.20% aux Etats-Unis, +27pdb à 2.30% en Allemagne, +39pdb à 3.93% au Royaume-Uni, avec un mouvement similaire sur les places émergentes. Le report du cycle de baisses des taux de la Réserve fédérale a permis un différentiel de rendements favorables au dollar US (indice DXY¹ +3% au T1), notamment au détriment du yen japonais (-6.8% contre dollar US au T1) et du franc suisse (-6.7%). Le franc suisse a été pénalisé par les perspectives monétaires de la Banque Nationale Suisse (BNS). Son président a en effet suggéré en janvier que la BNS était moins favorable à un franc suisse fort. La BNS a ainsi été la première des banques centrales des économies développées à réduire son taux directeur dès mars, de 1.75% à 1.50%. Enfin, les tensions au Proche-Orient ont continué de soutenir les prix du baril de pétrole (WTI +16% à USD 83) et de l'or (+8% à USD 2230 l'once).

³ Consensus Bloomberg du 30/09/2024

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

Le second trimestre 2024 (T2) a été essentiellement marqué par les incertitudes liées au cycle de baisses des taux américains, mais aussi par les développements politiques, notamment en France, ce qui a pénalisé les marchés obligataires. Les rendements 10 ans des obligations souveraines ont ainsi continué de monter au T2 : +20pdb à 4.40% aux Etats-Unis et à 2.50% en Allemagne, ou +24pdb au Royaume-Uni à 4.17%. Cet environnement a favorisé la poursuite de l'appréciation du dollar US (indice DXY⁶ +1.3% au T2), notamment au détriment du yen japonais (-5.9% contre dollar US au T2), du peso mexicain (-9.6%) ou du réal brésilien (-10.9%). Les développements politiques ont exacerbé les évolutions de marchés, avec un accueil favorable aux suites des élections en Afrique du Sud et en Inde, contrairement au Mexique. En France, la dissolution surprise du parlement au lendemain des résultats des élections au parlement européen, et le déclenchement d'élections législatives les 30 juin et 7 juillet ont entraîné un fort mouvement d'aversion pour le risque. Les marchés obligataires et boursiers ont pris la mesure des risques de dérapages des finances publiques, ainsi que des incertitudes sur le respect des règles budgétaires européennes. En conséquence, le rendement 10 ans de la dette française a bondi de 49pdb à 3.30%, ce qui a entraîné à la hausse les rendements de la dette des pays européens les plus risqués : +26pdb à 3.42% sur l'obligation d'Etat espagnole, et + 39pdb à 4.07% sur leur équivalent italien. Très liés au risque souverain, les titres financiers ont aussi été sanctionnés, ainsi que le marché de crédit high yield et les actions de la zone euro (MSCI eurozone -1.2% en variation trimestrielle t/t). Les incertitudes politiques ont pénalisé les marchés des actions au Brésil (-2.5% t/t) et surtout au Mexique (-7.5% t/t). A l'inverse, les indices boursiers ont poursuivi leur progression aux Etats-Unis (+4.0% t/t), au Royaume-Uni (+3.6%), ou en Inde (+10% t/t), et se sont redressés en Chine (+7% t/t) ou en Afrique du Sud (+8.5%).

Au troisième trimestre (T3) 2024, les marchés financiers ont été particulièrement mouvementés, sur fond d'inquiétudes sur la croissance mondiale et sur les décisions des banques centrales. Les indices de volatilité ont bondi, avec des revirements de marchés, notamment début août sur deux faits déclencheurs : une détérioration plus importante que prévu de l'emploi américain, et une remontée inattendue du taux de la Banque du Japon. Ces annonces sont survenues sur des marchés peu liquides en raison des congés d'été, et ont entraîné des débouchements brusques de positions spéculatives. La chute brutale des bourses mondiales n'a cependant duré que quelques jours, dans le sillage du renforcement des anticipations de baisses de taux des banques centrales. Dans un contexte de statistiques d'emploi décevantes, de chute du prix de pétrole (WTI -16%/t à USD 68/baril) et de désinflation, la Fed a initié en septembre son cycle d'assouplissement monétaire, avec une réduction de ses taux directeurs plus forte que prévu, de -50 points de base (pdb) contre -25pdb attendu. La baisse des taux de la Fed a ouvert la voie à une série de décisions des banques centrales des pays émergents et développés, mais aussi favorisé des anticipations de baisses de taux de plus grande ampleur. En Chine, les autorités ont déployé fin septembre un important plan de soutien, via des réductions de taux bancaires et de réserves obligatoires ainsi que des mesures destinées aux secteurs immobilier et financier (notamment un fonds pour les rachats d'actions). Ces mesures ont fortement impacté les indices boursiers, et l'indice MSCI* World a terminé le 3^{ème} trimestre en hausse de 5% t/t (variation trimestrielle). Les actions des pays développés ont légèrement sous-performé (MSCI DM +4.8% t/t) face aux places des pays émergents (MSCI EM +6.8% t/t), soutenues par l'indice chinois qui a bondi de 24% t/t. Du côté des marchés obligataires, les anticipations d'assouplissement monétaire accru ont favorisé les titres les plus risqués, comme le crédit à haut rendement « High Yield », ou tels les titres souverains des pays émergents (notamment Mexique ou Afrique du sud) et ceux de la périphérie de la zone euro (Grèce, Portugal, Italie, Espagne). Sur le marché des changes, la décision de la Fed a pesé sur le dollar US (DXY¹ -4.8% t/t au T3). A contrario de la Fed, la remontée du taux de la banque centrale du Japon a propulsé le yen face au dollar US (+12% t/t). Enfin sur les marchés des matières premières, l'envolée de l'or (+13% t/t à USD 2634 l'once) s'est poursuivie ; la volatilité du prix de baril de pétrole (WTI -16% t/t à USD 68/baril) était liée à la perspective d'une modération de la demande mondiale, aux tensions géopolitiques au Moyen-Orient et à l'issue incertaine des conditions d'offre du cartel de l'OPEP+ avant leur prochaine réunion de décembre.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

Au quatrième trimestre (T4) 2024, les marchés ont intégré les risques liés aux changements de politique commerciale et budgétaire après les élections américaines du 8 novembre. La nouvelle administration de Donald Trump envisage entre autres une relance fiscale, des barrières tarifaires, des restrictions migratoires, des coupes dans les dépenses fédérales et une reprise de l'exploitation gazière et pétrolière. Malgré le peu de visibilité en termes d'ampleur et de calendrier, les marchés ont anticipé les impacts probables de telles mesures : une dynamique de croissance et d'inflation soutenue aux Etats-Unis, avec pour conséquence un moindre assouplissement monétaire de la Réserve Fédérale. En effet, les marchés ont intégré que les taux des Fed Funds baisseraient moins que prévu avant les élections : ils s'établissaient à 3.75%-4.0% à horizon de décembre 2025 (contre 3.25%-3.50% avant les élections). La variation des écarts d'anticipations des politiques monétaires a donc favorisé le dollar US (indice DXY¹ 7.6% t/t ; +7.1% a/a). Cet exceptionnalisme américain s'est traduit par une surperformance des actions US (indice MSCI* US +2.8% en variation trimestrielle t/t ; +25.1% en variation annuelle a/a), en défaveur marquée des places des pays émergents (indice MSCI EM -4.2% t/t ; +13.7% a/a), notamment au Brésil (indice MSCI -10.0% t/t ; -11.4% a/a), au Mexique (indice MSCI -5.0% t/t ; -10.2% a/a) ou en Inde (indice MSCI -8.7% t/t ; +15.7% a/a). Les actions européennes ont terminé l'année avec des évolutions médiocres (indice EuroStoxx600 -2.9% t/t ; +6.0% a/a) et contrastées, avec une bonne progression en Allemagne (indice MSCI +1.6% t/t ; +14.9% a/a), contrairement au Royaume Uni (-0.2% t/t ; +9.5% a/a), et surtout en France (-3.4% t/t ; -1.2% a/a), pénalisées par les incertitudes budgétaires et fiscales. Sur les marchés obligataires, les enjeux de politique monétaire et de consolidation fiscale ont accentué les mouvements de pentification des courbes de taux ainsi que les écarts d'évolutions de taux souverains. Ainsi au T4, les rendements 10 ans des obligations souveraines ont monté fortement aux Etats-Unis (+79pdb à 4.57%) et au Royaume-Uni +57pdb à 4.57%, mais dans une moindre ampleur en Allemagne (+24pdb à 2.37%), en France (+28pdb à 3.20%, et surtout en Italie (+7pdb à 3.52%). Sur les marchés de crédit, les segments des obligations les plus risquées (High Yield HY) ont surperformé les segments moins risqués (Investment Grade IG). Sur les marchés du pétrole, de nombreux facteurs ont contribué à la volatilité des prix : le ralentissement attendu de la demande mondiale en 2025, les incertitudes géopolitiques au Proche-Orient, l'appréciation du dollar US, la perspective d'une éventuelle reprise de l'exploitation aux Etats-Unis, premier producteur mondial. Ainsi malgré une amélioration au T4 (Brent +4.0% t/t), l'année 2024 s'est soldée par un repli du prix du baril (Brent) de -3.1% a/a à 74.6 USD/ baril.

*Indices marchés actions MSCI exprimés en devises locales

¹ Indice DXY : indice du dollar américain par rapport à six autres devises : l'euro, le yen japonais, la livre sterling, le dollar canadien, le franc suisse et la couronne suédoise

Source : données Bloomberg au 31/12/2024

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

Information relative aux éléments de rémunération

HSBC Global Asset Management (France) a choisi conformément à la réglementation en vigueur de communiquer les informations relatives à la rémunération de son personnel pour la totalité des FIA et OPCVM de droit français qu'elle gère.

La rémunération versée par HSBC Global Asset Management (France) est composée d'une rémunération fixe et peut comprendre une composante variable sous forme de bonus discrétionnaire si les conditions économiques le permettent. Ces rémunérations variables ne sont pas liées à la performance des véhicules gérés. Il n'existe en outre pas d'intéressement aux plus-values.

HSBC Global Asset Management (France) applique la politique de rémunération du Groupe HSBC.

Cette politique Groupe intègre un grand nombre des principes énoncés dans la réglementation AIFM ainsi que dans la réglementation OPCVM.

HSBC Global Asset Management (France) a procédé à partir de 2014 à des aménagements de cette politique de rémunération afin de se conformer avec les règles spécifiques de la réglementation AIFM puis à la réglementation UCITS concernant la gestion de fonds conformes à ces réglementations respectives.

HSBC Global Asset Management (France) a notamment mis en place un mécanisme d'indexation en instruments sur la base d'un indice indexé sur un panier représentatif de tous les OPC dont la société de gestion est HSBC Global Asset Management (France) à l'exception des FCPE dits d'actionnariat salarié pour l'ensemble des collaborateurs qui bénéficient d'une rémunération différée dans le cadre à la fois de la réglementation AIFM et de la réglementation OPCVM.

La politique de rémunération de HSBC Global Asset Management (France) n'a pas d'incidence sur le profil de risque des FIA et des OPCVM.

La politique de rémunération complète de HSBC Global Asset Management (France) est disponible sur son site internet à l'adresse suivante : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Ventilation des rémunérations fixes et variables de la société pour l'exercice 2024

L'information relative au montant total des rémunérations versées par la société de gestion à son personnel et le montant agrégé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel qui ont une incidence sur le profil de risque figure dans le tableau ci-dessous.

Les bénéficiaires des rémunérations au titre de l'année fiscale 2024 représentent une population de 303 personnes en 2024.

En 2024 et tel que défini dans la politique de rémunération d'HSBC Global Asset Management (France), 42 personnes ont été identifiées comme « Preneurs de risques » pour l'ensemble des portefeuilles gérés.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

Les collaborateurs identifiés comme Preneurs de risques sont :

- Les membres du Conseil d'administration,
- Les dirigeants responsables et les membres du comité exécutif,
- Les responsables des pôles de gestion et du trading,
- Les responsables des ventes, produits et du marketing,
- Les responsables des fonctions de contrôle (risques, conformité et contrôle interne),
- Les responsables juridique, finance et des fonctions de support et administratives.

	2024				total €
	Rémunération fixe versée en 2024	Rémunération variable versée en mars 2024 (au titre de la performance 2023) + rémunérations variables différées acquises en 2024	dont rémunération variable non-différée	dont rémunération variable différée (*)	
Ensemble des collaborateurs AMFR y compris détachés (in et succursales (hors détachés out) - 303 collaborateurs	29 260 925 €	12 520 610 €	11 244 402 €	1 276 208 €	41 781 535 €
Dont personnel ayant une incidence sur le profil de risque des AIF (42 collaborateurs)**	7 389 432 €	5 613 080 €	4 401 262 €	1 211 818 €	13 002 512 €
Dont cadres supérieurs (14 collaborateurs)**	2 420 314 €	1 584 813 €	1 322 258 €	320 690 €	4 005 127 €

(*) Prend en compte les actions différées définitivement acquises en 2024 ainsi que le cash différé indexé payé en 2024.

(**) Prend en compte les personnes mises à disposition ou affectées au prorata du temps de présence dans l'entreprise. La rémunération variable n'intègre pas la participation et l'intéressement perçus en 2024 par les collaborateurs.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

Informations réglementaires

Rapport sur le suivi des risques

Observation générale :

Sur la période sous revue, les modalités d'évaluation et de suivi des risques mises en place pour la gestion de la SICAV n'ont pas conduit à l'identification d'anomalie significative relative à son exposition au risque de marché, risque de crédit, risque de contrepartie et risque de liquidité.

Par ailleurs, aucune anomalie ayant un impact significatif en termes de risque de valorisation n'a été identifiée sur ladite période.

	Anomalie(s) significatives identifiée(s) relative(s) à la clôture de la SICAV	Observations
1	Risque de Marché	Néant
2	Risque de Crédit	Néant
3	Risque de Contrepartie	Néant
4	Risque de Liquidité	Néant
5	Risque de Valorisation	Néant

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers

La société de gestion sélectionne les courtiers ou contreparties selon une procédure conforme à la réglementation qui lui est applicable. Dans le cadre de cette sélection, la société de gestion respecte à tout moment son obligation de « best execution ».

Les critères objectifs de sélection utilisés par la société de gestion sont notamment la qualité de l'exécution des ordres, les tarifs pratiqués, ainsi que la solidité financière de chaque courtier ou contrepartie.

Le choix des contreparties et des entreprises d'investissement, prestataires de services d'HSBC Global Asset Management (France) s'effectue selon un processus d'évaluation précis destiné à assurer à la société un service de qualité. Il s'agit d'un élément clé du processus de décision général qui intègre l'impact de la qualité du service du broker auprès de l'ensemble de nos départements : Gestion, Analyse financière et crédit, Négociation et Middle-Office, Juridique.

Le choix des contreparties peut se porter sur une entité liée au Groupe HSBC ou au dépositaire de la SICAV.

La "Politique de meilleure exécution et de sélection des intermédiaires" est détaillée sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

Rapport des frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF et si les modalités prévues par ce même article sont remplies, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice précédent est disponible sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr

Exercice des droits de vote

La politique de vote de la société de gestion, ainsi que le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles les droits de vote ont été exercés peuvent être consultés sur le site Internet : www.assetmanagement.hsbc.fr

Utilisation d'instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de la SICAV.

Politique relative aux conflits d'intérêt

Le Groupe HSBC, ou ses sociétés affiliées (ci-après dénommées HSBC), de par son envergure mondiale et le large éventail de services financiers proposés, est susceptible de temps à autre d'avoir des intérêts divergents de ceux de ses clients ou entrant en conflit avec les devoirs qu'il a à l'égard de ses clients. Il peut s'agir de conflits entre les intérêts d'HSBC, de ses sociétés affiliées ou de ses collaborateurs d'une part, et les intérêts de ses clients d'autre part, ou encore de conflits entre les clients eux-mêmes.

HSBC a défini des procédures dont l'objectif est d'identifier et de gérer de tels conflits, notamment des dispositions organisationnelles et administratives ayant vocation à protéger les intérêts des clients. Cette politique s'appuie sur un principe simple : les personnes prenant part à différentes activités induisant un conflit d'intérêts sont tenues d'exécuter lesdites activités indépendamment les unes des autres.

Le cas échéant, HSBC met en œuvre des mesures qui permettent de restreindre la transmission d'informations à certains collaborateurs, afin de protéger les intérêts des clients et de prévenir tout accès indu aux informations concernant les clients.

HSBC peut également agir pour compte propre et avoir comme contrepartie un client ou encore « matcher » les ordres de ses clients. Des procédures sont prévues pour protéger les intérêts des clients dans ce cas de figure.

Dans certains cas, les procédures et les contrôles de HSBC peuvent ne pas être suffisants afin de garantir qu'un conflit potentiel ne puisse porter atteinte aux intérêts d'un client. Dans ces circonstances, HSBC informe le client du conflit d'intérêts potentiel afin d'obtenir son accord exprès pour poursuivre l'activité. En tout état de cause, HSBC pourra refuser d'intervenir dans des circonstances où il existerait in fine un risque résiduel d'atteinte aux intérêts d'un client.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

Rapport sur le Gouvernement d'Entreprise

(Article L225-37 du code de commerce)

Modalités d'exercice de la Direction Générale

Conformément aux dispositions de l'article L225-51-1 du code de commerce, nous vous précisons que le Conseil d'Administration a opté pour la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et Directeur Général.

Monsieur Patrick JALLOT, exerce les fonctions de Président du Conseil d'Administration et Madame Béatrice de SAINT LEVE celles de Directeur général de la SICAV. Aucune restriction n'a été apportée à ses pouvoirs par le Conseil d'Administration.

Liste des fonctions et mandats exercés au cours de l'exercice (article L225-37-4 du Code de commerce)

Vous trouverez ci-après la liste des mandats et fonctions exercés dans toute autre société par les mandataires sociaux au cours de l'exercice clos :

Nom	Mandats et Fonctions au 31 décembre 2024
Patrick JALLOT	<ul style="list-style-type: none">Président et administrateur de la SICAV HSBC Responsible Investment FundsAdministrateur de la SICAV French Government Bonds
Béatrice de SAINT LEVE	<ul style="list-style-type: none">Directeur général de la SICAV HSBC Responsible Investment Funds
Céline BOUE	<ul style="list-style-type: none">Administrateur représentant de HSBC Assurances Vie (France) dans la SICAV HSBC Responsible Investment FundsAdministrateur représentant de HSBC Assurances Vie (France) dans NOVI 1 Fonds Nouvel Investissement 1Administrateur représentant de HSBC Assurances Vie (France) dans NOVI 2 Fonds Nouvel Investissement 2Membre consultatif de l'IRC de la SICAV NEIF III
Laetitia TANKWE	<ul style="list-style-type: none">Administrateur de la SICAV HSBC Responsible Investment Funds
Olivier GAVAL	<ul style="list-style-type: none">Président et administrateur de la SICAV HSBC French Government BondsAdministrateur de la SICAV HSBC Responsible Investment Funds
Camille OLLEON	<ul style="list-style-type: none">Administrateur de la SICAV HSBC Responsible Investment FundsAdministrateur de SFM

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

Conventions visées à l'article L225-37-4 alinéa 2° du code de commerce

Il s'agit des conventions intervenues, directement ou par personnes interposées, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

A cet égard, nous vous précisons qu'aucune convention relevant de cet article n'a été conclue au cours de l'exercice.

Délégations accordées au Conseil d'Administration

Délégations dans le domaine des augmentations de capital (articles L225-129-1 et L225-129-2 du code de commerce) :

Non applicable.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

Certification du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels



HSBC Responsible Investment Funds

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la SICAV HSBC Responsible Investment Funds,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif HSBC Responsible Investment Funds constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthodes comptables exposées dans l'annexe des comptes annuels.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 24 mars 2025

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

**YOUSSEF
BOUJANOUI**

Digitally signed by YOUSSEF
BOUJANOUI
DN: cn=YOUSSEF BOUJANOUI,
c=FR, o=EY et ASSOCIES,
ou=0002 817723687,
email=youssef.boujanoui@fr.ey.com
Date: 2025.03.24 14:24:39 +0100

Youssef Boujanoui

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement N° ANC 2020-07, modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Conformément à l'article 423-1 du Règlement ANC 2020-07 les comptes annuels de la SICAV comportent uniquement les éléments suivants :

- la liste des compartiments, avec pour chacun d'eux sa devise de comptabilité et le cours de change retenu pour la tenue de la comptabilité ;
- la liste des compartiments ouverts et des compartiments fermés au cours de l'exercice ;
- les comptes annuels établis comprenant un bilan, un compte de résultat et une annexe établis pour chacun des compartiments existant à la clôture, dans sa devise de comptabilité, conformément aux dispositions du règlement.

Pour les règles et méthodes comptables applicables par chacun des compartiments ainsi que les compléments d'information les concernant il convient de se reporter aux informations concernant chaque compartiment.

La SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS est constituée de 7 compartiments :

- HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION
- HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY
- HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY
- HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND
- HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE
- HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED
- HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Compartment :

**HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS -
EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Rapport d'activité

HRIF Europe Equity Green transition – Année 2024 (performance de la part A)

Après trois années d'appréciation forte, +34.4% en 2019, +22% en 2020, et +14.8% en 2021 et un recul de -22.2% en 2022, la valeur de part du compartiment s'est appréciée de 11,2% en 2023 et a légèrement baissé de 3,21% en 2024. En comparaison avec l'indice MSCI Europe GDP Weighted, la stratégie a surperformé en 2019 et 2020. Les exercices 2021, 2022, 2023 et 2024 sont marqués par une sous performance des valeurs de la transition énergétique, relativement de -6.4% en 2021, de -10,9% en 2022, -6,6% en 2023 et -13,2% en 2024 par rapport à l'indice de référence de la stratégie.

Analyse macroéconomique et thématique

Durant le premier trimestre 2024 (T1), l'économie américaine s'est révélée plus solide que prévu, ce qui a entraîné de fortes révisions haussières sur les prévisions de croissance en 2024⁴ à 2.2% contre 1.2% fin décembre. Le dynamisme de la consommation des ménages et la baisse du taux d'épargne ont entretenu la demande, la résilience du marché de l'emploi, ainsi que la confiance du secteur privé. En Europe, les indicateurs avancés (enquêtes PMI, confiance des consommateurs) se sont améliorés, soutenus par le secteur des services, ce qui contraste avec la faiblesse du secteur industriel. Les risques de récession en zone euro se sont donc nettement atténués au T1, malgré une activité atone au T4 2023. En Europe, les économistes tablent sur une quasi-stagnation de l'activité en 2024, tant au Royaume-Uni (0.3% contre 0.1% en 2023) qu'en zone euro (0.5% contre 0.4% en 2023). Dans les économies émergentes, l'Inde continue de surprendre favorablement, grâce au déploiement de ses infrastructures, et au dynamisme de la consommation et des exportations. En Chine, l'absence de reprise du secteur immobilier a entraîné de la part des autorités un renforcement des mesures de soutien (baisse des réserves obligatoires des banques, réduction des taux de crédit immobilier, mise en place d'un fonds de stabilisation). Les tensions commerciales entre la Chine et les Etats-Unis n'ont pas empêché un redressement des indicateurs avancés (enquêtes PMI en amélioration ce trimestre). Le ralentissement de l'économie chinoise devrait se poursuivre, en douceur, avec une évolution du PIB attendue de 4.6% en 2024 et 4.4% en 2025 (contre 5.2% en 2023). Dans un environnement économique relativement moins marqué par le risque de récession, les publications d'inflation ont évolué de manière contrastée, avec des surprises haussières aux Etats-Unis (3.5% en mars contre 3.4% attendu, et 3.4% en décembre), et baissières en zone euro (2.4% en mars contre 2.5% attendu, et 2.9% en décembre). Cependant aux Etats-Unis comme en zone euro, le point de résistance reste l'inflation hors énergie et alimentaire (en mars à 3.8% et 2.9% respectivement). Cette persistance résulte du dynamisme du secteur des services, et de la croissance des salaires dans un contexte d'amélioration de la productivité relativement faible, probablement en raison de plusieurs facteurs : rétention de main d'oeuvre, baisse des heures travaillées, hausse de l'absentéisme, ou encore augmentation relative de la main d'oeuvre généralement moins qualifiée. L'évolution de la productivité et des coûts salariaux unitaires, du fait de leur large impact sur les marges des entreprises influencent directement les prix. Ces indicateurs sont donc très surveillés pour diriger la politique monétaire et anticiper les évolutions des taux directeurs et des conditions financières.

⁴ Consensus Bloomberg au 31/03/2024

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Au second trimestre 2024 (T2), l'économie mondiale a poursuivi son redressement, marqué par des inflations plus élevées que prévu et les risques de divergences des politiques monétaires. L'inflation aux Etats-Unis a en effet de nouveau surpris à la hausse en mars à 3.5%, avant de refluer en avril (3.4%) et en mai (3.3%). L'inflation en zone euro s'est révélée plus persistante que prévu, avec une évolution entre 2.4% et 2.6% ce trimestre, dans un contexte de reprise économique. La croissance du PIB au T1 a en effet surpris favorablement en Europe et aux Etats-Unis, avec la poursuite d'une hausse de la consommation des ménages. Les enquêtes des directeurs d'achat (PMI) de mars à mai ont signalé que la croissance de l'activité privée se poursuivrait en Europe, grâce à la dynamique des services et malgré les difficultés du secteur industriel. Les risques inflationnistes ont semblé plus élevés aux Etats-Unis qu'en Europe, car la demande américaine reste dynamique et supérieure à son potentiel, ce qui n'est pas le cas en Europe où les contraintes d'offre dominent. Aussi la Réserve Fédérale américaine a renouvelé des signaux de vigilance quant au démarrage de son cycle d'assouplissement monétaire, ce qui n'a pas manqué d'influencer les banques centrales des pays émergents qui subissent des risques sur leurs devises. L'inflation des pays émergents est en effet plus élevée que dans les pays développés, et les risques inflationnistes sont exacerbés dans un contexte d'incertitudes géopolitiques, de volatilité des prix du pétrole et du gaz, et de forte remontée des cours du blé et du cuivre. Enfin l'augmentation des anticipations de différentiels de taux des banques centrales ont en partie pesé sur les devises émergentes, ce qui a entretenu une inflation élevée via les prix des biens importés. En Chine, les publications économiques se sont révélées mitigées, avec une faiblesse de la demande intérieure et une inflation atone (0.2% en juin). Cependant, les autorités chinoises ont poursuivi leur soutien au secteur immobilier, notamment via des mesures macroprudentielles et la conversion des logements invendus en logements sociaux. La dynamique des exportations chinoises s'est maintenue au T2, malgré les tensions commerciales avec les Etats-Unis et les risques d'escalade, avec l'imposition de nouveaux droits de douane, notamment sur les véhicules électriques, panneaux solaires ou batteries lithium-ion.

Au troisième trimestre (T3) 2024, les risques géopolitiques, les incertitudes liées aux élections américaines et aux choix de politiques fiscales tant en Europe qu'aux Etats-Unis ont laissé les économistes dans l'expectative, entre le scénario d'un atterrissage en douceur ou celui de récession. La poursuite de la modération de l'inflation aux Etats-Unis (2.5% en août après 3.3% en mai), en zone euro (1.8% en septembre contre 2.6% en mai) et dans une majorité de pays émergents a permis de nouvelles baisses de taux des banques centrales, et cela dans le contexte d'une certaine résilience de l'économie. En effet, l'accélération du PIB américain au T2 a surpris à la hausse (3.0% en variation trimestrielle annualisée contre 2.0% attendu et 1.4% au T1), en particulier la consommation des ménages. De plus, l'historique du PIB américain a été révisé positivement, notamment le taux d'épargne et les revenus des ménages qui ont bénéficié de gains d'intérêt sur les placements et dépôts lors de la remontée des taux. Aux Etats-Unis, les rapports de l'emploi (en particulier la hausse du taux de chômage à 4.3% en juillet contre 4.1% attendu, après un plus bas de 3.4% en avril 2023) ainsi que la détérioration des enquêtes de confiance (notamment dans le secteur manufacturier) ont établi que le risque de récession était plus élevé que celui lié à la persistance de l'inflation. En zone euro, la croissance du PIB est certes ressortie en ligne avec les attentes (0.2% t/t au T2), mais grâce à la contribution positive du commerce extérieur et de moindres importations du fait de la contraction de la demande domestique. Les divergences au sein de la région se sont accentuées, avec une détérioration de l'activité en Allemagne, une certaine résilience en Italie et France, et une forte expansion en Espagne. Ailleurs en Europe, la reprise économique au Royaume-Uni s'est poursuivie au T2, quoiqu'à un rythme plus modéré, tirée par la dépense publique et les investissements privés. Avec les nouvelles règles fiscales de l'Union européenne et le nouveau gouvernement du Royaume-Uni, les choix de politique fiscale vont impacter l'activité économique, avec des effets multiplicateurs incertains sur les prochaines années. En Chine, après une croissance inférieure aux anticipations (0.7% t/t au T2 contre 0.9% attendu et 1.6% au T1), les autorités ont amplifié leur soutien aux secteurs immobilier et financier fin septembre, et ont signalé de nouvelles mesures en faveur de la demande domestique.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Au quatrième trimestre 2024 (T4), dans les pays développés, la croissance du PIB au 3^{ième} trimestre a été plus soutenue que prévu dans l'ensemble, grâce à la consommation des ménages, notamment aux Etats-Unis, en zone euro et au Japon. La désinflation a permis une amélioration du pouvoir d'achat sur fonds de résilience du marché de l'emploi et d'assouplissements des conditions financières. Cependant au cours du 4^{ième} trimestre, les indicateurs de confiance ont signalé une modération de l'activité, tirée par la poursuite du décrochage du secteur manufacturier, et cela malgré une certaine résilience des services. Les politiques commerciales et fiscales proposées par la nouvelle administration américaine à partir de 2025 ont exacerbé les inquiétudes des milieux d'affaires. En Europe la nécessité de retrouver un équilibre budgétaire et la probabilité d'un relèvement de la fiscalité ont entraîné un nouveau repli de la confiance des ménages, ce qui risque d'affaiblir la consommation, principal pilier de l'activité économique. Aussi les prévisions de croissance du PIB en 2025⁵ ont été révisées à la baisse en zone euro de +1.3% septembre et à +1.0% en décembre, du fait de l'Allemagne (PIB révisé à +0.4%² contre +1.0% en septembre), et en France (PIB révisé à +0.7%² contre +1.1% en septembre⁶). Dans le reste de l'Europe, les prévisions de croissance du PIB en 2025 ont montré une certaine résilience, mais seule l'Espagne devrait poursuivre une croissance relativement forte à +2.2%, portée par des avantages comparatifs favorables, notamment en termes de coûts salariaux, de prix de l'énergie, et d'exposition au secteur touristique. Les statistiques aux Etats-Unis ont confirmé l'exceptionnalisme américain avec une croissance solide en novembre, sur le front des salaires (+4.0% a/a) et des dépenses des ménages (5.5% a/a), ce qui tend à soutenir l'inflation (2.7% a/a en novembre contre 2.4% en septembre). Ainsi les prévisions de croissance américaine en 2025 ont continué d'être révisées à la hausse, de +1.8% en septembre à +2.1% en décembre. L'exceptionnalisme américain contraste avec des économies en légère perte de vitesse sur fonds de tensions commerciales et de risques de barrières tarifaires. Cet environnement ne devrait pas entraîner de pressions inflationnistes ou de risques de boucles prix-salaires en 2025 : l'inflation devrait ralentir à 2.0% en zone euro, à 2.1% aux Etats-Unis, voire au plus se stabiliser à 2.5% au Royaume-Uni, ce qui permettrait des assouplissements monétaires supplémentaires, certes d'ampleurs diverses selon les contextes nationaux. Seules les politiques monétaires au Brésil et au Japon vont continuer de se démarquer, avec davantage de hausses de taux en 2025. En Chine, les autorités ont signalé garder le cap d'un renforcement du soutien au crédit, et se sont montrées disposées à des mesures d'exception. La modération de l'activité économique resterait donc relativement bien contrôlée grâce à la bonne tenue du secteur industriel et une amorce de reprise du côté de la consommation des ménages, ce qui permet d'envisager un ralentissement modéré² en 2025 à 4.5% contre 4.8% en 2024. En Inde, le consensus des économistes table sur une croissance du PIB de 6.5%, légèrement inférieure aux prévisions de septembre (6.9%) et contre 8.2% en 2024. Enfin en Amérique latine, la tendance sur 2025 est aussi au ralentissement, notamment au Mexique où l'accord de libre-échange américain sera remis en question.

Sur le plan de la transition énergétique

Le thème de la transition énergétique a de nouveau été sous pression. Les enjeux géopolitiques ont pris le pas sur les ambitions environnementales. La guerre en Ukraine dure depuis plus de deux ans, ayant entraîné une forte hausse de l'inflation. Les conflits se développent aux quatre coins du globe et la notion de souveraineté semble dominer la dialectique politique. Par ailleurs, les dépenses liées à la transition se heurtent à des impératifs budgétaires, rendus encore plus accrus par le ralentissement économique.

Pourtant, les défis liés au réchauffement climatique sont encore plus cruciaux. Au rythme actuel de rejet de CO₂ dans l'atmosphère, l'équipe du Global Carbon Budget estime qu'il y a « 50 % de chances que le réchauffement dépasse 1,5 °C de manière constante d'ici environ six années » et rende définitivement caduc l'objectif de l'accord de Paris. Le 11 novembre 2024, à l'ouverture de la COP29,

⁵ Consensus Bloomberg au 31/12/2024

⁶ Consensus Bloomberg du 30/09/2024

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

l'ONU a averti que cet objectif était en «grand danger», rappelant par ailleurs qu'il était désormais quasiment assuré que 2024 devienne l'année la plus chaude jamais enregistrée.

La planète s'est déjà réchauffée de 1,3 °C depuis l'ère préindustrielle (1850-1900). Mais le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) prévoit un réchauffement de + 3,1 °C à la fin du siècle si les politiques climatiques ne s'intensifient pas radicalement.

L'étude, publiée dans la revue Earth System Science Data prévoit que les émissions mondiales de CO2 liées à la production et à la consommation d'énergie fossile, atteindront un niveau record de 37,4 Mds T fin 2024, soit une augmentation de 0,8 % par rapport à 2023. C'est moins que la dynamique enregistrée au début du siècle (+2,8 % en moyenne annuellement entre 2000 et 2009), mais c'est un rythme de hausse quasi identique à ce qui a été enregistré lors de la dernière décennie (+0,9 % en moyenne chaque année sur la période 2010-2019).

Ce sont le pétrole et le gaz naturel qui tirent à la hausse les émissions mondiales, avec des progressions respectives de 0,9 % et 2,4 %. Les scientifiques considèrent les niveaux actuels d'élimination du dioxyde de carbone par la technologie ne permettent que de compenser un millionième du CO2 émis par les combustibles fossiles...

Nous avons listé les événements marquants de cette dernière année :

- Election de Donald Trump en novembre 2024 : cette élection soulève la question de la prolongation de l'IRA, notamment ses mécanismes de crédit d'impôts. Dans son programme, il est clair que Donald Trump assouplira les conditions d'exploitation des forages de pétrole et de gaz ainsi que l'exportation de gaz à partir des Etats-Unis mais l'IRA devrait être modifié à la marge. En effet, 14 membres républicains du congrès se sont opposés à l'abandon des crédits d'impôts compte tenu de l'impact sur l'emploi dans leur état respectif. En revanche, il est possible que Donald Trump coupe les subventions sur les véhicules électriques. Enfin, les baisses d'impôts, la volonté de rapatrier de la production industrielle sur le territoire américain et le boom d'investissement sur l'IA devraient accroître les besoins de génération d'électricité et soutenir la demande en énergies renouvelables.
- L'Europe bouge vite mais ne devrait pas pouvoir respecter ses objectifs 2035 de réduction d'émission compte tenu des niveaux d'émission venant du transport routier, de l'utilisation des énergies fossiles par les industriels et de la génération d'électricité à partir du gaz. La sortie des Etats-Unis de l'accord de Paris sera un test clef de la solidité des engagements des pays Européens. Les Etats-Membres ont dépensé 441Mds\$ d'investissements en transition énergétique en 2023 et devront plus que les doubler pour atteindre leurs objectifs de réduction d'émission. Les investissements dans l'éolien et dans le réseau de transport d'électricité devront être augmentés respectivement de 80% et de 71%, multipliés par trois les dépenses dans le réseau électrique et par 8 dans le stockage d'énergie et les techniques de capture de carbone.
- La COP 29 en Azerbaïdjan a abouti à une hausse des financements à destination des pays en développement, portés à 300Mds\$ par an en 2035 contre un engagement de 100Mds\$ auparavant jugé largement insuffisant. Février 2025 devrait être une échéance importante car à cette date seront définis les NDCs, National Determined Commitments qui fixeront les ambitions climatiques pour les 10 prochaines années.
- La COP 29 a également donné les fondements d'un marché de CO2 entre états en établissant le reporting et le processus d'autorisation. Il faudra néanmoins attendre la COP30 au Brésil pour ce marché devienne pleinement opérationnel. Lors de la COP29, 1md\$ de contrats bilatéraux ont d'ores et déjà été signés, notamment entre la Norvège et la Suisse.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

- **Le plan de l'ONU pour décarboner le secteur du transport aérien dénommé Corsia**, a débuté dès 2025 dans sa phase initiale. 126 pays se sont engagés à limiter les émissions à 85% de leur niveau de 2019, ce qui devrait stimuler la demande en SAF, sustainable aviation fuel.
- **49Mds\$ de crédit** ont été ouverts à destination des industries les plus polluantes comme les mines, les industries métallurgiques ou le transport aérien. Cela permet d'effectuer un premier pas vers le net zero en passant par exemple du charbon vers le gaz.
- Le secteur financier bouge également. En effet, 42% des institutions financières regroupées dans le GFANZ (Glasgow Financial Alliance for Net Zero) ont répondu aux 10 éléments du plan de transition énergétique et 90% d'entre elles à plus de 5 éléments.
- Nous notons également des progrès dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture qui génèrent 32% des émissions mondiales de CO₂, même si les acteurs ne parviennent pas à définir une approche commune de la durabilité. Toujours est-il que près de la moitié des entreprises ont établi des objectifs de durabilité et de régénération, ce qui demeure toujours assez faible.
- Sur le plan des entreprises en général, le TPI center state of transition report 2024 du London School of economics montre que 30% des entreprises sur un panel de 1000 dans le monde sont alignés sur la trajectoire 1,5° pour 2050 soit 4 fois plus que le rapport édité en 2021. L'instituts classifie les sociétés du panel en 5 catégories, 82% des sociétés sont au moins at niveau 3 de cette classification.

Performance du compartiment et décisions

Comme en 2022 et 2023, l'environnement de hausse des taux d'intérêt a exercé une pression particulièrement forte sur les actions thématiques et à duration longue du compartiment HRIF Europe Equity Green Transition. Notre stratégie thématique exposée à la croissance verte, a pâti d'un positionnement sur les valeurs de croissance notamment au 1^{er} trimestre 2024 surtout avec la baisse des renouvelables puis au 4^{ème} trimestre 2024, après l'élection de Donald Trump et lorsque la FED a martelé une posture « higher for longer » avec deux baisses de taux anticipées en 2025 d'une amplitude de 50 bps contre 4 anticipés.

A l'instar de 2023, ce sont les valeurs les mieux classées en intensité verte ou les meilleurs quartiles ESG qui ont sous-performé. Les valeurs des éco-secteurs énergies renouvelables, économie circulaire et transport-mobilité durable ont enregistré les moins bonnes contributions.

En premier lieu, l'éco-secteur énergie renouvelables a particulièrement été touché à travers les utilities et les industriels du secteur. La sous-performance de cet éco-secteur explique quasiment la moitié de la sous performance du compa. Au-delà des problèmes de valorisation liés à la hausse des taux d'intérêts, cela est lié à des facteurs spécifiques.

En effet, si 2023 avait été marqué par les avertissements sur les résultats de Siemens Energies et Orsted, le début d'année 2024 a été particulièrement difficile pour les acteurs compte tenu d'une conjonction de facteurs : un hiver doux, un niveau élevé de stockage de gaz, des barrages remplis, une baisse de la production industrielle et dans certains pays comme l'Espagne, un excédent de production d'électricité en journée lié au développement du solaire. Cela a conduit à une baisse du prix du gaz et en corolaire une baisse des prix de l'électricité qui ont atteint 32€ en Espagne fin février 2024. La baisse de cet éco-secteur en fin d'année s'explique quant à elle, par l'élection de Donald Trump soulevant la question de la soutenabilité des crédits d'impôts aux Etats-Unis et surtout par une économie américaine qui montre une grande résilience. Devant les bons chiffres de l'emploi et un niveau d'inflation encore relativement élevé, la FED a révisé son plan de réduction des taux. S'ajoutent à ces éléments des facteurs idiosyncratiques. EDPR a été confronté à des problèmes de développement en Colombie et a été contraint d'abandonner sa présence dans ce pays. Le groupe a revu à la baisse ses estimations de plus-values de cession ainsi que son plan de développement de capacité ainsi que son niveau de production d'électricité, autant d'éléments qui ont conduit à revoir à la baisse ses estimations de bénéfice et sa valorisation.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Vestas, le leader danois des turbines éoliennes a également déçu. En effet, les analystes ont soulevé des points comptables démontrant la fragilité du redressement de ses marges. Nous avons d'ailleurs vendu notre position sur cette argumentation. La révision à la baisse de ses perspectives de rentabilité en 2024 liée notamment à l'activité services, le départ de son directeur financier ont montré que les craintes des analystes étaient justifiées.

Nos positions au sein de l'éco-secteur économie circulaire telles Norsk Hydro, Stora Enso ou Croda ont contribué à un quart de la performance relative. Au-delà des problèmes spécifiques des valeurs, nous avons été confrontés à un effet taille. De plus, les valeurs de cette éco secteurs sont souvent composés de biens intermédiaires, bref des produits utilisés en avance de cycle. Elles ont été particulièrement touchées par le déstockage, le ralentissement de l'économie chinoise et plus largement de l'économie mondiale.

Le même constat s'applique à l'éco-secteur mobilité durable très affecté par le marasme du secteur automobile européen. Les constructeurs sont confrontés au retour de flamme de la demande en voitures électriques, jugées trop chères, trop contraignantes en termes d'usage, à la valeur de revente aléatoire. Ils sont placés entre le marteau et l'enclume, le marteau de la réglementation qui inflige des amendes en cas de non-respect des objectifs de pénétration des voitures électriques et le l'enclume d'une demande des consommateurs en berne alors que les problèmes de qualité des nouveaux modèles se multiplient.

Malgré la baisse de l'immobilier, nous avons tiré notre épingle du jeu sur les bâtiments verts grâce à notre très forte conviction sur Saint Gobain, le 3ème contributeur positif à la performance relative. Alors que le marché anticipait une baisse des prix dans un contexte de recul des volumes, les leaders du secteur sont parvenus à conserver un différentiel prix coût des produits positifs et ainsi à augmenter leur marge brute. Le marché américain s'est également révélé plus résilient qu'escompté. En revanche, SIKA a fait parti des plus forts détracteurs de notre performance relative. Alors que ses estimations de bénéfices ont été légèrement revues à la baisse, le titre a fait l'objet d'une réduction massive de son niveau de valorisation de 33 fois les bénéfices à 12 mois à 25 fois actuellement.

La contribution de l'éco-secteur efficacité énergétique a été positive grâce à Belimo, société suisse qui produit des modules pour optimiser les flux au sein d'un bâtiment. Cette société de taille moyenne a su développer des solutions pratiques et efficaces afin d'économiser de l'énergie. Les grands acteurs de l'électrification comme Schneider, ABB ou Prysmian se sont distingués. L'exercice 2024 a été marqué par l'annonce d'investissements massifs pour la restructuration des réseaux électriques de part et d'autre de l'Atlantique afin de répondre aux nouveaux modes de production et de consommation électriques. Des pays, comme l'Allemagne, la Belgique ou les Pays-Bas ont fait évoluer le cadre de rémunération des réseaux régulés, avec des ROE de l'ordre de 8 à 10% en Allemagne ou d'au moins 8% en Belgique. Aux Etats-Unis, certains Etats sont confrontés à des ruptures d'alimentation électrique et engagent des investissements importants d'autant que l'essor des centres de données devrait mettre les réseaux encore plus sous tension à l'avenir.

Toujours sur cet éco-secteur, ST Microelectronics a effectué deux avertissements sur ses résultats compte tenu de son exposition à l'automobile, au secteur industriel compte tenu de son leadership sur les micro-contrôleurs et à certains grands clients comme Apple. Surtout, les clauses d'obligation de volume, signées lors de la pénurie de composants après le confinement se sont arrêtés en juin, ce qui a provoqué un déstockage massif de la part des distributeurs. Nous avons remplacé notre position en STM par Infineon.

Il convient enfin de souligner la contribution positive des valeurs de diversification, au premier des rangs desquelles figure Munich Re, le leader mondial de la réassurance, qui a profité de la hausse des taux pour consolider son niveau de réserves.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Les transactions réalisées ont visé à protéger la performance du portefeuille. Nous avons vendu les sociétés dont les modèles économiques nous semblaient trop fragiles comme NIBE Industrier, Bravida, Vestas, Bucher Industries ou Stora Enso.

Tirant parti de la baisse du marché, nous avons décidé de renforcer en plusieurs vagues notre portefeuille en renforçant nos convictions autour des investissements de réseaux électriques en construisant une position importante en Eon et sur les logiciels, activité moins sensible aux à-coups conjoncturels via SAP.

Nous avons également réduit notre position sur le secteur des renouvelables en vendant Acciona ainsi qu'Encavis qui s'est fait racheter par KKR avec plus de 50% de prime.

Compte tenu de l'instabilité en France et des défis à relever pour restaurer les comptes de l'Etat, nous avons choisi, au second semestre, de réduire notre exposition aux actions françaises en deux phases en allégeant toutes nos positions. Nous avons choisi de vendre Carrefour, sensible à la réduction du pouvoir d'achat des Français.

Nous avons réinvesti dans des sociétés dotées d'un solide carnet de commandes comme CAF, société de construction de matériel ferroviaire en Espagne ou WeBuild, leader italien de la construction, spécialisé sur les projets d'infrastructure, notamment de mobilité verte.

Nous avons enfin réparti nos risques en divisant par deux notre ligne en ASML et en réinvestissant le produit en ASMI qui nous paraît porter un meilleur profil de croissance.

Perspectives

Le marché est dans l'attente de la prise de fonction de Donald Trump et anticipe d'ores et déjà les mesures qui seront prises, notamment le niveau des tarifs douaniers. La tendance récente a été à un relèvement des anticipations de croissance de l'économie américaine et à une baisse des anticipations sur l'Europe qui peine à définir une réponse politique aux défis posés par la nouvelle donne géopolitique.

La reprise économique est décalée maintenant du second semestre 2024 au second semestre 2025 succédant à une phase de très faible croissance économique.

Malgré ces incertitudes, il est possible pour l'année à venir d'identifier un certain nombre de facteurs positifs pour les actions, en particulier pour notre stratégie.

- **Normalisation de la Chine** : la Chine a été l'une des principales sources de déception en 2023 et 2024 avec une révision continue des perspectives économiques sur fond de crise immobilière. Les agents économiques ont déstocké massivement. Les autorités cherchent à revitaliser l'économie et à attirer de nouveau les investissements extérieurs.
- **Relocalisation** : l'un des grands enseignements de la crise des deux dernières années est qu'il est nécessaire de créer des chaînes d'approvisionnement plus sûres et plus localisées dans une série de secteurs d'activité tels que les énergies renouvelables ou les semi-conducteurs. Cette évolution crée une nouvelle demande liée à la création de hubs industriels et de technologies d'automatisation.
- **Maintien de la marge brute** : La capacité des entreprises à conserver une grande partie de la hausse des prix alors que les coûts de production baissaient, a certainement l'une des grandes surprises positives de 2023 et de 2024. Cet effet devrait se prolonger même si l'on commence à voir quelques craquements sur les prix compte tenu de la faiblesse des volumes mais dans l'ensemble, les entreprises demeurent assez disciplinées.
- **Une maîtrise des coûts** : Beaucoup d'entreprises ont annoncé une rationalisation de leur dispositif. Certaines grandes tendances se dessinent comme le local to local, c'est-à-dire une organisation par continent, une décentralisation des prises de décision opérationnelle avec pour corolaire un ajustement des services centraux.
- **Des investissements concrets dédiés à l'énergie propre...** : les effets des investissements induits par le plan d'action REPowerEU et l'IRA sont effectifs à partir de 2024, plus sûrement en 2025. La Commission Européenne entre dans une phase plus concrète avec une déclinaison des plans d'actions comme le European Wind Power Action publié en novembre 2023.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

- **...Mais il faut consacrer encore plus d'effort** : Pour atteindre les objectifs de la COP 28, 4,3 Trilliards de dollars par an doivent être investis dans les énergies propres jusqu'en 2030 pour pouvoir atteindre l'objectif émission zéro d'ici 2050. En outre, les besoins de financement destinés à l'adaptation des pays en développement au nouveau contexte environnemental sont estimés entre 215 et 387 milliards de dollars par an d'ici 2050. 2030, ce qui est 10 à 18 fois plus élevé que le rythme actuel.
- **Des très gros investissements dans l'électrification** : Afin d'accomplir sa transition écologique, l'Europe doit investir près de 600 Mds d'euros dans les lignes à haute tension, les transformateurs et les câbles d'ici 2030. Ce qui représente un besoin d'investissement sans précédent dans le réseau électrique.
- **Une valorisation au niveau des moyennes historiques** : la très forte dévalorisation observée de 2022 à 2024 a ouvert des perspectives de rendement attrayantes pour les actions. De fait, le PER de l'indice MSCI Europe à 13,3 fois se situe en ligne avec la moyenne historique avec une croissance des EPS de 9%, niveau qui pourrait être corrigé à la baisse vers 3 à 5% de croissance compte tenu du contexte économique actuel.
- **Accélération de la crise climatique** : Les effets du réchauffement climatique se font plus extrêmes et plus précoces, alors que le retard entre les engagements pris à la cop 21 et les réalisations se creuse. Les états sont désormais entrés dans une phase d'action, augmentant la pression sur les agents économiques malgré un manque de flexibilité budgétaire.

Au moment de conclure cette revue annuelle, il importe de rappeler l'ambition de notre stratégie Transition Energétique pour les actions européennes : il s'agit d'investir dans les entreprises qui sont positionnées pour tirer parti de la croissance structurelle des solutions de décarbonation.

La transition énergétique va s'inscrire sur plusieurs décennies, et les entreprises qui proposent les solutions à ce défi sont donc appelées à connaître une croissance à long terme. Ainsi, notre compartiment affiche naturellement un profil de croissance des résultats plus élevé qu'un indice générique d'actions européennes.

Les critères ESG de gestion du compartiment, à savoir, l'exposition aux sociétés dont une part significative des revenus est arrimée à la transition énergétique, l'exclusion des sociétés dont le score ESG est faible (quatrième quartile par secteurs), la préférence pour les sociétés affichant des émissions de carbone évitées significatives (selon la base de données Carbon4Finance), la préférence pour les sociétés intégrant une trajectoire climat, et une bonne gouvernance, créent des barrières à l'entrée élevées pour les candidats à la stratégie et confèrent une forte intégrité à notre processus d'investissement. Nous sélectionnons avec soin les entreprises qui présentent ces critères qualitatifs et qui affichent en moyenne un effet de levier faible.

La part active du compartiment est de près de 90%, ce qui témoigne du fait que les opportunités liées aux changements climatiques, sociétés de croissance et de qualité qui contribuent activement à la transition énergétique ne sont pas prédominantes dans indices généralistes. Rappelons que la stratégie présente des biais sectoriels significatifs et une tracking-error élevée, qui justifie selon nous que la performance doit être évaluée sur le moyen terme.

Les perspectives de long terme de la stratégie sont inchangées voire renforcées avec des opportunités de croissance forte liées à chacun des éco secteurs de notre taxonomie climat. Les objectifs de décarbonisation sont renforcés par les différents plans de relance et les « green capex » déployés par les sociétés dans leur volonté de mettre en place les stratégies « net zéro » qui leur permettront de réduire leurs émissions nettes de CO2 d'ici 2050. Plus que jamais, les états doivent favoriser les économies d'énergie en accélérant les plans de rénovation énergétique. L'électrification se généralise au détriment des énergies fossiles et notamment du gaz. Ces éléments vont continuer de soutenir pour longtemps les valeurs de notre thématique. Il convient de souligner que si les plans comme le RePower EU et l'IRA ont été votés, leur application se fera en 2023. Les évolutions réglementaires en faveur de l'économie circulaire vont contribuer à une rationalisation de l'utilisation des matériaux et des besoins d'énergie.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Le portefeuille est construit de manière à tirer parti de la croissance inhérente au développement des activités dites vertes qui permettent la transition vers une économie bas-carbone. La stratégie privilégie les valeurs de qualité exposées à la croissance verte, et à prix raisonné, en mettant l'accent sur les acteurs qui prennent en compte de façon cohérente l'ensemble des critères de durabilité dans leur stratégie.

Performances

A la clôture de l'exercice, le compartiment affiche une performance de -3.12% pour les actions AC et AD (coupons réinvestis), de -2.37% pour les actions BC et IC, de -1.95% pour l'action K C-D (coupons réinvestis) et de -1.63% pour l'action ZC. Les actions SC et ID (coupons réinvestis) sont inactives.

A titre de comparaison, l'indicateur de référence « pour information » affiche une performance de 11.68%.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs du compartiment de la SICAV.

Informations sur les revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H Annexe III du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

PEA

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, le compartiment est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a et b du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

Proportion d'investissement effectivement réalisé au cours de l'exercice : 77.10%

Informations sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Conformément à l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier, la politique sur la prise en compte dans la stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (critères ESG) est disponible sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

Informations complémentaires relatives à la prise en compte des critères ESG dans la politique d'investissement sur l'exercice

Le Code de transparence afférent au compartiment est publiquement accessible à l'adresse internet suivante : www.assetmanagement.hsbc.fr et donne des informations détaillées sur l'approche thématique « transition énergétique » et l'intégration des critères ESG du compartiment.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Annexe « SFDR » du règlement (UE) 2019/2088 et ses normes techniques d'application

Le compartiment a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Des informations sur les caractéristiques environnementales ou sociales sont disponibles dans l'annexe SFDR du rapport annuel.

La méthodologie de la société de gestion relative à l'investissement durable est la suivante :

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

L'investissement durable au sens de l'article 2(17) du Règlement européen SFDR

1

Le règlement SFDR (règlement UE n°2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers est entré en vigueur en 2021 avec l'obligation pour les institutions financières d'être transparentes dans leur communication sur les stratégies d'investissement durable qui intègrent les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

En vertu de ce règlement, tel que le prévoit l'article 2, point (17) du règlement SFDR, l'investissement durable est défini comme un investissement qui génère des résultats environnementaux et/ou sociaux positifs. Le défi pour les gérants d'actifs a résidé dans la définition et le calcul de la contribution nette positive des entreprises au enjeux environnementaux et sociaux, tout en vérifiant que cette contribution positive ne s'accompagne pas d'incidences négatives.



L'investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un **objectif environnemental** ou un investissement dans une activité économique qui contribue à un **objectif social**, pour autant que ces investissements **ne causent de préjudice important** à aucun de ces objectifs et que les sociétés concernées appliquent des pratiques de **bonne gouvernance**, en particulier en ce qui concerne des structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel compétent et le respect des obligations fiscales.



Article 2(17) du règlement UE n° 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).



Comment mesurer la contribution durable des émetteurs ?

- ◆ Nous avons développé une méthodologie propriétaire qui permet de déterminer si un instrument/émetteur peut être défini comme un « investissement durable » au sens de l'article 2(17) de SFDR et s'il peut être pris en compte dans le calcul de la proportion d'actifs durables des portefeuilles.
- ◆ Depuis 2022, notre méthodologie a évolué de la recherche d'un alignement du chiffre d'affaires sur les Objectifs de Développement durable (ODD) définis par les Nations Unies à une approche plus large qui intègre également la qualité durable des modèles économiques, des opérations et des stratégies de développement durable mises en place par les émetteurs. Cet élargissement du champ d'analyse reflète mieux l'engagement et les mesures prises par les entreprises pour relever les défis liés au développement durable.
- ◆ Notre évaluation comporte également une vérification du principe consistant à ne pas causer de préjudice important ou *Do No Significant Harm (DNSH)* tout en tenant compte les bonnes pratiques de gouvernance. Cette vérification prend notamment en compte les principales incidences négatives (PIN) conformément au règlement SFDR. Les PIN sont une sélection d'indicateurs environnementaux et sociaux à prendre en considération et sur lesquels il convient de rendre des comptes, notamment les émissions de gaz à effet de serre (GES), l'intensité et l'empreinte carbone, les rejets dans l'eau ou encore les écarts de rémunération hommes / femmes.

Source: HSBC Asset Management

Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit, du mandat du client ou des conditions de marché.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

L'évaluation de la qualité durable d'un investissement

2

Notre méthodologie est basée sur l'évaluation de la capacité d'un investissement à contribuer aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et comporte trois dimensions¹ :



Une analyse approfondie est effectuée sur la base de plusieurs sources de données externes mais également sur la base d'analyses et recherches internes. Parmi ces sources de données figurent notamment Sustainalytics, S&P Trucost, FTSE Green Revenue, ainsi que nos bases données propriétaires relatives aux parts vertes des entreprises et à leur éligibilité à la taxonomie européenne².

Sur la base de seuils de durabilité définis pour chacun des critères analysés (voir le détail en page 3), les émetteurs/instruments seront considérés comme durables s'ils répondent à au moins une des trois dimensions précitées.

¹ Ces trois dimensions et leurs seuils ou indicateurs respectifs peuvent faire l'objet de modifications dans le temps, sans préavis, en fonction, par exemple, de changements ou de précisions réglementaires, de la disponibilité des données, des progrès technologiques, etc. Les paramètres sont à la date indiquée.

² La taxonomie européenne désigne la classification des activités économiques ayant un impact favorable sur l'environnement. Son objectif est d'orienter les investissements vers les activités durables, c'est-à-dire « vertes ». https://finance.ec.europa.eu/sustainable-finance/tools-and-standards/eu-taxonomy-sustainable-activities_en

Source : HSBC Asset Management

Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit, du mandat du client ou des conditions de marché.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Les trois dimensions de la durabilité¹

3

Dans quelle mesure un investissement contribue-t-il à un ou plusieurs des 17 ODD ?

Produits
et
services
durables

Chiffre d'affaires net durable actuel ou attendu dans 3 à 5 ans $\geq 30\%$

Mesure du pourcentage du chiffre d'affaires net durable aligné avec un ou plusieurs des 17 ODD = mesure du chiffre d'affaires actuel ou futur aligné avec au moins un des ODD (CAPEX, OPEX² ou EBITDA³), déduction faite des produits et services non durables (tabac, charbon thermique, armes interdites, controverses environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) les plus sévères ...).

Score quantitatif

Alignement
durable de
la stratégie

Modèles économiques

Évaluation durable du modèle économique : $\geq 50\%$ des réponses du questionnaire d'évaluation doivent obtenir la note la plus élevée
L'évaluation de la qualité durable du modèle économique d'une entreprise intègre ses opérations et sa chaîne de valeur, sa stratégie de développement durable ainsi que la gestion des impacts de ses activités sur son environnement et sur les communautés. La contribution positive est identifiée sur la base de l'alignement avec les ODD⁴.

Prouvé & vérifié
(SMART⁵)

Thématique durable

Chiffre d'affaires thématique de l'entreprise $\geq 20\%$
ou Évaluation de la thématique durable $\geq 30\%$
Ces seuils sont adaptés aux thématiques durables émergentes dans des industries encore croissance et/ou fragmentées, comme par exemple l'économie circulaire.

Ambitions et pratiques

Progrès réalisés par l'entreprise dans la mise en place de sa stratégie de développement vérifiées sur la base d'indicateurs pertinents établis par des organismes de place compétents, par exemple des objectifs crédibles de réduction des émissions carbone approuvés par la Science-based Targets initiative (SBTI).

Trajectoire de transition énergétique

Évaluation des activités qui contribuent à la transition énergétique sur la base de l'identification de la part verte des produits et services de l'entreprise (en pourcentage du chiffre d'affaires) qui permet de financer la transition énergétique et le passage aux énergies renouvelables.
Une entreprise est considérée comme un « actif en transition durable » en fonction de l'intensité de sa part verte et de critères alignés sur le Label Towards Sustainability⁶ pour les secteurs des énergies traditionnelles (Pétrole et Gaz) et de la production d'électricité.

Obligations
vertes,
sociales et
durables

Utilisation du produit de l'émission obligataire dans une activité durable

Pour les instruments obligataires, nous considérons les obligations vertes, sociales et durables comme des investissements durables en raison de leur contribution claire et directe aux objectifs environnementaux et sociaux. Les instruments obligataires verts, sociaux et durables, tels que définis par l'International Capital Market Association (« ICMA »)⁷ et structurés conformément à ses principes ou lignes directrices, contribuent, par leur conception même, à la réalisation d'objectifs environnementaux et/ou sociaux alignés sur les ODD.

¹ Ces trois dimensions et leurs outils ou indicateurs respectifs peuvent faire l'objet de modifications dans le temps, en fonction, par exemple, de changements ou de précisions réglementaires, de la disponibilité des données, des progrès technologiques, etc.

² Les dépenses d'investissement, ou CAPEX, représentent le capital investi par une entreprise pour acquérir ou moderniser des actifs fixes, physiques ou non consommables. Les dépenses d'investissement sont principalement des investissements ponctuels dans des actifs non consommables utilisés pour maintenir les niveaux de fonctionnement existants au sein d'une entreprise et pour favoriser sa croissance future. Les dépenses d'investissement servent à acheter ou à investir dans des immobilisations corporelles, telles que des biens immobiliers, des matières premières, des usines, des bâtiments et des équipements, qui profitent à l'entreprise au-delà d'un seul exercice fiscal. Les actifs incorporels et non physiques, tels que les brevets et les licences, peuvent également être considérés comme des dépenses d'investissement.

³ Les dépenses opérationnelles, ou OPEX, comprennent les frais de vente, les frais généraux et les frais administratifs, qui sont des coûts encourus dans le cadre des principales activités de l'entreprise, ou des frais généraux.

⁴ L'EBITDA (bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement) est une autre mesure de la rentabilité d'une entreprise que le bénéfice net. En éliminant les charges d'amortissement hors trésorerie ainsi que les impôts et les coûts de la dette dépendent de la structure du capital, l'EBITDA tend à représenter le bénéfice au comptant généré par les activités de l'entreprise.

⁵ Spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporellement définis.

⁶ Les objectifs fondés sur la science proposent aux entreprises une voie clairement définie pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, contribuant ainsi à prévenir les pressions du changement climatique et à préparer la croissance des entreprises pour l'avenir. Les objectifs sont considérés comme « fondés sur la science » s'ils sont conformes à ce que la science climatique la plus récente considère comme nécessaire pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, à savoir limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels.

⁷ https://www.icmagroup.org/assets/documents/Sustainability/2022updates/Mapping-SDGs-to-ICMA-Principles_June2022200822.pdf

⁸ www.icmagroup.org/assets/documents/Sustainability/2022updates/Mapping-SDGs-to-ICMA-Principles_June2022200822.pdf

Source : HSBC Asset Management

Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit, du mandat du client ou des conditions de marché.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Principe consistant à ne pas causer de préjudice important

Notre méthodologie vérifie l'absence de préjudice significatif (DNSH) tout en tenant en compte des bonnes pratiques de gouvernance.

Nos investissements durables répondent aux exigences du principe DNSH tel que défini par SFDR (dans son article 2(17)) dans la mesure où ceux-ci appliquent notre politique d'exclusion détaillée ci-dessous :

Principe DNSH - exclusions

Pour les obligations d'entreprise :

- Score relatif aux armes controversées et interdites ²
- Chiffre d'affaires lié à la production de tabac > 0%³
- Chiffre d'affaires issu de l'extraction du charbon > 10%³
- Chiffre d'affaires issu de la production d'énergie via le charbon thermique > 10%³
- Non-conformité au Pacte mondial des Nations unies ^{3,4}
- Signalement des controverses les plus sévères³

Pour les obligations d'Etat :

- Signalement d'un manquement vis-à-vis d'un sujet social ³
- Tout pays figurant sur la liste des sanctions de HSBC

Le principe DNSH est examiné au même titre que la bonne gouvernance des entreprises détenues en portefeuille qui est un socle de notre analyse fondamentale et de notre processus d'investissement.

Évaluation des pratiques de gouvernance

- Notre réflexion va au-delà des scores de gouvernance ou des scores ESG. La qualité de la gouvernance est évaluée sur la base de critères spécifiés dans le processus d'investissement, incluant la déontologie, la culture et les valeurs de l'entreprise, la structure de gouvernance et la corruption.
- Nous déterminons la matérialité de la gouvernance par une analyse de la structure de gouvernance, des controverses, du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
- A minima, nous excluons les controverses les plus sévères pour nos fonds gérés de manière active.

(1) À fin décembre 2022

(2) Les données proviennent notamment d'ISSÉtes

(3) Les données proviennent notamment de Sustainalytics. Exemples de controverses : activités liées au travail des enfants, dommages environnementaux majeurs, corruption, pollution...

(4) Le Pacte mondial des Nations unies est une initiative volontaire basée sur l'engagement des entreprises à mettre en œuvre des principes universels de développement durable et à établir des partenariats pour soutenir l'objectif des Nations unies : <https://unglobalcompact.org/>

Source : HSBC Asset Management

*Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit, du mandat du client ou des conditions de marché.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Eclairage sur les Objectifs de développement durable

5

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté par l'ensemble des États membres l'Organisation des Nations Unies, établit un plan commun pour la paix et la prospérité des populations et de la planète, aujourd'hui et à l'avenir.

Au cœur de ce programme se trouvent les 17 ODD, qui lancent un appel urgent à l'action de tous les pays – développés et en développement – dans le cadre d'un partenariat mondial.

Ces objectifs ont été conçus en tenant compte du fait que l'élimination de la pauvreté et des autres privations doit aller de pair avec des stratégies visant à améliorer la santé et l'éducation, à réduire les inégalités et à stimuler la croissance économique, en s'attaquant au changement climatique et en œuvrant à la préservation de nos océans et forêts.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Pour plus d'informations, veuillez consulter le site <https://sdgs.un.org/goals>.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Informations complémentaires en lien avec la réglementation sur les droits des actionnaires (SRD2)

Contribution aux performances à moyen et long terme

Au cours de la période sous revue, la stratégie d'investissement a été mise en œuvre de manière disciplinée et a donné des résultats conformes aux attentes qui nous permettent d'être confiants sur l'atteinte des objectifs de gestion en matière de performance et de risque sur l'horizon d'investissement recommandé pour ce compartiment.

La stratégie d'investissement vise à identifier les sociétés qui participent à la croissance verte et contribuent à la décarbonation de la société. Au sein de ce sous-univers d'investissement, on investira dans les sociétés offrant les meilleures notes ESG dans leur secteur et des perspectives de rentabilité et de croissance imparfaitement reflétées dans les valorisations.

L'intégration des facteurs extra-financiers (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans l'analyse des cas d'investissement nous permet de mieux apprécier la solidité et la soutenabilité du ou des modèles économiques de l'entreprise étudiée et donc d'intégrer à sa valorisation des éléments de risque ou des opportunités que la seule analyse de ses états financiers n'aurait peut-être pas permis d'identifier

• Principaux risques importants

Le compartiment encourt des risques à titre principal et à titre accessoire dont la liste est disponible dans le prospectus du compartiment.

• Taux de rotation

Taux de rotation du portefeuille : 30.88%

La méthode utilisée pour le calcul du taux de rotation est la méthode SEC : $TO \text{ annuel} = \frac{\text{Min (Achat val mob ; Vente Val mob)}}{\text{AUM moyen}}$

• Gestion des conflits d'intérêts

Au cours de l'exercice écoulé, il n'y a pas eu de conflits d'intérêts en lien avec les activités d'engagement.

Pendant cette période, la société de gestion a décidé d'avoir recours à un conseiller en vote, Institutional Shareholder Services (ISS), aux fins des activités d'engagement.

• Prêt de titres

La société de gestion ne pratique pas des opérations de prêt de titres durant l'exercice écoulé.

• Informations relatives aux décisions d'investissement

Les décisions d'investissement reposent sur une analyse fondamentale des entreprises incluses dans l'univers d'investissement. Les marchés ne sont pas toujours efficaces, et ne reflètent pas toujours la valorisation intrinsèque des entreprises.

Dans ce cadre, les décisions d'investissements se fondent sur une analyse fondamentale de long terme, permettant ainsi de profiter de ces opportunités qui découlent de la volatilité excessive des marchés financiers.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Les processus de gestion reposent sur l'exploitation des données issues de l'analyse fondamentale menée par nos équipes de recherche indépendante que ce soit dans le court, le moyen ou le long terme

Par ailleurs, et quelle que soit la classe d'actifs, la prise en compte des risques et opportunités Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (intégration E.S.G) fait partie intégrante du processus de sélection de titres du gérant du compartiment concerné ayant un objectif de surperformance dans la durée.

Événements intervenus sur le compartiment pendant l'exercice et à venir

➤ Le 4 juin 2024

Mise à jour de la documentation réglementaire avec les modifications suivantes :

- ✓ Actualisation des coûts récurrents et scénarios de performance dans les Documents d'Informations Clés (DIC)
- ✓ Mise à jour de l'échelle de risques passant de 5 à 4 dans les Documents d'Informations Clés (DIC)
- ✓ Information sur les politiques relative à l'investissement responsable du Groupe HSBC (politique charbon et politique énergétique) a été précisée dans le prospectus et l'annexe SFDR.

➤ Le 1^{er} janvier 2025

Mise à jour de la documentation réglementaire avec les changements suivants :

Le label « ISR » et le label « Towards Sustainability » ne seront pas renouvelés. Ce compartiment conservera le label « Greenfin » et à ce titre appliquera des nouvelles exclusions. L'indicateur de référence utilisé à titre d'information est également modifié : le MSCI Europe IMI GDP weighted Net Return en remplacement du MSCI Europe GDP weighted.

Par ailleurs, conformément aux évolutions réglementaires de l'Autorité des marchés financiers (AMF) intervenues le 6 octobre 2022, les « frais de fonctionnement et autres services » peuvent être prélevés sur la base de frais réels (modalité existante) ou sur la base d'un forfait prédéfini, dans les deux cas dans la limite du taux maximum prévu au prospectus.

A compter du 1er janvier 2025, HSBC Global Asset Management (France) a décidé de prélever les frais de fonctionnement et autres services sur une base d'un forfait prédéfini.

Ainsi, le taux forfaitaire mentionné dans le prospectus de la SICAV sera prélevé même si les frais réels sont inférieurs à celui-ci. A l'inverse, si les frais réels sont supérieurs au taux affiché, le dépassement de ce taux forfaitaire sera pris en charge par la société de gestion.

Enfin, la rédaction des paragraphes suivants du prospectus sera actualisée :

- ✓ Restrictions à l'émission et au rachat de parts /actions pour les US Persons
- ✓ Restrictions à l'émission et au rachat de parts/actions pour les résidents canadiens
- ✓ Mesures provisoires d'interdiction des souscriptions dans l'OPC à compter du 12 avril 2022.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Informations relatives aux techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés utilisés par le compartiment de la SICAV, en application de la position AMF n°2013-06

Techniques de gestion efficace du portefeuille

A la date de la clôture de l'exercice, le compartiment de la SICAV n'avait pas recours aux techniques de gestion efficace de portefeuille.

Instruments financiers dérivés

A la date de la clôture de l'exercice, le compartiment de la SICAV n'avait pas recours aux instruments financiers dérivés.

Risque global

La méthode retenue pour le calcul du risque global sur les instruments financiers à terme est la méthode du calcul de l'engagement.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
SAP SE	9 095 739,61	
VESTAS WIND SYSTEMS A/S		7 025 566,05
VEOLIA ENVIRONNEMENT	761 537,34	6 106 415,50
TAYLOR WIMPEY PLC	6 736 167,13	
PRYSMIAN SPA	673 062,84	5 413 339,82
INFINEON TECHNOLOGIES	5 928 276,16	
STMICROELECTRONICS NV		5 422 408,41
ASML HOLDING NV	1 148 026,78	3 990 446,39
Webuild S.p.A.	4 938 795,35	
NOVONESIS (NOVOZYMES) B	4 650 324,98	

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Comptes Annuels

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	250 628 710,06
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	250 628 710,06
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	
OPCVM	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	250 628 710,06
Créances et comptes d'ajustement actifs	128 704,72
Comptes financiers	2 684 384,63
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	2 813 089,35
Total de l'actif I+II	253 441 799,41

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	260 217 675,47
Report à nouveau sur revenu net	299,14
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	-7 085 667,47
Capitaux propres I	253 132 307,14
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	253 132 307,14
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	309 492,27
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	309 492,27
Total Passifs : I+II+III+IV	253 441 799,41

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	7 830 026,13
Produits sur obligations	
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	107 745,88
Sous-total produits sur opérations financières	7 937 772,01
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-11 855,08
Sous-total charges sur opérations financières	-11 855,08
Total revenus financiers nets (A)	7 925 916,93
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-2 864 066,56
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-2 864 066,56
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	5 061 850,37
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	319 827,52
Sous-total revenus nets I = (C+D)	5 381 677,89
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	-10 659 500,63
Frais de transactions externes et frais de cession	-137 512,24
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-10 797 012,87
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-407 223,16
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	-11 204 236,03

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-5 195 513,22
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-969,86
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-5 196 483,08
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	3 933 373,75
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-1 263 109,33
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	-7 085 667,47

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Annexes

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du compartiment est de maximiser la performance sur la durée de placement recommandée de 5 ans en investissant dans des actions émises par des entreprises européennes, qui apportent les solutions nécessaires à la décarbonisation des acteurs de la transition énergétique et écologique. Les entreprises du portefeuille sont sélectionnées pour leurs bonnes pratiques environnementales, sociales, de gouvernance et leur qualité financière.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	146 688 660,59	321 713 845,56	268 851 957,19	234 851 452,83	253 132 307,14
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AC en EUR					
Actif net	61 105 359,66	161 924 843,70	139 962 532,15	112 728 413,42	146 622 136,85
Nombre de titres	666 403,29200	1 538 892,20800	1 712 332,30700	1 259 129,97700	1 690 417,07000
Valeur liquidative unitaire	91,69	105,22	81,73	89,52	86,73
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,20	2,96	-4,27	-2,65	-3,84
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,09	0,06	0,56	0,65	1,47
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AD en EUR					
Actif net	1 552 873,70	2 084 178,67	1 374 856,21	1 322 290,04	3 932 665,29
Nombre de titres	20 926,82500	24 480,58200	20 803,42600	18 389,83700	56 870,37200
Valeur liquidative unitaire	74,20	85,13	66,08	71,90	69,15
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,16	2,39	-3,45	-2,13	-3,07
Distribution unitaire sur revenu		0,04	0,46	0,53	1,18
Crédit d'impôt unitaire		0,02	0,00	0,15	
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,08				
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION BC en EUR					
Actif net		5 740 161,68	4 437 409,88	251 432,94	657 494,03
Nombre de titres		51 572,304	50 940,741	2 615,559	7 006,371
Valeur liquidative unitaire		111,30	87,10	96,12	93,84
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		2,23	-4,53	-2,84	-4,14
Capitalisation unitaire sur revenu		0,89	1,29	1,38	2,32

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION IC en EUR					
Actif net	35 971 672,87	67 798 732,94	58 810 014,43	54 412 819,43	50 994 293,57
Nombre de titres	2 683,22300	4 371,43700	4 844,79200	4 060,05000	3 897,20400
Valeur liquidative unitaire	13 406,14	15 509,48	12 138,81	13 402,00	13 084,84
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-30,50	433,40	-631,80	-397,15	-578,37
Capitalisation unitaire sur revenu	66,94	118,60	180,03	193,24	324,78
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION K C-D en EUR					
Actif net	22 287 009,45	52 170 664,80	41 005 554,65	44 631 314,95	35 974 624,23
Nombre de titres	17 426,00000	35 112,00000	35 112,00000	34 469,00000	28 336,00000
Valeur liquidative unitaire	1 278,95	1 485,83	1 167,85	1 294,82	1 269,57
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-2,91	41,35	-60,63	-38,32	-56,02
Capitalisation unitaire sur revenu	10,76	17,27	22,53	23,82	37,09
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION ZC en EUR					
Actif net	25 771 744,91	31 995 263,77	23 261 589,87	21 505 182,05	14 951 093,17
Nombre de titres	18 204,916	19 391,182	17 878,559	14 859,578	10 501,894
Valeur liquidative unitaire	1 415,64	1 649,99	1 301,08	1 447,22	1 423,65
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-14,11	45,78	-67,43	-42,80	-62,75
Capitalisation unitaire sur revenu	15,37	24,18	29,52	31,00	46,36

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les règles d'évaluation des actifs appliqués par le gestionnaire comptable sont les suivantes, en fonction des instruments détenus par le compartiment :

Le compartiment a adopté l'Euro comme devise de référence.

Les cours retenus pour l'évaluation des valeurs mobilières négociées en bourse sont les cours de clôture.

Les cours retenus pour l'évaluation des obligations sont une moyenne de contributeurs. Les OPC sont valorisés au dernier cours connu.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est supérieure à 3 mois sont valorisés, à défaut de contribution, au taux du marché, à l'exception des titres de créances négociables à taux variables ou révisables ne présentant pas de sensibilité particulière au marché.

Une méthode simplificatrice dite de « linéarisation » est prévue pour les titres de créances négociables dont la durée de vie restant à courir est inférieure à 3 mois et ne présentant pas de sensibilité particulière au marché sur la base du taux à trois mois cristallisé.

Les pensions sont évaluées au cours du contrat.

Les opérations à terme, fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré, autorisés par la réglementation applicable aux OPC, sont valorisés à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de Gestion. Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou devises sont valorisés à leur valeur de marché, en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt), aux taux d'intérêt et/ou devises de marché.

Les cours des marchés à terme européens et étrangers sont les cours de compensation.

La valorisation des contrats d'échange de taux ou de devises se fait aux conditions de marché.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

L'évaluation des contrats d'échange de taux contre performance d'action se fait :

- aux conditions de marché pour la branche taux
- en fonction du cours du titre sous-jacent pour la branche action.

La valorisation des Credit Default Swaps (CDS) émane d'un modèle alimenté par les spreads Market.

Les engagements figurants sur le tableau hors bilan sur les marchés à terme européens et étrangers sont calculés :

- OPERATION A TERME FERME

(Qte x Nominal x Cours du jour x Devise du contrat)

- OPERATION A TERME CONDITIONNELLE

(Qte x delta) x (Nominal du sous-jacent x Cours du jour du sous-jacent x Devise du contrat).

Pour les contrats d'échange l'engagement hors bilan correspond au nominal du contrat majoré ou minoré du différentiel d'intérêts, ainsi que de la plus ou moins-value latente constaté à la date d'arrêté.

Les frais de transaction sont comptabilisés dans des comptes spécifiques de chacun des compartiments et ne sont pas additionnés au prix.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Valorisation des garanties financières

Les garanties sont évaluées quotidiennement au prix de marché (mark to market).

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu sous forme de titres selon le niveau de risque.

Les appels de marge sont quotidiens sauf stipulation contraire mentionnée dans le contrat cadre encadrant ces opérations ou en cas d'accord entre la Société de Gestion et la contrepartie sur l'application d'un seuil de déclenchement.

Frais de gestion

Les frais de gestion financière et les frais administratifs externes à la Société de Gestion recouvrent tous les frais facturés directement au compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la Société de Gestion.

Aux frais de gestion financière et les frais administratifs externes à la Société de Gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la Société de Gestion dès lors que le compartiment a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au compartiment;
- des commissions de mouvement facturées au compartiment ;
- une part du revenu des opérations d'acquisition et cessions temporaires de titres.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

En cas de majoration des frais administratifs externes à la Société de Gestion égale ou inférieure à 0.10% TTC par an, l'information des actionnaires du compartiment pourra être réalisée par tout moyen.

Dans ce cas, la Société de Gestion ne sera pas tenue de réaliser une information des actionnaires de manière particulière, ni d'offrir la possibilité de racheter leurs actions sans frais.

	Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème					
			Actions AC et AD :	Actions IC et ID:	Actions SC:	Actions K C-D:	Actions ZC:	Actions BC:
1	Frais de gestion financière(*)	Actif net quotidien	1.50% TTC maximum	0.75% TTC maximum	0.55% TTC maximum	0.325% TTC maximum	Néant	0.75% TTC maximum
2	Frais de fonctionnement et autres services (**)	Actif net quotidien	0.30% TTC maximum					
3	Frais indirects maximum (Commissions et frais de gestion)	Actif net quotidien	Non significatifs(***)					
4	Commissions de mouvement	Prélevée sur chaque transaction	Néant					
5	Commission de surperformance	Actif net quotidien	Néant					

* Un pourcentage des frais de gestion peut être rétrocédé à des tiers distributeurs afin de rémunérer l'acte de commercialisation du compartiment.

** Les frais de fonctionnement et autres services comprennent :

I. Frais d'enregistrement et de référencement des fonds :

- les frais liés à l'enregistrement du compartiment dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la SGP) ;
- les frais de référencement du compartiment et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
- les frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ; Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution

II. Frais d'information clients et distributeurs

- les frais de constitution et de diffusion des DIC/prospectus et reportings réglementaires ;
- les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
- les frais d'Information aux porteurs par tout moyen ;
- les informations particulière aux porteurs directs et indirects ; 3: Lettres aux porteurs... ;
- les coûts d'administration des sites internet ;
- les frais de traduction spécifiques au compartiment.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

III. Frais des données

- les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers;
- les frais d'audit et de promotion des labels (ex : label ISR, label Greenfin)

IV. Frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc.

- les frais de commissariat aux comptes ;
- les frais liés au dépositaire ;
- les frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
- les frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local...);
- les frais juridiques propres au compartiment ;
- Frais de création d'un nouveau compartiment amortissables sur 5 ans.

V. Frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs

- les frais de mise en œuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifique au compartiment ;
- les cotisations Associations professionnelles obligatoires
- les frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales

***Le compartiment investit moins de 20% en OPC

Pourront s'ajouter aux frais facturés au compartiment et listés ci-dessus, les coûts suivants :

- les contributions dues pour la gestion du au compartiment en application du 4° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le compartiment) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : lehman) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

Swing pricing

La Société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative de chacun des compartiments dite de Swing Pricing avec seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des porteurs de parts présents dans chacun des compartiments.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs lors de mouvements de souscriptions et rachats significatifs le coût du réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement ou de désinvestissement pouvant provenir des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente, ainsi que des taxes ou impôts applicables à l'OPC.

Dès lors que le solde net des ordres de souscriptions et de rachats des investisseurs est supérieur à un seuil prédéterminé, dit seuil de déclenchement, il est procédé à un ajustement de la valeur liquidative.

La valeur liquidative est ajustée à la hausse ou à la baisse si le solde des souscriptions – rachats est respectivement positif ou négatif afin de prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions et rachats nets.

Le seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Les paramètres de seuil de déclenchement et de facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative du compartiment concerné, par voie de conséquence elle est la seule communiquée aux porteurs de parts et publiée.

En raison de l'application du Swing Pricing avec seuil de déclenchement, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement de celle des instruments financiers détenus en portefeuille.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AD	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, sur décision chaque année de la société de gestion
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION BC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION IC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION K C-D	Capitalisation et/ou Distribution, sur décision chaque année de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, sur décision chaque année de la société de gestion
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION ZC	Capitalisation	Capitalisation

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	234 851 452,83
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	84 856 411,67
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-55 633 341,44
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	5 061 850,37
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-10 797 012,87
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-5 196 483,08
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-9 975,04
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	-595,30 (*)
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	253 132 307,14

(*) 31/12/2024 : Résultat de fusion

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AC		
Actions souscrites durant l'exercice	728 315,48000	69 855 773,65
Actions rachetées durant l'exercice	-297 028,38700	-27 105 998,37
Solde net des souscriptions/rachats	431 287,09300	42 749 775,28
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 690 417,07000	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AD		
Actions souscrites durant l'exercice	41 841,24000	3 183 357,79
Actions rachetées durant l'exercice	-3 360,70500	-243 935,02
Solde net des souscriptions/rachats	38 480,53500	2 939 422,77
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	56 870,37200	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION BC		
Actions souscrites durant l'exercice	6 217,434	644 496,13
Actions rachetées durant l'exercice	-1 826,622	-177 422,26
Solde net des souscriptions/rachats	4 390,812	467 073,87
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	7 006,371	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION IC		
Actions souscrites durant l'exercice	668,40000	9 196 514,12
Actions rachetées durant l'exercice	-831,24600	-11 310 856,83
Solde net des souscriptions/rachats	-162,84600	-2 114 342,71
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 897,20400	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION K C-D		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-6 133,00000	-8 503 159,18
Solde net des souscriptions/rachats	-6 133,00000	-8 503 159,18
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	28 336,00000	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION ZC		
Actions souscrites durant l'exercice	1 399,000	1 976 269,98
Actions rachetées durant l'exercice	-5 756,684	-8 291 969,78
Solde net des souscriptions/rachats	-4 357,684	-6 315 699,80
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	10 501,894	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AD Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION BC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION IC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION K C-D Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION ZC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AC FR0000982449	Capitalisation	Capitalisation	EUR	146 622 136,85	1 690 417,07000	86,73
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AD FR0000982456	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV	EUR	3 932 665,29	56 870,37200	69,15
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION BC FR0013287224	Capitalisation	Capitalisation	EUR	657 494,03	7 006,371	93,84
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION IC FR0011235340	Capitalisation	Capitalisation	EUR	50 994 293,57	3 897,20400	13 084,84
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION K C-D FR0012114239	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV	EUR	35 974 624,23	28 336,00000	1 269,57
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION ZC FR0013437183	Capitalisation	Capitalisation	EUR	14 951 093,17	10 501,894	1 423,65

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE +/-	ALLEMAGNE +/-	SUISSE +/-	PAYS-BAS +/-	Italie +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	250 628,71	54 420,41	39 474,34	34 859,02	26 304,14	19 457,92
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	250 628,71					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	2 684,38				2 684,38
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					2 684,38

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-]3 - 6 mois] (*) +/-]6 - 12 mois] (*) +/-]1 - 3 ans] (*) +/-]3 - 5 ans] (*) +/-]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	2 684,38						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	2 684,38						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	CHF	GBP	NOK	DKK	Autres devises
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	31 637,00	19 085,74	12 239,13	6 442,23	
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers	8,05	50,62	2,02	5,59	2,82
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	31 645,05	19 136,36	12 241,15	6 447,82	2,82

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Souscriptions à recevoir	111 402,38
	Coupons et dividendes en espèces	17 302,34
Total des créances		128 704,72
Dettes		
	Rachats à payer	38 850,61
	Frais de gestion fixe	265 549,91
	Autres dettes	5 091,75
Total des dettes		309 492,27
Total des créances et des dettes		-180 787,55

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 213 339,82
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,56
Rétrocessions des frais de gestion	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	46 723,32
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,56
Rétrocessions des frais de gestion	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION BC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	4 347,24
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,81
Rétrocessions des frais de gestion	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION IC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	433 205,40
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,81
Rétrocessions des frais de gestion	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION K C-D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	157 040,42
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,38
Rétrocessions des frais de gestion	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION ZC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	9 410,36
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,06
Rétrocessions des frais de gestion	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	5 381 677,89
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	5 381 677,89
Report à nouveau	299,14
Sommes distribuables au titre du revenu net	5 381 977,03

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	2 494 567,10
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 494 567,10
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 494 567,10
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	2 494 567,10
Total	2 494 567,10
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	66 906,17
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	66 906,17
Report à nouveau	299,14
Sommes distribuables au titre du revenu net	67 205,31
Affectation :	
Distribution	67 107,04
Report à nouveau du revenu de l'exercice	98,27
Capitalisation	
Total	67 205,31
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	56 870,37200
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	1,18
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION BC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	16 319,23
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	16 319,23
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	16 319,23
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	16 319,23
Total	16 319,23
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	1 265 740,53
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 265 740,53
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 265 740,53
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	1 265 740,53
Total	1 265 740,53
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION K C-D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	1 051 175,47
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 051 175,47
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 051 175,47
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	1 051 175,47
Total	1 051 175,47
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION ZC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	486 969,39
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	486 969,39
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	486 969,39
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	486 969,39
Total	486 969,39
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	-11 204 236,03
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-11 204 236,03
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-11 204 236,03

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-6 499 516,34
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-6 499 516,34
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-6 499 516,34
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	-6 499 516,34
Total	-6 499 516,34
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre d'actions Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-174 921,24
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-174 921,24
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-174 921,24
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-174 921,24
Total	-174 921,24
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION BC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-29 064,04
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-29 064,04
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-29 064,04
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-29 064,04
Total	-29 064,04
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-2 254 045,38
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-2 254 045,38
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-2 254 045,38
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-2 254 045,38
Total	-2 254 045,38
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION K C-D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-1 587 653,44
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-1 587 653,44
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-1 587 653,44
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-1 587 653,44
Total	-1 587 653,44
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION ZC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-659 035,59
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-659 035,59
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-659 035,59
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-659 035,59
Total	-659 035,59
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			250 628 710,06	99,01
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			250 628 710,06	99,01
Assurance			17 487 868,74	6,91
AVIVA PLC	GBP	1 193 943	6 769 720,34	2,67
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	22 004	10 718 148,40	4,24
Biens de consommation durables			5 572 078,10	2,20
TAYLOR WIMPEY PLC	GBP	3 773 132	5 572 078,10	2,20
Composants automobiles			3 882 080,40	1,53
MICHELIN (CGDE)	EUR	122 078	3 882 080,40	1,53
Construction et ingénierie			19 729 020,43	7,79
ARCADIS NV	EUR	141 204	8 302 795,20	3,28
SPIE SA	EUR	205 695	6 179 077,80	2,44
Webuild S.p.A.	EUR	1 843 692	5 247 147,43	2,07
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			3 001 960,00	1,19
EDP RENOVAVEIS SA	EUR	299 000	3 001 960,00	1,19
Electricité			3 327 240,00	1,31
VERBUND AG	EUR	47 532	3 327 240,00	1,31
Equipement et services pour l'énergie			4 352 702,10	1,72
GREENERGY RENOVABLES	EUR	133 314	4 352 702,10	1,72
Equipements électriques			31 497 361,35	12,45
ABB LTD-REG	CHF	220 222	11 515 044,53	4,55
PRYSMIAN SPA	EUR	140 737	8 677 843,42	3,43
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	46 926	11 304 473,40	4,47
Grossistes			6 760 166,90	2,67
D'IETEREN GROUP	EUR	42 067	6 760 166,90	2,67
Logiciels			26 498 927,52	10,47
BOUYGUES SA	EUR	138 779	3 960 752,66	1,56
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	139 423	4 670 670,50	1,85
GENUIT GROUP PLC	GBP	1 005 509	4 736 886,26	1,87
GETLINK SE	EUR	167 620	2 582 186,10	1,02
SAP SE	EUR	44 640	10 548 432,00	4,17
Machines			8 535 243,26	3,37
CONSTRUCC Y AUX DE FERROCARR	EUR	137 067	4 790 491,65	1,89
FISCHER (GEORG)-REG	CHF	51 191	3 744 751,61	1,48
Matériaux de construction			2 475 852,60	0,98
DEME GROUP	EUR	17 967	2 475 852,60	0,98
Métaux et minerais			7 134 776,76	2,82
NORSK HYDRO ASA	NOK	1 341 678	7 134 776,76	2,82

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Papier et industrie du bois			5 825 165,76	2,30
UPM-KYMMENE OYJ	-	--	5 825 165,76	2,30
Producteur et commerce d'énergie indépendants			5 532 929,10	2,19
ERG SPA	EUR	281 574	5 532 929,10	2,19
Produits chimiques			20 817 711,00	8,22
CRODA INTERNATIONAL PLC	GBP	49 023	2 007 049,53	0,79
DSM-FIRMENICH AG	EUR	32 972	3 222 023,84	1,27
NOVONESIS (NOVOZYMES) B	DKK	117 835	6 442 231,32	2,55
SIKA AG-REG	CHF	39 775	9 146 406,31	3,61
Produits pour l'industrie du bâtiment			27 885 141,49	11,02
BELIMO HOLDING AG-REG	CHF	11 319	7 230 795,99	2,86
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	149 850	12 842 145,00	5,07
KINGSPAN GROUP PLC	EUR	110 890	7 812 200,50	3,09
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			14 616 372,80	5,77
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	7 730	4 319 524,00	1,71
ASML HOLDING NV	EUR	6 220	4 221 514,00	1,67
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	193 482	6 075 334,80	2,39
Services aux collectivités			14 842 445,71	5,86
E.ON SE	EUR	1 078 917	12 132 421,67	4,79
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	99 964	2 710 024,04	1,07
Services aux entreprises			5 104 355,09	2,02
TOMRA SYSTEMS ASA	NOK	409 480	5 104 355,09	2,02
Services de télécommunication diversifiés			9 460 306,15	3,74
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	2 691 410	9 460 306,15	3,74
Services liés aux technologies de l'information			3 673 508,20	1,45
CAPGEMINI SE	EUR	23 228	3 673 508,20	1,45
Sociétés commerciales et de distribution			2 615 496,60	1,03
REXEL SA	EUR	106 321	2 615 496,60	1,03
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			0,00	0,00
Immobilier			0,00	0,00
XIOR STUDENT HOUSING NV RTS	EUR	47 379	0,00	0,00
Total			250 628 710,06	99,01

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	250 628 710,06
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	2 813 089,35
Autres passifs (-)	-309 492,27
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	253 132 307,14

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AC	EUR	1 690 417,07000	86,73
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AD	EUR	56 870,37200	69,15
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION BC	EUR	7 006,371	93,84
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION IC	EUR	3 897,20400	13 084,84
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION K C-D	EUR	28 336,00000	1 269,57
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION ZC	EUR	10 501,894	1 423,65

HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	231 770 794,76	265 260 004,75
Actions et valeurs assimilées	231 770 794,76	265 260 004,75
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	231 770 794,76	265 260 004,75
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	81 361,00	58 263,57
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	81 361,00	58 263,57
COMPTES FINANCIERS	3 202 281,11	3 895 180,72
Liquidités	3 202 281,11	3 895 180,72
TOTAL DE L'ACTIF	235 054 436,87	269 213 449,04

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	238 905 963,29	279 632 963,03
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	108,66	200,94
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-6 964 319,02	-14 014 209,23
Résultat de l'exercice (a,b)	2 909 699,90	3 233 002,45
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	234 851 452,83	268 851 957,19
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	202 984,04	288 746,60
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	202 984,04	288 746,60
COMPTES FINANCIERS	0,00	72 745,25
Concours bancaires courants	0,00	72 745,25
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	235 054 436,87	269 213 449,04

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	111 249,17	13 836,66
Produits sur actions et valeurs assimilées	6 067 767,70	6 127 322,08
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	6 179 016,87	6 141 158,74
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	4 629,44	32 289,51
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	4 629,44	32 289,51
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	6 174 387,43	6 108 869,23
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 796 722,62	2 911 286,78
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	3 377 664,81	3 197 582,45
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-467 964,91	35 420,00
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	2 909 699,90	3 233 002,45

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les règles d'évaluation des actifs appliqués par le gestionnaire comptable sont les suivantes, en fonction des instruments détenus par le compartiment :

Le compartiment a adopté l'Euro comme devise de référence.

Les cours retenus pour l'évaluation des valeurs mobilières négociées en bourse sont les cours de clôture.

Les cours retenus pour l'évaluation des obligations sont une moyenne de contributeurs. Les OPC sont valorisés au dernier cours connu.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est supérieure à 3 mois sont valorisés, à défaut de contribution, au taux du marché, à l'exception des titres de créances négociables à taux variables ou révisables ne présentant pas de sensibilité particulière au marché.

Une méthode simplificatrice dite de « linéarisation » est prévue pour les titres de créances négociables dont la durée de vie restant à courir est inférieure à 3 mois et ne présentant pas de sensibilité particulière au marché sur la base du taux à trois mois cristallisé.

Les pensions sont évaluées au cours du contrat.

Les opérations à terme, fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré, autorisés par la réglementation applicable aux OPC, sont valorisés à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de Gestion. Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou devises sont valorisés à leur valeur de marché, en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt), aux taux d'intérêt et/ou devises de marché.

Les cours des marchés à terme européens et étrangers sont les cours de compensation.

La valorisation des contrats d'échange de taux ou de devises se fait aux conditions de marché.

L'évaluation des contrats d'échange de taux contre performance d'action se fait :

- aux conditions de marché pour la branche taux
- en fonction du cours du titre sous-jacent pour la branche action.

La valorisation des Credit Default Swaps (CDS) émane d'un modèle alimenté par les spreads Market.

Les engagements figurants sur le tableau hors bilan sur les marchés à terme européens et étrangers sont calculés

- OPERATION A TERME FERME

(Qte x Nominal x Cours du jour x Devise du contrat)

- OPERATION A TERME CONDITIONNELLE

(Qte x delta) x (Nominal du sous-jacent x Cours du jour du sous-jacent x Devise du contrat).

Pour les contrats d'échange l'engagement hors bilan correspond au nominal du contrat majoré ou minoré du différentiel d'intérêts, ainsi que de la plus ou moins-value latente constaté à la date d'arrêt.

Les frais de transaction sont comptabilisés dans des comptes spécifiques de chacun des compartiments et ne sont pas additionnés au prix.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Valorisation des garanties financières

Les garanties sont évaluées quotidiennement au prix de marché (mark to market).

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu sous forme de titres selon le niveau de risque.

Les appels de marge sont quotidiens sauf stipulation contraire mentionnée dans le contrat cadre encadrant ces opérations ou en cas d'accord entre la Société de Gestion et la contrepartie sur l'application d'un seuil de déclenchement.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013476181 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION ZC : Taux de frais maximum de 0,75% TTC
FR0012114239 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION K C-D : Taux de frais maximum de 0,325% TTC
FR0000982456 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AD : Taux de frais maximum de 1,50% TTC
FR0013287224 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION BC : Taux de frais maximum de 0,75% TTC
FR0011235340 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION IC : Taux de frais maximum de 0,75% TTC
FR0000982449 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AC : Taux de frais maximum de 1,50% TTC

Le taux max des frais de fonctionnement et autres services est de 0,30% et le taux max des frais indirects maximum est non significatif.

Swing pricing

La Société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative de chacun des compartiments dite de Swing Pricing avec seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des porteurs de parts présents dans chacun des compartiments.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs lors de mouvements de souscriptions et rachats significatifs le coût du réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement ou de désinvestissement pouvant provenir des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente, ainsi que des taxes ou impôts applicables à l'OPC.

Dès lors que le solde net des ordres de souscriptions et de rachats des investisseurs est supérieur à un seuil prédéterminé, dit seuil de déclenchement, il est procédé à un ajustement de la valeur liquidative.

La valeur liquidative est ajustée à la hausse ou à la baisse si le solde des souscriptions – rachats est respectivement positif ou négatif afin de prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions et rachats nets.

Le seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment.

Les paramètres de seuil de déclenchement et de facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative du compartiment concerné, par voie de conséquence elle est la seule communiquée aux porteurs de parts et publiée.

En raison de l'application du Swing Pricing avec seuil de déclenchement, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement de celle des instruments financiers détenus en portefeuille.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AD	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, sur décision chaque année de la société de gestion
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION BC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION IC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION K C-D	Capitalisation et/ou Distribution, sur décision chaque année de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, sur décision chaque année de la société de gestion
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION ZC	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	268 851 957,19	321 713 845,56
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	23 631 680,13	44 903 499,48
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-78 614 112,09	-25 109 477,20
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	8 897 583,53	12 029 792,07
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-16 557 197,41	-26 224 681,27
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	3 684,88	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-13 582,78	0,00
Frais de transactions	-123 424,35	-267 205,98
Différences de change	1 067 068,04	-1 091 779,48
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	24 339 169,79	-60 298 703,60
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	21 181 035,06	-3 158 134,73
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	3 158 134,73	-57 140 568,87
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-9 038,91	-914,84
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	3 377 664,81	3 197 582,45
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	234 851 452,83	268 851 957,19

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 202 281,11	1,36
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 202 281,11	1,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 CHF		Devise 2 GBP		Devise 3 NOK		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	29 229 894,70	12,45	15 526 782,04	6,61	9 040 786,53	3,85	14 937 105,25	6,36
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	72 568,50	0,03	0,00	0,00	8 792,50	0,00
Comptes financiers	122 113,70	0,05	19 017,32	0,01	887,57	0,00	9 864,71	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Coupons et dividendes en espèces	81 361,00
TOTAL DES CRÉANCES		81 361,00
DETTES		
	Rachats à payer	5 998,20
	Frais de gestion fixe	196 985,84
TOTAL DES DETTES		202 984,04
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-121 623,04

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AC		
Actions souscrites durant l'exercice	81 969,47200	7 048 178,47
Actions rachetées durant l'exercice	-535 171,80200	-42 735 814,49
Solde net des souscriptions/rachats	-453 202,33000	-35 687 636,02
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 259 129,97700	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AD		
Actions souscrites durant l'exercice	194,31100	13 665,72
Actions rachetées durant l'exercice	-2 607,90000	-173 641,62
Solde net des souscriptions/rachats	-2 413,58900	-159 975,90
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	18 389,83700	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION BC		
Actions souscrites durant l'exercice	746,979	70 708,53
Actions rachetées durant l'exercice	-49 072,161	-4 694 858,17
Solde net des souscriptions/rachats	-48 325,182	-4 624 149,64
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 615,559	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION IC		
Actions souscrites durant l'exercice	736,21600	9 472 571,75
Actions rachetées durant l'exercice	-1 520,95800	-18 791 588,69
Solde net des souscriptions/rachats	-784,74200	-9 319 016,94
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	4 060,05000	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION K C-D		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	-643,00000	-819 792,85
Solde net des souscriptions/rachats	-643,00000	-819 792,85
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	34 469,00000	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION ZC		
Actions souscrites durant l'exercice	5 251,228	7 026 555,66
Actions rachetées durant l'exercice	-8 270,209	-11 398 416,27
Solde net des souscriptions/rachats	-3 018,981	-4 371 860,61
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	14 859,578	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION BC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION IC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION K C-D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION ZC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 093 925,25
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,56
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AD	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	21 064,45
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,56
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION BC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	8 734,09
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,79
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION IC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	499 623,54
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,81
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION K C-D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	161 936,40
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,38
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION ZC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	11 438,89
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,06
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	108,66	200,94
Résultat	2 909 699,90	3 233 002,45
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	2 909 808,56	3 233 203,39

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	829 902,49	966 307,19
Total	829 902,49	966 307,19

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AD		
Affectation		
Distribution	9 746,61	9 569,58
Report à nouveau de l'exercice	96,68	122,96
Capitalisation	0,00	0,00
Total	9 843,29	9 692,54
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	18 389,83700	20 803,42600
Distribution unitaire	0,53	0,46
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	2 742,15	2 808,50

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION BC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	3 626,55	65 811,21
Total	3 626,55	65 811,21

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	784 594,28	872 216,04
Total	784 594,28	872 216,04

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION K C-D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	821 063,56	791 225,86
Total	821 063,56	791 225,86

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION ZC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	460 778,39	527 950,55
Total	460 778,39	527 950,55

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-6 964 319,02	-14 014 209,23
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-6 964 319,02	-14 014 209,23

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-3 347 897,14	-7 315 574,54
Total	-3 347 897,14	-7 315 574,54

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-39 250,56	-71 886,00
Total	-39 250,56	-71 886,00

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION BC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-7 452,98	-230 964,19
Total	-7 452,98	-230 964,19

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 612 454,11	-3 060 946,93
Total	-1 612 454,11	-3 060 946,93

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION K C-D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 321 183,40	-2 129 190,68
Total	-1 321 183,40	-2 129 190,68

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION ZC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-636 080,83	-1 205 646,89
Total	-636 080,83	-1 205 646,89

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	69 869 233,75	146 688 660,59	321 713 845,56	268 851 957,19	234 851 452,83
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AC en EUR					
Actif net	31 140 547,13	61 105 359,66	161 924 843,70	139 962 532,15	112 728 413,42
Nombre de titres	407 414,40200	666 403,29200	1 538 892,20800	1 712 332,30700	1 259 129,97700
Valeur liquidative unitaire	76,43	91,69	105,22	81,73	89,52
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,92	-0,20	2,96	-4,27	-2,65
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,01	-0,09	0,06	0,56	0,65
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AD en EUR					
Actif net	1 225 334,97	1 552 873,70	2 084 178,67	1 374 856,21	1 322 290,04
Nombre de titres	19 802,30400	20 926,82500	24 480,58200	20 803,42600	18 389,83700
Valeur liquidative unitaire	61,87	74,20	85,13	66,08	71,90
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,88	-0,16	2,39	-3,45	-2,13
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,04	0,46	0,53
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,02	0,001	0,00 (*)
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,01	-0,08	0,00	0,00	0,00
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION BC en EUR					
Actif net	0,00	0,00	5 740 161,68	4 437 409,88	251 432,94
Nombre de titres	0,00	0,00	51 572,304	50 940,741	2 615,559
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	111,30	87,10	96,12
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	2,23	-4,53	-2,84
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,89	1,29	1,38

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION IC en EUR					
Actif net	19 151 781,72	35 971 672,87	67 798 732,94	58 810 014,43	54 412 819,43
Nombre de titres	1 727,68100	2 683,22300	4 371,43700	4 844,79200	4 060,05000
Valeur liquidative unitaire	11 085,25	13 406,14	15 509,48	12 138,81	13 402,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	134,93	-30,50	433,40	-631,80	-397,15
Capitalisation unitaire sur résultat	37,09	66,94	118,60	180,03	193,24
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION K C-D en EUR					
Actif net	18 351 569,93	22 287 009,45	52 170 664,80	41 005 554,65	44 631 314,95
Nombre de titres	17 426,00000	17 426,00000	35 112,00000	35 112,00000	34 469,00000
Valeur liquidative unitaire	1 053,11	1 278,95	1 485,83	1 167,85	1 294,82
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	12,85	-2,91	41,35	-60,63	-38,32
Capitalisation unitaire sur résultat	5,98	10,76	17,27	22,53	23,82
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION ZC en EUR					
Actif net	0,00	25 771 744,91	31 995 263,77	23 261 589,87	21 505 182,05
Nombre de titres	0,00	18 204,916	19 391,182	17 878,559	14 859,578
Valeur liquidative unitaire	0,00	1 415,64	1 649,99	1 301,08	1 447,22
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	-14,11	45,78	-67,43	-42,80
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	15,37	24,18	29,52	31,00

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
E.ON AG NOM.	EUR	100 000	1 215 000,00	0,52
ENCAVIS AG	EUR	216 567	3 376 279,53	1,44
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	17 990	6 748 049,00	2,87
TOTAL ALLEMAGNE			11 339 328,53	4,83
AUTRICHE				
VERBUND	EUR	77 126	6 482 440,30	2,76
TOTAL AUTRICHE			6 482 440,30	2,76
BELGIQUE				
D'IETEREN GROUP	EUR	28 608	5 060 755,20	2,16
TOTAL BELGIQUE			5 060 755,20	2,16
DANEMARK				
VESTAS WIND SYSTEMS A/S	DKK	245 190	7 048 610,18	3,00
TOTAL DANEMARK			7 048 610,18	3,00
ESPAGNE				
ACCIONA S.A.	EUR	22 236	2 964 058,80	1,26
EDP RENOVAVEIS SA EUR5	EUR	393 019	7 280 676,98	3,10
GREENERGY RENOVABLES SA	EUR	113 129	3 873 536,96	1,65
TOTAL ESPAGNE			14 118 272,74	6,01
FINLANDE				
STORA ENSO AB EX ENSO OYJ	EUR	286 167	3 584 241,68	1,53
UPM-KYMMENE OY	EUR	134 610	4 584 816,60	1,95
TOTAL FINLANDE			8 169 058,28	3,48
FRANCE				
BOUYGUES	EUR	174 545	5 955 475,40	2,53
CAPGEMINI SE	EUR	19 998	3 774 622,50	1,61
CARREFOUR	EUR	230 308	3 815 052,02	1,62
DASSAULT SYST.	EUR	142 340	6 296 409,90	2,68
GETLINK SE	EUR	290 715	4 815 693,98	2,05
MERSEN	EUR	99 317	3 495 958,40	1,49
MICHELIN (CGDE)	EUR	140 010	4 544 724,60	1,94
REXEL	EUR	153 172	3 794 070,44	1,62
SAINT-GOBAIN	EUR	145 387	9 691 497,42	4,13
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	50 500	9 179 890,00	3,91
SPIE SA	EUR	244 353	6 915 189,90	2,95
VALEO SA	EUR	300 696	4 184 184,84	1,78
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	229 980	6 568 228,80	2,79
TOTAL FRANCE			73 030 998,20	31,10
IRLANDE				
KINGSPAN GROUP	EUR	75 187	5 894 660,80	2,51
TOTAL IRLANDE			5 894 660,80	2,51
ITALIE				
PRYSMIAN SPA	EUR	193 033	7 947 168,61	3,39
TOTAL ITALIE			7 947 168,61	3,39
LUXEMBOURG				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
APERAM	EUR	93 302	3 067 769,76	1,30
TOTAL LUXEMBOURG			3 067 769,76	1,30
NORVEGE				
NORSK HYDRO ASA	NOK	1 141 133	6 957 569,84	2,95
TOMRA SYSTEMS ASA	NOK	189 312	2 083 216,69	0,89
TOTAL NORVEGE			9 040 786,53	3,84
PAYS-BAS				
ARCADIS	EUR	105 828	5 168 639,52	2,20
ASML HOLDING NV	EUR	7 246	4 939 598,20	2,10
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	1 894 579	5 907 297,32	2,52
TOTAL PAYS-BAS			16 015 535,04	6,82
ROYAUME-UNI				
AVIVA PLC-B SHARE	GBP	914 355	4 586 811,14	1,95
CRODA INTERNATIONAL PLC	GBP	52 201	3 042 121,63	1,29
GENUIT GROUP PLC	GBP	700 832	3 263 351,36	1,39
UNITED UTILITIES GROUP	GBP	379 049	4 634 497,91	1,98
TOTAL ROYAUME-UNI			15 526 782,04	6,61
SUEDE				
BRAVIDA HOLDING AB	SEK	332 164	2 418 315,04	1,03
NIBE INDUSTRIER AB-B SHS	SEK	860 124	5 470 180,03	2,33
TOTAL SUEDE			7 888 495,07	3,36
SUISSE				
ABB LTD	CHF	186 263	7 472 958,91	3,18
BELIMO HOLDING AG-REG	CHF	11 240	5 607 305,58	2,39
BUCHER INDUSTRIES NOM	CHF	8 589	3 263 025,49	1,39
DSM FIRMENICH	EUR	35 800	3 293 600,00	1,41
FISCHER (GEORG)-REG	CHF	55 748	3 663 765,52	1,56
SIKA AG-REG	CHF	31 328	9 222 839,20	3,92
STMICROELECTRONICS NV	EUR	190 444	8 616 638,78	3,67
TOTAL SUISSE			41 140 133,48	17,52
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			231 770 794,76	98,69
TOTAL Actions et valeurs assimilées			231 770 794,76	98,69
Créances			81 361,00	0,03
Dettes			-202 984,04	-0,08
Comptes financiers			3 202 281,11	1,36
Actif net			234 851 452,83	100,00

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION K C-D	EUR	34 469,00000	1 294,82
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AD	EUR	18 389,83700	71,90
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION BC	EUR	2 615,559	96,12
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION ZC	EUR	14 859,578	1 447,22
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION IC	EUR	4 060,05000	13 402,00
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AC	EUR	1 259 129,97700	89,52

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	9 746,61	EUR	0,53	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00		0,00	
TOTAL	9 746,61	EUR	0,53	EUR

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit: HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Identifiant d'entité juridique: 969500QU9FT2NQ5RSU22

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental: 98,94%**



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE



Il a réalisé **des investissements durables ayant un objectif social: _%**



Non



Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectifs d'investissement durable, il présentait une proportion de _% d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables.**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Le compartiment investit dans des actions émises par des entreprises européennes, qui apportent les solutions nécessaires à la décarbonisation des acteurs de la transition énergétique et écologique. Les entreprises du portefeuille sont sélectionnées pour leurs bonnes pratiques environnementales, sociales, de gouvernance et leur qualité financière. Par conséquent, le fonds contribue aux objectifs environnementaux définis à l'article 9 du Règlement Taxonomie et en particulier aux objectifs d'atténuation du changement climatique et d'adaptation au changement climatique.

Les indicateurs de durabilité

permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

De plus, le compartiment s'engage à :

- Exclure les émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
- Exclure les actions des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants. Les armes controversées comprennent, mais sans s'y limiter, les mines antipersonnel, les armes à uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires. Cette exclusion s'ajoute à la politique d'exclusion relative aux armes interdites par les traités internationaux.
- Exclure les actions des sociétés du secteur de la Défense.
- Exclure les actions des sociétés dont l'essentiel de leur activité relève de l'exploration production et de l'exploitation de combustibles fossiles.
- Exclure les actions des sociétés exerçant des activités liées au charbon thermique. S'agissant de la production d'électricité, sont partiellement exclues les entreprises dont plus de 5% du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique. S'agissant de l'extraction : les entreprises sont totalement exclues.
- Exclure les actions des sociétés de la filière nucléaire.
- Exclure les actions des sociétés impliquées dans la production de tabac.
- Examiner attentivement les questions environnementales au travers des activités de vote et d'engagement.

Le compartiment est géré activement et ne suit pas un indice de référence. L'indicateur utilisé par le compartiment pour évaluer la performance est le MSCI Europe GDP weighted. Cependant, celui-ci n'a pas été désigné pour déterminer si le compartiment atteint l'objectif d'investissement durable.

● **Quelle à été la performance des indicateurs de durabilité?**

Indicateur	Fonds	Indice de référence
Émissions évitées	-226.90	-54.52
3. Intensité des émissions de GES des entreprises bénéficiaires - tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires	91.45	96.89
4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	0.00%	9.75%
10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	0.00%
14. Exposition à des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants (mines antipersonnel, armes à uranium appauvri, phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires)	0.00%	0.33%

Les données de ce reporting sont au 31 Décembre 2024, moyenne des positions des 4 fins de trimestre de l'exercice comptable se terminant le 31 Décembre 2024.

Indice de référence - MSCI Europe GDP

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Indicateur	Clôture de l'exercice	Fonds	Reference Benchmark
Émissions évitées	31 Décembre 2024	-226.90	-54.52
	31 Décembre 2023	-192.11	-68.23
	31 Décembre 2022	-252.86	-111.28
3. Intensité des émissions de GES des entreprises bénéficiaires - tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires	31 Décembre 2024	91.45	96.89
	31 Décembre 2023	138.74	113.08
	31 Décembre 2022	126.81	149.69
4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	31 Décembre 2024	0.00%	9.75%

4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	31 Décembre 2023	3.01%	11.50%
	31 Décembre 2022	3.46%	13.98%
10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	31 Décembre 2024	0.00%	0.00%
	31 Décembre 2023	0.00%	0.00%
	31 Décembre 2022	0.00%	0.00%
14. Exposition à des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants (mines antipersonnel, armes à uranium appauvri, phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires)	31 Décembre 2024	0.00%	0.33%
	31 Décembre 2023	0.00%	0.00%
	31 Décembre 2022	0.00%	0.00%
		0.00%	0.00%

● ***Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable?***

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" aux objectifs environnementaux ou sociaux s'applique uniquement aux investissements durables sous-jacents du compartiment. Ce principe est intégré dans le cadre du processus de prise de décision d'investissement qui inclut la prise en compte des principales incidences négatives.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

L'évaluation de l'absence de préjudice significatif (DNSH) des émetteurs réalisés dans le cadre du processus d'investissement durable de HSBC Asset Management, intègre la prise en compte des principaux impacts négatifs (PAI). Il s'agit en effet de procéder à une analyse holistique appréhendant l'entreprise sur ses multiples impacts en termes de durabilité plutôt que de se concentrer sur une seule dimension. Lorsqu'un émetteur est identifié comme étant potentiellement controversé, il ne pourra pas être considéré comme un investissement durable. Ainsi, tous les PAIs pertinents sont examinés et intégrés au processus d'investissement selon une approche qui combine des exclusions (sectorielles, controverses ESG les plus sévères, et exclusions normatives...) avec des activités de vote et d'engagement actionnarial pour insuffler et soutenir une dynamique de changement positif au sein des entreprises. Par ailleurs, une entreprise sera considérée comme non durable lorsqu'elle n'est pas conforme aux Principes du Pacte mondial des Nations unies et à ses normes, conventions et traités internationaux associés, ou si elle impliquée dans les armes bannies par les conventions internationales. A l'exception de ces deux derniers PAIs, nous utilisons des proxies. Selon nous, la fixation de seuils d'exclusion (par exemple, les émissions de GES) pour chacun des PAI n'est pas toujours pertinente et pourrait compromettre le fait que de nombreux secteurs et entreprises sont dans une stratégie de transition. En outre, l'engagement est essentiel pour que les entreprises dont la divulgation est limitée, en particulier dans les économies émergentes, soient initialement exclues de la définition de l'investissement durable et nous permettent de catalyser un changement environnemental ou social positif. Par exemple, nous utilisons un seuil de 10% sur les revenus issus de l'extraction de charbon thermique (et la production d'électricité à partir de charbon thermique) comme filtre d'exclusion pour traiter indirectement tous les PAI liés aux émissions de Gaz à Effet de Serre. La description de la méthodologie de l'investissement durable de HSBC est disponible sur le site internet de la société de gestion : <https://www.assetmanagement.hsbc.fr/fr/retail-investors/about-us/responsible-investing/policies>

Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeur des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

HSBC s'engage à appliquer et à promouvoir les normes internationales. Les dix principes du Pacte mondial des Nations unies comptent parmi les axes prioritaires de la Politique d'investissement responsable de HSBC. Ces principes incluent les risques non financiers tels que les droits de l'homme, les normes de travail, l'environnement et la lutte contre la corruption. HSBC est également signataire des Principes des Nations unies pour l'Investissement Responsable. Ceux-ci fournissent un cadre pour l'identification et la gestion des risques de durabilité. Dans ce compartiment, sont systématiquement exclues les entreprises auteures d'une violation avérée de l'un des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies ou d'au moins deux violations présumées. Les entreprises sont aussi évaluées à la une de standards internationaux comme les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les principales incidences négatives des investissements sont prises en considération dans la gestion du compartiment de la manière suivante :

- Dans le cadre de ses choix d'investissement, le gérant a choisi deux indicateurs relatifs à l'environnement : l'indicateur « Intensité Gaz à Effet de Serre » et l'indicateur « Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles ». La prise en considération par le compartiment de ces indicateurs est notamment induite par l'application de notre politique de sortie du charbon ainsi que par des exclusions sectorielles fixées par le référentiel du label. De plus le gérant privilégie, toute chose égale par ailleurs, les entreprises qui au sein de leur secteur sont les moins émettrices de CO2 ou travaillent à la réduction de leur intensité carbone.
- Exclusion des émetteurs :
 - Considérés comme non conformes aux Principes du Pacte mondial des Nations unies et principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales.
 - Exposés à des armes controversées.
- Enfin, le compartiment prend en considération les principales incidences négatives dans sa démarche d'engagement qui intègre plusieurs leviers d'actions incluant 1) des échanges directs avec les entreprises portant sur leur prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux afin de nous assurer de leur capacité à affronter l'avenir et à conserver une viabilité financière à long terme, 2) l'exercice des droits de vote par lequel nous exprimons notre soutien aux initiatives de développement positives ou, à l'inverse, notre désaccord lorsque les administrateurs ne répondent pas à nos attentes, 3) une procédure d'escalade graduelle auprès des entreprises lorsque les risques ou les controverses ESG auxquelles elles sont exposées ne sont pas gérés. Concrètement, la prise en considération de l'indicateur Intensité Gaz à Effet de Serre est réalisée notamment par le dialogue avec les entreprises pour évaluer comment leurs plans de transition vers la neutralité carbone tiennent compte des impacts sur les employés, les chaînes d'approvisionnement, les communautés et les consommateurs.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion d'investissements** du produit financier au: Moyenne des positions des 4 fins de trimestre de la période de référence se terminant le 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Compagnie de Saint-Gobain SA	Industrie	4,66%	France
Schneider Electric SE	Industrie	4,30%	France
Prysmian S.p.A.	Industrie	4,29%	Italie
ABB Ltd.	Industrie	4,18%	Suisse
Sika AG	Matériaux	3,87%	Suisse
Munchener Ruckversicherungs-Gesellschaft AG	Finance	3,83%	Allemagne
E.ON SE	Services aux Collectivités	3,70%	Allemagne
SPIE SA	Industrie	3,53%	France
Royal KPN NV	Services de Télécommunication	3,20%	Pays-Bas
Arcadis NV	Industrie	2,87%	Pays-Bas
Kingspan Group Plc	Industrie	2,82%	Irlande
ASML Holding NV	Technologies de l'Information	2,74%	Pays-Bas
Norsk Hydro ASA	Matériaux	2,72%	Norvege
BELIMO Holding AG	Industrie	2,63%	Suisse
Veolia Environnement SA	Services aux Collectivités	2,62%	France

Les liquidités et les produits dérivés sont exclus



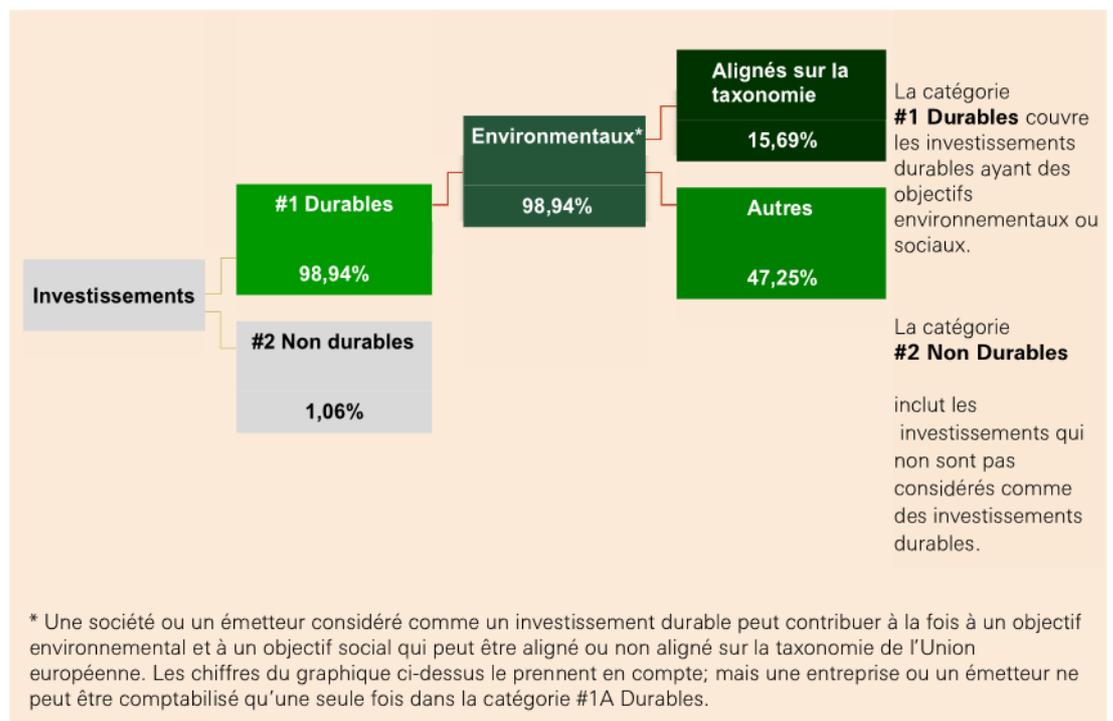
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

La proportion d'investissements durables était de 98,94%.

La méthodologie de la société de gestion relative à l'investissement durable est disponible dans la rubrique Annexe « SFDR » du règlement (UE) 2019/2088 du rapport annuel.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs?



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteur / Sub-Secteur

% d'actifs

Industrie	44.05%
Matériaux	14.08%
Services aux Collectivités	13.16%
<i>Électricité</i>	1.49%
<i>Compagnies aux activités diversifiées</i>	6.25%
Technologies de l'Information	11.27%
Consommation Discrétionnaire	6.32%
Finance	6.25%
Services de Télécommunication	3.17%
Liquidités et produits dérivés	1.06%
Biens de Consommation de Base	0.66%
Total	100.00%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

La proportion des investissements durables aligné avec la taxonomie de l'UE est présenté dans le tableau d'allocation d'actif ci-dessus.

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?

Oui:

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile**

comprennent des limitations des missions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaire** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;

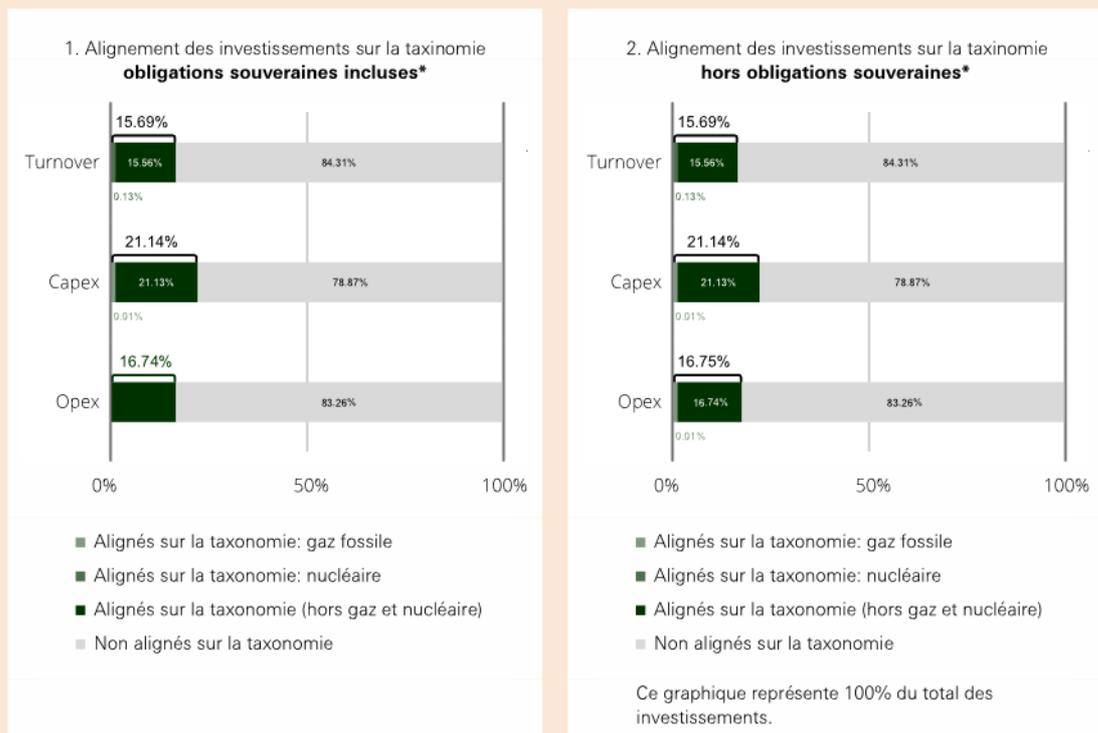
- des **dépenses d'investissements** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi pour une transition vers une économie verte ;

- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements aligné sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines * sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Au cours de la période de référence, la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires était de 1,66% et la proportion d'investissements réalisés dans des activités habilitantes était de 16,78%.

● Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?

Indicateur	2023-24	2022-23	2021-22
Chiffre d'affaires - Alignés sur la taxonomie: gaz fossile	N/A	N/A	0,00%
Chiffre d'affaires - Alignés sur la taxonomie: nucléaire	0,13%	0,06%	0,00%
Chiffre d'affaires - Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)	15,56%	11,06%	0,00%
Chiffre d'affaires - Non alignés sur la taxonomie	84,31%	88,89%	100,00%
CapEx - Alignés sur la taxonomie: gaz fossile	0,01%	N/A	0,00%
CapEx - Alignés sur la taxonomie: nucléaire	N/A	N/A	0,00%
CapEx - Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)	78,87%	85,16%	100,00%
CapEx - Non alignés sur la taxonomie	21,13%	14,84%	0,00%
OpEx - Alignés sur la taxonomie: gaz fossile	N/A	N/A	0,00%
OpEx - Alignés sur la taxonomie: nucléaire	N/A	N/A	0,00%
OpEx - Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)	16,74%	11,68%	0,00%
OpEx - Non alignés sur la taxonomie	83,26%	88,32%	100,00%

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (EU) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE?

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'était pas alignés sur la taxonomie de l'Union Européenne était de 47,25%.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

0.00%



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "non durables", quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elle à eux?

La catégorie "non durables" est composée de liquidités.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence?

Le portefeuille est composé de telle sorte que l'intégralité des actions qui composent le portefeuille contribue à l'objectif durable de la stratégie. Les mesures de gestion ont été prises en cohérence avec l'objectif d'investissement durable.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

Le Compartiment est géré activement et ne suit pas un indice de référence. En effet, il n'existe pas d'indice de référence représentatif de notre philosophie de gestion et donc de notre univers d'investissement ni d'indice désigné pour déterminer si le compartiment est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut. Ainsi, les informations attendues dans cette section ne sont pas applicables à ce produit.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

● *En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large?*

Non applicable

● *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?*

Non applicable

● *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?*

Non applicable

● *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?*

Non applicable

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

Compartment :

**HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI
GLOBAL EQUITY**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

Rapport d'activité

Marchés (performances total return en euro)

Après avoir atteint un plus haut historique début décembre, les marchés d'actions ont fini l'année en forte progression : le MSCI World net total return en euro est en hausse de +26.6%.

En terme de zones géographiques, le marché Nord-Américain surperforme (+32.3%) grâce à l'excellente performance du marché US (+32.9%), le Canada ne progressant que de +19.4%.

La zone Pacifique progresse de +14.2%, Singapour en tête (+41.1%, mais sa contribution est faible dans la zone), suivi du Japon (+15.5%). L'Australie (+8.0%) et Hong Kong (+6.8%) sous-performent. Enfin, l'Europe ferme la marche, avec seulement +8.6% de hausse et des disparités importantes selon les pays : Allemagne +17.6%, Royaume-Uni +14.7%, Suisse +4.5% et France +1.0%.

Sur le plan sectoriel, les secteurs technologiques surperforment (Communication Services +42.8%, Information Technology +41.7%). Le secteur Financials n'est pas en reste (+35.1%). Le secteur Consumer Discretionary surperforme également (+29.7%).

Certains secteurs sous-performent nettement, en particulier les défensifs Consumer Staples (+11.0%) et Healthcare (+9.6%), mais aussi le Real Estate (+8.9%), l'Energy (+9.6%) et les Materials (+0.8% seulement).

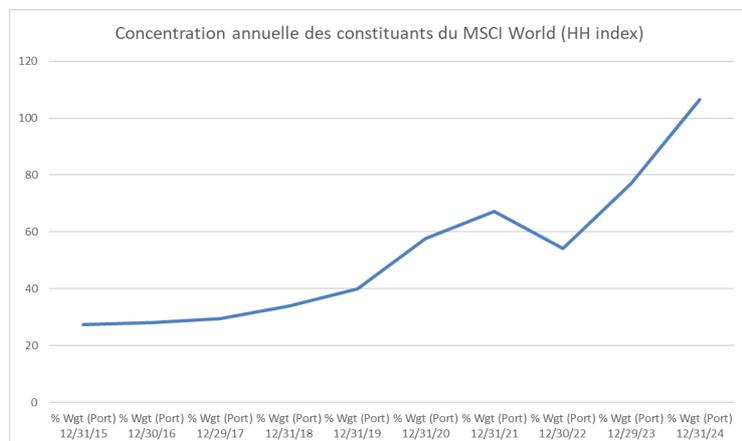
Les performances de styles ont été largement dépendantes des performances sectorielles. Ainsi, les valeurs de croissance surperforment (Msci World growth +34.3%), tandis que les valeur « value » sous-performent nettement (Msci World value +18.9%).

Enfin, les indices de moyennes et petites capitalisations ont sous-performé les large cap : l'indice MSCI World Small-Mid progresse de seulement +16.9% contre l'indice Large cap de +28.1%.

Encore une fois, le phénomène de concentration des indices, particulièrement marqué aux US, perdure : l'indice S&P 500 equal weight total return sous-performe de -13.0% l'indice cap weighted.

En conséquence, la performance du MSCI World a été dépendante d'un nombre limité d'acteurs, en particulier dans le segment technologique US (Apple, Nvidia, Amazon, Meta, Broadcom, Microsoft, Tesla et Alphabet en particulier). Ces 8 acteurs ont pesé pour près de 50% sur la performance du MSCI World.

Cette concentration a fortement progressé post-covid avec le boom de l'I.A :



SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

Performance du compartiment

HSBC RIF SRI Global Equity sous-performe le MSCI World en 2024 : la performance brute est de +23.5% contre +26.6% pour le MSCI World, net total return en euro (29/12/23-30/12/24), soit une sous-performance de -3.1%.

Le mois de Décembre a particulièrement impacté la performance en raison de surperformances marquées sur un certain nombre de « Magnificents 7 » sur lesquels nous n'étions pas exposé. Notre politique SRI excluait en effet Apple, Amazon, Alphabet, Meta, mais aussi Eli Lilly et JPMorgan. Sur le seul mois de Décembre, le fonds sous-performe de -2.0%.

Apple et Amazon surperforment d'un peu plus de +5%, plus pour des considérations macro (politique anticipée accommodante de la Fed, mais finalement moins que prévu après la séance du 18/12), et des achats systématiques (short sellers et fonds gérés en limites de risque).

Alphabet surperforme d'environ +15%, sur l'annonce prometteuse d'une nouvelle puce dans le domaine quantique. Ces titres sont entièrement exclus par l'approche best-in-class actuelle, car ils présentent de mauvais scores ESG (quartile 4 en best-in-class secteur). Une partie du risque associé à ces valeurs MAG7 est partiellement compensée par des paris actifs sur des valeurs best-in-class telles que Nvidia, Trane Tech, ou LAM Research, mais aussi Microsoft et Tesla qui ne sont pas les meilleures en ESG mais que nous avons neutralisé.

Sur l'ensemble de l'année, l'allocation sectorielle a joué défavorablement (-1.0%).

Les contributions sectorielles (GICS level 1) négatives les plus marquées se trouvent dans les Communication Services (-0.6% pour une sous-exposition moyenne de -4%), le Healthcare (-0.9%, surexposition de 5%) et les Industrials (-0.4%, surexposition de 6%). Ces contributions sont partiellement compensées par des paris favorables sur l'Energy (+0.4%, sous-exposition de 2.5%), l'Information Technology (+0.4%, surexposition de 3%) et les Materials (+0.3%, sous-exposition de 1.5%).

La sélection de titres a contribué pour -2.1%.

Notre positionnement sur des valeurs A.I a joué favorablement : Nvidia, surexposition moyenne de 2.5%, contribution de +3.5%, Trane Technologies, surexposition moyenne de +2%, contribution de 0.6%. American Express, entrée récente dans le portefeuille, a également joué positivement (+0.5%), tout comme SAP (+0.4%).

En termes de contributeurs négatifs, Broadcom a joué défavorablement, le titre pèse pour -0.8% dans la performance relative pour une sous-exposition moyenne de seulement -1%. Broadcom a publié au-dessus des attentes, sur la seule journée du 13/12 il progresse de +25% sur cette annonce, porté par des achats sur la thématique A.I. Broadcom n'était pas particulièrement privilégié dans notre approche avec un scoring ESG en ligne avec le benchmark, donc il n'était pas dans le portefeuille et son poids dans le benchmark (1%) ne justifiait pas une gestion du risque particulière, sachant que le fonds est déjà surexposé sur les semiconducteurs. À la suite de la surperformance de Broadcom nous avons géré le tail risk associé, le fonds dérivait vers une position active de -1.5% nous avons acheté +50bp en profitant d'un recul de la valeur dans la séance du 18/12. Désormais le fonds est sous-exposé de -1% vs -1.5% le 17/12, soit une limite plus tolérable à court terme.

Neste, dans le secteur de l'Energy, a également eu un impact significatif (-0.7%). Le fonds était surexposé en moyenne de +0.5% sur un des rares titres éligibles dans le secteur par notre politique SRI, la valeur opérant étant un acteur majeur du biofuel avec des caractéristiques ESG au-dessus de la moyenne. Ce compartiment de marché n'est actuellement pas favorisé par le marché.

Enfin, les valeurs exclues par notre approche SRI a joué un rôle majeur : Apple, Amazon, Alphabet, Meta, JPMorgan et Eli Lilly ont pesé pour près de -300bp sur l'ensemble de l'année.

A partir de Janvier 2025, l'approche best-in-class de la sicav HRIF évolue vers une approche en amélioration de note ESG, et devrait permettre au fonds de mieux gérer son tail risk sur des valeurs ayant un poids important dans l'indice et représentant une part trop importante de la tracking error : Apple représente aujourd'hui 21% de la TE, Amazon 9%, Alphabet 8%, en faisant converger ces positions vers -1.5%/-2% en active weight, nous pourrions diviser ces contributions en TE par 2.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

Perspectives

La direction des marchés continuera d'être dictée par le contexte macroéconomique et le cycle de désinflation qui structure les politiques monétaires. Le cycle d'assouplissement monétaire semble bien engagé dans les économies développées pour stimuler la croissance. En Europe, les récentes données économiques, couplées à l'incertitude politique, renforcent la pression sur la Banque centrale européenne pour réduire plus fortement les taux directeurs.

En Chine, la situation commence également à évoluer favorablement avec des annonces de mesures importantes pour soutenir l'activité par plusieurs canaux. En Europe, les voix s'élèvent parmi les investisseurs en faveur d'un plan d'investissement européen ou d'une relance budgétaire allemande pour améliorer la compétitivité de l'Europe face à un monde plus incertain, marqué par le retour imminent de l'isolationnisme américain.

Malgré la fin des élections aux États-Unis et une baisse à court terme des tensions au Moyen-Orient, les facteurs d'incertitude restent nombreux. L'incertitude politique s'est accrue en Europe (nouveau gouvernement en France, fin de la coalition en Allemagne), et les perspectives de croissance mondiale demeurent également précaires. On constate une divergence de plus en plus prononcée entre la croissance américaine, qui semble réaccélérer, et le reste du monde.

Le scénario d'atterrissage en douceur de l'économie reste le scénario central du marché, et rien ne semble l'entraver en cette fin d'année 2024. Néanmoins, le champ des possibles reste large pour 2025, avec une reprise économique mondiale encore fragile, et la dose de volatilité que la nouvelle administration Trump pourrait introduire sur la scène internationale.

Enfin, la valorisation du marché américain est à nouveau sur des plus hauts historiques et beaucoup d'investisseurs commencent à évoquer le risque de bulle spéculative sur ce marché.

Performances

A la clôture de l'exercice, le compartiment affiche une performance de 21.71% pour l'action AC, de 22.61% pour l'action BC, de 22.65% pour la part IC, de 23.11% pour l'action JC et de 23.57% pour l'action ZC. L'action IC (USD) créée le 31 juillet 2024 est inactive.

A titre de comparaison, l'indicateur de référence « pour d'information » affiche une performance de 26.65%.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs du compartiment de la SICAV.

Informations sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Conformément à l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier, la politique sur la prise en compte dans la stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (critères ESG) est disponible sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

Informations complémentaires relatives à la prise en compte des critères ESG dans la politique d'investissement sur l'exercice

Le Code de transparence afférent au compartiment est publiquement accessible à l'adresse internet suivante : www.assetmanagement.hsbc.fr et donne des informations détaillées sur l'approche ISR du compartiment.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

Annexe « SFDR » du règlement (UE) 2019/2088 et ses normes techniques d'application

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Des informations sur les caractéristiques environnementales ou sociales sont disponibles dans l'annexe SFDR du rapport annuel.

La méthodologie de la société de gestion relative à l'investissement durable est la suivante :

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

L'investissement durable au sens de l'article 2(17) du Règlement européen SFDR

1

Le règlement SFDR (règlement UE n°2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers est entré en vigueur en 2021 avec l'obligation pour les institutions financières d'être transparentes dans leur communication sur les stratégies d'investissement durable qui intègrent les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

En vertu de ce règlement, tel que le prévoit l'article 2, point (17) du règlement SFDR, l'investissement durable est défini comme un investissement qui génère des résultats environnementaux et/ou sociaux positifs. Le défi pour les gérants d'actifs a résidé dans la définition et le calcul de la contribution nette positive des entreprises au enjeux environnementaux et sociaux, tout en vérifiant que cette contribution positive ne s'accompagne pas d'incidences négatives.



L'investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un **objectif environnemental** ou un investissement dans une activité économique qui contribue à un **objectif social**, pour autant que ces investissements **ne causent de préjudice important** à aucun de ces objectifs et que les sociétés concernées appliquent des pratiques de **bonne gouvernance**, en particulier en ce qui concerne des structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel compétent et le respect des obligations fiscales.



Article 2(17) du règlement UE n°2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).



Comment mesurer la contribution durable des émetteurs ?

- ◆ Nous avons développé une méthodologie propriétaire qui permet de déterminer si un instrument/émetteur peut être défini comme un « investissement durable » au sens de l'article 2(17) de SFDR et s'il peut être pris en compte dans le calcul de la proportion d'actifs durables des portefeuilles.
- ◆ Depuis 2022, notre méthodologie a évolué de la recherche d'un alignement du chiffre d'affaires sur les Objectifs de Développement durable (ODD) définis par les Nations Unies à une approche plus large qui intègre également la qualité durable des modèles économiques, des opérations et des stratégies de développement durable mises en place par les émetteurs. Cet élargissement du champ d'analyse reflète mieux l'engagement et les mesures prises par les entreprises pour relever les défis liés au développement durable.
- ◆ Notre évaluation comporte également une vérification du principe consistant à ne pas causer de préjudice important ou *Do No Significant Harm* (DNSH) tout en tenant compte les bonnes pratiques de gouvernance. Cette vérification prend notamment en compte les principales incidences négatives (PAI) conformément au règlement SFDR. Les PAI sont une sélection d'indicateurs environnementaux et sociaux à prendre en considération et sur lesquels il convient de rendre des comptes, notamment les émissions de gaz à effet de serre (GES), l'intensité et l'empreinte carbone, les rejets dans l'eau ou encore les écarts de rémunération hommes / femmes.

Source: HSBC Asset Management.

Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit, du mandat du client ou des conditions de marché.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

L'évaluation de la qualité durable d'un investissement

2

Notre méthodologie est basée sur l'évaluation de la capacité d'un investissement à contribuer aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et comporte trois dimensions¹ :



Une analyse approfondie est effectuée sur la base de plusieurs sources de données externes mais également sur la base d'analyses et recherches internes. Parmi ces sources de données figurent notamment Sustainalytics, S&P Trucost, FTSE Green Revenue, ainsi que nos bases données propriétaires relatives aux parts vertes des entreprises et à leur éligibilité à la taxonomie européenne².

Sur la base de seuils de durabilité définis pour chacun des critères analysés (voir le détail en page 3), les émetteurs/instruments seront considérés comme durables s'ils répondent à au moins une des trois dimensions précitées.

¹ Ces trois dimensions et leurs seuils ou indicateurs respectifs peuvent faire l'objet de modifications dans le temps, sans préavis, en fonction, par exemple, de changements ou de précisions réglementaires, de la disponibilité des données, des progrès technologiques, etc. Les paramètres sont à la date indiquée.

² La taxonomie européenne désigne la classification des activités économiques ayant un impact favorable sur l'environnement. Son objectif est d'orienter les investissements vers les activités durables, c'est-à-dire « vertes ». https://finances.ec.europa.eu/sustainable-finance/tools-and-standards/eu-taxonomy-sustainable-activities_en

Source : HSBC Asset Management

Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit, du mandat du client ou des conditions de marché.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

Les trois dimensions de la durabilité¹

3

Dans quelle mesure un investissement contribue-t-il à un ou plusieurs des 17 ODD ?

Produits et services durables

Chiffre d'affaires net durable actuel ou attendu dans 3 à 5 ans $\geq 30\%$

Mesure du pourcentage du chiffre d'affaires net durable aligné avec un ou plusieurs des 17 ODD = mesure du chiffre d'affaires actuel ou futur aligné avec au moins un des ODD (CAPEX, OPEX ou EBITDA), déduction faite des produits et services non durables (tabac, charbon thermique, armes interdites, controverses environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) les plus sévères ...).

Score quantitatif

Alignement durable de la stratégie

Modèles économiques

Évaluation durable du modèle économique : $\geq 50\%$ des réponses du questionnaire d'évaluation doivent obtenir la note la plus élevée
L'évaluation de la qualité durable du modèle économique d'une entreprise intègre ses opérations et sa chaîne de valeur, sa stratégie de développement durable ainsi que la gestion des impacts de ses activités sur son environnement et sur les communautés. La contribution positive est identifiée sur la base de l'alignement avec les ODD².

Prouvé & vérifié (SMART³)

Thématique durable

Chiffre d'affaires thématique de l'entreprise $\geq 20\%$
ou Évaluation de la thématique durable $\geq 30\%$
Ces seuils sont adaptés aux thématiques durables émergentes dans des industries encore croissance et/ou fragmentées, comme par exemple l'économie circulaire.

Ambitions et pratiques

Progrès réalisés par l'entreprise dans la mise en place de sa stratégie de développement vérifiées sur la base d'indicateurs pertinents établis par des organismes de place compétents, par exemple des objectifs crédibles de réduction des émissions carbone approuvés par la Science-based Targets initiative (SBTi).

Trajectoire de transition énergétique

Évaluation des activités qui contribuent à la transition énergétique sur la base de l'identification de la part verte des produits et services de l'entreprise (en pourcentage du chiffre d'affaires) qui permet de financer la transition énergétique et le passage aux énergies renouvelables.
Une entreprise est considérée comme un « actif en transition durable » en fonction de l'intensité de sa part verte et de critères alignés sur le Label Towards Sustainability⁴ pour les secteurs des énergies traditionnelles (Pétrole et Gaz) et de la production d'électricité.

Obligations vertes, sociales et durables

Utilisation du produit de l'émission obligataire dans une activité durable

Pour les instruments obligataires, nous considérons les obligations vertes, sociales et durables comme des investissements durables en raison de leur contribution claire et directe aux objectifs environnementaux et sociaux. Les instruments obligataires verts, sociaux et durables, tels que définis par l'International Capital Market Association (« ICMA »)⁵ et structurés conformément à ses principes ou lignes directrices, contribuent, par leur conception même, à la réalisation d'objectifs environnementaux et/ou sociaux alignés sur les ODD.

¹ Ces trois dimensions et leurs outils ou indicateurs respectifs peuvent faire l'objet de modifications dans le temps, en fonction, par exemple, de changements ou de précisions réglementaires, de la disponibilité des données, des progrès technologiques, etc.

² Les dépenses d'investissement, ou CAPEX, représentent le capital investi par une entreprise pour acquérir ou moderniser des actifs fixes, physiques ou non consommables. Les dépenses d'investissement sont principalement des investissements ponctuels dans des actifs non consommables utilisés pour maintenir le niveau de fonctionnement existant au sein d'une entreprise et pour favoriser sa croissance future. Les dépenses d'investissement servent à acheter ou à investir dans des immobilisations corporelles, telles que des biens immobiliers, des matières premières, des usines, des bâtiments et des équipements, qui profitent à l'entreprise au-delà d'un seul exercice fiscal. Les actifs incorporels et non physiques, tels que les brevets et les licences, peuvent également être considérés comme des dépenses d'investissement.

³ Les dépenses opérationnelles, ou OPEX, comprennent les frais de vente, les frais généraux et les frais administratifs, qui sont des coûts encourus dans le cadre des principales activités de l'entreprise, ou des frais généraux.

⁴ L'EBITDA (bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement) est une autre mesure de la rentabilité d'une entreprise que le bénéfice net. En éliminant les charges d'amortissement hors trésorerie ainsi que les impôts et les coûts de la dette dépendent de la structure du capital, l'EBITDA tend à représenter le bénéfice au comptant généré par les activités de l'entreprise.

⁵ Spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporellement définis.

⁶ Les objectifs fondés sur la science proposent aux entreprises une voie clairement définie pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, contribuant ainsi à prévenir les pressions du changement climatique et à préparer la croissance des entreprises pour l'avenir. Les objectifs sont considérés comme « fondés sur la science » s'ils sont conformes à ce que la science climatique la plus récente considère comme nécessaire pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, à savoir limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels.

⁷ <https://www.sciencematters.org/>

⁸ www.icma.org/publications/governance/governance-financial-2022-update/Mapping-SDGs-to-ESG-Goals_June-2022-280822.pdf

Source : HSBC Asset Management

Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit, du mandat du client ou des conditions de marché.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

Principe consistant à ne pas causer de préjudice important

Notre méthodologie vérifie l'absence de préjudice significatif (DNSH) tout en tenant en compte des bonnes pratiques de gouvernance.

Nos investissements durables répondent aux exigences du principe DNSH tel que défini par SFDR (dans son article 2(17)) dans la mesure où ceux-ci appliquent notre politique d'exclusion détaillée ci-dessous :

Principe DNSH - exclusions

Pour les obligations d'entreprise :

- Score relatif aux armes controversées et interdites ²
- Chiffre d'affaires lié à la production de tabac > 0%²
- Chiffre d'affaires issu de l'extraction du charbon > 10%^{2,3}
- Chiffre d'affaires issu de la production d'énergie via le charbon thermique > 10%³
- Non-conformité au Pacte mondial des Nations unies ^{3,4}
- Signalement des controverses les plus sévères³

Pour les obligations d'Etat :

- Signalement d'un manquement vis-à-vis d'un sujet social ³
- Tout pays figurant sur la liste des sanctions de HSBC

Le principe DNSH est examiné au même titre que la bonne gouvernance des entreprises détenues en portefeuille qui est un socle de notre analyse fondamentale et de notre processus d'investissement.

Évaluation des pratiques de gouvernance

- Notre réflexion va au-delà des scores de gouvernance ou des scores ESG. La qualité de la gouvernance est évaluée sur la base de critères spécifiés dans le processus d'investissement, incluant la déontologie, la culture et les valeurs de l'entreprise, la structure de gouvernance et la corruption.
- Nous déterminons la matérialité de la gouvernance par une analyse de la structure de gouvernance, des controverses, du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
- A minima, nous excluons les controverses les plus sévères pour nos fonds gérés de manière active.

(1) À fin décembre 2022

(2) Les données proviennent notamment d'ISSÉtes

(3) Les données proviennent notamment de Sustainalytics. Exemples de controverses : activités liées au travail des enfants, dommages environnementaux majeurs, corruption, pollution...

(4) Le Pacte mondial des Nations unies est une initiative volontaire basée sur l'engagement des entreprises à mettre en œuvre des principes universels de développement durable et à établir des partenariats pour soutenir l'objectif des Nations unies : <https://unglobalcompact.org/>

Source : HSBC Asset Management

*Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit, du mandat du client ou des conditions de marché.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

Eclairage sur les Objectifs de développement durable

5

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté par l'ensemble des États membres l'Organisation des Nations Unies, établit un plan commun pour la paix et la prospérité des populations et de la planète, aujourd'hui et à l'avenir.

Au cœur de ce programme se trouvent les 17 ODD, qui lancent un appel urgent à l'action de tous les pays – développés et en développement – dans le cadre d'un partenariat mondial.

Ces objectifs ont été conçus en tenant compte du fait que l'élimination de la pauvreté et des autres privations doit aller de pair avec des stratégies visant à améliorer la santé et l'éducation, à réduire les inégalités et à stimuler la croissance économique, en s'attaquant au changement climatique et en œuvrant à la préservation de nos océans et forêts.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Pour plus d'informations, veuillez consulter le site <https://sdgs.un.org/goals>.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

Informations complémentaires en lien avec la réglementation sur les droits des actionnaires (SRD2)

Contribution aux performances à moyen et long terme

Au cours de la période sous revue, la stratégie d'investissement a été mise en œuvre de manière disciplinée et a donné des résultats conformes aux attentes qui nous permettent d'être confiants sur l'atteinte des objectifs de gestion en matière de performance et de risque sur l'horizon d'investissement recommandé pour ce Compartiment.

La stratégie d'investissement vise à identifier les sociétés qui participent à la croissance verte et contribuent à la décarbonation de la société. Au sein de ce sous-univers d'investissement, on investira dans celles offrant les meilleures notes ESG dans leur secteur et des perspectives de rentabilité et de croissance qui ne sont pas reflétées dans leurs valorisations.

L'intégration des facteurs extra-financiers (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans l'analyse des cas d'investissement nous permet de mieux apprécier la solidité et la soutenabilité du ou des modèles économiques de l'entreprise étudiée et donc d'intégrer à sa valorisation des éléments de risque ou des opportunités que la seule analyse de ses états financiers n'aurait peut-être pas permis d'identifier.

• Principaux risques importants

Le compartiment encourt des risques à titre principal et à titre accessoire dont la liste est disponible dans le prospectus du compartiment.

• Taux de rotation

Taux de rotation du portefeuille : 24.75%

La méthode utilisée pour le calcul du taux de rotation est la méthode SEC : $TO \text{ annuel} = \frac{\text{Min}(\text{Achat val mob} ; \text{Vente Val mob})}{\text{AUM moyen}}$

• Gestion des conflits d'intérêts

Au cours de l'exercice écoulé, il n'y a pas eu de conflits d'intérêts en lien avec les activités d'engagement.

Pendant cette période, la société de gestion a décidé d'avoir recours à un conseiller en vote, Institutional Shareholder Services (ISS), aux fins des activités d'engagement.

• Prêt de titres

La société de gestion ne pratique pas des opérations de prêt de titres durant l'exercice écoulé.

• Informations relatives aux décisions d'investissement

Les décisions d'investissement reposent sur une analyse fondamentale des entreprises incluses dans l'univers d'investissement. Les marchés ne sont pas toujours efficaces, et ne reflètent pas toujours la valorisation intrinsèque des entreprises.

Dans ce cadre, les décisions d'investissements se fondent sur une analyse fondamentale de long terme, permettant ainsi de profiter de ces opportunités qui découlent de la volatilité excessive des marchés financiers.

Les processus de gestion reposent sur l'exploitation des données issues de l'analyse fondamentale menée par nos équipes de recherche indépendante que ce soit dans le court, le moyen ou le long terme.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

Par ailleurs, et quelle que soit la classe d'actifs, la prise en compte des risques et opportunités Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (intégration E.S.G) fait partie intégrante du processus de sélection de titres du gérant du compartiment concerné ayant un objectif de surperformance dans la durée.

Evénements intervenus sur le compartiment pendant l'exercice et à venir

➤ Le 4 juin 2024

Mise à jour de la documentation réglementaire avec les modifications suivantes :

- ✓ Actualisation des coûts récurrents et scénarios de performance dans les Documents d'Informations Clés (DIC)
- ✓ Homogénéisation de la rédaction des DIC (relevant de l'article 8 SFDR et de la catégorie 1 AMF « communication centrale ») suite aux recommandations émises par l'Autorité des marchés financiers (AMF) dans le cadre de son contrôle SPOT relatif au respect des engagements extra-financiers contractuels des sociétés de gestion de portefeuille.
- ✓ Information sur les politiques relative à l'investissement responsable du Groupe HSBC (politique charbon et politique énergétique) a été précisée dans le prospectus et l'annexe SFDR.

➤ Le 12 juillet 2024

Enregistrement en Belgique des actions suivantes :

Actions	Code ISIN
AC (EUR)	FR0000438905
IC (EUR)	FR0010761072
BC (EUR)	FR0013287265

➤ Le 31 juillet 2024

Mise à jour du prospectus avec les modifications suivantes :

- ✓ Création de l'action IC (USD) (Code ISIN :FR001400RAJ)
- ✓ Suppression de l'action IT (Code ISIN FR0013325867)

➤ Le 2 aout 2024

Enregistrement en Allemagne de la part BC (FR0013287265).

➤ Le 1^{er} janvier 2025

Mise à jour de la documentation réglementaire résultant des modifications apportées au référentiel du label ISR et autres changements.

Suite à l'entrée en vigueur le 1er mars 2024 du nouveau référentiel du Label ISR applicable aux OPC de droit français, la gestion du compartiment qui conserve le label va évoluer pour s'adapter aux exigences supplémentaires du label ISR reprises ci-dessous :

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

1- Renforcer les exigences de sélection des titres à l'actif du compartiment labellisé :

a) la note ESG moyenne pondérée par la capitalisation boursière doit être supérieure à la note ESG moyenne de l'indicateur de référence utilisé à titre d'information. Concrètement, la note ESG que le compartiment doit surperformer est calculée en retirant les 30% plus mauvaises valeurs sur la base de critères d'exclusion et de la notation E.S.G. L'approche « Best in class » est abandonnée au profit de l'approche en amélioration de note.

b) le poids relatif à chacun des piliers ESG dans la notation globale ESG est au minimum égal à 20% et varie en fonction des spécificités du secteur d'activité de l'entreprise.

c) un cadre d'exclusion strict est prévu sur les trois piliers E. S. et G. avec la mise en place de critères d'exclusion minimums.

d) les exigences en matière de suivi des controverses, de politique d'engagement actionnarial et de vote sont renforcées.

2- a) rendre systématique l'exigence de double matérialité au sens de la réglementation européenne SFDR dans la gestion du compartiment labellisé.

2- b) garantir la cohérence entre la performance extra-financière du compartiment labellisé, ses objectifs E.S.G. et les indicateurs de suivi de performance associés : le compartiment labellisé va s'engager à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence utilisé à titre d'information sur deux indicateurs les plus en lien avec son objectif E.S.G. : l'indicateur Intensité de gaz à effet de serre (GES) et l'indicateur absence de politique des droits de l'homme.

3- intégrer une politique climat dans la gestion du compartiment labellisé : afin de limiter son impact sur le climat, le compartiment labellisé ne pourra par exemple plus investir sur les entreprises dont les nouveaux projets sont l'exploration, l'exploitation et le raffinage d'énergies fossiles, qu'ils soient conventionnels ou non-conventionnels.

Par ailleurs, conformément aux évolutions réglementaires de l'Autorité des marchés financiers (AMF) intervenues le 6 octobre 2022, les « frais de fonctionnement et autres services » peuvent être prélevés sur la base de frais réels (modalité existante) ou sur la base d'un forfait prédéfini, dans les deux cas dans la limite du taux maximum prévu au prospectus.

A compter du 1er janvier 2025, HSBC Global Asset Management (France) a décidé de prélever les frais de fonctionnement et autres services sur une base d'un forfait prédéfini.

Ainsi, le taux forfaitaire mentionné dans le prospectus de la SICAV sera prélevé même si les frais réels sont inférieurs à celui-ci. A l'inverse, si les frais réels sont supérieurs au taux affiché, le dépassement de ce taux forfaitaire sera pris en charge par la société de gestion.

Enfin, la rédaction des paragraphes suivants du prospectus sera actualisée :

- ✓ Restrictions à l'émission et au rachat de parts /actions pour les US Persons
- ✓ Restrictions à l'émission et au rachat de parts/actions pour les résidents canadiens
- ✓ Mesures provisoires d'interdiction des souscriptions dans l'OPC à compter du 12 avril 2022.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

➤ Le 7 janvier 2025

Enregistrement en Autriche des actions suivantes :

Actions	Code ISIN
AC (EUR)	FR0000438905
IC (EUR)	FR0010761072

Informations relatives aux techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés utilisés par le compartiment de la SICAV, en application de la position AMF n°2013-06

Techniques de gestion efficace du portefeuille

A la date de la clôture de l'exercice, le compartiment de la SICAV n'avait pas recours aux techniques de gestion efficace de portefeuille.

Instruments financiers dérivés

A la date de la clôture de l'exercice, le compartiment de la SICAV n'avait pas recours aux instruments financiers dérivés.

Politique de réclamation aux fins de restitution de retenue à la source étrangère

Par l'arrêt Santander rendu le 10 mai 2012 (C-338/11 – Santander Asset Management SGIIC) la Cour de Justice de l'Union Européenne a considéré que « *le droit de l'Union s'oppose à la réglementation française qui impose à la source des dividendes d'origine nationale, lorsqu'ils sont perçus par des OPCVM résidents dans un autre Etat alors que de tels dividendes sont exonérés d'impôts pour les OPCVM résident en France* ».

Cette décision est transposable dans différents pays de l'Union dont le régime de taxation des dividendes versés à des fonds d'investissement résidents et à des non-résidents apparaît comme étant discriminatoire au regard de la liberté de circulation des capitaux, garantie par le droit de l'Union.

Dans ce contexte, en qualité de société de gestion de la SICAV, HSBC Global Asset Management (France) a suivi l'ensemble des étapes décrites dans le vade-mecum de l'Association Française des Sociétés de Gestion (AFG) (« - Remboursement des retenues à la source sur titres étrangers des OPCVM français » - version du 21 décembre 2012) afin d'identifier les opportunités puis d'initier des demandes de remboursement des retenues à la source prélevées en contrariété avec le droit européen.

Ainsi HSBC Global Asset Management (France) agit dans l'intérêt des actionnaires en procédant à des réclamations pour le compte du compartiment HRIF – SRI Global Equity lorsque le seuil de matérialité, la probabilité de récupération et les coûts seraient favorables aux actionnaires. Cette politique de réclamation est bien entendu soumise à des aléas en termes de délais et de montants remboursés.

Le montant des remboursements effectivement reçus au titre de ces réclamations est : Néant.

La situation n'a pas évolué depuis la précédente clôture.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

Risque global

La méthode retenue pour le calcul du risque global sur les instruments financiers à terme est la méthode du calcul de l'engagement.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
MICROSOFT CORP	11 565 320,66	65 767 194,22
FERGUSON PLC	21 024 710,96	23 136 437,65
NVIDIA CORP	15 938 477,37	24 227 804,61
BROADCOM INC	21 779 301,86	
TORONTO DOMINIUM BANK	1 842 828,67	17 292 041,17
ADOBE INC	13 817 746,09	3 634 204,24
HUNTINGTON BANCSHARES INC	12 263 948,27	2 279 594,68
PPG INDUSTRIES INC	12 311 854,62	2 223 789,65
CLOROX COMPANY	12 361 186,74	2 019 199,22
TEXAS INSTRUMENTS INC	6 368 352,79	6 787 908,87

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

Comptes Annuels

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

Bilan Actif au 30/12/2024 en EUR	30/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	2 156 479 065,82
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 156 479 065,82
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	
OPCVM	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	2 156 479 065,82
Créances et comptes d'ajustement actifs	2 098 958,41
Comptes financiers	13 606 089,63
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	15 705 048,04
Total de l'actif I+II	2 172 184 113,86

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

Bilan Passif au 30/12/2024 en EUR	30/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	1 777 483 883,17
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	392 308 216,88
Capitaux propres I	2 169 792 100,05
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	2 169 792 100,05
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	2 392 013,81
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	2 392 013,81
Total Passifs : I+II+III+IV	2 172 184 113,86

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

Compte de résultat au 30/12/2024 en EUR	30/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	30 228 327,69
Produits sur obligations	
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	476 193,19
Sous-total produits sur opérations financières	30 704 520,88
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-62 066,88
Sous-total charges sur opérations financières	-62 066,88
Total revenus financiers nets (A)	30 642 454,00
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-24 436 642,15
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-24 436 642,15
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	6 205 811,85
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	891 768,58
Sous-total revenus nets I = (C+D)	7 097 580,43
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	168 929 685,68
Frais de transactions externes et frais de cession	-499 732,94
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	168 429 952,74
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-932 549,61
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	167 497 403,13

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

Compte de résultat au 30/12/2024 en EUR	30/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	207 678 773,56
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-20 087,00
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	207 658 686,56
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	10 054 546,76
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	217 713 233,32
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	392 308 216,88

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

Annexes

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du compartiment est d'être exposé sur les marchés actions internationales en sélectionnant des titres d'entreprises sélectionnées pour leurs bonnes pratiques environnementales, sociales, de gouvernance et leur qualité financière.

L'action du gérant vise dans ce cadre à rechercher la meilleure performance par une gestion discrétionnaire sur les marchés actions internationales sur un horizon de placement recommandé d'au moins 5 ans.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/12/2020	30/12/2021	29/12/2022	29/12/2023	30/12/2024
Actif net Global en EUR	797 706 507,71	1 241 440 696,27	1 262 120 870,36	1 565 708 658,85	2 169 792 100,05
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY AC en EUR					
Actif net	543 342 570,19	985 894 311,48	975 740 239,42	1 192 462 748,07	1 560 754 306,47
Nombre de titres	2 078 821,73100	2 736 285,87500	3 195 308,70900	3 366 704,32200	3 620 400,48300
Valeur liquidative unitaire	261,37	360,30	305,36	354,19	431,09
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-26,35	19,60	9,59	7,85	33,32
Capitalisation unitaire sur revenu	0,21	-0,48	0,70	0,87	0,04
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY BC en EUR					
Actif net	3 239 622,80	3 558 974,40	2 980 584,92	2 594 012,85	4 613 872,83
Nombre de titres	26 716,896	21 133,096	20 727,732	15 437,761	22 394,234
Valeur liquidative unitaire	121,25	168,40	143,79	168,03	206,02
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-12,15	9,13	4,49	3,71	15,87
Capitalisation unitaire sur revenu	0,93	0,84	1,45	1,57	1,45
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY IC en EUR					
Actif net	105 083 918,40	216 812,80	185 144,03	597 257,28	123 523 076,28
Nombre de titres	3 379,31700	5,02000	5,02000	13,85600	2 336,50900
Valeur liquidative unitaire	31 096,20	43 189,80	36 881,28	43 104,59	52 866,50
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-3 117,56	2 343,22	1 153,10	953,21	4 074,16
Capitalisation unitaire sur revenu	238,53	217,39	372,16	405,17	373,82

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

	30/12/2020	30/12/2021	29/12/2022	29/12/2023	30/12/2024
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY JC en EUR					
Actif net	53 947 393,87	128 488 890,32	142 607 770,07	135 531 649,52	202 065 565,00
Nombre de titres	42 832,717	73 178,052	94 758,052	76 767,015	92 970,015
Valeur liquidative unitaire	1 259,49	1 755,83	1 504,96	1 765,49	2 173,44
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-125,91	95,13	46,94	38,99	167,24
Capitalisation unitaire sur revenu	13,95	14,40	20,98	22,66	22,89
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY ZC en EUR					
Actif net	92 093 002,45	123 281 707,27	140 607 131,92	234 522 991,13	278 835 279,47
Nombre de titres	60 287,900	57 673,734	76 456,965	108 299,729	104 202,389
Valeur liquidative unitaire	1 527,55	2 137,57	1 839,03	2 165,49	2 675,90
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-152,28	115,66	57,22	47,77	205,59
Capitalisation unitaire sur revenu	22,11	24,30	32,71	35,22	37,43

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les règles d'évaluation des actifs appliqués par le gestionnaire comptable sont les suivantes, en fonction des instruments détenus par le compartiment :

Le compartiment a adopté l'Euro comme devise de référence.

Les cours retenus pour l'évaluation des valeurs mobilières négociées en bourse sont les cours de clôture.

Les cours retenus pour l'évaluation des obligations sont une moyenne de contributeurs. Les OPC sont valorisés au dernier cours connu.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est supérieure à 3 mois sont valorisés, à défaut de contribution, au taux du marché, à l'exception des titres de créances négociables à taux variables ou révisables ne présentant pas de sensibilité particulière au marché.

Une méthode simplificatrice dite de « linéarisation » est prévue pour les titres de créances négociables dont la durée de vie restant à courir est inférieure à 3 mois et ne présentant pas de sensibilité particulière au marché sur la base du taux à trois mois cristallisé.

Les pensions sont évaluées au cours du contrat.

Les opérations à terme, fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré, autorisés par la réglementation applicable aux OPC, sont valorisés à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de Gestion. Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou devises sont valorisés à leur valeur de marché, en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt), aux taux d'intérêt et/ou devises de marché.

Les cours des marchés à terme européens et étrangers sont les cours de compensation.

La valorisation des contrats d'échange de taux ou de devises se fait aux conditions de marché.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

L'évaluation des contrats d'échange de taux contre-performance d'action se fait :

- aux conditions de marché pour la branche taux
- en fonction du cours du titre sous-jacent pour la branche action.

La valorisation des Credit Default Swaps (CDS) émane d'un modèle alimenté par les spreads Market.

Les engagements figurants sur le tableau hors bilan sur les marchés à terme européens et étrangers sont calculés :

- OPERATION A TERME FERME
(Qte x Nominal x Cours du jour x Devise du contrat)

- OPERATION A TERME CONDITIONNELLE
(Qte x delta) x (Nominal du sous-jacent x Cours du jour du sous-jacent x Devise du contrat).

Pour les contrats d'échange l'engagement hors bilan correspond au nominal du contrat majoré ou minoré du différentiel d'intérêts, ainsi que de la plus ou moins-value latente constaté à la date d'arrêté.

Les frais de transaction sont comptabilisés dans des comptes spécifiques de chacun des compartiments et ne sont pas additionnés au prix.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Valorisation des garanties financières

Les garanties sont évaluées quotidiennement au prix de marché (mark to market).

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu sous forme de titres selon le niveau de risque.

Les appels de marge sont quotidiens sauf stipulation contraire mentionnée dans le contrat cadre encadrant ces opérations ou en cas d'accord entre la Société de Gestion et la contrepartie sur l'application d'un seuil de déclenchement.

Frais de gestion

Les frais de gestion financière et les frais administratifs externes à la Société de Gestion recouvrent tous les frais facturés directement au compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la Société de Gestion.

Aux frais de gestion financière et les frais administratifs externes à la Société de Gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la Société de Gestion dès lors que le compartiment a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au compartiment;
- des commissions de mouvement facturées au compartiment ;
- une part du revenu des opérations d'acquisition et cessions temporaires de titres.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

En cas de majoration des frais administratifs externes à la Société de Gestion égale ou inférieure à 0.10% TTC par an, l'information des actionnaires du compartiment pourra être réalisée par tout moyen.

Dans ce cas, la Société de Gestion ne sera pas tenue de réaliser une information des actionnaires de manière particulière, ni d'offrir la possibilité de racheter leurs actions sans frais.

	Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème			
			Actions AC	Actions IC, BC et IC (USD)	Actions JC	Actions ZC
1	Frais de gestion financière(*)	Actif net quotidien	1.50% TTC maximum	0.75% TTC maximum	0.375% TTC maximum	Néant
2	Frais de fonctionnement et autres services (**)	Actif net quotidien	0.10% TTC maximum			
3	Frais indirects maximum (Commissions et frais de gestion)	Actif net quotidien	Non significatifs(***)			
4	Commissions de mouvement	Prélevée sur chaque transaction	Néant			
5	Commission de surperformance	Actif net quotidien	Néant			

* Un pourcentage des frais de gestion peut être rétrocédé à des tiers distributeurs afin de rémunérer l'acte de commercialisation du compartiment

**Les frais de fonctionnement et autres services comprennent :

I. Frais d'enregistrement et de référencement des fonds :

- les frais liés à l'enregistrement du compartiment dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la SGP) ;
- les frais de référencement du compartiment et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
- les frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ;
- Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution

II. Frais d'information clients et distributeurs

- les frais de constitution et de diffusion des DIC/prospectus et reportings réglementaires ;
- les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
- les frais d'information aux porteurs par tout moyen ;
- les informations particulières aux porteurs directs et indirects ; 4: Lettres aux porteurs... ;
- les coûts d'administration des sites internet ;
- les frais de traduction spécifiques au compartiment.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

III. Frais des données

- les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers;
- les frais d'audit et de promotion des labels (ex : label ISR, label Greenfin)

IV. Frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc.

- les frais de commissariat aux comptes ;
- les frais liés au dépositaire ;
- les frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
- les frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local...);
- les frais juridiques propres au compartiment ;
- Frais de création d'un nouveau compartiment amortissables sur 5 ans.

V. Frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs

- les frais de mise en œuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifique au compartiment ;
- les cotisations Associations professionnelles obligatoires
- les frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales

***Le compartiment investit moins de 20% en OPC

Pourront s'ajouter aux frais facturés au compartiment et listés ci-dessus, les coûts suivants :

- les contributions dues pour la gestion du au compartiment en application du 4° du !! de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le compartiment) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : lehman) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

Swing pricing

La Société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative de chacun des compartiments dite de Swing Pricing avec seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des porteurs de parts présents dans chacun des compartiments.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs lors de mouvements de souscriptions et rachats significatifs le coût du réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement ou de désinvestissement pouvant provenir des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente, ainsi que des taxes ou impôts applicables à l'OPC.

Dès lors que le solde net des ordres de souscriptions et de rachats des investisseurs est supérieur à un seuil prédéterminé, dit seuil de déclenchement, il est procédé à un ajustement de la valeur liquidative.

La valeur liquidative est ajustée à la hausse ou à la baisse si le solde des souscriptions - rachats est respectivement positif ou négatif afin de prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions et rachats nets.

Le seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

Les paramètres de seuil de déclenchement et de facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative du compartiment concerné, par voie de conséquence elle est la seule communiquée aux porteurs de parts et publiée.

En raison de l'application du Swing Pricing avec seuil de déclenchement, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement de celle des instruments financiers détenus en portefeuille.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY JC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY AC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY BC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY ZC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY IC	Capitalisation	Capitalisation

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	1 565 708 658,85
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	678 144 038,45
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-456 355 048,40
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	6 205 811,85
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	168 429 952,74
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	207 658 686,56
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	2 169 792 100,05

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY AC		
Actions souscrites durant l'exercice	1 222 054,79900	488 147 495,13
Actions rachetées durant l'exercice	-968 358,63800	-408 860 947,25
Solde net des souscriptions/rachats	253 696,16100	79 286 547,88
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 620 400,48300	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY BC		
Actions souscrites durant l'exercice	8 801,633	1 716 789,74
Actions rachetées durant l'exercice	-1 845,160	-360 390,47
Solde net des souscriptions/rachats	6 956,473	1 356 399,27
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	22 394,234	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY IC		
Actions souscrites durant l'exercice	2 562,92200	132 520 972,24
Actions rachetées durant l'exercice	-240,26900	-12 491 384,73
Solde net des souscriptions/rachats	2 322,65300	120 029 587,51
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 336,50900	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY JC		
Actions souscrites durant l'exercice	19 700,000	38 508 492,87
Actions rachetées durant l'exercice	-3 497,000	-6 894 715,96
Solde net des souscriptions/rachats	16 203,000	31 613 776,91
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	92 970,015	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY ZC		
Actions souscrites durant l'exercice	7 089,982	17 250 288,47
Actions rachetées durant l'exercice	-11 187,322	-27 747 609,99
Solde net des souscriptions/rachats	-4 097,340	-10 497 321,52
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	104 202,389	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY AC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY BC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY IC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY JC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY ZC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY AC FR0000438905	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 560 754 306,47	3 620 400,48300	431,09
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY BC FR0013287265	Capitalisation	Capitalisation	EUR	4 613 872,83	22 394,234	206,02
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY IC FR0010761072	Capitalisation	Capitalisation	EUR	123 523 076,28	2 336,50900	52 866,50
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY JC FR0013356722	Capitalisation	Capitalisation	EUR	202 065 565,00	92 970,015	2 173,44
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY ZC FR0013076007	Capitalisation	Capitalisation	EUR	278 835 279,47	104 202,389	2 675,90

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		ETATS-UNIS +/-	JAPON +/-	ALLEMAGNE +/-	IRLANDE +/-	SUISSE +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	2 156 479,07	1 479 825,36	112 101,87	95 124,64	87 583,69	65 184,83
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	2 156 479,07					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	13 606,09				13 606,09
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					13 606,09

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-]3 - 6 mois] (*) +/-]6 - 12 mois] (*) +/-]1 - 3 ans] (*) +/-]3 - 5 ans] (*) +/-]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	13 606,09						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	13 606,09						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD	JPY	GBP	CHF	Autres devises
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	1 567 409,05	112 101,87	83 453,13	65 184,82	140 214,71
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	1 821,67				277,29
Comptes financiers	390,38	666,81	412,15	777,56	2 780,67
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	1 569 621,10	112 768,68	83 865,28	65 962,38	143 272,67

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/12/2024
Créances		
	Coupons et dividendes en espèces	2 098 958,41
Total des créances		2 098 958,41
Dettes		
	Frais de gestion fixe	2 392 013,81
Total des dettes		2 392 013,81
Total des créances et des dettes		-293 055,40

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/12/2024
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY AC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	23 358 931,76
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,53
Rétrocessions des frais de gestion	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY BC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	27 971,62
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,78
Rétrocessions des frais de gestion	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY IC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	242 003,47
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,78
Rétrocessions des frais de gestion	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY JC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	715 910,96
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,41
Rétrocessions des frais de gestion	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY ZC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	91 824,34
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/12/2024
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/12/2024
Revenus nets	7 097 580,43
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	7 097 580,43
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	7 097 580,43

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY AC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/12/2024
Revenus nets	162 228,82
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	162 228,82
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	162 228,82
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	162 228,82
Total	162 228,82
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY BC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/12/2024
Revenus nets	32 630,47
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	32 630,47
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	32 630,47
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	32 630,47
Total	32 630,47
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/12/2024
Revenus nets	873 445,75
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	873 445,75
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	873 445,75
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	873 445,75
Total	873 445,75
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY JC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/12/2024
Revenus nets	2 128 945,90
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 128 945,90
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 128 945,90
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	2 128 945,90
Total	2 128 945,90
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY ZC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/12/2024
Revenus nets	3 900 329,49
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	3 900 329,49
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	3 900 329,49
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	3 900 329,49
Total	3 900 329,49
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	167 497 403,13
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	167 497 403,13
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	167 497 403,13

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY AC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	120 649 771,20
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	120 649 771,20
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	120 649 771,20
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	120 649 771,20
Total	120 649 771,20
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre d'actions Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY BC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	355 605,57
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	355 605,57
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	355 605,57
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	355 605,57
Total	355 605,57
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	9 519 321,93
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	9 519 321,93
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	9 519 321,93
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	9 519 321,93
Total	9 519 321,93
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY JC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	15 548 788,47
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	15 548 788,47
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	15 548 788,47
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	15 548 788,47
Total	15 548 788,47
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY ZC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	21 423 915,96
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	21 423 915,96
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	21 423 915,96
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	21 423 915,96
Total	21 423 915,96
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			2 156 479 065,82	99,39
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			2 156 479 065,82	99,39
Assurance			137 517 271,99	6,34
ALLIANZ SE-REG	EUR	97 875	28 961 212,50	1,33
AVIVA PLC	GBP	3 417 092	19 170 308,24	0,88
AXA SA	EUR	879 556	30 010 450,72	1,38
MARSH & MCLENNAN COS	USD	141 858	28 968 796,15	1,34
SWISS RE AG	CHF	218 118	30 406 504,38	1,41
Banques commerciales			47 340 132,59	2,18
CAN IMPERIAL BK OF COMMERCE	CAD	244 736	14 927 683,30	0,69
HUNTINGTON BANCSHARES INC	USD	1 263 545	19 877 356,44	0,91
WESTPAC BANKING CORP	AUD	647 640	12 535 092,85	0,58
Biens de consommation durables			78 047 726,01	3,60
SEKISUI CHEMICAL CO LTD	JPY	931 200	15 493 231,61	0,71
SONY GROUP CORP	JPY	3 029 900	62 554 494,40	2,89
Biotechnologie			33 726 723,97	1,55
AMGEN INC	USD	60 731	15 170 317,71	0,70
GILEAD SCIENCES INC	USD	209 352	18 556 406,26	0,85
Boissons			54 235 528,68	2,50
COCA-COLA CO/THE	USD	237 706	14 204 424,82	0,65
PEPSICO INC	USD	273 888	40 031 103,86	1,85
Conglomérats industriels			43 243 742,87	1,99
3M CO	USD	116 434	14 484 005,99	0,67
SIEMENS AG-REG	EUR	152 523	28 759 736,88	1,32
Courrier, fret aérien et logistique			23 739 624,49	1,09
EXPEDITORS INTL WASH INC	USD	222 409	23 739 624,49	1,09
Crédit à la consommation			41 208 583,18	1,90
AMERICAN EXPRESS CO	USD	143 869	41 208 583,18	1,90
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			23 720 104,95	1,09
IQVIA HOLDINGS INC	USD	64 468	12 262 614,13	0,56
TARGET CORP	USD	88 067	11 457 490,82	0,53
Distribution spécialisée			122 521 776,88	5,65
BEST BUY CO INC	USD	237 745	19 662 259,28	0,91
FERGUSON ENTERPRISES INC	USD	100 460	16 798 657,87	0,77
HOME DEPOT INC	USD	118 961	44 628 854,32	2,06
LOWE'S COS INC	USD	174 314	41 432 005,41	1,91
Electricité			29 703 724,89	1,37
EVERSOURCE ENERGY	USD	302 512	16 698 557,49	0,77

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EXELON CORP	USD	228 512	8 283 711,34	0,38
REDEIA CORP SA	EUR	287 543	4 721 456,06	0,22
Emballage et conditionnement			39 793 848,32	1,83
BALL CORP	USD	304 264	16 118 180,59	0,74
BRAMBLES LTD	AUD	2 054 824	23 675 667,73	1,09
Equipement et services pour l'énergie			26 618 316,00	1,23
BAKER HUGHES A GE CO	USD	674 918	26 618 316,00	1,23
Equipements de communication			82 604 414,17	3,81
CISCO SYSTEMS INC	USD	755 347	43 070 169,00	1,99
HEWLETT PACKARD ENTERPRISE	USD	1 917 688	39 534 245,17	1,82
Equipements et fournitures médicaux			70 365 182,42	3,24
BECTON DICKINSON AND CO	USD	103 177	22 513 965,87	1,04
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	USD	390 832	27 951 801,63	1,28
IDEXX LABORATORIES INC	USD	36 094	14 351 715,72	0,66
SYSMEX CORP	JPY	310 400	5 547 699,20	0,26
Equipements et instruments électroniques			12 567 926,69	0,58
HOYA CORP	JPY	103 500	12 567 926,69	0,58
Equipements et produits de loisirs			6 880 068,27	0,32
HASBRO INC	USD	128 197	6 880 068,27	0,32
FPI de détail			12 262 579,20	0,57
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	169 560	12 262 579,20	0,57
FPI Industrielles			21 878 680,31	1,01
PROLOGIS INC	USD	216 091	21 878 680,31	1,01
Logiciels			335 330 393,89	15,45
ADOBE INC	USD	64 283	27 606 918,16	1,27
INTUIT INC	USD	39 337	23 885 276,34	1,10
JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL PLC	USD	503 870	38 414 596,41	1,77
MICROSOFT CORP	USD	224 207	91 758 450,76	4,23
SALESFORCE INC	USD	116 434	37 658 639,91	1,74
SAP SE	EUR	158 289	37 403 690,70	1,72
SERVICENOW INC	USD	12 589	12 948 581,76	0,60
TESLA INC	USD	87 626	35 235 266,76	1,62
WPP PLC	GBP	1 960 042	19 370 104,73	0,89
XYLEM INC	USD	98 635	11 048 868,36	0,51
Machines			93 967 931,01	4,33
CUMMINS INC	USD	106 887	35 875 439,21	1,65
DANAHER CORP	USD	40 335	8 923 397,48	0,41
TRANE TECHNOLOGIES PLC	USD	137 626	49 169 094,32	2,27
Marches de capitaux			34 081 897,85	1,57
BK OF NOVA SCOTIA COM NPV	CAD	190 653	9 883 725,23	0,46
NATIONAL BANK OF CANADA	CAD	276 091	24 198 172,62	1,11

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			88 927 012,35	4,10
AGILENT TECHNOLOGIES INC	USD	189 527	24 542 381,72	1,13
LONZA GROUP NOM.	CHF	30 252	17 222 569,83	0,79
METTLER-TOLEDO INTERNATIONAL	USD	9 956	11 700 326,11	0,54
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	USD	40 197	20 091 336,14	0,93
WATERS CORP	USD	43 013	15 370 398,55	0,71
Pétrole et gaz			5 970 628,88	0,28
NESTE OYJ	EUR	492 423	5 970 628,88	0,28
Produits chimiques			39 781 293,70	1,83
ECOLAB INC	USD	93 049	21 021 965,69	0,97
PPG INDUSTRIES INC	USD	163 516	18 759 328,01	0,86
Produits de soins personnels			11 952 395,00	0,55
L'OREAL	EUR	35 425	11 952 395,00	0,55
Produits domestiques			30 828 213,50	1,42
CLOROX COMPANY	USD	113 291	17 617 102,47	0,81
KIMBERLY-CLARK CORP	USD	104 990	13 211 111,03	0,61
Produits pharmaceutiques			33 183 569,53	1,53
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	396 499	33 183 569,53	1,53
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			297 328 485,05	13,70
ASML HOLDING NV	EUR	41 782	28 073 325,80	1,29
BROADCOM INC	USD	99 276	22 530 167,22	1,04
INTEL CORP	USD	323 875	6 183 904,92	0,28
LAM RESEARCH CORP	USD	353 740	24 586 812,77	1,13
NVIDIA CORP	USD	1 209 832	160 242 571,82	7,39
TEXAS INSTRUMENTS INC	USD	307 680	55 711 702,52	2,57
Services aux professionnels			89 394 326,15	4,12
AUTOMATIC DATA PROCESSING	USD	86 600	24 441 213,81	1,13
RELX PLC	GBP	1 034 027	44 912 724,41	2,07
ROBERT HALF INC	USD	147 631	10 003 722,88	0,46
VERISK ANALYTICS INC	USD	37 784	10 036 665,05	0,46
Services de télécommunication diversifiés			7 489 103,22	0,35
SWISSCOM AG-REG	CHF	13 971	7 489 103,22	0,35
Services de télécommunication mobile			38 444 456,83	1,77
KDDI CORP	JPY	515 841	15 938 517,04	0,73
WALT DISNEY CO/THE	USD	210 851	22 505 939,79	1,04
Services financiers diversifiés			18 836 364,10	0,87
MASTERCARD INC – A	USD	37 205	18 836 364,10	0,87
Sociétés commerciales et de distribution			28 074 855,16	1,29
WW GRAINGER INC	USD	27 540	28 074 855,16	1,29

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			21 810 796,42	1,01
STOCKLAND	AUD	7 587 658	21 810 796,42	1,01
Soins et autres services médicaux			63 034 739,69	2,91
ELEVANCE HEALTH INC	USD	21 544	7 654 185,44	0,35
THE CIGNA GROUP	USD	79 541	21 082 713,49	0,97
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	70 112	34 297 840,76	1,59
Transport maritime			10 066 647,61	0,46
KUEHNE + NAGEL INTL AG-REG	CHF	45 593	10 066 647,61	0,46
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				0,00
FPI spécialisé				0,00
RAYONIER ROMPUS	USD	50 000		0,00
Total			2 156 479 065,82	99,39

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	2 156 479 065,82
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	15 705 048,04
Autres passifs (-)	-2 392 013,81
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	2 169 792 100,05

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY AC	EUR	3 620 400,48300	431,09
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY BC	EUR	22 394,234	206,02
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY IC	EUR	2 336,50900	52 866,50
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY JC	EUR	92 970,015	2 173,44
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY ZC	EUR	104 202,389	2 675,90

HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	29/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 560 868 898,55	1 248 551 591,91
Actions et valeurs assimilées	1 560 868 898,55	1 248 551 591,91
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	1 560 868 898,55	1 248 551 591,91
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	1 433 583,77	1 435 374,14
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 433 583,77	1 435 374,14
COMPTES FINANCIERS	4 993 854,22	13 604 288,55
Liquidités	4 993 854,22	13 604 288,55
TOTAL DE L'ACTIF	1 567 296 336,54	1 263 591 254,60

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	29/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 522 497 718,52	1 215 755 935,51
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	34 671 425,60	39 576 713,74
Résultat de l'exercice (a,b)	8 539 514,73	6 788 221,11
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	1 565 708 658,85	1 262 120 870,36
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	1 542 924,34	1 470 384,24
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 542 924,34	1 470 384,24
COMPTES FINANCIERS	44 753,35	0,00
Concours bancaires courants	44 753,35	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	1 567 296 336,54	1 263 591 254,60

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	29/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	29/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	346 425,15	24 858,30
Produits sur actions et valeurs assimilées	25 264 216,06	21 165 614,34
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	25 610 641,21	21 190 472,64
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	10 420,83	51 173,17
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	10 420,83	51 173,17
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	25 600 220,38	21 139 299,47
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	17 070 912,28	15 247 115,02
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	8 529 308,10	5 892 184,45
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	10 206,63	896 036,66
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	8 539 514,73	6 788 221,11

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les règles d'évaluation des actifs appliqués par le gestionnaire comptable sont les suivantes, en fonction des instruments détenus par le compartiment :

Le compartiment a adopté l'Euro comme devise de référence.

Les cours retenus pour l'évaluation des valeurs mobilières négociées en bourse sont les cours de clôture.

Les cours retenus pour l'évaluation des obligations sont une moyenne de contributeurs. Les OPC sont valorisés au dernier cours connu.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est supérieure à 3 mois sont valorisés, à défaut de contribution, au taux du marché, à l'exception des titres de créances négociables à taux variables ou révisables ne présentant pas de sensibilité particulière au marché.

Une méthode simplificatrice dite de « linéarisation » est prévue pour les titres de créances négociables dont la durée de vie restant à courir est inférieure à 3 mois et ne présentant pas de sensibilité particulière au marché sur la base du taux à trois mois cristallisé.

Les pensions sont évaluées au cours du contrat.

Les opérations à terme, fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré, autorisés par la réglementation applicable aux OPC, sont valorisés à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de Gestion. Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou devises sont valorisés à leur valeur de marché, en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt), aux taux d'intérêt et/ou devises de marché.

Les cours des marchés à terme européens et étrangers sont les cours de compensation.

La valorisation des contrats d'échange de taux ou de devises se fait aux conditions de marché.

L'évaluation des contrats d'échange de taux contre performance d'action se fait :

- aux conditions de marché pour la branche taux
- en fonction du cours du titre sous-jacent pour la branche action.

La valorisation des Credit Default Swaps (CDS) émane d'un modèle alimenté par les spreads Market.

Les engagements figurants sur le tableau hors bilan sur les marchés à terme européens et étrangers sont calculés

- OPERATION A TERME FERME

(Qte x Nominal x Cours du jour x Devise du contrat)

- OPERATION A TERME CONDITIONNELLE

(Qte x delta) x (Nominal du sous-jacent x Cours du jour du sous-jacent x Devise du contrat).

Pour les contrats d'échange l'engagement hors bilan correspond au nominal du contrat majoré ou minoré du différentiel d'intérêts, ainsi que de la plus ou moins-value latente constaté à la date d'arrêt.

Les frais de transaction sont comptabilisés dans des comptes spécifiques de chacun des compartiments et ne sont pas additionnés au prix.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Valorisation des garanties financières

Les garanties sont évaluées quotidiennement au prix de marché (mark to market).

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu sous forme de titres selon le niveau de risque.

Les appels de marge sont quotidiens sauf stipulation contraire mentionnée dans le contrat cadre encadrant ces opérations ou en cas d'accord entre la Société de Gestion et la contrepartie sur l'application d'un seuil de déclenchement.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013356722 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY JC : Taux de frais maximum de 0,375% TTC.

FR0013287265 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY BC : Taux de frais maximum de 0,75 % TTC.

FR0013076007 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY ZC : Taux de frais maximum de 0,00% TTC

FR0010761072 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY IC : Taux de frais maximum de 0,75% TTC.

FR0000438905 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY AC : Taux de frais maximum de 1,50% TTC.

Les frais de fonctionnement et autres services sont de 0,10 % TTC maximum pour les parts AC, IC, BC, JC, ZC.

Le taux de frais de gestion indirects maximum est : Non significatifs.

Swing pricing

La Société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative de chacun des compartiments dite de Swing Pricing avec seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des porteurs de parts présents dans chacun des compartiments.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs lors de mouvements de souscriptions et rachats significatifs le coût du réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement ou de désinvestissement pouvant provenir des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente, ainsi que des taxes ou impôts applicables à l'OPC.

Dès lors que le solde net des ordres de souscriptions et de rachats des investisseurs est supérieur à un seuil prédéterminé, dit seuil de déclenchement, il est procédé à un ajustement de la valeur liquidative.

La valeur liquidative est ajustée à la hausse ou à la baisse si le solde des souscriptions - rachats est respectivement positif ou négatif afin de prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions et rachats nets.

Le seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment.

Les paramètres de seuil de déclenchement et de facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative du compartiment concerné, par voie de conséquence elle est la seule communiquée aux porteurs de parts et publiée.

En raison de l'application du Swing Pricing avec seuil de déclenchement, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement de celle des instruments financiers détenus en portefeuille.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY AC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY BC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY IC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY JC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY ZC	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	29/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	1 262 120 870,36	1 241 440 696,27
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	219 160 066,24	299 503 617,53
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-132 787 907,02	-85 196 675,23
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	33 819 957,37	32 024 151,75
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 874 840,19	-577 688,13
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-188 671,05	-156 544,53
Différences de change	-31 998 770,56	28 584 126,78
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	209 928 645,60	-259 392 998,53
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	361 630 468,19	151 701 822,59
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-151 701 822,59	-411 094 821,12
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	8 529 308,10	5 892 184,45
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	1 565 708 658,85	1 262 120 870,36

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 993 854,22	0,32
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 753,35	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	4 993 854,22	0,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	44 753,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	1 097 069 800,43	70,07	71 630 180,05	4,57	69 686 537,80	4,45	166 549 318,29	10,64
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	986 857,59	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00	446 726,18	0,03
Comptes financiers	0,00	0,00	307 288,47	0,02	1 732 869,25	0,11	603 691,48	0,04
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	44 753,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Coupons et dividendes en espèces	1 433 583,77
TOTAL DES CRÉANCES		1 433 583,77
DETTES		
	Frais de gestion fixe	1 542 924,34
TOTAL DES DETTES		1 542 924,34
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-109 340,57

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY AC		
Actions souscrites durant l'exercice	413 020,11900	135 363 962,91
Actions rachetées durant l'exercice	-241 624,50600	-79 466 357,44
Solde net des souscriptions/rachats	171 395,61300	55 897 605,47
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 366 704,32200	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY BC		
Actions souscrites durant l'exercice	38,016	5 707,69
Actions rachetées durant l'exercice	-5 327,987	-808 935,27
Solde net des souscriptions/rachats	-5 289,971	-803 227,58
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	15 437,761	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY IC		
Actions souscrites durant l'exercice	8,86200	355 324,64
Actions rachetées durant l'exercice	-0,02600	-1 050,67
Solde net des souscriptions/rachats	8,83600	354 273,97
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	13,85600	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY JC		
Actions souscrites durant l'exercice	9 768,000	15 404 684,66
Actions rachetées durant l'exercice	-27 759,037	-44 818 241,37
Solde net des souscriptions/rachats	-17 991,037	-29 413 556,71
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	76 767,015	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY ZC		
Actions souscrites durant l'exercice	35 646,972	68 030 386,34
Actions rachetées durant l'exercice	-3 804,208	-7 693 322,27
Solde net des souscriptions/rachats	31 842,764	60 337 064,07
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	108 299,729	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY AC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY BC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY IC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY JC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY ZC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY AC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	16 434 723,06
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,53
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY BC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	20 615,99
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,78
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY IC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 894,89
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,78
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY JC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	550 053,43
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,41
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY ZC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	62 624,91
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	29/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	8 539 514,73	6 788 221,11
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	8 539 514,73	6 788 221,11

	29/12/2023	29/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY AC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 955 136,11	2 266 648,86
Total	2 955 136,11	2 266 648,86

	29/12/2023	29/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY BC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	24 377,55	30 061,23
Total	24 377,55	30 061,23

	29/12/2023	29/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	5 614,13	1 868,28
Total	5 614,13	1 868,28

	29/12/2023	29/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY JC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 739 881,82	1 988 523,04
Total	1 739 881,82	1 988 523,04

	29/12/2023	29/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY ZC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	3 814 505,12	2 501 119,70
Total	3 814 505,12	2 501 119,70

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	29/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	34 671 425,60	39 576 713,74
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	34 671 425,60	39 576 713,74

	29/12/2023	29/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY AC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	26 433 313,27	30 654 303,74
Total	26 433 313,27	30 654 303,74

	29/12/2023	29/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY BC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	57 365,45	93 196,84
Total	57 365,45	93 196,84

	29/12/2023	29/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	13 207,74	5 788,60
Total	13 207,74	5 788,60

	29/12/2023	29/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY JC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 993 596,19	4 448 146,25
Total	2 993 596,19	4 448 146,25

	29/12/2023	29/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY ZC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	5 173 942,95	4 375 278,31
Total	5 173 942,95	4 375 278,31

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2019	30/12/2020	30/12/2021	29/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	535 455 168,44	797 706 507,71	1 241 440 696,27	1 262 120 870,36	1 565 708 658,85
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY AC en EUR					
Actif net	332 204 578,31	543 342 570,19	985 894 311,48	975 740 239,42	1 192 462 748,07
Nombre de titres	1 313 628,52300	2 078 821,73100	2 736 285,87500	3 195 308,70900	3 366 704,32200
Valeur liquidative unitaire	252,89	261,37	360,30	305,36	354,19
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	4,31	-26,35	19,60	9,59	7,85
Capitalisation unitaire sur résultat	1,37	0,21	-0,48	0,70	0,87
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY BC en EUR					
Actif net	2 632 078,73	3 239 622,80	3 558 974,40	2 980 584,92	2 594 012,85
Nombre de titres	22 600,766	26 716,896	21 133,096	20 727,732	15 437,761
Valeur liquidative unitaire	116,45	121,25	168,40	143,79	168,03
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,97	-12,15	9,13	4,49	3,71
Capitalisation unitaire sur résultat	1,43	0,93	0,84	1,45	1,57
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY IC en EUR					
Actif net	95 198 104,36	105 083 918,40	216 812,80	185 144,03	597 257,28
Nombre de titres	3 188,21300	3 379,31700	5,02000	5,02000	13,85600
Valeur liquidative unitaire	29 859,39	31 096,20	43 189,80	36 881,28	43 104,59
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	507,58	-3 117,56	2 343,22	1 153,10	953,21
Capitalisation unitaire sur résultat	367,76	238,53	217,39	372,16	405,17

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2019	30/12/2020	30/12/2021	29/12/2022	29/12/2023
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY JC en EUR					
Actif net	24 872 606,88	53 947 393,87	128 488 890,32	142 607 770,07	135 531 649,52
Nombre de titres	20 642,960	42 832,717	73 178,052	94 758,052	76 767,015
Valeur liquidative unitaire	1 204,89	1 259,49	1 755,83	1 504,96	1 765,49
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	20,44	-125,91	95,13	46,94	38,99
Capitalisation unitaire sur résultat	18,97	13,95	14,40	20,98	22,66
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY ZC en EUR					
Actif net	80 547 800,16	92 093 002,45	123 281 707,27	140 607 131,92	234 522 991,13
Nombre de titres	55 326,613	60 287,900	57 673,734	76 456,965	108 299,729
Valeur liquidative unitaire	1 455,85	1 527,55	2 137,57	1 839,03	2 165,49
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	24,66	-152,28	115,66	57,22	47,77
Capitalisation unitaire sur résultat	27,89	22,11	24,30	32,71	35,22

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	83 031	20 089 350,45	1,29
SAP SE	EUR	134 281	18 729 513,88	1,19
SIEMENS AG-REG	EUR	129 390	21 985 948,80	1,40
TOTAL ALLEMAGNE			60 804 813,13	3,88
AUSTRALIE				
BRAMBLES LTD	AUD	1 743 341	14 710 011,77	0,93
STOCKLAND	AUD	6 437 471	17 615 662,81	1,13
WESTPAC BKG CORP	AUD	549 468	7 833 542,18	0,50
TOTAL AUSTRALIE			40 159 216,76	2,56
BERMUDES				
TRANE TECHNOLOGIES PLC	USD	116 751	25 777 910,56	1,65
TOTAL BERMUDES			25 777 910,56	1,65
CANADA				
BK OF NOVA SCOTIA COM NPV	CAD	161 736	7 161 864,62	0,46
CANADIAN IMP BANK COM NPV	CAD	207 616	9 093 711,93	0,58
NATIONAL BANK OF CANADA	CAD	234 218	16 240 572,57	1,04
TORONTO DOMINIUM BANK	CAD	260 352	15 303 678,59	0,97
TOTAL CANADA			47 799 827,71	3,05
DANEMARK				
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	336 361	31 499 368,05	2,01
TOTAL DANEMARK			31 499 368,05	2,01
ESPAGNE				
RED ELECTRICA DE ESPANA	EUR	243 194	3 626 022,54	0,23
TOTAL ESPAGNE			3 626 022,54	0,23
ETATS-UNIS				
3M CO	USD	98 773	9 774 919,08	0,63
ADOBE INC	USD	35 884	19 380 251,12	1,24
AGILENT TECHNOLOGIES INC	USD	160 784	20 236 092,45	1,29
AMERICAN EXPRESS CO COM	USD	122 047	20 698 216,61	1,32
AMGEN	USD	51 520	13 433 024,40	0,86
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	USD	73 466	15 493 933,84	0,99
BAKER HUGHES A GE CO	USD	1 023 967	31 683 512,48	2,02
BALL CORP	USD	258 116	13 440 304,46	0,85
BECTON DICKINSON	USD	87 526	19 319 661,96	1,24
BEST BUY CO INC	USD	201 687	14 292 362,61	0,91
BLACKROCK CL.A	USD	31 921	23 458 532,39	1,50
CISCO SYSTEMS	USD	640 781	29 305 441,65	1,87
CLOROX CO	USD	35 524	4 585 495,10	0,29
CUMMINS INC	USD	90 675	19 665 061,11	1,26
DANAHER CORP	USD	34 215	7 165 435,30	0,46
ECOLAB INC	USD	78 934	14 173 320,87	0,90
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	USD	331 553	22 885 906,17	1,46
ELEVANCE HEALTH INC	USD	18 275	7 801 347,94	0,50
EVERSOURCE EN	USD	256 628	14 338 550,82	0,92

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EXELON CORP	USD	193 854	6 300 057,57	0,41
EXPEDITORS INTL WASH INC	USD	188 676	21 725 964,97	1,39
GILEAD SCIENCES INC	USD	177 600	13 024 375,14	0,83
HASBRO INC COM	USD	108 751	5 026 774,15	0,32
HOME DEPOT INC COM USD0.05	USD	100 916	31 659 294,62	2,02
HP ENTERPRISE	USD	1 626 826	25 006 568,13	1,60
HUNTINGTON BANCSHARES INC	USD	415 653	4 786 227,46	0,30
IDEXX LABORATORIES INC	USD	30 619	15 385 032,32	0,98
INTEL CORP	USD	274 754	12 498 428,01	0,80
INTUIT INC	USD	33 370	18 881 320,87	1,21
IQVIA HOLDINGS - REGISTERED SHARE	USD	54 690	11 455 367,94	0,73
KIMBERLY-CLARK CP COM	USD	89 064	9 796 919,06	0,63
LAM RESEARCH CORP	USD	30 009	21 278 096,54	1,36
LOWE S COS INC COM	USD	147 875	29 791 862,81	1,90
MARSH & MCLENNAN COS INC	USD	120 341	20 640 935,38	1,31
METTLER TOLEDO INTERNATIONAL INC	USD	8 448	9 276 319,27	0,59
MICROSOFT CORP	USD	306 215	104 240 337,30	6,66
NVIDIA CORP	USD	160 410	71 912 587,88	4,59
PEPSICO INC	USD	232 347	35 723 364,40	2,28
PPG INDUSTRIES INC	USD	62 742	8 494 152,99	0,55
PROLOGIS	USD	183 313	22 120 692,44	1,41
ROBERT HALF INTL INC	USD	125 238	9 967 795,19	0,64
SALESFORCE INC	USD	98 773	23 528 834,67	1,50
TARGET CORP	USD	74 711	9 632 318,49	0,62
TESLA INC	USD	74 335	16 720 916,85	1,07
TEXAS INSTRUMENTS COM	USD	190 532	29 401 244,48	1,88
THE CIGNA GROUP	USD	67 478	18 292 026,52	1,17
THE COCA COLA COMPANY	USD	201 654	10 757 679,10	0,69
THERMO FISHER SCIEN SHS	USD	34 102	16 386 186,19	1,05
THE WALT DISNEY	USD	178 870	14 620 171,37	0,93
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	59 476	28 345 928,32	1,81
VERALTO CORP-W/I	USD	11 405	849 296,43	0,05
VERISK ANLYTCS A	USD	32 054	6 931 080,83	0,44
VERIZON COMMUNICATIONS EX BELL ATLANTIC	USD	185 624	6 335 060,70	0,41
WATERS CORPORATION	USD	36 488	10 874 887,29	0,69
WW GRAINGER INC	USD	23 362	17 525 782,63	1,12
XYLEM	USD	83 677	8 662 745,41	0,55
TOTAL ETATS-UNIS			1 048 988 004,08	67,00
FINLANDE				
NESTE OYJ	EUR	417 734	13 455 212,14	0,86
TOTAL FINLANDE			13 455 212,14	0,86
FRANCE				
AXA	EUR	746 153	22 004 051,97	1,41
L'OREAL	EUR	49 382	22 253 998,30	1,42
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	143 845	9 626 107,40	0,61
TOTAL FRANCE			53 884 157,67	3,44
IRLANDE				
JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL PLC	USD	427 446	22 303 885,79	1,43

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL IRLANDE			22 303 885,79	1,43
JAPON				
HOYA PENTAX	JPY	87 800	9 936 683,52	0,64
KDDI CORP	JPY	437 641	12 606 516,23	0,81
OMRON CORP	JPY	98 600	4 167 912,44	0,26
SEKISUI CHEMICAL	JPY	789 800	10 307 788,53	0,66
SONY GROUP CORPORATION.	JPY	350 500	30 181 068,88	1,93
SYSMEX CORP	JPY	87 800	4 430 210,45	0,28
TOTAL JAPON			71 630 180,05	4,58
JERSEY				
WPP PLC	GBP	1 662 760	14 448 771,33	0,92
TOTAL JERSEY			14 448 771,33	0,92
PAYS-BAS				
ASML HOLDING NV	EUR	35 445	24 162 856,50	1,54
TOTAL PAYS-BAS			24 162 856,50	1,54
ROYAUME-UNI				
AVIVA PLC-B SHARE	GBP	1 401 407	7 030 080,47	0,45
FERGUSON PLC	GBP	96 080	16 725 714,62	1,07
RELX PLC	GBP	877 193	31 481 971,38	2,01
TOTAL ROYAUME-UNI			55 237 766,47	3,53
SUISSE				
KUEHNE + NAGEL INTL AG-REG	CHF	38 678	12 056 453,05	0,77
LONZA GROUP NOM.	CHF	25 663	9 763 367,86	0,62
SWISSCOM AG-REG	CHF	11 853	6 451 132,62	0,41
SWISS RE AG	CHF	185 035	18 819 952,24	1,21
TOTAL SUISSE			47 090 905,77	3,01
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 560 868 898,55	99,69
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ETATS-UNIS				
RAYONIER ROMPUS	USD	50 000	0,00	0,00
TOTAL ETATS-UNIS			0,00	0,00
TOTAL Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			0,00	0,00
TOTAL Actions et valeurs assimilées			1 560 868 898,55	99,69
Créances			1 433 583,77	0,09
Dettes			-1 542 924,34	-0,10
Comptes financiers			4 949 100,87	0,32
Actif net			1 565 708 658,85	100,00

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY JC	EUR	76 767,015	1 765,49
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY ZC	EUR	108 299,729	2 165,49
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY BC	EUR	15 437,761	168,03
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY IC	EUR	13,85600	43 104,59
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY AC	EUR	3 366 704,32200	354,19

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit: HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

Identifiant d'entité juridique: 969500K13Y61OMS4TT49

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?	
<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: _%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectifs d'investissement durable, il présentait une proportion de 49,02% d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _%	<input type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité

permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Le compartiment promeut des caractéristiques E, S et G en investissant sur les marchés actions internationales en sélectionnant des titres d'entreprises choisis pour leurs qualités financières et pour leurs bonnes pratiques environnementales, sociales, de gouvernance selon une approche best-in-class. Cette approche consiste en une sélection des meilleures entreprises dans chaque secteur selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Pour chaque pilier ESG, plusieurs critères sont utilisés, incluant notamment : les émissions de CO2 pour le pilier E, la politique de rémunération et de formation pour le pilier S et la structure de management et de représentation des actionnaires pour le pilier G.

De plus, le compartiment s'engage à :

- Exclure les émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
- Exclure les actions des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants. Les armes controversées comprennent, mais sans s'y limiter, les mines antipersonnel, les armes à uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires. Cette exclusion s'ajoute à la politique d'exclusion relative aux armes interdites par les traités internationaux.
- Exclure les actions des sociétés du secteur de la Défense.
- Exclure les actions des sociétés exerçant des activités liées au charbon thermique. S'agissant de la production d'électricité, sont partiellement exclues les entreprises dont plus de 10% du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique. S'agissant de l'extraction : les entreprises sont totalement exclues.
- Exclure les actions des sociétés impliquées dans la production de tabac.
- Examiner attentivement les questions environnementales au travers des activités de vote et d'engagement.

Le compartiment est géré activement et ne suit pas un indice de référence. L'indicateur utilisé par le compartiment pour évaluer la performance est le MSCI World. Cependant, celui-ci n'a pas été désigné pour déterminer si le compartiment est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Indicateur	Fonds	Indice de référence
ESG Score	6.69	5.76
E Pillar	7.53	6.67
S Pillar	6.26	5.17
G Pillar	6.50	5.73
3. Intensité des émissions de GES des entreprises bénéficiaires - tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires	24.51	101.87
10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	0.39%
14. Exposition à des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants (mines antipersonnel, armes à uranium appauvri, phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires)	0.00%	0.23%

Les données de ce reporting sont au 31 Décembre 2024, moyenne des positions des 4 fins de trimestre de l'exercice comptable se terminant le 31 Décembre 2024.

Indice de référence - MSCI World

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Indicateur	Clôture de l'exercice	Fonds	Reference Benchmark
ESG Score	31 Décembre 2024	6.69	5.76
	31 Décembre 2023	6.57	5.67
	31 Décembre 2022	6.59	5.69
E Pillar	31 Décembre 2024	7.53	6.67
	31 Décembre 2023	7.62	6.74
	31 Décembre 2022	7.61	6.68
S Pillar	31 Décembre 2024	6.26	5.17
	31 Décembre 2023	6.16	5.13
	31 Décembre 2022	6.26	5.20
G Pillar	31 Décembre 2024	6.50	5.73
	31 Décembre 2023	6.35	5.72
	31 Décembre 2022	6.29	5.74
3. Intensité des émissions de GES des entreprises bénéficiaires - tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires	31 Décembre 2024	24.51	101.87
	31 Décembre 2023	28.86	114.48
	31 Décembre 2022	36.13	0.00
10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	31 Décembre 2024	0.00%	0.39%
	31 Décembre 2023	0.00%	0.00%
	31 Décembre 2022	0.00%	0.71%
14. Exposition à des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants (mines antipersonnel, armes à uranium appauvri, phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires)	31 Décembre 2024	0.00%	0.23%
	31 Décembre 2023	0.00%	0.00%
	31 Décembre 2022	0.00%	0.07%

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durable effectués y ont-ils contribué?***

Les investissements durables du compartiment sont alignés avec ses caractéristiques environnementales.

L'identification et l'analyse ESG des entreprises sont réalisées dans le cadre du processus de prise de décision d'investissement afin de réduire les risques de durabilité et d'accroître les performances.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" aux objectifs environnementaux ou sociaux s'applique uniquement aux investissements durables sous-jacents du compartiment. Ce principe est intégré dans le cadre du processus de prise de décision d'investissement qui inclut la prise en considération des principales incidences négatives.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

L'évaluation de l'absence de préjudice significatif (DNSH) des émetteurs réalisés dans le cadre du processus d'investissement durable de HSBC Asset Management, intègre la prise en compte des principaux impacts négatifs (PAI). Il s'agit en effet de procéder à une analyse holistique appréhendant l'entreprise sur ses multiples impacts en termes de durabilité plutôt que de se concentrer sur une seule dimension. Lorsqu'un émetteur est identifié comme étant potentiellement controversé, il ne pourra pas être considéré comme un investissement durable. Ainsi, tous les PAIs pertinents sont examinés et intégrés au processus d'investissement selon une approche qui combine des exclusions (sectorielles, controverses ESG les plus sévères, et exclusions normatives...) avec des activités de vote et d'engagement actionnarial pour insuffler et soutenir une dynamique de changement positif au sein des entreprises. Par ailleurs, une entreprise sera considérée comme non durable lorsqu'elle n'est pas conforme aux Principes du Pacte mondial des Nations unies et à ses normes, conventions et traités internationaux associés, ou si elle impliquée dans les armes bannies par les conventions internationales. A l'exception de ces deux derniers PAIs, nous utilisons des proxies. Selon nous, la fixation de seuils d'exclusion (par exemple, les émissions de GES) pour chacun des PAI n'est pas toujours pertinente et pourrait compromettre le fait que de nombreux secteurs et entreprises sont dans une stratégie de transition. En outre, l'engagement est essentiel pour que les entreprises dont la divulgation est limitée, en particulier dans les économies émergentes, soient initialement exclues de la définition de l'investissement durable et nous permettent de catalyser un changement environnemental ou social positif. Par exemple, nous utilisons un seuil de 10% sur les revenus issus de l'extraction de charbon thermique (et la production d'électricité à partir de charbon thermique) comme filtre d'exclusion pour traiter indirectement tous les PAI liés aux émissions de Gaz à Effet de Serre. La description de la méthodologie de l'investissement durable de HSBC est disponible sur le site internet de la société de gestion : <https://www.assetmanagement.hsbc.fr/fr/retail-investors/about-us/responsible-investing/policies>

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

HSBC s'engage à appliquer et à promouvoir les normes internationales. Les dix principes du Pacte mondial des Nations unies comptent parmi les axes prioritaires de la Politique d'investissement responsable de HSBC. Ces principes incluent les risques non financiers tels que les droits de l'homme, les normes de travail, l'environnement et la lutte contre la corruption. HSBC est également signataire des Principes des Nations unies pour l'Investissement Responsable. Ceux-ci fournissent un cadre pour l'identification et la gestion des risques de durabilité. Dans ce compartiment, sont systématiquement exclues les entreprises auteures d'une violation avérée de l'un des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies ou d'au moins deux violations présumées. Les entreprises sont aussi évaluées à l'aune de standards internationaux comme les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important », en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères propres à l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les principales incidences négatives des investissements sont prises en considération dans la gestion du compartiment de la manière suivante :

- Dans le cadre de ses choix d'investissement, le gérant a choisi un indicateur relatif à l'environnement : l'indicateur « Intensité Gaz à Effet de Serre ». La prise en considération par le compartiment de cet indicateur est notamment induite par l'application de notre politique de sortie du charbon. De plus le gérant privilégie les entreprises peu émettrices de CO2 ou travaillant à la réduction de leur intensité carbone.
- Exclusion des émetteurs :
 - Considérés comme non conformes aux Principes du Pacte mondial des Nations unies et principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales,
 - Exposés à des armes controversées.
- Enfin, le compartiment prend en considération les principales incidences négatives dans sa démarche d'engagement qui intègre plusieurs leviers d'actions incluant 1) des échanges directs avec les entreprises portant sur leur prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux afin de nous assurer de leur capacité à affronter l'avenir et à conserver une viabilité financière à long terme, 2) l'exercice des droits de vote par lequel nous exprimons notre soutien aux initiatives de développement positives ou, à l'inverse, notre désaccord lorsque les administrateurs ne répondent pas à nos attentes, 3) une procédure d'escalade graduelle auprès des entreprises lorsque les risques ou les controverses ESG auxquelles elles sont exposées ne sont pas gérés. Concrètement, la prise en considération de l'indicateur Intensité Gaz à Effet de Serre est réalisée notamment par le dialogue avec les entreprises pour évaluer comment leurs plans de transition vers la neutralité carbone tiennent compte des impacts sur les employés, les chaînes d'approvisionnement, les communautés et les consommateurs.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion d'investissements** du produit financier au: Moyenne des positions des 4 fins de trimestre de la période de référence se terminant le 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
NVIDIA Corporation	Technologies de l'Information	6,76%	Les États-Unis d'Amérique
Microsoft Corporation	Technologies de l'Information	5,68%	Les États-Unis d'Amérique
Sony Group Corporation	Consommation Discrétionnaire	2,54%	Japon
Texas Instruments Incorporated	Technologies de l'Information	2,46%	Les États-Unis d'Amérique
Trane Technologies plc	Industrie	2,13%	Les États-Unis d'Amérique
Novo Nordisk A/S Class B	Santé	2,12%	Danemark
RELX PLC	Industrie	2,10%	Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
PepsiCo, Inc.	Biens de Consommation de Base	2,03%	Les États-Unis d'Amérique
Home Depot, Inc.	Consommation Discrétionnaire	2,02%	Les États-Unis d'Amérique
Lowe's Companies, Inc.	Consommation Discrétionnaire	1,93%	Les États-Unis d'Amérique
Cisco Systems, Inc.	Technologies de l'Information	1,77%	Les États-Unis d'Amérique
Hewlett Packard Enterprise Co.	Technologies de l'Information	1,73%	Les États-Unis d'Amérique
American Express Company	Finance	1,65%	Les États-Unis d'Amérique
ASML Holding NV	Technologies de l'Information	1,65%	Pays-Bas
UnitedHealth Group Incorporated	Santé	1,64%	Les États-Unis d'Amérique

Les liquidités et les produits dérivés sont exclus



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

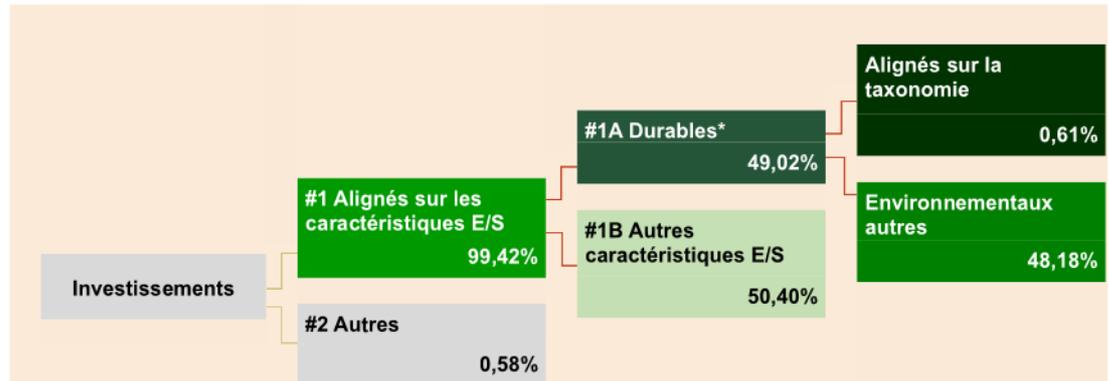
La proportion d'investissements durables était de 49,02%.

La méthodologie de la société de gestion relative à l'investissement durable est disponible dans la rubrique Annexe « SFDR » du règlement (UE) 2019/2088 du rapport annuel.

L'allocation des actifs

décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs?



La catégorie **#1 Alignés** sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés** sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables

* Une société ou un émetteur considéré comme un investissement durable peut contribuer à la fois à un objectif environnemental et à un objectif social qui peut être aligné ou non aligné sur la taxonomie de l'Union européenne. Les chiffres du graphique ci-dessus le prennent en compte ; mais une entreprise ou un émetteur ne peut être comptabilisé qu'une seule fois dans la catégorie #1A Durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteur / Sub-Secteur	% d'actifs
Technologies de l'Information	27.64%
Industrie	17.13%
Santé	16.36%
Finance	12.66%
Consommation Discrétionnaire	8.90%
Biens de Consommation de Base	5.27%
Services de Télécommunication	3.13%
Immobilier	2.80%
Matériaux	2.51%
Énergie	1.59%
<i>Équipements et Services liés au Pétrole et au Gaz</i>	1.17%
<i>Raffinage et Commercialisation de Pétrole et de Gaz</i>	0.42%
Services aux Collectivités	1.42%
<i>Électricité</i>	1.42%
Liquidités et produits dérivés	0.58%
Total	100.00%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

La proportion des investissements durables alignés avec la taxonomie de l'UE est présentée dans le tableau d'allocation d'actif ci-dessus.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE? ¹

Oui:
 Dans le gaz fossile
 Dans l'énergie nucléaire

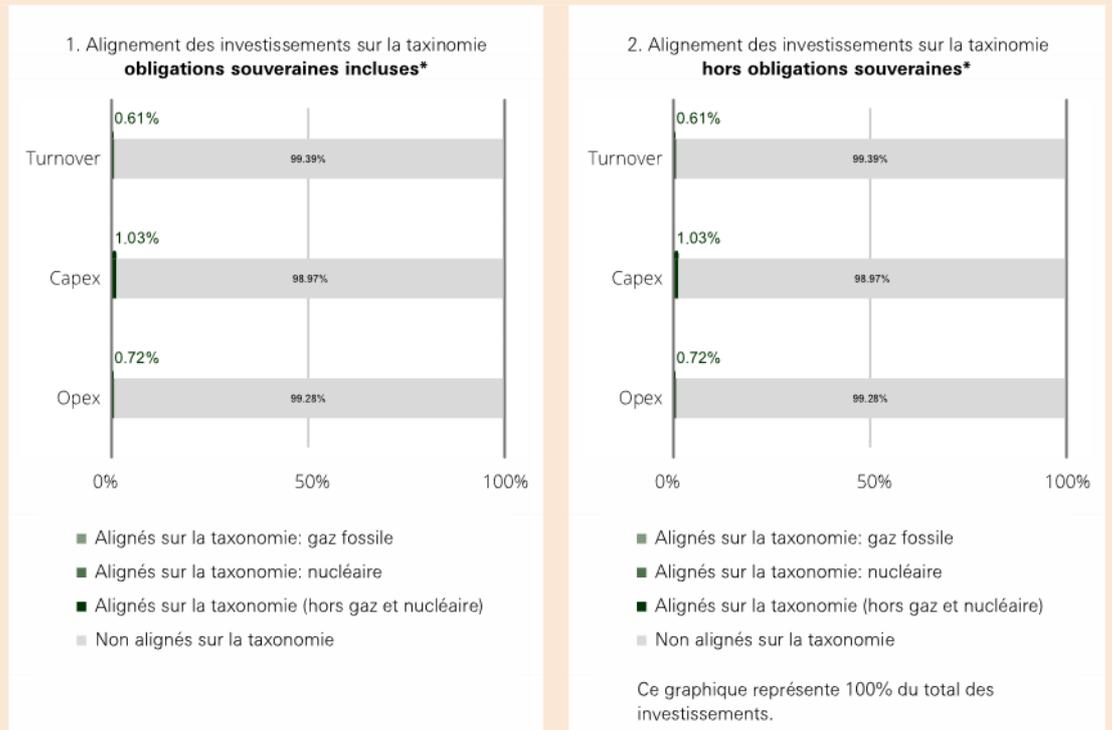
Non

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaire** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissements (CAPEX)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (EU) 2020/852.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Au cours de la période de référence, la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires était de 0,00% et la proportion d'investissements réalisés dans des activités habilitantes était de 0,18%.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Indicateur	2023-24	2022-23	2021-22
Chiffre d'affaires - Alignés sur la taxonomie: gaz fossile	N/A	N/A	0,00%
Chiffre d'affaires - Alignés sur la taxonomie: nucléaire	N/A	N/A	0,00%
Chiffre d'affaires - Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)	0,61%	0,61%	0,00%
Chiffre d'affaires - Non alignés sur la taxonomie	99,39%	99,39%	100,00%
CapEx - Alignés sur la taxonomie: gaz fossile	N/A	N/A	0,00%
CapEx - Alignés sur la taxonomie: nucléaire	N/A	N/A	0,00%
CapEx - Non alignés sur la taxonomie	1,03%	1,39%	0,00%
CapEx - Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)	98,97%	98,61%	100,00%
OpEx - Alignés sur la taxonomie: gaz fossile	N/A	N/A	0,00%
OpEx - Alignés sur la taxonomie: nucléaire	N/A	N/A	0,00%
OpEx - Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)	0,72%	0,62%	0,00%
OpEx - Non alignés sur la taxonomie	99,28%	99,38%	100,00%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE?

Les investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie de l'UE représentait 48,18%. Le fonds ne s'est pas engagé à réaliser des investissements alignés sur la taxonomie de l'UE.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le compartiment ne s'engage pas à avoir une proportion minimale d'investissements durables sur le plan social. Cependant, en évaluant les émetteurs, le gérant du compartiment examine, les caractéristiques sociales, le respect des droits de l'Homme et des droits des salariés, la conduite de la gestion et la responsabilité sociale des entreprises.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elle à eux?

Le compartiment détient des liquidités ainsi que des investissements pour lesquels l'analyse extra-financière n'a pas pu être réalisée en raison de l'indisponibilité des données ESG.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ ou sociales au cours de la période de référence?

Le fonds promeut les caractéristiques ESG en investissant essentiellement dans les entreprises choisies pour leurs bonnes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance selon une approche « best-in-class » et leurs qualités financières. Cette approche consiste en une sélection des meilleures entreprises au sein de chaque secteur selon des critères ESG.

Au cours de l'année 2024, nous avons constamment ajusté le portefeuille afin de respecter nos engagements. A titre d'exemple, nous avons cédé Toronto Dominion Bank qui n'était plus compatible avec nos objectifs.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Le Compartiment est géré activement et ne suit pas un indice de référence. En effet, il n'existe pas d'indice de référence représentatif de notre philosophie de gestion et donc de notre univers d'investissement ni d'indice désigné pour déterminer si le compartiment est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut. Ainsi, les informations attendues dans cette section ne sont pas applicables à ce produit.

● ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***

Non applicable

● ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Non applicable

● ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Non applicable

● ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

Rapport Loi Energie Climat (LEC) - Article 29

Le Compartiment ayant un encours supérieur à 500 millions d'euros, le rapport article 29 de la loi 2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat (LEC) est disponible sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr. Ce document est publié dans les 6 mois suivant la clôture comptable du Compartiment.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

Compartiment :

**HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI
EUROLAND EQUITY**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

Rapport d'activité

Les marchés actions affichant des performances positives en 2024, portés par les espoirs d'un atterrissage en douceur de l'économie mondiale. Le ralentissement modéré de la croissance économique dans un contexte de désinflation a permis aux banques centrales de baisser leurs taux d'intérêts. A cela s'ajoute les résultats des entreprises qui sont restés globalement bien orientés et la thématique de l'intelligence artificielle (IA) qui a continué à soutenir une partie des valeurs technologiques.

Dans ce contexte, le secteur des logiciels et les équipements de technologie progressent fortement ainsi que les valeurs financières (Banques et assurances). Les biens d'équipements et la distribution spécialisée sont aussi en hausse sensible. Les secteurs liés à la consommation sont en retrait (Consommation courante, Alimentation/boisson, luxe) mais une partie des secteurs cycliques comme l'automobile, les produits de base, les semi-conducteurs ou le transport. L'énergie affiche une des plus fortes baisses.

Les valeurs françaises affichent des performances proches de zéro, pénalisée par la situation politique et les valeurs de petites capitalisations restent cette année encore en retrait par rapport aux grandes capitalisations.

Attribution de performance

Depuis le début de l'année, la performance du fonds est proche de celle de l'indice MSCI Emu.

- La sous-performance des facteurs ESG au premier trimestre s'est inversée au deuxième et troisième trimestre, notamment en raison d'une baisse de l'armement et du pétrole, d'un regain d'intérêt pour les énergies renouvelables et d'une surperformance des entreprises ayant de bonnes notes ESG dans les secteurs de la banque, des biens d'équipement et des services aux entreprises.
- L'allocation sectorielle a été positive, grâce à la surpondération des banques, des assurances et de l'immobilier et à la sous-pondération des biens de consommation durables, de l'énergie, des semi-conducteurs et des biens de consommation de base. Les contributions négatives proviennent d'une surpondération des transports et des services publics et d'une sous-pondération des produits pharmaceutiques et des biens d'équipement.
- La sélection de titres a été négative, en raison de nos choix dans les semi-conducteurs (STM au lieu d'ASML), les biens de consommation durables (Kering Q1 ESG), l'énergie (Neste Q2 ESG), l'alimentation/boissons (Heineken, Pernod Ricard), les transports (DHL) et les biens d'équipement (Bouygues, Kion, Metso). Nous avons toutefois bénéficié des contributions positives de Bawag et Erste dans la banque, Munich Re dans l'assurance, Relx dans les services aux entreprises, Inditex dans la distribution spécialisée, CRH et DSM dans les matières premières, Publicis dans les médias et SAP dans les logiciels.

Performances

A la clôture de l'exercice, le compartiment affiche une performance de 7.82% pour l'action AC, de 8.69% pour l'action BC, 8.68% pour l'action IC, de 8.85% pour l'action SC et de 9.50% pour l'action ZC.

A titre de comparaison, l'indicateur de référence, pour information, affiche une performance de 9.49%.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs du compartiment de la SICAV.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

PEA

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, le compartiment est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

Proportion d'investissement effectivement réalisé au cours de l'exercice :92.60%.

Informations sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Conformément à l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier, la politique sur la prise en compte dans la stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (critères ESG) est disponible sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

Informations complémentaires relatives à la prise en compte des critères ESG dans la politique d'investissement sur l'exercice

Le Code de transparence afférent au compartiment est publiquement accessible à l'adresse internet suivante : www.assetmanagement.hsbc.fr et donne des informations détaillées sur l'approche ISR du compartiment.

Annexe « SFDR » du règlement (UE) 2019/2088 et ses normes techniques d'application

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Des informations sur les caractéristiques environnementales ou sociales sont disponibles dans l'annexe SFDR du rapport annuel.

La méthodologie de la société de gestion relative à l'investissement durable est la suivante :

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

L'investissement durable au sens de l'article 2(17) du Règlement européen SFDR

1

Le règlement SFDR (règlement UE n°2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers est entré en vigueur en 2021 avec l'obligation pour les institutions financières d'être transparentes dans leur communication sur les stratégies d'investissement durable qui intègrent les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

En vertu de ce règlement, tel que le prévoit l'article 2, point (17) du règlement SFDR, l'investissement durable est défini comme un investissement qui génère des résultats environnementaux et/ou sociaux positifs. Le défi pour les gérants d'actifs a résidé dans la définition et le calcul de la contribution nette positive des entreprises au enjeux environnementaux et sociaux, tout en vérifiant que cette contribution positive ne s'accompagne pas d'incidences négatives.



L'investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un **objectif environnemental** ou un investissement dans une activité économique qui contribue à un **objectif social**, pour autant que ces investissements **ne causent de préjudice important** à aucun de ces objectifs et que les sociétés concernées appliquent des pratiques de **bonne gouvernance**, en particulier en ce qui concerne des structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel compétent et le respect des obligations fiscales.



Article 2(17) du règlement UE n° 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).



Comment mesurer la contribution durable des émetteurs ?

- ◆ Nous avons développé une méthodologie propriétaire qui permet de déterminer si un instrument/émetteur peut être défini comme un « investissement durable » au sens de l'article 2(17) de SFDR et s'il peut être pris en compte dans le calcul de la proportion d'actifs durables des portefeuilles.
- ◆ Depuis 2022, notre méthodologie a évolué de la recherche d'un alignement du chiffre d'affaires sur les Objectifs de Développement durable (ODD) définis par les Nations Unies à une approche plus large qui intègre également la qualité durable des modèles économiques, des opérations et des stratégies de développement durable mises en place par les émetteurs. Cet élargissement du champ d'analyse reflète mieux l'engagement et les mesures prises par les entreprises pour relever les défis liés au développement durable.
- ◆ Notre évaluation comporte également une vérification du principe consistant à ne pas causer de préjudice important ou **Do No Significant Harm (DNSH)** tout en tenant compte les bonnes pratiques de gouvernance. Cette vérification prend notamment en compte les principales incidences négatives (PAI) conformément au règlement SFDR. Les PAI sont une sélection d'indicateurs environnementaux et sociaux à prendre en considération et sur lesquels il convient de rendre des comptes, notamment les émissions de gaz à effet de serre (GES), l'intensité et l'empreinte carbone, les rejets dans l'eau ou encore les écarts de rémunération hommes / femmes.

Source: HSBC Asset Management

Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit, du mandat du client ou des conditions de marché.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

L'évaluation de la qualité durable d'un investissement

2

Notre méthodologie est basée sur l'évaluation de la capacité d'un investissement à contribuer aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et comporte trois dimensions¹⁾ :



Une analyse approfondie est effectuée sur la base de plusieurs sources de données externes mais également sur la base d'analyses et recherches internes. Parmi ces sources de données figurent notamment Sustainalytics, S&P Trucost, FTSE Green Revenue, ainsi que nos bases données propriétaires relatives aux parts vertes des entreprises et à leur éligibilité à la taxonomie européenne²⁾.

Sur la base de seuils de durabilité définis pour chacun des critères analysés (voir le détail en page 3), les émetteurs/instruments seront considérés comme durables s'ils répondent à au moins une des trois dimensions précitées.

¹⁾ Ces trois dimensions et leurs seuils ou indicateurs respectifs peuvent faire l'objet de modifications dans le temps, sans préavis, en fonction, par exemple, de changements ou de précisions réglementaires, de la disponibilité des données, des progrès technologiques, etc. Les paramètres sont à la date indiquée.

²⁾ La taxonomie européenne désigne la classification des activités économiques ayant un impact favorable sur l'environnement. Son objectif est d'orienter les investissements vers les activités durables, c'est-à-dire « vertes ». https://finance.ec.europa.eu/sustainable-finance/tools-and-standards/eu-taxonomy-sustainable-activities_en

Source : HSBC Asset Management
Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit, du mandat du client ou des conditions de marché.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

Les trois dimensions de la durabilité¹

3

Dans quelle mesure un investissement contribue-t-il à un ou plusieurs des 17 ODD ?



Score quantitatif

Chiffre d'affaires net durable actuel ou attendu dans 3 à 5 ans $\geq 30\%$

Mesure du pourcentage du chiffre d'affaires net durable aligné avec un ou plusieurs des 17 ODD = mesure du chiffre d'affaires actuel ou futur aligné avec au moins un des ODD (CAPEX, OPEX² ou EBITDA³), déduction faite des produits et services non durables (tabac, charbon thermique, armes interdites, controverses environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) les plus sévères ...).



Prouvé & vérifié (SMART⁵)

Modèles économiques

Évaluation durable du modèle économique : $\geq 50\%$ des réponses du questionnaire d'évaluation doivent obtenir la note la plus élevée
L'évaluation de la qualité durable du modèle économique d'une entreprise intègre ses opérations et sa chaîne de valeur, sa stratégie de développement durable ainsi que la gestion des impacts de ses activités sur son environnement et sur les communautés. La contribution positive est identifiée sur la base de l'alignement avec les ODD⁴.

Thématique durable

Chiffre d'affaires thématique de l'entreprise $\geq 20\%$
ou Évaluation de la thématique durable $\geq 30\%$
Ces seuils sont adaptés aux thématiques durables émergentes dans des industries encore croissance et/ou fragmentées, comme par exemple l'économie circulaire.

Ambitions et pratiques

Progrès réalisés par l'entreprise dans la mise en place de sa stratégie de développement vérifiées sur la base d'indicateurs pertinents établis par des organismes de place compétents, par exemple des objectifs crédibles de réduction des émissions carbone approuvés par la Science-based Targets initiative (SBTi).

Trajectoire de transition énergétique

Évaluation des activités qui contribuent à la transition énergétique sur la base de l'identification de la part verte des produits et services de l'entreprise (en pourcentage du chiffre d'affaires) qui permet de financer la transition énergétique et le passage aux énergies renouvelables.
Une entreprise est considérée comme un « actif en transition durable » en fonction de l'intensité de sa part verte et de critères alignés sur le Label Towards Sustainability⁶ pour les secteurs des énergies traditionnelles (Pétrole et Gaz) et de la production d'électricité.



Utilisation du produit de l'émission obligataire dans une activité durable

Pour les instruments obligataires, nous considérons les obligations vertes, sociales et durables comme des investissements durables en raison de leur contribution claire et directe aux objectifs environnementaux et sociaux. Les instruments obligataires verts, sociaux et durables, tels que définis par l'International Capital Market Association (« ICMA »)⁷ et structurés conformément à ses principes ou lignes directrices, contribuent, par leur conception même, à la réalisation d'objectifs environnementaux et/ou sociaux alignés sur les ODD.

¹ Ces trois dimensions et leurs outils ou indicateurs respectifs peuvent faire l'objet de modifications dans le temps, en fonction, par exemple, de changements ou de précisions réglementaires, de la disponibilité des données, des progrès technologiques, etc.

² Les dépenses d'investissement, ou CAPEX, représentent le capital investi par une entreprise pour acquérir ou moderniser des actifs fixes, physiques ou non consommables. Les dépenses d'investissement sont principalement des investissements ponctuels dans des actifs non consommables utilisés pour maintenir le niveau de fonctionnement existant au sein d'une entreprise et pour favoriser sa croissance future. Les dépenses d'investissement servent à acheter ou à investir dans des immobilisations corporelles, telles que des biens immobiliers, des matières premières, des usines, des bâtiments et des équipements, qui profitent à l'entreprise au-delà d'un seul exercice fiscal. Les actifs incorporels et non physiques, tels que les brevets et les licences, peuvent également être considérés comme des dépenses d'investissement.

³ Les dépenses opérationnelles, ou OPEX, comprennent les frais de vente, les frais généraux et les frais administratifs, qui sont des coûts encourus dans le cadre des principales activités de l'entreprise, ou des frais généraux.

⁴ L'EBITDA (bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement) est une autre mesure de la rentabilité d'une entreprise que le bénéfice net. En éliminant les charges d'amortissement hors trésorerie ainsi que les impôts et les coûts de la dette dépendent de la structure du capital, l'EBITDA tente de représenter le bénéfice au comptant généré par les activités de l'entreprise.

⁵ Spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporellement définis.

⁶ Les objectifs fondés sur la science proposent aux entreprises une voie clairement définie pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, contribuant ainsi à prévenir les pressions du changement climatique et à préparer la croissance des entreprises pour l'avenir. Les objectifs sont considérés comme « fondés sur la science » s'ils sont conformes à ce que la science climatique la plus récente considère comme nécessaire pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, à savoir limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels.

⁷ https://www.icmagroup.org/assets/documents/SustainableFinance/2022updates/Mapping-SDGs-to-ICMA-Principles_June2022200822.pdf

⁸ www.icmagroup.org/assets/documents/SustainableFinance/2022updates/Mapping-SDGs-to-ICMA-Principles_June2022200822.pdf

Source : HSBC Asset Management

Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit, du mandat du client ou des conditions de marché.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

Principe consistant à ne pas causer de préjudice important

Notre méthodologie vérifie l'absence de préjudice significatif (DNSH) tout en tenant en compte des bonnes pratiques de gouvernance.

Nos investissements durables répondent aux exigences du principe DNSH tel que défini par SFDR (dans son article 2(17)) dans la mesure où ceux-ci appliquent notre politique d'exclusion détaillée ci-dessous :

Principe DNSH - exclusions

Pour les obligations d'entreprise :

- Score relatif aux armes controversées et interdites ²
- Chiffre d'affaires lié à la production de tabac > 0%³
- Chiffre d'affaires issu de l'extraction du charbon > 10%³
- Chiffre d'affaires issu de la production d'énergie via le charbon thermique > 10%³
- Non-conformité au Pacte mondial des Nations unies ^{3,4}
- Signalement des controverses les plus sévères³

Pour les obligations d'Etat :

- Signalement d'un manquement vis-à-vis d'un sujet social ³
- Tout pays figurant sur la liste des sanctions de HSBC

Le principe DNSH est examiné au même titre que la bonne gouvernance des entreprises détenues en portefeuille qui est un socle de notre analyse fondamentale et de notre processus d'investissement.

Évaluation des pratiques de gouvernance

- Notre réflexion va au-delà des scores de gouvernance ou des scores ESG. La qualité de la gouvernance est évaluée sur la base de critères spécifiés dans le processus d'investissement, incluant la déontologie, la culture et les valeurs de l'entreprise, la structure de gouvernance et la corruption.
- Nous déterminons la matérialité de la gouvernance par une analyse de la structure de gouvernance, des controverses, du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
- A minima, nous excluons les controverses les plus sévères pour nos fonds gérés de manière active.

(1) À fin décembre 2022

(2) Les données proviennent notamment d'ISSÉtes

(3) Les données proviennent notamment de Sustainalytics. Exemples de controverses : activités liées au travail des enfants, dommages environnementaux majeurs, corruption, pollution...

(4) Le Pacte mondial des Nations unies est une initiative volontaire basée sur l'engagement des entreprises à mettre en œuvre des principes universels de développement durable et à établir des partenariats pour soutenir l'objectif des Nations unies : <https://unglobalcompact.org/>

Source : HSBC Asset Management

*Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit, du mandat du client ou des conditions de marché.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

Eclairage sur les Objectifs de développement durable

5

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté par l'ensemble des États membres l'Organisation des Nations Unies, établit un plan commun pour la paix et la prospérité des populations et de la planète, aujourd'hui et à l'avenir.

Au cœur de ce programme se trouvent les 17 ODD, qui lancent un appel urgent à l'action de tous les pays – développés et en développement – dans le cadre d'un partenariat mondial.

Ces objectifs ont été conçus en tenant compte du fait que l'élimination de la pauvreté et des autres privations doit aller de pair avec des stratégies visant à améliorer la santé et l'éducation, à réduire les inégalités et à stimuler la croissance économique, en s'attaquant au changement climatique et en œuvrant à la préservation de nos océans et forêts.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Pour plus d'informations, veuillez consulter le site <https://sdgs.un.org/goals>.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

Informations complémentaires en lien avec la réglementation sur les droits des actionnaires (SRD2)

Contribution aux performances à moyen et long terme

Au cours de la période sous revue, la stratégie d'investissement a été mise en œuvre de manière disciplinée et a donné des résultats conformes aux attentes qui nous permettent d'être confiants sur l'atteinte des objectifs de gestion en matière de performance et de risque sur l'horizon d'investissement recommandé pour ce Compartiment.

La stratégie d'investissement est basée sur la sélection des entreprises offrant les meilleures notes ESG au sein de leur secteur et des perspectives de rentabilité et de croissance qui ne sont pas reflétées dans leurs valorisations.

L'intégration des facteurs extra-financiers (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans l'analyse des cas d'investissement nous permet de mieux apprécier la solidité et la soutenabilité du ou des modèles économiques de l'entreprise étudiée et donc d'intégrer à sa valorisation des éléments de risque ou des opportunités que la seule analyse de ses états financiers n'aurait peut-être pas permis d'identifier.

• Principaux risques importants

Le compartiment encourt des risques à titre principal et à titre accessoire dont la liste est disponible dans le prospectus du compartiment.

• Taux de rotation

Taux de rotation du portefeuille : 26.77%

La méthode utilisée pour le calcul du taux de rotation est la méthode SEC : $TO \text{ annuel} = \frac{\text{Min}(\text{Achat val mob} ; \text{Vente Val mob})}{\text{AUM moyen}}$

• Gestion des conflits d'intérêts

Au cours de l'exercice écoulé, il n'y a pas eu de conflits d'intérêts en lien avec les activités d'engagement.

Pendant cette période, la société de gestion a décidé d'avoir recours à un conseiller en vote, Institutional Shareholder Services (ISS), aux fins des activités d'engagement.

• Prêt de titres

La société de gestion ne pratique pas des opérations de prêt de titres durant l'exercice écoulé.

• Informations relatives aux décisions d'investissement

Les décisions d'investissement reposent sur une analyse fondamentale des entreprises incluses dans l'univers d'investissement. Les marchés ne sont pas toujours efficaces, et ne reflètent pas toujours la valorisation intrinsèque des entreprises.

Dans ce cadre, les décisions d'investissements se fondent sur une analyse fondamentale de long terme, permettant ainsi de profiter de ces opportunités qui découlent de la volatilité excessive des marchés financiers.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

Les processus de gestion reposent sur l'exploitation des données issues de l'analyse fondamentale menée par nos équipes de recherche indépendante que ce soit dans le court, le moyen ou le long terme. Par ailleurs, et quelle que soit la classe d'actifs, la prise en compte des risques et opportunités Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (intégration E.S.G) fait partie intégrante du processus de sélection de titres du gérant du compartiment concerné ayant un objectif de surperformance dans la durée.

Événements intervenus sur le compartiment pendant l'exercice et à venir

➤ Le 4 juin 2024

Mise à jour de la documentation réglementaire avec les modifications suivantes :

- ✓ Actualisation des coûts récurrents et scénarios de performance dans les Documents d'Informations Clés (DIC)
- ✓ Homogénéisation de la rédaction des DIC (relevant de l'article 8 SFDR et de la catégorie 1 AMF « communication centrale ») suite aux recommandations émises par l'Autorité des marchés financiers (AMF) dans le cadre de son contrôle SPOT relatif au respect des engagements extra-financiers contractuels des sociétés de gestion de portefeuille.
- ✓ Information sur les politiques relative à l'investissement responsable du Groupe HSBC (politique charbon et politique énergétique) a été précisée dans le prospectus et l'annexe SFDR.

➤ Le 31 juillet 2024

Mise à jour du prospectus avec la modification suivante :

- ✓ Suppression de l'action IT (Code ISIN FR0013234960).

➤ Le 1^{er} janvier 2025

Mise à jour de la documentation réglementaire résultant des modifications apportées aux référentiels des labels et autres changements.

Suite à l'entrée en vigueur le 1^{er} mars 2024 du nouveau référentiel du Label ISR applicable aux OPC de droit français, la gestion du compartiment qui conserve le label va évoluer pour s'adapter aux exigences supplémentaires du label ISR reprises ci-dessous :

1- Renforcer les exigences de sélection des titres à l'actif du compartiment labellisé :

a) la note ESG moyenne pondérée par la capitalisation boursière doit être supérieure à la note ESG moyenne de l'indicateur de référence utilisé à titre d'information. Concrètement, la note ESG que le compartiment doit surperformer est calculée en retirant les 30% plus mauvaises valeurs sur la base de critères d'exclusion et de la notation E.S.G. L'approche « Best in class » est abandonnée au profit de l'approche en amélioration de note.

b) le poids relatif à chacun des piliers ESG dans la notation globale ESG est au minimum égal à 20% et varie en fonction des spécificités du secteur d'activité de l'entreprise.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

c) un cadre d'exclusion strict est prévu sur les trois piliers E. S. et G. avec la mise en place de critères d'exclusion minimums.

d) les exigences en matière de suivi des controverses, de politique d'engagement actionnarial et de vote sont renforcées.

2- a) rendre systématique l'exigence de double matérialité au sens de la réglementation européenne SFDR dans la gestion du compartiment labellisé.

2- b) garantir la cohérence entre la performance extra-financière du compartiment labellisé, ses objectifs E.S.G. et les indicateurs de suivi de performance associés : le compartiment labellisé va s'engager à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence utilisé à titre d'information sur deux indicateurs les plus en lien avec son objectif E.S.G. : l'indicateur Intensité de gaz à effet de serre (GES) et l'indicateur absence de politique des droits de l'homme.

3- intégrer une politique climat dans la gestion du compartiment labellisé : afin de limiter son impact sur le climat, le compartiment labellisé ne pourra par exemple plus investir sur les entreprises dont les nouveaux projets sont l'exploration, l'exploitation et le raffinage d'énergies fossiles, qu'ils soient conventionnels ou non-conventionnels.

De plus, des exigences additionnelles pour le compartiment résultant de l'application du référentiel du label « Toward Sustainability » (conduisant à des engagements supplémentaires dans la prise en considération de l'indicateur Intensité de gaz à effet de serre et de l'indicateur mixité au sein des organes de gouvernance, à un engagement de surperformance de la note ESG par rapport à l'indicateur de référence utilisé à titre d'information ainsi que l'application d'exclusions).

Par ailleurs, conformément aux évolutions réglementaires de l'Autorité des marchés financiers (AMF) intervenues le 6 octobre 2022, les « frais de fonctionnement et autres services » peuvent être prélevés sur la base de frais réels (modalité existante) ou sur la base d'un forfait prédéfini, dans les deux cas dans la limite du taux maximum prévu au prospectus.

A compter du 1er janvier 2025, HSBC Global Asset Management (France) a décidé de prélever les frais de fonctionnement et autres services sur une base d'un forfait prédéfini.

Ainsi, le taux forfaitaire mentionné dans le prospectus de la SICAV sera prélevé même si les frais réels sont inférieurs à celui-ci. A l'inverse, si les frais réels sont supérieurs au taux affiché, le dépassement de ce taux forfaitaire sera pris en charge par la société de gestion.

Enfin, la rédaction des paragraphes suivants du prospectus sera actualisée :

- ✓ Restrictions à l'émission et au rachat de parts /actions pour les US Persons
- ✓ Restrictions à l'émission et au rachat de parts/actions pour les résidents canadiens
- ✓ Mesures provisoires d'interdiction des souscriptions dans l'OPC à compter du 12 avril 2022.

Informations relatives aux techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés utilisés par le compartiment de la SICAV, en application de la position AMF n°2013-06

Techniques de gestion efficace du portefeuille

A la date de la clôture de l'exercice, le compartiment de la SICAV n'avait pas recours aux techniques de gestion efficace de portefeuille.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

Instruments financiers dérivés

A la date de la clôture de l'exercice, le compartiment de la SICAV n'avait pas recours aux instruments financiers dérivés.

Politique de réclamation aux fins de restitution de retenue à la source étrangère

Par l'arrêt Santander rendu le 10 mai 2012 (C-338/11 – Santander Asset Management SGIIC) la Cour de Justice de l'Union Européenne a considéré que « *le droit de l'Union s'oppose à la réglementation française qui impose à la source des dividendes d'origine nationale, lorsqu'ils sont perçus par des OPCVM résidents dans un autre Etat alors que de tels dividendes sont exonérés d'impôts pour les OPCVM résidant en France* ».

Cette décision est transposable dans différents pays de l'Union dont le régime de taxation des dividendes versés à des fonds d'investissement résidents et à des non-résidents apparaît comme étant discriminatoire au regard de la liberté de circulation des capitaux, garantie par le droit de l'Union.

Dans ce contexte, en qualité de société de gestion de la SICAV, HSBC Global Asset Management (France) a suivi l'ensemble des étapes décrites dans le vade-mecum de l'Association Française des Sociétés de Gestion (AFG) (« - Remboursement des retenues à la source sur titres étrangers des OPCVM français » - version du 21 décembre 2012) afin d'identifier les opportunités puis d'initier des demandes de remboursement des retenues à la source prélevées en contrariété avec le droit européen.

Ainsi HSBC Global Asset Management (France) agit dans l'intérêt des actionnaires en procédant à des réclamations pour le compte du compartiment lorsque le seuil de matérialité, la probabilité de récupération et les coûts seraient favorables aux actionnaires. Cette politique de réclamation est bien entendu soumise à des aléas en termes de délais et de montants remboursés.

Le montant des remboursements effectivement reçus au titre de ces réclamations est : Néant.

La situation n'a pas évolué depuis la précédente clôture.

Risque global

La méthode retenue pour le calcul du risque global sur les instruments financiers à terme est la méthode du calcul de l'engagement.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GENERALI	14 722 345,01	1 118 481,63
DSM-FIRMENICH AG	77 856,10	14 240 345,31
LEGRAND SA	11 522 279,92	806 525,66
ALLIANZ SE-REG	59 312,10	12 107 298,38
AIR LIQUIDE SA	10 708 522,13	1 361 499,28
ASML HOLDING NV	9 582 836,19	2 074 167,19
SAP SE	346 625,44	10 621 390,65
SIEMENS AG-REG	42 420,98	8 153 662,59
BOUYGUES SA	33 101,02	7 722 803,91
KESKO OYJ-B SHS	6 716 099,62	506 471,47

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

Comptes Annuels

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	605 986 514,78
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	605 986 514,78
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	
OPCVM	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	605 986 514,78
Créances et comptes d'ajustement actifs	27 528,77
Comptes financiers	10 112 655,77
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	10 140 184,54
Total de l'actif I+II	616 126 699,32

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	568 627 535,40
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	46 851 803,07
Capitaux propres I	615 479 338,47
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	615 479 338,47
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	647 360,85
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	647 360,85
Total Passifs : I+II+III+IV	616 126 699,32

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	18 678 132,45
Produits sur obligations	
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	495 106,16
Sous-total produits sur opérations financières	19 173 238,61
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	
Sous-total charges sur opérations financières	
Total revenus financiers nets (A)	19 173 238,61
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-7 447 081,74
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-7 447 081,74
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	11 726 156,87
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-1 459 251,08
Sous-total revenus nets I = (C+D)	10 266 905,79
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	23 883 175,53
Frais de transactions externes et frais de cession	-455 539,33
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	23 427 636,20
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-1 949 116,80
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	21 478 519,40

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	19 230 874,38
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	4 955,32
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	19 235 829,70
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-4 129 451,82
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	15 106 377,88
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	46 851 803,07

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

Annexes

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du compartiment HSBC Responsible Investment Funds - SRI Euroland Equity est de maximiser, sur un horizon de placement recommandé d'au moins 5 ans, la performance en investissant sur des titres d'entreprises sélectionnées pour leurs bonnes pratiques environnementales, sociales, de gouvernance et leur qualité financière.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	657 116 878,77	765 121 111,69	650 183 214,42	697 150 908,69	615 479 338,47
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY AC en EUR					
Actif net	258 286 406,93	343 288 931,76	335 017 809,54	373 497 431,54	391 956 946,39
Nombre de titres	4 806 458,9850	5 435 270,2720	6 250 922,5270	6 144 396,3600	5 981 064,7400
Valeur liquidative unitaire	53,73	63,15	53,59	60,78	65,53
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,08	5,70	-0,51	0,71	2,29
Capitalisation unitaire sur revenu	0,27	0,55	0,86	1,05	0,84
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY BC en EUR					
Actif net	3 664 140,14	12 134 962,69	3 412 865,68	7 259 711,41	3 074 584,15
Nombre de titres	3 458,873	9 664,212	3 178,518	5 916,866	2 305,499
Valeur liquidative unitaire	1 059,34	1 255,65	1 073,72	1 226,95	1 333,58
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1,56	112,96	-10,33	14,39	46,46
Capitalisation unitaire sur revenu	12,47	19,87	25,37	29,99	27,04
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY IC en EUR					
Actif net	292 214 454,86	202 618 332,99	118 165 851,22	114 219 567,76	70 358 867,65
Nombre de titres	1 733 680,6410	1 014 557,4710	691 960,5170	585 324,5320	331 762,0520
Valeur liquidative unitaire	168,55	199,71	170,76	195,13	212,07
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,24	17,96	-1,64	2,28	7,38
Capitalisation unitaire sur revenu	1,98	3,16	4,03	4,77	4,30

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY SC en EUR					
Actif net		105 695 458,84	121 747 543,05	128 005 241,84	75 488 839,88
Nombre de titres		99 745,072	134 159,072	123 255,072	66 775,072
Valeur liquidative unitaire		1 059,65	907,48	1 038,53	1 130,49
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		32,30	-8,73	12,17	39,36
Capitalisation unitaire sur revenu		1,63	22,81	26,86	24,57
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY ZC en EUR					
Actif net	102 951 876,84	101 383 425,41	71 839 144,93	74 168 956,14	74 600 100,40
Nombre de titres	947 544,336	781 697,525	642 990,157	576 612,252	529 646,935
Valeur liquidative unitaire	108,65	129,69	111,72	128,62	140,84
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,15	11,63	-1,07	1,50	4,89
Capitalisation unitaire sur revenu	1,99	2,96	3,47	4,05	3,87

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

A2. Règles et méthodes comptables

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les règles d'évaluation des actifs appliqués par le gestionnaire comptable sont les suivantes, en fonction des instruments détenus par le compartiment :

Le compartiment a adopté l'Euro comme devise de référence.

Les cours retenus pour l'évaluation des valeurs mobilières négociées en bourse sont les cours de clôture.

Les cours retenus pour l'évaluation des obligations sont une moyenne de contributeurs. Les OPC sont valorisés au dernier cours connu.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est supérieure à 3 mois sont valorisés, à défaut de contribution, au taux du marché, à l'exception des titres de créances négociables à taux variables ou révisables ne présentant pas de sensibilité particulière au marché.

Une méthode simplificatrice dite de « linéarisation » est prévue pour les titres de créances négociables dont la durée de vie restant à courir est inférieure à 3 mois et ne présentant pas de sensibilité particulière au marché sur la base du taux à trois mois cristallisé.

Les pensions sont évaluées au cours du contrat.

Les opérations à terme, fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré, autorisés par la réglementation applicable aux OPC, sont valorisés à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de Gestion. Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou devises sont valorisés à leur valeur de marché, en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt), aux taux d'intérêt et/ou devises de marché.

Les cours des marchés à terme européens et étrangers sont les cours de compensation.

La valorisation des contrats d'échange de taux ou de devises se fait aux conditions de marché.

L'évaluation des contrats d'échange de taux contre performance d'action se fait :

- aux conditions de marché pour la branche taux
- en fonction du cours du titre sous-jacent pour la branche action.

La valorisation des Credit Default Swaps (CDS) émane d'un modèle alimenté par les spreads Market.

Les engagements figurants sur le tableau hors bilan sur les marchés à terme européens et étrangers sont calculés

- OPERATION A TERME FERME

(Qte x Nominal x Cours du jour x Devise du contrat)

- OPERATION A TERME CONDITIONNELLE

(Qte x delta) x (Nominal du sous-jacent x Cours du jour du sous-jacent x Devise du contrat).

Pour les contrats d'échange l'engagement hors bilan correspond au nominal du contrat majoré ou minoré du différentiel d'intérêts, ainsi que de la plus ou moins-value latente constaté à la date d'arrêté.

Les frais de transaction sont comptabilisés dans des comptes spécifiques de chacun des compartiments et ne sont pas additionnés au prix.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Valorisation des garanties financières

Les garanties sont évaluées quotidiennement au prix de marché (mark to market).

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu sous forme de titres selon le niveau de risque.

Les appels de marge sont quotidiens sauf stipulation contraire mentionnée dans le contrat cadre encadrant ces opérations ou en cas d'accord entre la Société de Gestion et la contrepartie sur l'application d'un seuil de déclenchement.

Frais de gestion :

Les frais de gestion financière et les frais administratifs externes à la Société de Gestion recouvrent tous les frais facturés directement au compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la Société de Gestion.

Aux frais de gestion financière et les frais administratifs externes à la Société de Gestion peuvent s'ajouter :

- *des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la Société de Gestion dès lors que le compartiment a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au compartiment ;*
- *des commissions de mouvement facturées au compartiment ;*
- *une part du revenu des opérations d'acquisition et cessions temporaires de titres.*

En cas de majoration des frais administratifs externes à la Société de Gestion égale ou inférieure à 0.10% TTC par an, l'information des actionnaires du compartiment pourra être réalisée par tout moyen.

Dans ce cas, la Société de Gestion ne sera pas tenue de réaliser une information des actionnaires de manière particulière, ni d'offrir la possibilité de racheter leurs actions sans frais.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

	Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème			
			Actions AC:	Actions SC	Actions ZC:	Actions IC et BC:
1	Frais de gestion financière (*)	Actif net quotidien	1.50% TTC maximum	0.60% TTC maximum	Néant	0.75% TTC maximum
2	Frais de fonctionnement et autres services (**)	Actif net quotidien	0.10% TTC maximum			
3	Frais indirects maximum (Commissions et frais de gestion)	Actif net quotidien	Non significatifs(***)			
4	Commissions de mouvement	Prélevée sur chaque transaction	Néant			
5	Commission de surperformance	Actif net quotidien	Néant			

* Un pourcentage des frais de gestion peut être rétrocédé à des tiers distributeurs afin de rémunérer l'acte de commercialisation du compartiment.

** Les frais de fonctionnement et autres services comprennent :

I. Frais d'enregistrement et de référencement des fonds :

- les frais liés à l'enregistrement du compartiment dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la SGP) ;
- les frais de référencement du compartiment et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
- les frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ; Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution

II. Frais d'information clients et distributeurs

- les frais de constitution et de diffusion des DIC/prospectus et reportings réglementaires ;
- les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
- les frais d'Information aux porteurs par tout moyen ;
- les informations particulières aux porteurs directs et indirects ; 3: Lettres aux porteurs... ;
- les coûts d'administration des sites internet ;
- les frais de traduction spécifiques au compartiment.

III. Frais des données

- les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers
- les frais d'audit et de promotion des labels (ex : label !SR, label Greenfin)

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

IV. Frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc.

- les frais de commissariat aux comptes ;
- les frais liés au dépositaire ;
- les frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
- les frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent 'local...)' ;
- les frais juridiques propres au compartiment ;
- Frais de création d'un nouveau compartiment amortissables sur 5 ans.

V. Frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs

- les frais de mise en œuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifique au compartiment ;
 - les cotisations Associations professionnelles obligatoires
 - les frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales
- ***Le compartiment investit moins de 20% en OPC

Pourront s'ajouter aux frais facturés au compartiment et listés ci-dessus, les coûts suivants :

- les contributions dues pour la gestion du au compartiment en application du 4° du !! de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le compartiment) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : lehman) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

Swing-pricing :

La Société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative de chacun des compartiments dite de Swing Pricing avec seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des porteurs de parts présents dans chacun des compartiments.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs lors de mouvements de souscriptions et rachats significatifs le coût du réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement ou de désinvestissement pouvant provenir des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente, ainsi que des taxes ou impôts applicables à l'OPC.

Dès lors que le solde net des ordres de souscriptions et de rachats des investisseurs est supérieur à un seuil prédéterminé, dit seuil de déclenchement, il est procédé à un ajustement de la valeur liquidative.

La valeur liquidative est ajustée à la hausse ou à la baisse si le solde des souscriptions – rachats est respectivement positif ou négatif afin de prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions et rachats nets.

Le seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment. Les paramètres de seuil de déclenchement et de facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative du compartiment concerné, par voie de conséquence elle est la seule communiquée aux porteurs de parts et publiée.

En raison de l'application du Swing Pricing avec seuil de déclenchement, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement de celle des instruments financiers détenus en portefeuille.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY AC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY IC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY ZC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY BC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY SC	Capitalisation	Capitalisation

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	697 150 908,69
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	56 402 934,97
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-192 464 127,96
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	11 726 156,87
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	23 427 636,20
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	19 235 829,70
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	615 479 338,47

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY AC		
Actions souscrites durant l'exercice	401 632,0500	25 981 720,66
Actions rachetées durant l'exercice	-564 963,6700	-36 392 174,05
Solde net des souscriptions/rachats	-163 331,6200	-10 410 453,39
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	5 981 064,7400	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY BC		
Actions souscrites durant l'exercice	320,188	417 818,08
Actions rachetées durant l'exercice	-3 931,555	-5 218 179,64
Solde net des souscriptions/rachats	-3 611,367	-4 800 361,56
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 305,499	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY IC		
Actions souscrites durant l'exercice	43 124,0940	8 699 094,44
Actions rachetées durant l'exercice	-296 686,5740	-60 602 067,98
Solde net des souscriptions/rachats	-253 562,4800	-51 902 973,54
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	331 762,0520	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY SC		
Actions souscrites durant l'exercice	15 149,000	16 651 950,49
Actions rachetées durant l'exercice	-71 629,000	-79 464 377,85
Solde net des souscriptions/rachats	-56 480,000	-62 812 427,36
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	66 775,072	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY ZC		
Actions souscrites durant l'exercice	33 914,471	4 652 351,30
Actions rachetées durant l'exercice	-80 879,788	-10 787 328,44
Solde net des souscriptions/rachats	-46 965,317	-6 134 977,14
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	529 646,935	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY AC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY BC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY IC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY SC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY ZC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY AC FR0000437113	Capitalisation	Capitalisation	EUR	391 956 946,39	5 981 064,7400	65,53
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY BC FR0013287257	Capitalisation	Capitalisation	EUR	3 074 584,15	2 305,499	1 333,58
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY IC FR0010250316	Capitalisation	Capitalisation	EUR	70 358 867,65	331 762,0520	212,07
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY SC FR0014003KN0	Capitalisation	Capitalisation	EUR	75 488 839,88	66 775,072	1 130,49
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY ZC FR0010250324	Capitalisation	Capitalisation	EUR	74 600 100,40	529 646,935	140,84

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE +/-	ALLEMAGNE +/-	PAYS-BAS +/-	ESPAGNE +/-	AUTRICHE +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	605 986,51	180 398,92	135 105,01	99 429,09	44 260,89	29 903,95
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	605 986,51					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	10 112,66				10 112,66
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					10 112,66

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-]3 - 6 mois] (*) +/-]6 - 12 mois] (*) +/-]1 - 3 ans] (*) +/-]3 - 5 ans] (*) +/-]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	10 112,66						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	10 112,66						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	GBP	USD	SEK		
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	11 791,74				
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances		27,53			
Comptes financiers	1 954,39				
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	13 746,13	27,53			

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Coupons et dividendes en espèces	27 528,77
Total des créances		27 528,77
Dettes		
	Frais de gestion fixe	647 360,85
Total des dettes		647 360,85
Total des créances et des dettes		-619 832,08

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY AC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	5 956 535,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,53
Rétrocessions des frais de gestion	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY BC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	46 814,55
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,78
Rétrocessions des frais de gestion	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY IC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	698 773,85
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,78
Rétrocessions des frais de gestion	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY SC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	719 285,96
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,64
Rétrocessions des frais de gestion	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY ZC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	25 672,38
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	10 266 905,79
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	10 266 905,79
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	10 266 905,79

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY AC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	5 081 623,36
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	5 081 623,36
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	5 081 623,36
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	5 081 623,36
Total	5 081 623,36
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY BC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	62 353,85
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	62 353,85
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	62 353,85
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	62 353,85
Total	62 353,85
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	1 426 975,41
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 426 975,41
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 426 975,41
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	1 426 975,41
Total	1 426 975,41
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY SC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	1 640 968,12
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 640 968,12
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 640 968,12
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	1 640 968,12
Total	1 640 968,12
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY ZC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	2 054 985,05
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 054 985,05
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 054 985,05
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	2 054 985,05
Total	2 054 985,05
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	21 478 519,40
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	21 478 519,40
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	21 478 519,40

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY AC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	13 700 195,93
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	13 700 195,93
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	13 700 195,93
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	13 700 195,93
Total	13 700 195,93
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre d'actions Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY BC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	107 119,32
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	107 119,32
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	107 119,32
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	107 119,32
Total	107 119,32
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	2 451 406,98
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	2 451 406,98
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	2 451 406,98
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	2 451 406,98
Total	2 451 406,98
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY SC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	2 628 467,53
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	2 628 467,53
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	2 628 467,53
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	2 628 467,53
Total	2 628 467,53
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY ZC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	2 591 329,64
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	2 591 329,64
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	2 591 329,64
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	2 591 329,64
Total	2 591 329,64
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			605 986 514,78	98,46
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			605 986 514,78	98,46
Assurance			66 752 351,10	10,83
ASR NEDERLAND NV	EUR	243 089	11 128 614,42	1,81
AXA SA	EUR	530 331	18 200 959,92	2,96
GENERALI	EUR	524 248	14 296 242,96	2,32
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	47 478	23 126 533,80	3,74
Automobiles			9 818 319,72	1,60
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	EUR	124 314	9 818 319,72	1,60
Banques commerciales			52 528 744,38	8,53
ERSTE GROUP BANK AG	EUR	305 258	18 211 692,28	2,96
ING GROEP NV	EUR	1 214 930	18 381 890,90	2,98
KBC GROUP NV	EUR	213 780	15 935 161,20	2,59
Boissons			17 939 211,40	2,91
HEINEKEN NV	EUR	149 552	10 274 222,40	1,66
PERNOD RICARD	EUR	70 321	7 664 989,00	1,25
Composants automobiles			14 189 637,00	2,31
MICHELIN (CGDE)	EUR	446 215	14 189 637,00	2,31
Courrier, fret aérien et logistique			12 273 643,96	1,99
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	361 202	12 273 643,96	1,99
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			24 712 027,83	4,02
CARREFOUR SA	EUR	642 223	8 817 721,79	1,43
KESKO OYJ-B SHS	EUR	336 644	6 120 187,92	0,99
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	310 388	9 774 118,12	1,60
Distribution spécialisée			13 482 621,12	2,19
INDUSTRIA DE DISEÑO TEXTIL	EUR	271 608	13 482 621,12	2,19
Electricité			36 461 516,58	5,92
EDP SA	EUR	3 079 225	9 517 884,48	1,55
IBERDROLA SA	EUR	2 025 837	26 943 632,10	4,37
Equipements électriques			37 022 592,42	6,02
ALSTOM	EUR	378 462	8 159 640,72	1,33
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	119 813	28 862 951,70	4,69
Equipements et instruments électroniques			9 650 760,96	1,57
LEGRAND SA	EUR	102 624	9 650 760,96	1,57
Gestion immobilière et développement			10 907 539,20	1,77
LEG IMMOBILIEN SE	EUR	133 344	10 907 539,20	1,77

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Logiciels			49 471 427,94	8,04
KION GROUP AG	EUR	180 759	5 758 981,74	0,94
METSO CORP	EUR	1 014 750	9 112 455,00	1,48
SAP SE	EUR	146 424	34 599 991,20	5,62
Marches de capitaux			11 004 035,51	1,79
AIB GROUP PLC	EUR	2 064 547	11 004 035,51	1,79
Matériaux de construction			11 791 739,24	1,92
CRH PLC	GBP	131 500	11 791 739,24	1,92
Media			16 994 279,00	2,76
PUBLICIS GROUPE	EUR	164 993	16 994 279,00	2,76
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			3 512 938,00	0,57
GERRESHEIMER AG	EUR	49 478	3 512 938,00	0,57
Producteur et commerce d'énergie indépendants			8 526 248,20	1,39
AIR LIQUIDE SA	EUR	54 335	8 526 248,20	1,39
Produits alimentaires			4 410 165,50	0,72
KERRY GROUP PLC-A	EUR	47 294	4 410 165,50	0,72
Produits chimiques			8 924 854,68	1,45
AKZO NOBEL	EUR	153 983	8 924 854,68	1,45
Produits pharmaceutiques			11 265 867,20	1,83
MERCK KGAA	EUR	80 528	11 265 867,20	1,83
Produits pour l'industrie du bâtiment			15 773 599,20	2,56
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	184 056	15 773 599,20	2,56
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			33 270 678,48	5,41
ASML HOLDING NV	EUR	35 811	24 304 925,70	3,95
STMICROELECTRONICS NV	EUR	369 341	8 965 752,78	1,46
Services aux entreprises			3 834 636,20	0,62
CORP ACCIONA ENERGIAS RENOVA	EUR	215 429	3 834 636,20	0,62
Services aux professionnels			31 489 692,74	5,12
BUREAU VERITAS SA	EUR	344 809	10 116 696,06	1,64
RELX PLC	EUR	378 955	16 567 912,60	2,70
TELEPERFORMANCE	EUR	57 809	4 805 084,08	0,78
Services de télécommunication diversifiés			25 807 583,15	4,19
ELISA COMMUNICATION OXJ - A	EUR	219 309	9 167 116,20	1,49
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	4 734 130	16 640 466,95	2,70
Services financiers diversifiés			27 403 257,50	4,45
BAWAG GROUP AG	EUR	144 082	11 692 254,30	1,90
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	70 643	15 711 003,20	2,55

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Sociétés commerciales et de distribution			8 782 864,20	1,43
REXEL SA	EUR	357 027	8 782 864,20	1,43
Soins et autres services médicaux			8 130 196,62	1,32
FRESENIUS SE & CO KGAA	EUR	242 403	8 130 196,62	1,32
Textiles, habillement et produits de luxe			19 853 485,75	3,23
KERING	EUR	21 781	5 189 323,25	0,84
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	23 075	14 664 162,50	2,39
Total			605 986 514,78	98,46

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	605 986 514,78
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	10 140 184,54
Autres passifs (-)	-647 360,85
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	615 479 338,47

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY AC	EUR	5 981 064,7400	65,53
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY BC	EUR	2 305,499	1 333,58
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY IC	EUR	331 762,0520	212,07
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY SC	EUR	66 775,072	1 130,49
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY ZC	EUR	529 646,935	140,84

**HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS
- SRI EUROLAND EQUITY**

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	676 828 451,60	627 668 448,63
Actions et valeurs assimilées	676 828 451,60	627 668 448,63
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	676 828 451,60	627 668 448,63
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	336 798,81	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	336 798,81	0,00
COMPTES FINANCIERS	20 626 289,81	23 186 087,47
Liquidités	20 626 289,81	23 186 087,47
TOTAL DE L'ACTIF	697 791 540,22	650 854 536,10

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	673 860 335,72	642 874 476,20
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	8 196 088,83	-6 254 650,48
Résultat de l'exercice (a,b)	15 094 484,14	13 563 388,70
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	697 150 908,69	650 183 214,42
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	640 631,53	671 321,68
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	640 631,53	671 321,68
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	697 791 540,22	650 854 536,10

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	573 888,72	27 060,14
Produits sur actions et valeurs assimilées	22 501 831,45	21 308 433,19
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	23 075 720,17	21 335 493,33
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	138,08	87 263,47
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	138,08	87 263,47
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	23 075 582,09	21 248 229,86
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	7 408 513,30	6 974 003,43
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	15 667 068,79	14 274 226,43
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-572 584,65	-710 837,73
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	15 094 484,14	13 563 388,70

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les règles d'évaluation des actifs appliqués par le gestionnaire comptable sont les suivantes, en fonction des instruments détenus par le compartiment :

Le compartiment a adopté l'Euro comme devise de référence.

Les cours retenus pour l'évaluation des valeurs mobilières négociées en bourse sont les cours de clôture.

Les cours retenus pour l'évaluation des obligations sont une moyenne de contributeurs. Les OPC sont valorisés au dernier cours connu.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est supérieure à 3 mois sont valorisés, à défaut de contribution, au taux du marché, à l'exception des titres de créances négociables à taux variables ou révisables ne présentant pas de sensibilité particulière au marché.

Une méthode simplificatrice dite de « linéarisation » est prévue pour les titres de créances négociables dont la durée de vie restant à courir est inférieure à 3 mois et ne présentant pas de sensibilité particulière au marché sur la base du taux à trois mois cristallisé.

Les pensions sont évaluées au cours du contrat.

Les opérations à terme, fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré, autorisés par la réglementation applicable aux OPC, sont valorisés à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de Gestion. Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou devises sont valorisés à leur valeur de marché, en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt), aux taux d'intérêt et/ou devises de marché.

Les cours des marchés à terme européens et étrangers sont les cours de compensation.

La valorisation des contrats d'échange de taux ou de devises se fait aux conditions de marché.

L'évaluation des contrats d'échange de taux contre performance d'action se fait :

- aux conditions de marché pour la branche taux
- en fonction du cours du titre sous-jacent pour la branche action.

La valorisation des Credit Default Swaps (CDS) émane d'un modèle alimenté par les spreads Market.

Les engagements figurants sur le tableau hors bilan sur les marchés à terme européens et étrangers sont calculés

- OPERATION A TERME FERME

(Qte x Nominal x Cours du jour x Devise du contrat)

- OPERATION A TERME CONDITIONNELLE

(Qte x delta) x (Nominal du sous-jacent x Cours du jour du sous-jacent x Devise du contrat).

Pour les contrats d'échange l'engagement hors bilan correspond au nominal du contrat majoré ou minoré du différentiel d'intérêts, ainsi que de la plus ou moins-value latente constaté à la date d'arrêt.

Les frais de transaction sont comptabilisés dans des comptes spécifiques de chacun des compartiments et ne sont pas additionnés au prix.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Valorisation des garanties financières

Les garanties sont évaluées quotidiennement au prix de marché (mark to market).

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu sous forme de titres selon le niveau de risque.

Les appels de marge sont quotidiens sauf stipulation contraire mentionnée dans le contrat cadre encadrant ces opérations ou en cas d'accord entre la Société de Gestion et la contrepartie sur l'application d'un seuil de déclenchement.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010250324 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY ZC : Taux de frais maximum de Néant

FR0010250316 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY IC : Taux de frais maximum de 0,75% TTC

FR0014003KN0 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY SC : Taux de frais maximum de 0,60% TTC

FR0000437113 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY AC : Taux de frais maximum de 1,50% TTC

FR0013287257 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY BC : Taux de frais maximum de 0,75% TTC

Les frais de fonctionnement et autres services sont de 0,10% TTC maximum pour les parts AC, SC, ZC, IC et BC et de 0,20% TTC maximum pour la part IT.

Les frais indirects ont un taux maximum non significatif, le compartiment investissant moins de 20% en OPC.

Swing pricing

La Société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative de chacun des compartiments dite de Swing Pricing avec seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des porteurs de parts présents dans chacun des compartiments.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs lors de mouvements de souscriptions et rachats significatifs le coût du réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement ou de désinvestissement pouvant provenir des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente, ainsi que des taxes ou impôts applicables à l'OPC.

Dès lors que le solde net des ordres de souscriptions et de rachats des investisseurs est supérieur à un seuil prédéterminé, dit seuil de déclenchement, il est procédé à un ajustement de la valeur liquidative.

La valeur liquidative est ajustée à la hausse ou à la baisse si le solde des souscriptions – rachats est respectivement positif ou négatif afin de prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions et rachats nets.

Le seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment.
Les paramètres de seuil de déclenchement et de facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative du compartiment concerné, par voie de conséquence elle est la seule communiquée aux porteurs de parts et publiée.

En raison de l'application du Swing Pricing avec seuil de déclenchement, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement de celle des instruments financiers détenus en portefeuille.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY AC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY BC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY IC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY SC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY ZC	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	650 183 214,42	765 121 111,69
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	81 985 128,69	175 200 664,11
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-124 025 597,28	-173 142 248,70
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	23 987 934,99	32 926 472,08
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-15 120 379,24	-39 190 163,01
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-377 702,96	-489 270,31
Différences de change	-446 977,25	-682 568,17
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	65 298 218,53	-123 835 009,70
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	68 048 881,12	2 750 662,59
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-2 750 662,59	-126 585 672,29
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	15 667 068,79	14 274 226,43
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	697 150 908,69	650 183 214,42

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 626 289,81	2,96
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	20 626 289,81	2,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 GBP		Devise 2 USD		Devise 3 SEK		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	13 458 666,55	1,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	336 798,81	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	143 052,29	0,02	0,00	0,00	0,04	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Coupons et dividendes en espèces	336 798,81
TOTAL DES CRÉANCES		336 798,81
DETTES		
	Frais de gestion fixe	640 631,53
TOTAL DES DETTES		640 631,53
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-303 832,72

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY AC		
Actions souscrites durant l'exercice	542 314,6170	31 822 065,66
Actions rachetées durant l'exercice	-648 840,7840	-38 162 923,79
Solde net des souscriptions/rachats	-106 526,1670	-6 340 858,13
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	6 144 396,3600	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY BC		
Actions souscrites durant l'exercice	4 860,687	5 887 538,87
Actions rachetées durant l'exercice	-2 122,339	-2 533 724,78
Solde net des souscriptions/rachats	2 738,348	3 353 814,09
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	5 916,866	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY IC		
Actions souscrites durant l'exercice	57 270,6510	10 672 390,36
Actions rachetées durant l'exercice	-163 906,6360	-30 086 811,71
Solde net des souscriptions/rachats	-106 635,9850	-19 414 421,35
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	585 324,5320	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY SC		
Actions souscrites durant l'exercice	28 290,000	27 905 287,20
Actions rachetées durant l'exercice	-39 194,000	-39 178 460,19
Solde net des souscriptions/rachats	-10 904,000	-11 273 172,99
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	123 255,072	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY ZC		
Actions souscrites durant l'exercice	46 774,684	5 697 846,60
Actions rachetées durant l'exercice	-113 152,589	-14 063 676,81
Solde net des souscriptions/rachats	-66 377,905	-8 365 830,21
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	576 612,252	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY AC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY BC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY IC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY SC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY ZC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY AC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	5 575 167,75
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,53
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY BC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	57 381,05
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,78
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY IC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	954 807,47
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,78
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY SC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	796 326,85
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,63
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY ZC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	24 830,18
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	15 094 484,14	13 563 388,70
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	15 094 484,14	13 563 388,70

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY AC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	6 476 252,79	5 393 254,08
Total	6 476 252,79	5 393 254,08

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY BC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	177 504,49	80 669,57
Total	177 504,49	80 669,57

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 792 745,65	2 793 140,78
Total	2 792 745,65	2 793 140,78

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY SC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	3 311 044,10	3 060 490,66
Total	3 311 044,10	3 060 490,66

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY ZC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 336 937,11	2 235 833,61
Total	2 336 937,11	2 235 833,61

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	8 196 088,83	-6 254 650,48
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	8 196 088,83	-6 254 650,48

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY AC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	4 404 502,24	-3 220 371,04
Total	4 404 502,24	-3 220 371,04

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY BC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	85 179,85	-32 845,21
Total	85 179,85	-32 845,21

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 340 158,75	-1 137 215,71
Total	1 340 158,75	-1 137 215,71

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY SC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 500 392,49	-1 171 966,65
Total	1 500 392,49	-1 171 966,65

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY ZC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	865 855,50	-692 251,87
Total	865 855,50	-692 251,87

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	490 506 184,66	657 116 878,77	765 121 111,69	650 183 214,42	697 150 908,69
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY AC en EUR					
Actif net	209 095 210,27	258 286 406,93	343 288 931,76	335 017 809,54	373 497 431,54
Nombre de titres	3 940 658,0480	4 806 458,9850	5 435 270,2720	6 250 922,5270	6 144 396,3600
Valeur liquidative unitaire	53,06	53,73	63,15	53,59	60,78
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,60	-0,08	5,70	-0,51	0,71
Capitalisation unitaire sur résultat	0,91	0,27	0,55	0,86	1,05
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY BC en EUR					
Actif net	2 354 210,39	3 664 140,14	12 134 962,69	3 412 865,68	7 259 711,41
Nombre de titres	2 270,535	3 458,873	9 664,212	3 178,518	5 916,866
Valeur liquidative unitaire	1 036,85	1 059,34	1 255,65	1 073,72	1 226,95
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	11,73	-1,56	112,96	-10,33	14,39
Capitalisation unitaire sur résultat	24,92	12,47	19,87	25,37	29,99
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY IC en EUR					
Actif net	253 715 201,93	292 214 454,86	202 618 332,99	118 165 851,22	114 219 567,76
Nombre de titres	1 537 468,0000	1 733 680,6410	1 014 557,4710	691 960,5170	585 324,5320
Valeur liquidative unitaire	165,02	168,55	199,71	170,76	195,13
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,86	-0,24	17,96	-1,64	2,28
Capitalisation unitaire sur résultat	3,96	1,98	3,16	4,03	4,77

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY SC en EUR					
Actif net	0,00	0,00	105 695 458,84	121 747 543,05	128 005 241,84
Nombre de titres	0,00	0,00	99 745,072	134 159,072	123 255,072
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	1 059,65	907,48	1 038,53
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	32,30	-8,73	12,17
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	1,63	22,81	26,86
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY ZC en EUR					
Actif net	25 341 562,07	102 951 876,84	101 383 425,41	71 839 144,93	74 168 956,14
Nombre de titres	239 944,797	947 544,336	781 697,525	642 990,157	576 612,252
Valeur liquidative unitaire	105,61	108,65	129,69	111,72	128,62
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,19	-0,15	11,63	-1,07	1,50
Capitalisation unitaire sur résultat	3,25	1,99	2,96	3,47	4,05

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	44 770	10 832 101,50	1,56
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	168 564	16 987 879,92	2,44
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	405 365	18 182 647,08	2,61
FRESENIUS	EUR	404 726	11 360 658,82	1,63
LEG IMMOBILIEN AG	EUR	104 846	8 316 384,72	1,19
MERCK KGA	EUR	94 497	13 617 017,70	1,95
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	59 971	22 495 122,10	3,22
SAP SE	EUR	229 211	31 970 350,28	4,59
TOTAL ALLEMAGNE			133 762 162,12	19,19
AUTRICHE				
BAWAG GROUP AG	EUR	153 236	7 352 263,28	1,05
ERSTE GROUP BANK	EUR	352 467	12 946 112,91	1,86
TOTAL AUTRICHE			20 298 376,19	2,91
BELGIQUE				
KBC GROUPE	EUR	245 676	14 426 094,72	2,07
TOTAL BELGIQUE			14 426 094,72	2,07
ESPAGNE				
CORP ACCIONA ENERGIAS RENOVA	EUR	302 722	8 500 433,76	1,22
GRIFOLS SA SHARES A	EUR	286 603	4 429 449,37	0,64
IBERDROLA SA	EUR	2 481 310	29 453 149,70	4,22
INDITEX	EUR	348 358	13 735 755,94	1,97
TOTAL ESPAGNE			56 118 788,77	8,05
FINLANDE				
ELISA COMMUNICATION OXJ - A	EUR	232 836	9 748 843,32	1,40
METSO OUTOTEC OYJ	EUR	1 054 215	9 667 151,55	1,39
NESTE OYJ	EUR	389 611	12 549 370,31	1,79
TOTAL FINLANDE			31 965 365,18	4,58
FRANCE				
ALSTOM	EUR	292 295	3 560 153,10	0,52
AXA	EUR	692 505	20 421 972,45	2,93
BNP PARIBAS	EUR	247 918	15 517 187,62	2,23
BOUYGUES	EUR	309 207	10 550 142,84	1,51
CARREFOUR	EUR	821 498	13 608 114,37	1,95
KERING	EUR	33 511	13 370 889,00	1,91
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	16 705	12 254 788,00	1,76
MICHELIN (CGDE)	EUR	553 782	17 975 763,72	2,58
ORANGE	EUR	964 780	9 941 093,12	1,42
PERNOD RICARD	EUR	77 209	12 334 137,75	1,77
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	226 181	18 999 204,00	2,72
REXEL	EUR	381 693	9 454 535,61	1,36
SAINT-GOBAIN	EUR	260 198	17 344 798,68	2,49
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	152 248	27 675 641,44	3,97
SR TELEPERFORMANCE	EUR	52 302	6 906 479,10	0,99
VALEO SA	EUR	256 894	3 574 680,01	0,52

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit: HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

Identifiant d'entité juridique: 969500MDTK64JZ4B4F91

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?	
<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: _%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectifs d'investissement durable, il présentait une proportion de 57,25% d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _%	<input type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité

permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Le compartiment promeut des caractéristiques E, S et G en investissant sur les marchés actions des pays de la zone euro au travers d'une sélection de titres d'entreprises choisis pour leurs qualités financières et pour leurs bonnes pratiques environnementales, sociales, de gouvernance selon une approche best-in-class. Cette approche consiste en une sélection des meilleures entreprises dans chaque secteur selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Pour chaque pilier ESG, plusieurs critères sont utilisés, incluant notamment : les émissions de CO2 pour le pilier E, la gestion du personnel pour le pilier S et le niveau d'indépendance des administrateurs pour le pilier G. De plus, le compartiment s'engage à :

- Exclure les émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
- Exclure les actions des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants. Les armes controversées comprennent, mais sans s'y limiter, les mines antipersonnel, les armes à uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires. Cette exclusion s'ajoute à la politique d'exclusion relative aux armes interdites par les traités internationaux.
- Exclure les actions des sociétés du secteur de la Défense.
- Exclure les actions des sociétés exerçant des activités liées au charbon thermique. S'agissant de la production d'électricité, sont partiellement exclues les entreprises dont plus de 10% du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique. S'agissant de l'extraction : les entreprises sont totalement exclues.
- Exclure les actions des sociétés impliquées dans la production de tabac.
- Examiner attentivement les questions environnementales au travers des activités de vote et d'engagement.

Le compartiment est géré activement et ne suit pas un indice de référence. L'indicateur utilisé par le compartiment pour évaluer la performance est le MSCI EMU (NR). Cependant, celui-ci n'a pas été désigné pour déterminer si le compartiment est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Indicateur	Fonds	Indice de référence
ESG Score	6.84	6.31
E Pillar	7.58	7.07
S Pillar	6.03	5.45
G Pillar	6.84	6.40
3. Intensité des émissions de GES des entreprises bénéficiaires - tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires	78.86	97.87
4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	5.54%	8.45%
10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	0.00%
14. Exposition à des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants (mines antipersonnel, armes à uranium appauvri, phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires)	0.00%	0.00%

Les données de ce reporting sont au 31 Décembre 2024, moyenne des positions des 4 fins de trimestre de l'exercice comptable se terminant le 31 Décembre 2024.

Indice de référence - MSCI EMU

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Indicateur	Clôture de l'exercice	Fonds	Reference Benchmark
ESG Score	31 Décembre 2024	6.84	6.31
	31 Décembre 2023	6.80	6.21
	31 Décembre 2022	6.69	6.15
E Pillar	31 Décembre 2024	7.58	7.07
	31 Décembre 2023	8.07	7.26
	31 Décembre 2022	7.85	7.13
S Pillar	31 Décembre 2024	6.03	5.45
	31 Décembre 2023	6.20	5.58
	31 Décembre 2022	6.37	5.37
G Pillar	31 Décembre 2024	6.84	6.40
	31 Décembre 2023	6.49	6.19
	31 Décembre 2022	6.30	5.98
3. Intensité des émissions de GES des entreprises bénéficiaires - tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires	31 Décembre 2024	78.86	97.87
	31 Décembre 2023	90.55	109.83
	31 Décembre 2022	142.57	118.25
4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	31 Décembre 2024	5.54%	8.45%
	31 Décembre 2023	10.41%	10.84%
	31 Décembre 2022	0.00%	0.00%
10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	31 Décembre 2024	0.00%	0.00%
	31 Décembre 2023	0.00%	0.00%
	31 Décembre 2022	0.00%	0.00%
14. Exposition à des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants (mines antipersonnel, armes à uranium appauvri, phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires)	31 Décembre 2024	0.00%	0.00%
	31 Décembre 2023	0.00%	0.00%
	31 Décembre 2022	0.00%	0.00%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durable effectués y ont-ils contribué?**

Les investissements durables du compartiment sont alignés avec ses caractéristiques environnementales.

L'identification et l'analyse ESG des entreprises sont réalisées dans le cadre du processus de prise de décision d'investissement afin de réduire les risques de durabilité et d'accroître les performances.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" aux objectifs environnementaux ou sociaux s'applique uniquement aux investissements durables sous-jacents du compartiment. Ce principe est intégré dans le cadre du processus de prise de décision d'investissement qui inclut la prise en considération des principales incidences négatives.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

L'évaluation de l'absence de préjudice significatif (DNSH) des émetteurs réalisés dans le cadre du processus d'investissement durable de HSBC Asset Management, intègre la prise en compte des principaux impacts négatifs (PAI). Il s'agit en effet de procéder à une analyse holistique appréhendant l'entreprise sur ses multiples impacts en termes de durabilité plutôt que de se concentrer sur une seule dimension. Lorsqu'un émetteur est identifié comme étant potentiellement controversé, il ne pourra pas être considéré comme un investissement durable. Ainsi, tous les PAIs pertinents sont examinés et intégrés au processus d'investissement selon une approche qui combine des exclusions (sectorielles, controverses ESG les plus sévères, et exclusions normatives...) avec des activités de vote et d'engagement actionnarial pour insuffler et soutenir une dynamique de changement positif au sein des entreprises. Par ailleurs, une entreprise sera considérée comme non durable lorsqu'elle n'est pas conforme aux Principes du Pacte mondial des Nations unies et à ses normes, conventions et traités internationaux associés, ou si elle impliquée dans les armes bannies par les conventions internationales. A l'exception de ces deux derniers PAIs, nous utilisons des proxies. Selon nous, la fixation de seuils d'exclusion (par exemple, les émissions de GES) pour chacun des PAI n'est pas toujours pertinente et pourrait compromettre le fait que de nombreux secteurs et entreprises sont dans une stratégie de transition. En outre, l'engagement est essentiel pour que les entreprises dont la divulgation est limitée, en particulier dans les économies émergentes, soient initialement exclues de la définition de l'investissement durable et nous permettent de catalyser un changement environnemental ou social positif. Par exemple, nous utilisons un seuil de 10% sur les revenus issus de l'extraction de charbon thermique (et la production d'électricité à partir de charbon thermique) comme filtre d'exclusion pour traiter indirectement tous les PAI liés aux émissions de Gaz à Effet de Serre. La description de la méthodologie de l'investissement durable de HSBC est disponible sur le site internet de la société de gestion : <https://www.assetmanagement.hsbc.fr/fr/retail-investors/about-us/responsible-investing/policies>

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

HSBC s'engage à appliquer et à promouvoir les normes internationales. Les dix principes du Pacte mondial des Nations unies comptent parmi les axes prioritaires de la Politique d'investissement responsable de HSBC. Ces principes incluent les risques non financiers tels que les droits de l'homme, les normes de travail, l'environnement et la lutte contre la corruption. HSBC est également signataire des Principes des Nations unies pour l'Investissement Responsable. Ceux-ci fournissent un cadre pour l'identification et la gestion des risques de durabilité. Dans ce compartiment, sont systématiquement exclues les entreprises auteures d'une violation avérée de l'un des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies ou d'au moins deux violations présumées. Les entreprises sont aussi évaluées à l'aune de standards internationaux comme les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important », en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères propres à l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les principales incidences négatives des investissements sont prises en considération dans la gestion du compartiment de la manière suivante :

- Dans le cadre de ses choix d'investissement, le gérant a choisi deux indicateurs relatifs à l'environnement : l'indicateur « Intensité Gaz à Effet de Serre » et l'indicateur « Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles ». La prise en considération par le compartiment de ces indicateurs est notamment induite par l'application de notre politique de sortie du charbon ainsi que par des exclusions sectorielles fixées par le référentiel du label. De plus le gérant privilégie les entreprises peu émettrices de CO2 ou travaillant à la réduction de leur intensité carbone.
- Exclusion des émetteurs :
 - Considérés comme non conformes aux Principes du Pacte mondial des Nations unies et principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales,
 - Exposés à des armes controversées.
- Enfin, le compartiment prend en considération les principales incidences négatives dans sa démarche d'engagement qui intègre plusieurs leviers d'actions incluant 1) des échanges directs avec les entreprises portant sur leur prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux afin de nous assurer de leur capacité à affronter l'avenir et à conserver une viabilité financière à long terme, 2) l'exercice des droits de vote par lequel nous exprimons notre soutien aux initiatives de développement positives ou, à l'inverse, notre désaccord lorsque les administrateurs ne répondent pas à nos attentes, 3) une procédure d'escalade graduelle auprès des entreprises lorsque les risques ou les controverses ESG auxquelles elles sont exposées ne sont pas gérés. Concrètement, la prise en considération de l'indicateur Intensité Gaz à Effet de Serre est réalisée notamment par le dialogue avec les entreprises pour évaluer comment leurs plans de transition vers la neutralité carbone tiennent compte des impacts sur les employés, les chaînes d'approvisionnement, les communautés et les consommateurs.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion d'investissements** du produit financier au: Moyenne des positions des 4 fins de trimestre de la période de référence se terminant le 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
SAP SE	Technologies de l'Information	5,57%	Allemagne
Schneider Electric SE	Industrie	4,52%	Les États-Unis d'Amérique
Iberdrola SA	Services aux Collectivités	4,34%	Espagne
Munchener Ruckversicherungs-Gesellschaft AG	Finance	3,92%	Allemagne
ASML Holding NV	Technologies de l'Information	3,85%	Pays-Bas
ING Groep NV	Finance	3,17%	Pays-Bas
AXA SA	Finance	3,09%	France
RELX PLC	Industrie	2,81%	Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Publicis Groupe SA	Services de Télécommunication	2,77%	France
Royal KPN NV	Services de Télécommunication	2,77%	Pays-Bas
Cie Generale des Etablissements Michelin SA	Consommation Discrétionnaire	2,60%	France
Compagnie de Saint-Gobain SA	Industrie	2,55%	France
Erste Group Bank AG	Finance	2,50%	Autriche
KBC Group N.V.	Finance	2,47%	Belgique
Industria de Diseno Textil, S.A.	Consommation Discrétionnaire	2,23%	Espagne

Les liquidités et les produits dérivés sont exclus



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

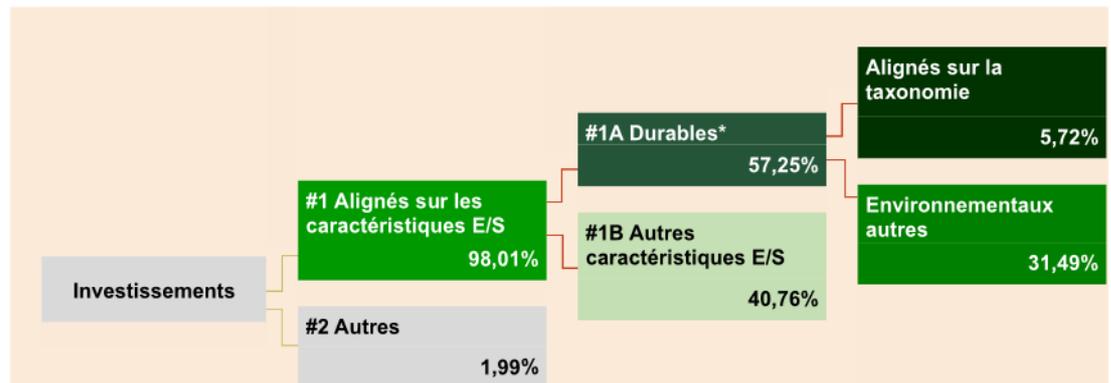
La proportion d'investissements durables était de 57,25%.

La méthodologie de la société de gestion relative à l'investissement durable est disponible dans la rubrique Annexe « SFDR » du règlement (UE) 2019/2088 du rapport annuel.

L'allocation des actifs

décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs?



La catégorie **#1 Alignés** sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés** sur les caractéristiques E/S comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables

* Une société ou un émetteur considéré comme un investissement durable peut contribuer à la fois à un objectif environnemental et à un objectif social qui peut être aligné ou non aligné sur la taxonomie de l'Union européenne. Les chiffres du graphique ci-dessus le prennent en compte; mais une entreprise ou un émetteur ne peut être comptabilisé qu'une seule fois dans la catégorie #1A Durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteur / Sub-Secteur	% d'actifs
Finance	23.54%
Industrie	20.85%
Technologies de l'Information	11.11%
Consommation Discrétionnaire	9.99%
Services de Télécommunication	7.44%
Biens de Consommation de Base	7.33%
Services aux Collectivités	6.81%
Électricité	6.15%
Matériaux	5.04%
Santé	3.67%
Liquidités et produits dérivés	1.99%
Immobilier	1.70%
Énergie	0.54%
Raffinage et Commercialisation de Pétrole et de Gaz	0.54%
Total	100.00%

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

La proportion des investissements durables alignés avec la taxonomie de l'UE est présentée dans le tableau d'allocation d'actif ci-dessus.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE? ¹

Oui:

 Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

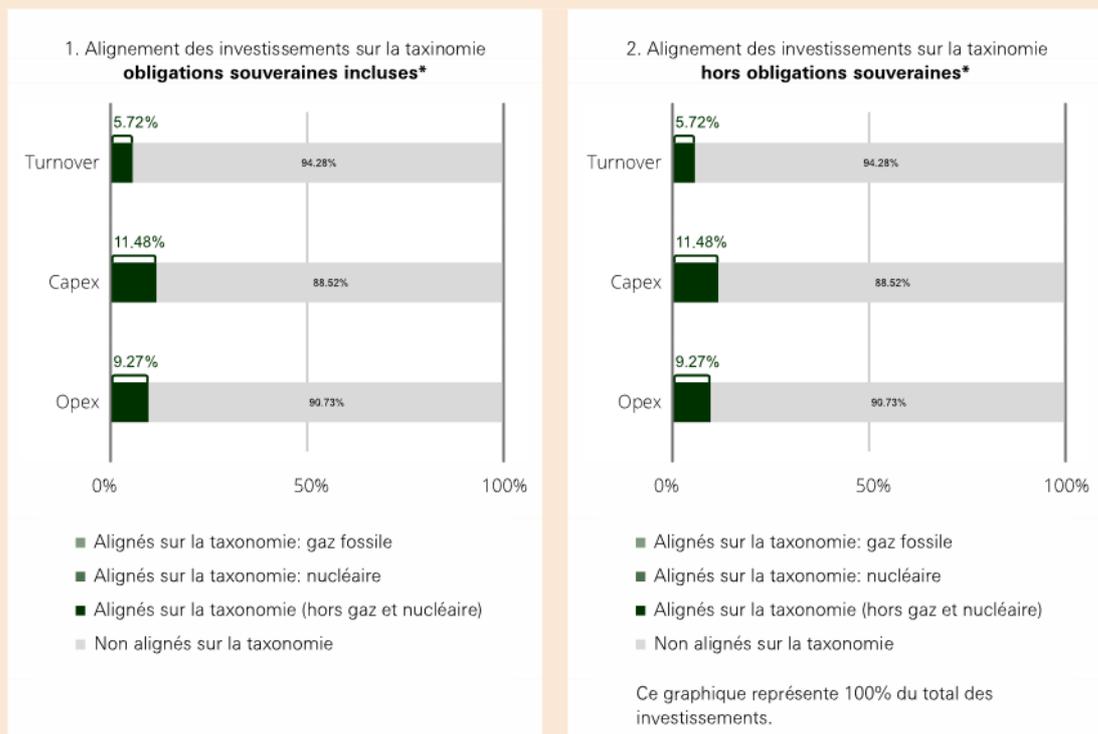
 Non

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaire** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissements (CAPEX)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (EU) 2020/852.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Au cours de la période de référence, la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires était de 0,24% et la proportion d'investissements réalisés dans des activités habilitantes était de 6,62%.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Indicateur	2023-24	2022-23	2021-22
Chiffre d'affaires - Alignés sur la taxonomie: gaz fossile	N/A	N/A	0,00%
Chiffre d'affaires - Alignés sur la taxonomie: nucléaire	N/A	N/A	0,00%
Chiffre d'affaires - Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)	5,72%	5,71%	0,00%
Chiffre d'affaires - Non alignés sur la taxonomie	94,28%	94,29%	100,00%
CapEx - Alignés sur la taxonomie: gaz fossile	N/A	N/A	0,00%
CapEx - Alignés sur la taxonomie: nucléaire	N/A	N/A	0,00%
CapEx - Non alignés sur la taxonomie	11,48%	12,18%	0,00%
CapEx - Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)	88,52%	87,82%	100,00%
OpEx - Alignés sur la taxonomie: gaz fossile	N/A	N/A	0,00%
OpEx - Alignés sur la taxonomie: nucléaire	N/A	N/A	0,00%
OpEx - Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)	9,27%	9,21%	0,00%
OpEx - Non alignés sur la taxonomie	90,73%	90,79%	100,00%



● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE?**

Les investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie de l'UE représentait 31,49%. Le fonds ne s'est pas engagé à réaliser des investissements alignés sur la taxonomie de l'UE.



● **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?**

Le compartiment ne s'engage pas à avoir une proportion minimale d'investissements durables sur le plan social. Cependant, en évaluant les émetteurs, le gérant du compartiment examine, les caractéristiques sociales, le respect des droits de l'Homme et des droits des salariés, la conduite de la gestion et la responsabilité sociale des entreprises.



● **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elle à eux?**

Le compartiment détient des liquidités ainsi que des investissements pour lesquels l'analyse extra-financière n'a pas pu être réalisée en raison de l'indisponibilité des données ESG.



● **Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ ou sociales au cours de la période de référence?**

Le compartiment promeut les caractéristiques ESG en investissant essentiellement dans les entreprises choisies pour leurs bonnes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance et leurs qualités financières. Cette approche consiste en une sélection des meilleures entreprises au sein de l'univers d'investissement selon des critères ESG. Au cours de l'année 2024, nous avons constamment ajusté le portefeuille afin de respecter nos engagements. A titre d'exemple, nous avons cédé nos titres BNP Paribas, Commerz bank ou encore Bouygues qui n'étaient plus compatibles avec nos objectifs.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Le Compartiment est géré activement et ne suit pas un indice de référence. En effet, il n'existe pas d'indice de référence représentatif de notre philosophie de gestion et donc de notre univers d'investissement ni d'indice désigné pour déterminer si le compartiment est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut. Ainsi, les informations attendues dans cette section ne sont pas applicables à ce produit.

● ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***

Non applicable

● ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Non applicable

● ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Non applicable

● ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

Rapport Loi Energie Climat (LEC) - Article 29

Le compartiment ayant un encours supérieur à 500 millions d'euros, le rapport article 29 de la loi 2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat (LEC) est disponible sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr. Ce document est publié dans les 6 mois suivant la clôture comptable du compartiment.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

Compartiment :

**HSBC Responsible Investment Funds - SRI Euro
Bond**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

Rapport d'activité

Cette année, la problématique principale des investisseurs est longtemps restée celle de savoir quand le cycle d'assouplissement des politiques monétaires allait enfin démarrer et quel serait sa trajectoire. Une dernière hausse des taux par la Fed avait même été évoquée avant d'être rejetée par J Powell lors de la réunion du mois de mai. Ce n'est qu'au mois de juin, après des statistiques rassurantes sur l'inflation, une inflexion des indicateurs avancés PMI (après 5 mois de hausse), et grâce à la détente attendue des taux directeurs de la BCE, que les investisseurs ont acté le changement de cap sur les politiques monétaires.

Durant le premier semestre, les taux d'intérêt gouvernementaux ont monté, face à une inflation sous-jacente encore élevée et à des taux de croissance supérieurs aux attentes. Le démarrage du cycle de baisse des taux directeurs a ensuite entraîné une baisse des taux d'intérêt qui a perduré jusqu'à fin septembre, et une repentification nette de la courbe des taux. L'écart entre les taux allemands à 10 ans et 2 ans est ainsi passé de -40pbs à +30pbs sur l'ensemble de l'année, les craintes inflationnistes restant présentes, surtout récemment dans le contexte du retour au pouvoir de D Trump aux Etats-Unis. L'incertitude est d'autant plus forte que les marchés sont confrontés à une hétérogénéité des dynamiques de croissance entre les différentes zones géographiques.

De leur côté, les marchés du crédit ont connu une année positive avec une compression des primes de risque, le resserrement étant encore plus marqué pour les obligations à haut rendement et les dettes subordonnées. Le secteur de l'immobilier a également encore surperformé cette année, comme en 2023, jusqu'à compenser la forte dépréciation de 2022. A noter que la classe d'actif crédit a bénéficié de flux de souscription tout au long de l'année, ce qui a favorisé un bon équilibre offre/demande.

L'actualité politique a été plus agitée. Les élections européennes du 9 juin ont confirmé la poussée des partis de droite et nationalistes mais l'annonce subséquente de la dissolution de l'Assemblée nationale en France a plus particulièrement surpris les marchés, poussant à la hausse l'écart entre les taux gouvernementaux français et allemands, d'autant plus qu'aucune majorité n'est ressortie des élections législatives et l'instabilité demeure avec la chute en décembre du gouvernement Barnier. L'Allemagne connaît également une instabilité politique avec la mise en échec de la coalition gouvernementale et des élections anticipées à venir.

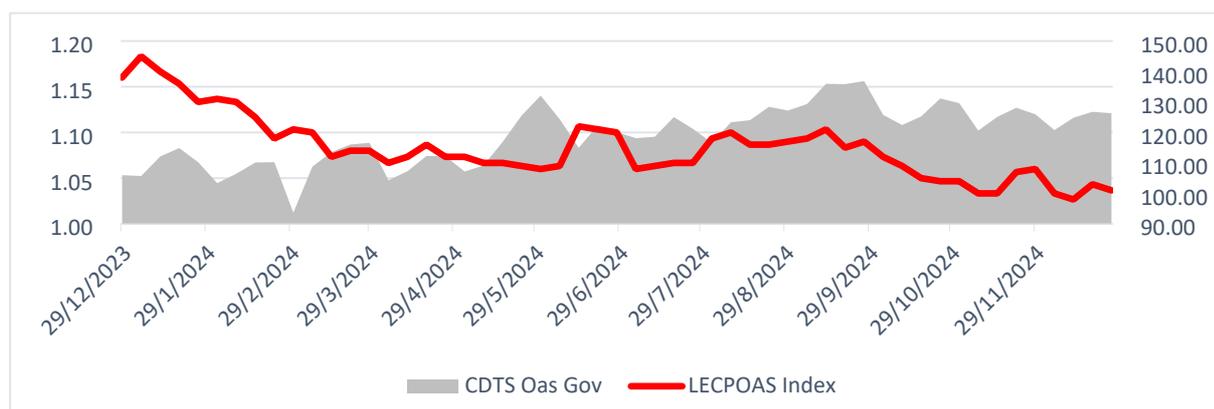
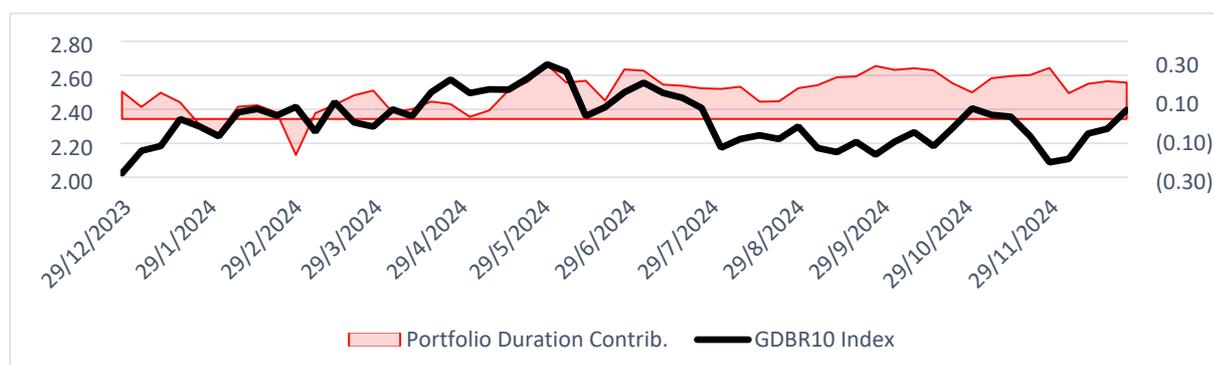
En matière de gestion, la duration du portefeuille a été un peu renforcée à partir du mois de mai pour s'établir au-dessus de celle de l'indice de référence, en anticipation des baisses de taux directeurs à venir, dans un contexte de ralentissement de l'inflation et de croissance molle. Le positionnement sur les titres gouvernementaux des pays périphériques est resté globalement stable avec une légère sous-pondération sur l'Espagne partiellement compensée par une surpondération sur le Portugal. Le poids de l'Italie a été très légèrement renforcé pour être très proche de celui de l'indice tandis que nous avons gardé une nette sous-pondération sur la dette gouvernementale française. Par ailleurs, la surexposition stratégique sur le crédit a été maintenue, encouragée par la bonne tenue du marché et la demande soutenue des investisseurs, avec une bonne diversification des secteurs d'activité. En termes de positionnement sur la courbe, la partie très longue a été progressivement réduite au profit de la partie 5-10 ans.

Tout au long de la période, nous avons activement participé au marché primaire, sous réserve des notes ESG des émetteurs et des primes offertes par rapport au marché secondaire, recevant la plupart du temps une allocation réduite, comme par ex dans le cas de Goodman 2030 (15%) et de Legrand 2034 (16%). Nous avons également complété certaines lignes, en fonction des opportunités, tout en vendant des émetteurs faisant partie du 3^{ème} quartile ou ne faisant plus partie de l'univers éligible (4^{ème} quartile) du fait de leur note ESG (ex : Hammerson, Microsoft, Tennet...). En fin d'année nous avons fait des arbitrages visant à réduire l'intensité carbone du portefeuille en allégeant les investissements dans le secteur chimique (Air Liquide, Linde...).

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

La performance relative du compartiment est au-dessus de celle de l'indice, avec une contribution positive du crédit en raison du resserrement des primes de risque, dans le cadre d'un portage attractif et d'une gestion active. Les secteurs financiers et les services aux collectivités ont été les secteurs qui ont le plus contribué à la performance relative. L'exposition en durée, ainsi que la sous-pondération de la Sicav sur dette gouvernementale française ont également contribué de façon positive à la performance relative.

A fin décembre, la durée du compartiment était de 6.53 et le rendement courant de 3.26%.



Performances

A la clôture de l'exercice, le compartiment affiche une performance de 2.27% pour les actions AC et AD (coupons réinvestis), de 2.68% pour les actions BC et IC, de 3.09% pour l'action ZC.

A titre de comparaison, l'indicateur de référence, pour information, affiche une performance de 2.61%.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs du compartiment de la SICAV.

Informations sur les revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

Informations sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Conformément à l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier, la politique sur la prise en compte dans la stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (critères ESG) est disponible sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

Informations complémentaires relatives à la prise en compte des critères ESG dans la politique d'investissement sur l'exercice.

Le Code de transparence afférent au compartiment est publiquement accessible à l'adresse internet suivante : www.assetmanagement.hsbc.fr et donne des informations détaillées sur l'approche ISR du compartiment.

Annexe « SFDR » du règlement (UE) 2019/2088 et ses normes techniques d'application

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Des informations sur les caractéristiques environnementales ou sociales sont disponibles dans l'annexe SFDR du rapport annuel.

La méthodologie de la société de gestion relative à l'investissement durable est la suivante :

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

L'investissement durable au sens de l'article 2(17) du Règlement européen SFDR

1

Le règlement SFDR (règlement UE n°2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers est entré en vigueur en 2021 avec l'obligation pour les institutions financières d'être transparentes dans leur communication sur les stratégies d'investissement durable qui intègrent les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

En vertu de ce règlement, tel que le prévoit l'article 2, point (17) du règlement SFDR, l'investissement durable est défini comme un investissement qui génère des résultats environnementaux et/ou sociaux positifs. Le défi pour les gérants d'actifs a résidé dans la définition et le calcul de la contribution nette positive des entreprises au enjeux environnementaux et sociaux, tout en vérifiant que cette contribution positive ne s'accompagne pas d'incidences négatives.



L'investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un **objectif environnemental** ou un investissement dans une activité économique qui contribue à un **objectif social**, pour autant que ces investissements **ne causent de préjudice important** à aucun de ces objectifs et que les sociétés concernées appliquent des pratiques de **bonne gouvernance**, en particulier en ce qui concerne des structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel compétent et le respect des obligations fiscales.



Article 2(17) du règlement UE n° 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).



Comment mesurer la contribution durable des émetteurs ?

- ◆ Nous avons développé une méthodologie propriétaire qui permet de déterminer si un instrument/émetteur peut être défini comme un « investissement durable » au sens de l'article 2(17) de SFDR et s'il peut être pris en compte dans le calcul de la proportion d'actifs durables des portefeuilles.
- ◆ Depuis 2022, notre méthodologie a évolué de la recherche d'un alignement du chiffre d'affaires sur les Objectifs de Développement durable (ODD) définis par les Nations Unies à une approche plus large qui intègre également la qualité durable des modèles économiques, des opérations et des stratégies de développement durable mises en place par les émetteurs. Cet élargissement du champ d'analyse reflète mieux l'engagement et les mesures prises par les entreprises pour relever les défis liés au développement durable.
- ◆ Notre évaluation comporte également une vérification du principe consistant à ne pas causer de préjudice important ou *Do No Significant Harm (DNSH)* tout en tenant compte les bonnes pratiques de gouvernance. Cette vérification prend notamment en compte les principales incidences négatives (PAI) conformément au règlement SFDR. Les PAI sont une sélection d'indicateurs environnementaux et sociaux à prendre en considération et sur lesquels il convient de rendre des comptes, notamment les émissions de gaz à effet de serre (GES), l'intensité et l'empreinte carbone, les rejets dans l'eau ou encore les écarts de rémunération hommes / femmes.

Source: HSBC Asset Management

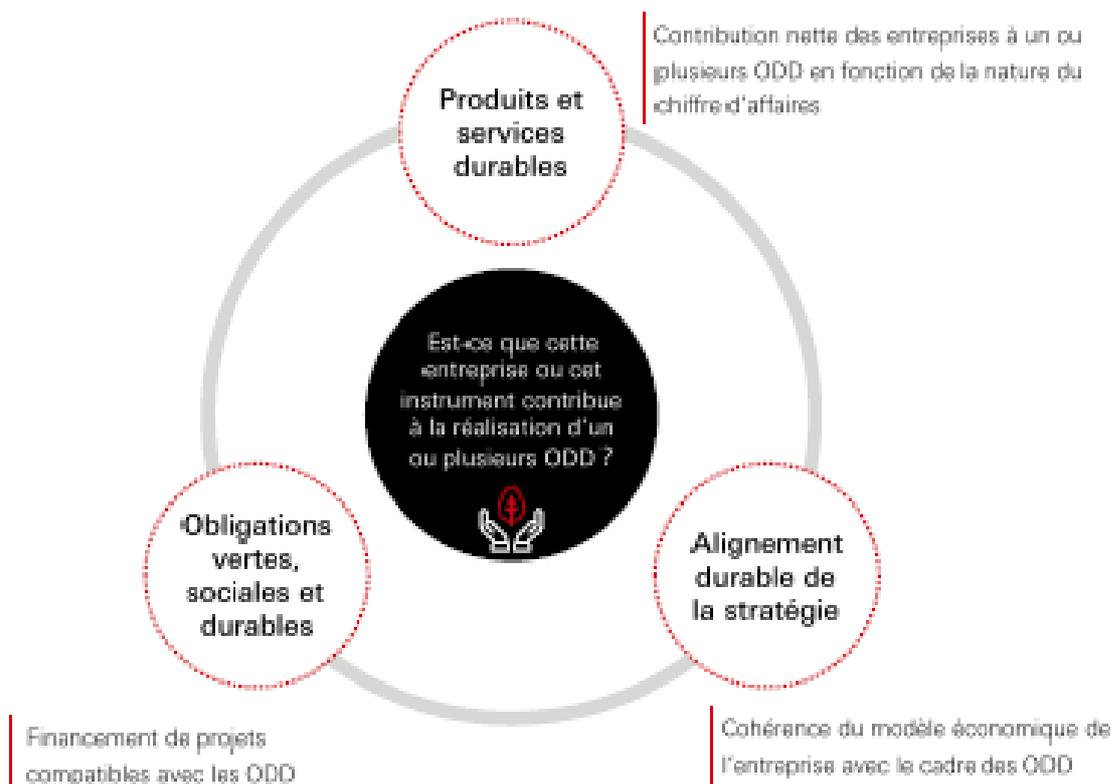
Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit, du mandat du client ou des conditions de marché.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

L'évaluation de la qualité durable d'un investissement

2

Notre méthodologie est basée sur l'évaluation de la capacité d'un investissement à contribuer aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et comporte trois dimensions¹ :



Une analyse approfondie est effectuée sur la base de plusieurs sources de données externes mais également sur la base d'analyses et recherches internes. Parmi ces sources de données figurent notamment Sustainalytics, S&P Trucost, FTSE Green Revenue, ainsi que nos bases données propriétaires relatives aux parts vertes des entreprises et à leur éligibilité à la taxonomie européenne².

Sur la base de seuils de durabilité définis pour chacun des critères analysés (voir le détail en page 3), les émetteurs/instruments seront considérés comme durables s'ils répondent à au moins une des trois dimensions précitées.

¹ Ces trois dimensions et leurs seuils ou indicateurs respectifs peuvent faire l'objet de modifications dans le temps, sans préavis, en fonction, par exemple, de changements ou de précisions réglementaires, de la disponibilité des données, des progrès technologiques, etc. Les paramètres sont à la date indiquée.

² La taxonomie européenne désigne la classification des activités économiques ayant un impact favorable sur l'environnement. Son objectif est d'orienter les investissements vers les activités durables, c'est-à-dire « vertes ». https://finance.ec.europa.eu/sustainable-finance/ocs-and-standards/eu-taxonomy-sustainable-activities_en

Sources : HSBC Asset Management

Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit, du mandat du client ou des conditions de marché.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

Les trois dimensions de la durabilité¹

3

Dans quelle mesure un investissement contribue-t-il à un ou plusieurs des 17 ODD ?

Produits et services durables

Chiffre d'affaires net durable actuel ou attendu dans 3 à 5 ans $\geq 30\%$

Mesure du pourcentage du chiffre d'affaires net durable aligné avec un ou plusieurs des 17 ODD = mesure du chiffre d'affaires actuel ou futur aligné avec au moins un des ODD (CAPEX, OPEX² ou EBITDA³), déduction faite des produits et services non durables (tabac, charbon thermique, armes interdites, controverses environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) les plus sévères ...).

Score quantitatif

Alignement durable de la stratégie

Modèles économiques

Évaluation durable du modèle économique : $\geq 50\%$ des réponses du questionnaire d'évaluation doivent obtenir la note la plus élevée
L'évaluation de la qualité durable du modèle économique d'une entreprise intègre ses opérations et sa chaîne de valeur, sa stratégie de développement durable ainsi que la gestion des impacts de ses activités sur son environnement et sur les communautés. La contribution positive est identifiée sur la base de l'alignement avec les ODD⁴.

Prouvé & vérifié (SMART⁵)

Thématique durable

Chiffre d'affaires thématique de l'entreprise $\geq 20\%$
ou Évaluation de la thématique durable $\geq 30\%$
Ces seuils sont adaptés aux thématiques durables émergentes dans des industries encore croissance et/ou fragmentées, comme par exemple l'économie circulaire.

Ambitions et pratiques

Progrès réalisés par l'entreprise dans la mise en place de sa stratégie de développement vérifiées sur la base d'indicateurs pertinents établis par des organismes de place compétents, par exemple des objectifs crédibles de réduction des émissions carbone approuvés par la Science-based Targets initiative (SBTI).

Trajectoire de transition énergétique

Évaluation des activités qui contribuent à la transition énergétique sur la base de l'identification de la part verte des produits et services de l'entreprise (en pourcentage du chiffre d'affaires) qui permet de financer la transition énergétique et le passage aux énergies renouvelables.
Une entreprise est considérée comme un « actif en transition durable » en fonction de l'intensité de sa part verte et de critères alignés sur le Label Towards Sustainability⁶ pour les secteurs des énergies traditionnelles (Pétrole et Gaz) et de la production d'électricité.

Obligations vertes, sociales et durables

Utilisation du produit de l'émission obligataire dans une activité durable

Pour les instruments obligataires, nous considérons les obligations vertes, sociales et durables comme des investissements durables en raison de leur contribution claire et directe aux objectifs environnementaux et sociaux. Les instruments obligataires verts, sociaux et durables, tels que définis par l'International Capital Market Association (« ICMA »)⁷ et structurés conformément à ses principes ou lignes directrices, contribuent, par leur conception même, à la réalisation d'objectifs environnementaux et/ou sociaux éligés sur les ODD.

¹ Ces trois dimensions et leurs outils ou indicateurs respectifs peuvent faire l'objet de modifications dans le temps, en fonction, par exemple, de changements ou de précisions réglementaires, de la disponibilité des données, des progrès technologiques, etc.

² Les dépenses d'investissement, ou CAPEX, représentent le capital investi par une entreprise pour acquérir ou moderniser des actifs fixes, physiques ou non consommables. Les dépenses d'investissement sont principalement des investissements ponctuels dans des actifs non consommables utilisés pour maintenir le niveau de fonctionnement existant au sein d'une entreprise et pour favoriser sa croissance future. Les dépenses d'investissement servent à acheter ou à investir dans des immobilisations corporelles, telles que des biens immobiliers, des matières premières, des usines, des bâtiments et des équipements, qui profitent à l'entreprise au-delà d'un seul exercice fiscal. Les actifs incorporels et non physiques, tels que les brevets et les licences, peuvent également être considérés comme des dépenses d'investissement.

³ Les dépenses opérationnelles, ou OPEX, comprennent les frais de vente, les frais généraux et les frais administratifs, qui sont des coûts encourus dans le cadre des principales activités de l'entreprise, ou des frais généraux.

⁴ L'EBITDA (bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement) est une autre mesure de la rentabilité d'une entreprise que le bénéfice net. En éliminant les charges d'amortissement hors trésorerie ainsi que les impôts et les coûts de la dette dépendent de la structure du capital, l'EBITDA tend à représenter le bénéfice au comptant généré par les activités de l'entreprise.

⁵ Spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporellement définis.

⁶ Les objectifs fondés sur la science proposent aux entreprises une voie clairement définie pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, contribuant ainsi à prévenir les pressions du changement climatique et à préparer la croissance des entreprises pour l'avenir. Les objectifs sont considérés comme « fondés sur la science » s'ils sont conformes à ce que la science climatique la plus récente considère comme nécessaire pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, à savoir limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels.

⁷ https://www.icmagroup.org/assets/documents/Sustainability/Principles%20of%20Green%20and%20Social%20Bonds_June2022200822.pdf

⁸ www.icmagroup.org/assets/documents/Sustainability/Principles%20of%20Green%20and%20Social%20Bonds_June2022200822.pdf

Source : HSBC Asset Management

Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit, du mandat du client ou des conditions de marché.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

Principe consistant à ne pas causer de préjudice important

Notre méthodologie vérifie l'absence de préjudice significatif (DNSH) tout en tenant en compte des bonnes pratiques de gouvernance.

Nos investissements durables répondent aux exigences du principe DNSH tel que défini par SFDR (dans son article 2(17)) dans la mesure où ceux-ci appliquent notre politique d'exclusion détaillée ci-dessous :

Principe DNSH - exclusions

Pour les obligations d'entreprise :

- Score relatif aux armes controversées et interdites ²
- Chiffre d'affaires lié à la production de tabac > 0%³
- Chiffre d'affaires issu de l'extraction du charbon > 10%³
- Chiffre d'affaires issu de la production d'énergie via le charbon thermique > 10%³
- Non-conformité au Pacte mondial des Nations unies ^{3, 4}
- Signalement des controverses les plus sévères³

Pour les obligations d'Etat :

- Signalement d'un manquement vis-à-vis d'un sujet social ³
- Tout pays figurant sur la liste des sanctions de HSBC

Le principe DNSH est examiné au même titre que la bonne gouvernance des entreprises détenues en portefeuille qui est un socle de notre analyse fondamentale et de notre processus d'investissement.

Évaluation des pratiques de gouvernance

- Notre réflexion va au-delà des scores de gouvernance ou des scores ESG. La qualité de la gouvernance est évaluée sur la base de critères spécifiés dans le processus d'investissement, incluant la déontologie, la culture et les valeurs de l'entreprise, la structure de gouvernance et la corruption.
- Nous déterminons la matérialité de la gouvernance par une analyse de la structure de gouvernance, des controverses, du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
- A minima, nous excluons les controverses les plus sévères pour nos fonds gérés de manière active.

(1) À fin décembre 2022

(2) Les données proviennent notamment d'ISSÉtes

(3) Les données proviennent notamment de Sustainalytics. Exemples de controverses : activités liées au travail des enfants, dommages environnementaux majeurs, corruption, pollution...

(4) Le Pacte mondial des Nations unies est une initiative volontaire basée sur l'engagement des entreprises à mettre en œuvre des principes universels de développement durable et à établir des partenariats pour soutenir l'objectif des Nations unies : <https://unglobalcompact.org/>

Source : HSBC Asset Management

*Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit, du mandat du client ou des conditions de marché.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

Eclairage sur les Objectifs de développement durable

5

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté par l'ensemble des États membres l'Organisation des Nations Unies, établit un plan commun pour la paix et la prospérité des populations et de la planète, aujourd'hui et à l'avenir.

Au cœur de ce programme se trouvent les 17 ODD, qui lancent un appel urgent à l'action de tous les pays – développés et en développement – dans le cadre d'un partenariat mondial.

Ces objectifs ont été conçus en tenant compte du fait que l'élimination de la pauvreté et des autres privations doit aller de pair avec des stratégies visant à améliorer la santé et l'éducation, à réduire les inégalités et à stimuler la croissance économique, en s'attaquant au changement climatique et en œuvrant à la préservation de nos océans et forêts.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Pour plus d'informations, veuillez consulter le site <https://sdgs.un.org/goals>.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

Evénements intervenus sur le compartiment pendant l'exercice et à venir

➤ Le 7 mars 2024

Enregistrement à Malte des actions suivantes :

Actions	Code ISIN
AC (EUR)	FR0010061283
AD (EUR)	FR0011332733

➤ Le 4 juin 2024

Mise à jour de la documentation réglementaire avec les modifications suivantes :

- ✓ Actualisation des coûts récurrents et scénarios de performance dans les Documents d'Informations Clés (DIC)
- ✓ Mise à jour de l'échelle de risques passant de 2 à 3 dans les Documents d'Informations Clés (DIC)
- ✓ Homogénéisation de la rédaction des DIC (relevant de l'article 8 SFDR et de la catégorie 1 AMF « communication centrale ») suite aux recommandations émises par l'Autorité des marchés financiers (AMF) dans le cadre de son contrôle SPOT relatif au respect des engagements extra-financiers contractuels des sociétés de gestion de portefeuille.
- ✓ Information sur les politiques relative à l'investissement responsable du Groupe HSBC (politique charbon et politique énergétique) a été précisée dans le prospectus et l'annexe SFDR.

➤ Le 31 juillet 2024

Mise à jour du prospectus avec la modification suivante :

- ✓ Suppression de l'action IT (Code ISIN FR0013234937)

➤ Le 1^{er} janvier 2025

Mise à jour de la documentation règlementaire résultant des modifications apportées au référentiel du label ISR et autres changements.

Suite à l'entrée en vigueur le 1er mars 2024 du nouveau référentiel du Label ISR applicable aux OPC de droit français, la gestion du compartiment qui conserve le label va évoluer pour s'adapter aux exigences supplémentaires du label ISR reprises ci-dessous :

1- Renforcer les exigences de sélection des titres à l'actif du compartiment labellisé :

a) la note ESG moyenne pondérée par la capitalisation boursière doit être supérieure à la note ESG moyenne de l'indicateur de référence utilisé à titre d'information. Concrètement, la note ESG que le compartiment doit surperformer est calculée en retirant les 30% plus mauvaises valeurs sur la base de critères d'exclusion et de la notation E.S.G. L'approche « Best in class » est abandonnée au profit de l'approche en amélioration de note.

b) le poids relatif à chacun des piliers ESG dans la notation globale ESG est au minimum égal à 20% et varie en fonction des spécificités du secteur d'activité de l'entreprise.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

c) un cadre d'exclusion strict est prévu sur les trois piliers E. S. et G. avec la mise en place de critères d'exclusion minimums.

d) les exigences en matière de suivi des controverses, de politique d'engagement actionnarial et de vote sont renforcées.

2- a) rendre systématique l'exigence de double matérialité au sens de la réglementation européenne SFDR dans la gestion du compartiment labellisé.

2- b) garantir la cohérence entre la performance extra-financière du compartiment labellisé, ses objectifs E.S.G. et les indicateurs de suivi de performance associés : le compartiment labellisé va s'engager à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence utilisé à titre d'information sur deux indicateurs les plus en lien avec son objectif E.S.G. : l'indicateur Intensité de gaz à effet de serre (GES) et l'indicateur absence de politique des droits de l'homme.

3- intégrer une politique climat dans la gestion du compartiment labellisé : afin de limiter son impact sur le climat, le compartiment labellisé ne pourra par exemple plus investir sur les entreprises dont les nouveaux projets sont l'exploration, l'exploitation et le raffinage d'énergies fossiles, qu'ils soient conventionnels ou non-conventionnels.

Par ailleurs, conformément aux évolutions réglementaires de l'Autorité des marchés financiers (AMF) intervenues le 6 octobre 2022, les « frais de fonctionnement et autres services » peuvent être prélevés sur la base de frais réels (modalité existante) ou sur la base d'un forfait prédéfini, dans les deux cas dans la limite du taux maximum prévu au prospectus.

A compter du 1er janvier 2025, HSBC Global Asset Management (France) a décidé de prélever les frais de fonctionnement et autres services sur une base d'un forfait prédéfini.

Ainsi, le taux forfaitaire mentionné dans le prospectus de la SICAV sera prélevé même si les frais réels sont inférieurs à celui-ci. A l'inverse, si les frais réels sont supérieurs au taux affiché, le dépassement de ce taux forfaitaire sera pris en charge par la société de gestion.

Enfin, la rédaction des paragraphes suivants du prospectus sera actualisée :

- ✓ Restrictions à l'émission et au rachat de parts /actions pour les US Persons
- ✓ Restrictions à l'émission et au rachat de parts/actions pour les résidents canadiens
- ✓ Mesures provisoires d'interdiction des souscriptions dans l'OPC à compter du 12 avril 2022.

Informations relatives aux techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés utilisés par le compartiment de la SICAV, en application de la position AMF n°2013-06

Techniques de gestion efficace du portefeuille

A la date de la clôture de l'exercice, le compartiment de la SICAV n'avait pas recours aux techniques de gestion efficace de portefeuille.

Instruments financiers dérivés

A la date de la clôture de l'exercice, le compartiment de la SICAV n'avait pas recours aux instruments financiers dérivés.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

Risque global

La méthode retenue pour le calcul du risque global sur les instruments financiers à terme est la méthode du calcul de l'engagement.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
HSBC MONETAIRE C	17 641 075,19	23 973 088,42
KBC GROUPE 1.625% 18-09-24		3 000 000,00
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-05-53	1 505 630,00	1 289 051,00
INTE 1.0% 04-07-24 EMTN		2 400 000,00
UNICREDIT 4.3% 23-01-31 EMTN	1 028 090,00	1 041 827,93
AMERICAN HONDA FIN 3.65% 23-04-31	799 200,00	823 074,20
CAIXABANK 3.625% 19-09-32 EMTN	799 608,00	804 280,00
FRESENIUS SE 4.25% 28-05-26		1 531 702,50
AXA 3.941% PERP EMTN		1 500 026,00
CREDIT MUTUEL HOME LOAN SFH 3.0% 23-07-29	1 296 607,00	201 912,60

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

Comptes Annuels

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	237 632 026,96
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	237 632 026,96
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	270 390,59
OPCVM	270 390,59
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	480 770,00
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	238 383 187,55
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 665 696,87
Comptes financiers	84 001,88
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	1 749 698,75
Total de l'actif I+II	240 132 886,30

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	232 983 427,09
Report à nouveau sur revenu net	5,17
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	5 913 270,36
Capitaux propres I	238 896 702,62
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	238 896 702,62
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	480 770,00
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	480 770,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	755 413,68
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	755 413,68
Total Passifs : I+II+III+IV	240 132 886,30

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	
Produits sur obligations	6 886 718,04
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	25 854,06
Sous-total produits sur opérations financières	6 912 572,10
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-5 660,14
Sous-total charges sur opérations financières	-5 660,14
Total revenus financiers nets (A)	6 906 911,96
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-1 472 994,10
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-1 472 994,10
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	5 433 917,86
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-681 195,68
Sous-total revenus nets I = (C+D)	4 752 722,18
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	-5 555 307,01
Frais de transactions externes et frais de cession	-2 129,75
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-5 557 436,76
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	868 551,87
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	-4 688 884,89

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	7 804 041,17
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	7 804 041,17
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-1 954 608,10
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	5 849 433,07
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	5 913 270,36

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

Annexes

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de la gestion est de valoriser à long terme le capital investi en sélectionnant essentiellement des obligations émises par des sociétés ou des pays dans un univers d'émissions qui satisfait à des critères économiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance, socialement responsables.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	293 181 736,37	292 371 396,09	228 191 369,39	242 095 863,37	238 896 702,62
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond A en EUR					
Actif net	56 419 229,71	44 922 174,43	32 234 639,85	31 026 582,72	30 111 659,93
Nombre de titres	49 328,669	40 968,272	36 169,603	32 792,569	31 535,497
Valeur liquidative unitaire	1 143,74	1 096,51	891,20	946,14	954,84
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,77	1,81	-32,57	-20,97	-18,80
Distribution unitaire sur revenu	11,28	7,81	8,33	12,18	16,49
Crédit d'impôt unitaire					
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond AC en EUR					
Actif net	85 122 617,11	94 249 372,72	76 819 253,82	89 674 827,81	96 833 604,56
Nombre de titres	45 659,28100	52 200,15000	51 939,11600	56 585,51800	59 747,78200
Valeur liquidative unitaire	1 864,30	1 805,53	1 479,02	1 584,76	1 620,70
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1,27	3,01	-53,93	-34,98	-31,83
Capitalisation unitaire sur revenu	18,30	12,81	13,80	20,33	27,89
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond BC en EUR					
Actif net	8 130 722,94	7 616 630,74	5 754 719,07	4 109 725,09	2 542 019,10
Nombre de titres	7 415,175	7 143,848	6 562,911	4 356,726	2 624,506
Valeur liquidative unitaire	1 096,49	1 066,18	876,85	943,30	968,57
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,74	1,78	-31,91	-20,77	-18,99
Capitalisation unitaire sur revenu	15,02	11,87	11,96	15,65	20,45

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond I en EUR					
Actif net	97 840 625,61	93 475 814,56	68 188 722,60	71 009 760,02	57 434 849,29
Nombre de titres	525,99830	516,81520	458,39570	443,72870	349,53350
Valeur liquidative unitaire	186 009,39	180 868,93	148 755,15	160 029,67	164 318,58
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-126,17	302,85	-5 413,86	-3 524,23	-3 222,49
Capitalisation unitaire sur revenu	2 548,59	2 014,06	2 029,52	2 656,55	3 469,36
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond ZC en EUR					
Actif net	45 668 541,00	52 107 403,64	45 194 034,05	46 274 967,73	51 974 569,74
Nombre de titres	41 124,861	48 064,560	50 487,188	47 861,784	52 144,468
Valeur liquidative unitaire	1 110,48	1 084,11	895,15	966,84	996,74
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,74	1,81	-32,51	-21,24	-19,51
Capitalisation unitaire sur revenu	19,50	16,42	16,05	19,67	24,91

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les règles d'évaluation des actifs appliqués par le gestionnaire comptable sont les suivantes, en fonction des instruments détenus par le compartiment :

Le compartiment a adopté l'Euro comme devise de référence.

Les cours retenus pour l'évaluation des valeurs mobilières négociées en bourse sont les cours de clôture.

Les cours retenus pour l'évaluation des obligations sont une moyenne de contributeurs.

Les OPC sont valorisés au dernier cours connu.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est supérieure à 3 mois sont valorisés, à défaut de contribution, au taux du marché, à l'exception des titres de créances négociables à taux variables ou révisables ne présentant pas de sensibilité particulière au marché.

Une méthode simplificatrice dite de « linéarisation » est prévue pour les titres de créances négociables dont la durée de vie restant à courir est inférieure à 3 mois et ne présentant pas de sensibilité particulière au marché sur la base du taux à trois mois cristallisé.

Les pensions sont évaluées au cours du contrat.

Les opérations à terme, fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré, autorisés par la réglementation applicable aux OPC, sont valorisés à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de Gestion.

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou devises sont valorisés à leur valeur de marché, en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt), aux taux d'intérêt et/ou devises de marché.

Les cours des marchés à terme européens et étrangers sont les cours de compensation.

La valorisation des contrats d'échange de taux ou de devises se fait aux conditions de marché.

L'évaluation des contrats d'échange de taux contre-performance d'action se fait :

- aux conditions de marché pour la branche taux
- en fonction du cours du titre sous-jacent pour la branche action.

La valorisation des Credit Default Swaps (CDS) émane d'un modèle alimenté par les spreads Market.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

Les engagements figurants sur le tableau hors bilan sur les marchés à terme européens et étrangers sont calculés

- OPERATION A TERME FERME

(Qte x Nominal x Cours du jour x Devise du contrat)

- OPERATION A TERME CONDITIONNELLE

(Qte x delta) x (Nominal du sous-jacent x Cours du jour du sous-jacent x Devise du contrat).

Pour les contrats d'échange l'engagement hors bilan correspond au nominal du contrat majoré ou minoré du différentiel d'intérêts, ainsi que de la plus ou moins-value latente constaté à la date d'arrêté.

Les frais de transaction sont comptabilisés dans des comptes spécifiques de chacun des compartiments et ne sont pas additionnés au prix.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Valorisation des garanties financières

Les garanties sont évaluées quotidiennement au prix de marché (mark to market).

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu sous forme de titres selon le niveau de risque.

Les appels de marge sont quotidiens sauf stipulation contraire mentionnée dans le contrat cadre encadrant ces opérations ou en cas d'accord entre la Société de Gestion et la contrepartie sur l'application d'un seuil de déclenchement.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

Frais de gestion

Les frais de gestion financière et les frais administratifs externes à la Société de Gestion recouvrent tous les frais facturés directement au compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la Société de Gestion.

Aux frais de gestion financière et les frais administratifs externes à la Société de Gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la Société de Gestion dès lors que le compartiment a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au compartiment ;
- des commissions de mouvement facturées au compartiment ;
- une part du revenu des opérations d'acquisition et cessions temporaires de titres.

En cas de majoration des frais administratifs externes à la Société de Gestion égale ou inférieure à 0.10% TTC par an, l'information des actionnaires du compartiment pourra être réalisée par tout moyen.

Dans ce cas, la Société de Gestion ne sera pas tenue de réaliser une information des actionnaires de manière particulière, ni d'offrir la possibilité de racheter leurs actions sans frais.

	Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème		
			Actions AC et AD	Actions IC, BC	Actions ZC
1	Frais de gestion financière(*)	Actif net quotidien	0.80% TTC maximum	0.40% TTC maximum	Néant
2	Frais de fonctionnement et autres services(**)	Actif net quotidien	0.20% TTC maximum		
3	Frais indirects maximum (Commissions et frais de gestion)	Actif net quotidien	Non significatifs(***)		
4	Commissions de mouvement	Prélevée sur chaque transaction	Néant		
5	Commission de surperformance	Actif net quotidien	Néant		

* Un pourcentage des frais de gestion peut être rétrocédé à des tiers distributeurs afin de rémunérer l'acte de commercialisation du compartiment

** Les frais de fonctionnement et autres services comprennent :

I. Frais d'enregistrement et de référencement des fonds :

- les frais liés à l'enregistrement du compartiment dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la SGP) ;
- les frais de référencement du compartiment et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
- les frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ; Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution .

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

III. Frais d'information clients et distributeurs

- les frais de constitution et de diffusion des DIC/prospectus et reportings réglementaires ;
- les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
- les frais d'Information aux porteurs par tout moyen ;
- les informations particulières aux porteurs directs et indirects ; 6: Lettres aux porteurs... ;
- les coûts d'administration des sites internet ;
- les frais de traduction spécifiques au compartiment.

IV. Frais des données

- les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers ;
- les frais d'audit et de promotion des labels (ex : label ISR, label Greenfin)

V. Frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc.

- les frais de commissariat aux comptes ;
- les frais liés au dépositaire ;
- les frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
- les frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent 'local...)' ;
- les frais juridiques propres au compartiment ;
- Frais de création d'un nouveau compartiment amortissables sur 5 ans.

VI. Frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs

- les frais de mise en œuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifiques au compartiment ;
- les cotisations Associations professionnelles obligatoires

***Le compartiment investit moins de 20% en OPC

Pourront s'ajouter aux frais facturés au compartiment et listés ci-dessus, les coûts suivants :

- les contributions dues pour la gestion du au compartiment en application du 4° du !! de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le compartiment) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : lehman) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

Swing pricing

La Société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative de chacun des compartiments dite de Swing Pricing avec seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des porteurs de parts présents dans chacun des compartiments.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs lors de mouvements de souscriptions et rachats significatifs le coût du réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement ou de désinvestissement pouvant provenir des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente, ainsi que des taxes ou impôts applicables à l'OPC.

Dès lors que le solde net des ordres de souscriptions et de rachats des investisseurs est supérieur à un seuil prédéterminé, dit seuil de déclenchement, il est procédé à un ajustement de la valeur liquidative.

La valeur liquidative est ajustée à la hausse ou à la baisse si le solde des souscriptions – rachats est respectivement positif ou négatif afin de prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions et rachats nets.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

Le seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment. Les paramètres de seuil de déclenchement et de facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative du compartiment concerné, par voie de conséquence elle est la seule communiquée aux porteurs de parts et publiée.

En raison de l'application du Swing Pricing avec seuil de déclenchement, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement de celle des instruments financiers détenus en portefeuille.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond AC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond AD	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, sur décision chaque année de la Société de Gestion
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond BC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond IC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond ZC	Capitalisation	Capitalisation

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	242 095 863,37
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	84 309 315,30
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-94 797 726,08
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	5 433 917,86
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-5 557 436,76
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	7 804 041,17
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-391 272,24
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	238 896 702,62

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond A		
Actions souscrites durant l'exercice	2 339,291	2 198 469,18
Actions rachetées durant l'exercice	-3 596,363	-3 377 032,60
Solde net des souscriptions/rachats	-1 257,072	-1 178 563,42
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	31 535,497	
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond AC		
Actions souscrites durant l'exercice	10 132,49100	16 088 878,02
Actions rachetées durant l'exercice	-6 970,22700	-11 072 374,96
Solde net des souscriptions/rachats	3 162,26400	5 016 503,06
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	59 747,78200	
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond BC		
Actions souscrites durant l'exercice	65,218	61 712,25
Actions rachetées durant l'exercice	-1 797,438	-1 676 899,53
Solde net des souscriptions/rachats	-1 732,220	-1 615 187,28
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 624,506	
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond I		
Actions souscrites durant l'exercice	305,61100	48 305 571,55
Actions rachetées durant l'exercice	-399,80620	-65 113 272,19
Solde net des souscriptions/rachats	-94,19520	-16 807 700,64
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	349,53350	
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond ZC		
Actions souscrites durant l'exercice	18 360,776	17 654 684,30
Actions rachetées durant l'exercice	-14 078,092	-13 558 146,80
Solde net des souscriptions/rachats	4 282,684	4 096 537,50
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	52 144,468	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond A Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond AC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond BC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond I Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond ZC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond A FR0011332733	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV	EUR	30 111 659,93	31 535,497	954,84
HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond AC FR0010061283	Capitalisation	Capitalisation	EUR	96 833 604,56	59 747,78200	1 620,70
HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond BC FR0013287232	Capitalisation	Capitalisation	EUR	2 542 019,10	2 624,506	968,57
HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond I FR0010489567	Capitalisation	Capitalisation	EUR	57 434 849,29	349,53350	164 318,58
HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond ZC FR0013015542	Capitalisation	Capitalisation	EUR	51 974 569,74	52 144,468	996,74

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 +/-	Pays 2 +/-	Pays 3 +/-	Pays 4 +/-	Pays 5 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	237 632,03	237 038,53	593,50		
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	84,00				84,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA	20 724,12			
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		257 762,65	593,50		84,00

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-]3 - 6 mois] (*) +/-]6 - 12 mois] (*) +/-]1 - 3 ans] (*) +/-]3 - 5 ans] (*) +/-]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations	1 004,57	7 738,26	6 420,79	34 224,49	29 223,11	91 237,28	67 783,53
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	84,00						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures				2 567,64	10 843,12	2 802,24	4 511,12
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	1 088,57	7 738,26	6 420,79	36 792,13	40 066,23	94 039,52	72 294,65

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers					
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total					

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	234 957,26	2 674,77	
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	234 957,26	2 674,77	

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Ventes à règlement différé	1 353 672,76
	Dépôts de garantie en espèces	303 494,30
	Coupons et dividendes en espèces	3 000,00
	Autres créances	5 529,81
Total des créances		1 665 696,87
Dettes		
	Achats à règlement différé	625 847,59
	Frais de gestion fixe	129 566,09
Total des dettes		755 413,68
Total des créances et des dettes		910 283,19

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Action HSBC Responsible Investment Funds ?SRI Euro Bond A	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	254 412,79
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,84
Rétrocessions des frais de gestion	
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond AC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	777 216,31
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,84
Rétrocessions des frais de gestion	
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond BC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	12 739,20
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,44
Rétrocessions des frais de gestion	
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	407 983,59
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,44
Rétrocessions des frais de gestion	
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond ZC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	20 642,21
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,04
Rétrocessions des frais de gestion	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			270 390,59
Instruments financiers à terme	FR0007486634	HSBC MONETAIRE C	270 390,59
Total des titres du groupe			270 390,59

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	4 752 722,18
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	4 752 722,18
Report à nouveau	5,17
Sommes distribuables au titre du revenu net	4 752 727,35

Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	520 224,04
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	520 224,04
Report à nouveau	5,17
Sommes distribuables au titre du revenu net	520 229,21
Affectation :	
Distribution	520 020,35
Report à nouveau du revenu de l'exercice	208,86
Capitalisation	
Total	520 229,21
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	31 535,497
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	16,49
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond AC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	1 666 938,96
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 666 938,96
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 666 938,96
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	1 666 938,96
Total	1 666 938,96
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond BC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	53 671,92
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	53 671,92
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	53 671,92
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	53 671,92
Total	53 671,92
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	1 212 660,54
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 212 660,54
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 212 660,54
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	1 212 660,54
Total	1 212 660,54
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond ZC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	1 299 226,72
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 299 226,72
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 299 226,72
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	1 299 226,72
Total	1 299 226,72
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	-4 688 884,89
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-4 688 884,89
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-4 688 884,89

Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-592 878,06
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-592 878,06
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-592 878,06
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	-592 878,06
Total	-592 878,06
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre d'actions Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond AC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-1 902 185,68
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-1 902 185,68
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-1 902 185,68
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-1 902 185,68
Total	-1 902 185,68
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond BC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-49 852,51
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-49 852,51
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-49 852,51
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-49 852,51
Total	-49 852,51
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-1 126 368,89
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-1 126 368,89
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-1 126 368,89
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-1 126 368,89
Total	-1 126 368,89
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond ZC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-1 017 599,75
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-1 017 599,75
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-1 017 599,75
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-1 017 599,75
Total	-1 017 599,75
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			237 632 026,96	99,47
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			237 632 026,96	99,47
Assurance			10 483 225,86	4,39
ACHMEA BV 5.625% 02-11-44 EMTN	EUR	231 000	248 283,37	0,10
ALLIANZ FIN II 0.5% 14-01-31	EUR	800 000	702 947,78	0,29
ALLIANZ SE 2.241% 07-07-45	EUR	700 000	704 407,55	0,29
ASS GENERALI 2.429% 14-07-31	EUR	850 000	809 487,13	0,34
ASS GENERALI 4.1562% 03-01-35	EUR	703 000	724 154,87	0,30
AXA 1.375% 07-10-41 EMTN	EUR	800 000	697 164,05	0,29
AXA 1.875% 10-07-42 EMTN	EUR	838 000	739 294,05	0,31
AXA 3.625% 10-01-33 EMTN	EUR	800 000	864 085,36	0,36
AXA 5.5% 11-07-43 EMTN	EUR	862 000	968 250,59	0,41
BV FOR ZURICH INSURANCE 2.75% 19-02-49	EUR	600 000	599 369,15	0,25
MUNICH RE 1.0% 26-05-42	EUR	900 000	756 843,47	0,32
MUNICH RE 4.25% 26-05-44	EUR	700 000	740 771,44	0,31
SWISSCOM FINANCE BV 3.875% 29-05-44	EUR	683 000	714 807,31	0,30
SWISS REINSURANCE CO VIA ELM BV 2.6% PERP	EUR	1 210 000	1 213 359,74	0,52
Banques commerciales			38 134 170,39	15,96
AFD 0.5% 31-10-25 EMTN	EUR	400 000	393 546,68	0,16
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMEN 1.375% 05-07-32	EUR	300 000	265 875,35	0,11
BANCO DE BADELL 4.25% 13-09-30	EUR	300 000	315 450,33	0,13
BANCO DE BADELL 5.0% 07-06-29	EUR	500 000	545 606,06	0,23
BANKINTER 0.875% 08-07-26 EMTN	EUR	300 000	292 567,83	0,12
BANKINTER 1.25% 23-12-32	EUR	500 000	472 733,36	0,20
BANKINTER 3.05% 29-05-28	EUR	800 000	822 956,00	0,34
BARCLAYS 3.941% 31-01-36	EUR	322 000	325 215,38	0,14
BN 2.25% 11-01-27 EMTN	EUR	1 400 000	1 408 110,48	0,59
BNP PAR 2.375% 20-11-30 EMTN	EUR	1 700 000	1 687 977,62	0,72
BNP PAR 4.25% 13-04-31 EMTN	EUR	800 000	859 276,93	0,36
BQ POSTALE 0.25% 12-07-26 EMTN	EUR	1 000 000	964 813,63	0,40
BQ POSTALE 1.375% 24-04-29	EUR	600 000	558 923,10	0,23
CA 1.625% 05-06-30 EMTN	EUR	1 000 000	1 000 768,36	0,42
CA 3.5% 26-09-34	EUR	300 000	298 403,45	0,12
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.875% 22-05-28	EUR	400 000	422 065,26	0,18
CREDIT MUTUEL ARKEA 4.81% 15-05-35	EUR	300 000	319 472,98	0,13
CW BK AUST 4.266% 04-06-34	EUR	620 000	655 550,64	0,27
DNB BANK A 1.625% 31-05-26	EUR	1 000 000	1 004 125,96	0,42
DNB BANK A 4.5% 19-07-28 EMTN	EUR	516 000	546 837,36	0,23
DNB BANK A 4.625% 01-11-29	EUR	360 000	383 239,04	0,16
DNB BANK A 4.625% 28-02-33	EUR	450 000	483 198,35	0,20
ERSTE GR BK 0.1% 16-11-28 EMTN	EUR	600 000	553 545,90	0,23
ERSTE GR BK 0.625% 17-04-26	EUR	400 000	392 411,67	0,16

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ERSTE GR BK 1.0% 10-06-30 EMTN	EUR	1 200 000	1 193 107,48	0,50
ERSTE GR BK 4.0% 15-01-35	EUR	500 000	506 019,08	0,21
ERSTE GR BK 4.25% 30-05-30	EUR	400 000	429 511,42	0,18
IBRD 0 1/2 04/16/30	EUR	1 150 000	1 039 110,15	0,43
ING BANK NV 0.125% 08-12-31	EUR	800 000	667 547,23	0,28
ING GROEP NV 0.875% 09-06-32	EUR	500 000	475 465,65	0,20
ING GROEP NV 3.375% 19-11-32	EUR	600 000	600 564,58	0,25
ING GROEP NV 3.875% 12-08-29	EUR	300 000	312 818,30	0,13
ING GROEP NV 4.375% 15-08-34	EUR	500 000	521 807,84	0,22
ING GROEP NV 4.875% 14-11-27	EUR	600 000	625 321,85	0,26
ING GROEP NV 5.0% 20-02-35	EUR	800 000	879 930,10	0,37
INTE 0.75% 16-03-28 EMTN	EUR	1 016 000	956 376,60	0,40
INTE 1.75% 04-07-29 EMTN	EUR	700 000	669 146,78	0,28
INTE 3.85% 16-09-32 EMTN	EUR	616 000	631 201,19	0,26
INTL BK FOR RECONS DEVELOP 0.1% 17-09-35	EUR	1 700 000	1 267 266,51	0,53
INTL BK FOR RECONS DEVELOP 0.25% 10-01-50	EUR	300 000	155 364,66	0,07
JYSKE BANK DNK 2.875% 05-05-29	EUR	500 000	500 753,63	0,21
KBC GROUPE 1.5% 29-03-26 EMTN	EUR	500 000	503 725,92	0,21
KBC GROUPE 4.375% 23-11-27	EUR	400 000	413 255,75	0,17
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 0.01% 05-05-27	EUR	1 250 000	1 186 920,72	0,50
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 2.75% 14-02-33	EUR	500 000	517 972,13	0,22
LLOYDS BANKING GROUP 3.5% 06-11-30	EUR	643 000	660 167,75	0,28
LLOYDS BANKING GROUP 3.875% 14-05-32	EUR	500 000	523 526,23	0,22
LLOYDS BANKING GROUP 4.75% 21-09-31	EUR	433 000	469 796,01	0,20
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 0.25% 14-09-28	EUR	600 000	545 688,16	0,23
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 2.0% 28-04-27	EUR	650 000	648 484,61	0,27
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 3.375% 27-11-28	EUR	1 000 000	1 030 306,23	0,43
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 4.375% 16-04-34	EUR	400 000	423 901,64	0,18
NATWEST GROUP 3.575% 12-09-32	EUR	1 000 000	1 020 082,81	0,43
NATWEST GROUP 4.699% 14-03-28	EUR	479 000	515 118,14	0,22
NORDEA BK PUBL 0.625% 18-08-31	EUR	604 000	581 838,04	0,24
SG 0.625% 02-12-27	EUR	700 000	666 776,56	0,28
SG 3.625% 13-11-30	EUR	500 000	501 445,03	0,21
STANDARD CHARTERED 4.196% 04-03-32	EUR	1 139 000	1 220 851,35	0,51
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 3.625% 04-11-36	EUR	298 000	300 328,54	0,13
Biens de consommation durables			230 827,33	0,10
GOODMAN AUSTRALIA FINANCE 4.25% 03-05-30	EUR	214 000	230 827,33	0,10
Boissons			3 287 427,85	1,38
ANHEUSER INBEV SANV 3.75% 22-03-37	EUR	1 000 000	1 051 806,30	0,45
ASAHI BREWERIES 3.464% 16-04-32	EUR	324 000	336 775,28	0,14
CARLSBERG BREWERIES AS 3.5% 26-11-26	EUR	288 000	293 625,74	0,12
PERNOD RICARD 0.125% 04-10-29	EUR	900 000	790 327,48	0,33
PERNOD RICARD 1.125% 07-04-25	EUR	400 000	401 187,10	0,17
PERNOD RICARD 3.75% 02-11-32	EUR	400 000	413 705,95	0,17

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Courrier, fret aérien et logistique			621 117,06	0,26
DEUTSCHE POST AG 0.75% 20-05-29	EUR	350 000	330 002,73	0,14
DEUTSCHE POST AG 1.625% 05-12-28	EUR	300 000	291 114,33	0,12
Crédit à la consommation			256 441,45	0,11
JOHN DEERE BANK 2.5% 14-09-26	EUR	255 000	256 441,45	0,11
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			588 900,00	0,25
TESCO CORPORATE TREASURY SERVICES 0.875% 29-05-26	EUR	600 000	588 900,00	0,25
Distribution spécialisée			798 556,89	0,33
NATL GRID NORTH AMERICA 1.054% 20-01-31	EUR	900 000	798 556,89	0,33
Electricité			10 112 815,25	4,23
EDP SERVICIOS FINANCIEROS ESPANA 3.5% 16-07-30	EUR	1 000 000	1 032 417,26	0,43
ELIA GROUP SANV 3.875% 11-06-31	EUR	1 100 000	1 137 795,85	0,48
ELIA GROUP SANV 5.85% PERP	EUR	200 000	216 635,07	0,09
ELIA TRANSMISSION BELGIUM NV 3.625% 18-01-33	EUR	400 000	423 883,74	0,18
ELIA TRANSMISSION BELGIUM NV 3.75% 16-01-36	EUR	200 000	210 752,61	0,09
ENEL 3.375% PERP	EUR	1 400 000	1 398 731,08	0,59
ORSTED 2.25% 14-06-28 EMTN	EUR	481 000	475 047,00	0,20
ORSTED 3.25% 13-09-31 EMTN	EUR	336 000	338 772,87	0,14
ORSTED 4.125% 01-03-35 EMTN	EUR	559 000	599 702,59	0,25
REDEIA 3.375% 09-07-32	EUR	500 000	510 346,95	0,21
RED ELECTRICA 4.625% PERP	EUR	1 400 000	1 466 899,19	0,60
SSE 4.0% PERP	EUR	312 000	322 801,25	0,14
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 3.5% 17-01-31	EUR	1 191 000	1 250 873,00	0,52
VERBUND AG 0.9% 01-04-41	EUR	300 000	207 765,04	0,09
VERBUND AG 3.25% 17-05-31	EUR	500 000	520 391,75	0,22
Epargne et prêts hypothécaires			831 248,63	0,35
Cellnex Finance Company SAU 3.625% 24-01-29	EUR	800 000	831 248,63	0,35
Equipement et services pour l'énergie			670 080,80	0,28
JOHNSON NTROLS INTL PLC TY 0.375% 15-09-27	EUR	400 000	375 496,05	0,16
JOHNSON NTROLS INTL PLC TY 3.125% 11-12-33	EUR	300 000	294 584,75	0,12
Equipements électriques			2 809 087,26	1,18
ALSTOM 0.0% 11-01-29	EUR	700 000	620 445,00	0,26
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.375% 06-04-25	EUR	500 000	512 720,34	0,21
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.375% 13-04-34	EUR	800 000	840 866,74	0,35
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.5% 09-11-32	EUR	800 000	835 055,18	0,36
Equipements et fournitures médicaux			1 393 710,35	0,58
ESSILORLUXOTTICA 2.875% 05-03-29	EUR	700 000	709 605,44	0,30
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 1.5% 02-07-39	EUR	400 000	310 697,10	0,13
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 1.75% 02-07-49	EUR	250 000	173 138,72	0,07
STRYKER 3.375% 11-09-32	EUR	196 000	200 269,09	0,08

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Equipements et instruments électroniques			2 119 222,85	0,89
CARRIER GLOBAL CORPORATION 4.5% 29-11-32	EUR	831 000	895 921,93	0,38
IBERDROLA INTL BV 1.45% PERP	EUR	200 000	194 997,83	0,08
IBERDROLA INTL BV 3.25% PERP	EUR	1 000 000	1 028 303,09	0,43
FPI Bureautiques			528 652,51	0,22
GECINA 0.875% 30-06-36 EMTN	EUR	700 000	528 652,51	0,22
Gaz			1 437 552,83	0,60
SNAM 3.875% 19-02-34 EMTN	EUR	945 000	999 497,12	0,42
SNAM 4.0% 27-11-29 EMTN	EUR	420 000	438 055,71	0,18
Gestion immobilière et développement			2 910 914,14	1,22
AB SAGAX 4.375% 29-05-30 EMTN	EUR	160 000	170 709,60	0,07
KOJAMO OYJ 2.0% 31-03-26 EMTN	EUR	400 000	400 239,15	0,17
LEGR 0 7/8 11/28/27	EUR	800 000	759 182,41	0,32
LEG IMMOBILIEN SE 0.75% 30-06-31	EUR	600 000	509 278,48	0,21
VONOVIA SE 0.0% 01-12-25 EMTN	EUR	1 100 000	1 071 504,50	0,45
Hôtels, restaurants et loisirs			884 440,88	0,37
BOOKING 3.75% 01-03-36	EUR	841 000	884 440,88	0,37
Infrastructure de transports			552 157,00	0,23
NV LUCHTHAVEN SCHIPHOL 3.375% 17-09-36	EUR	224 000	225 393,57	0,09
SYDNEY AIRPORT FINANCE 4.375% 03-05-33	EUR	300 000	326 763,43	0,14
Logiciels			920 349,91	0,39
EVONIK INDUSTRIES 0.625% 18-09-25	EUR	600 000	592 021,32	0,25
JOHNSON CONTROLS INTL 4.25% 23-05-35	EUR	300 000	328 328,59	0,14
Machines			2 232 899,23	0,93
CNH INDUSTRIAL NV 3.75% 11-06-31	EUR	689 000	716 824,84	0,30
EPIROC AKTIEBOLAG 3.625% 28-02-31	EUR	832 000	876 057,36	0,36
JOHN DEERE CAPITAL 3.45% 16-07-32	EUR	614 000	640 017,03	0,27
Marchés de capitaux			9 058 671,81	3,79
AIB GROUP 0.5% 17-11-27 EMTN	EUR	800 000	766 511,07	0,32
AIB GROUP 4.625% 20-05-35 EMTN	EUR	1 000 000	1 059 405,41	0,45
AIB GROUP 5.25% 23-10-31 EMTN	EUR	553 000	613 783,64	0,26
BANCO NTANDER 5.75% 23-08-33	EUR	700 000	759 889,94	0,32
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 3.25% 02-04-29	EUR	800 000	808 720,66	0,34
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 4.875% 18-10-31	EUR	600 000	655 235,55	0,27
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 5.0% 22-04-34	EUR	400 000	432 713,40	0,18
LEHMAN BROTHERS E1R+0.94% 14-03-19	EUR	1 100 000		0,00
MOTABILITY OPERATIONS GROUP 0.375% 03-01-26	EUR	800 000	782 440,00	0,33
MOTABILITY OPERATIONS GROUP 4.0% 17-01-30	EUR	650 000	687 760,40	0,29
NORDEA BKP 0.5% 19-03-31 EMTN	EUR	250 000	215 020,65	0,09
NORDEA BKP 4.125% 29-05-35	EUR	440 000	462 624,80	0,19
NORDEA BKP 4.875% 23-02-34	EUR	308 000	337 359,17	0,14

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TRANSBURBAN FINANCE COMPANY 3.713% 12-03-32	EUR	850 000	894 695,24	0,37
UNILEVER CAPITAL 3.4% 06-06-33	EUR	560 000	582 511,88	0,24
Matériaux de construction			1 057 389,79	0,44
IMERYS 4.75% 29-11-29 EMTN	EUR	1 000 000	1 057 389,79	0,44
Métaux et minerais			151 414,27	0,06
URENCO FINANCE NV 3.25% 13-06-32	EUR	148 000	151 414,27	0,06
Papier et industrie du bois			933 872,61	0,39
STORA ENSO OYJ 4.0% 01-06-26	EUR	900 000	933 872,61	0,39
Pétrole et gaz			858 327,11	0,36
ITALGAS 4.125% 08-06-32 EMTN	EUR	805 000	858 327,11	0,36
Producteur et commerce d'énergie indépendants			1 304 347,51	0,55
STATKRAFT AS 3.125% 13-12-31	EUR	497 000	499 754,84	0,21
STATKRAFT AS 3.5% 09-06-33	EUR	773 000	804 592,67	0,34
Produits chimiques			2 055 536,17	0,86
AKZO NOBEL NV 4.0% 24-05-33	EUR	800 000	846 238,36	0,35
GIVAUDAN AG 2.0% 17-09-30	EUR	400 000	381 847,12	0,16
LINDE PUBLIC LIMITED COMPANY 3.4% 14-02-36	EUR	800 000	827 450,69	0,35
Produits de soins personnels			704 387,62	0,29
L OREAL S A 2.881% 06-11-31	EUR	700 000	704 387,62	0,29
Produits pharmaceutiques			781 915,51	0,33
MERCK KGAA 1.625% 09-09-80	EUR	800 000	781 915,51	0,33
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			1 817 122,76	0,76
ASML HOLDING NV 3.5% 06-12-25	EUR	747 000	754 219,70	0,32
INFINEON TECHNOLOGIES AG 2.0% 24-06-32	EUR	500 000	462 475,17	0,19
INFINEON TECHNOLOGIES AG 3.375% 26-02-27	EUR	200 000	208 031,10	0,09
RED ELECTRICA FINANCIACIONES 1.25% 13-03-27	EUR	400 000	392 396,79	0,16
Services aux collectivités			104 160 899,66	43,59
ALLEMAGNE 2.5% 04/07/2044	EUR	1 100 000	1 099 003,67	0,46
ALLEMAGNE 4.75% 07/40	EUR	1 800 000	2 337 138,12	0,98
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.0% 20-02-30	EUR	1 700 000	1 500 403,00	0,63
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 2.4% 23-05-34	EUR	1 300 000	1 280 447,38	0,54
BANQ EURO DIN 1.0% 14-04-32	EUR	1 100 000	994 854,16	0,42
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 0.01% 15-11-35	EUR	1 700 000	1 254 954,32	0,53
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 0.25% 15-06-40	EUR	400 000	265 025,42	0,11
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 1.125% 13-04-33	EUR	800 000	717 054,25	0,30
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 2.75% 28-07-28	EUR	800 000	822 139,56	0,34
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.65% 22-06-71	EUR	800 000	325 210,08	0,14
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.0% 22-06-31	EUR	1 700 000	1 544 182,19	0,65
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.7% 22-06-50	EUR	1 100 000	783 790,91	0,33
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 1.8% 15-08-53	EUR	850 000	722 196,91	0,30
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.0% 04-10-30	EUR	1 000 000	865 275,00	0,36

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.3% 04-11-50	EUR	900 000	451 150,34	0,19
E.ETAT 4,75%04 OAT	EUR	1 100 000	1 283 397,12	0,54
EFSF 1.2 02/17/45	EUR	300 000	216 954,89	0,09
ENGIE 3.875% 06-12-33 EMTN	EUR	300 000	309 815,28	0,13
ENGIE 4.75% PERP	EUR	700 000	745 214,97	0,31
EON SE 0.125% 18-01-26 EMTN	EUR	597 000	584 142,87	0,24
EON SE 0.6% 01-10-32 EMTN	EUR	717 000	597 300,58	0,25
ESPAGNE 4.70% 30/07/41	EUR	2 500 000	2 946 528,60	1,23
EURO FIN 2.35% 29-07-44 EMTN	EUR	600 000	534 376,56	0,22
EUROPEAN FINL STABILITY FACIL 0.0% 13-10-27	EUR	2 200 000	2 062 126,00	0,86
EUROPEAN FINL STABILITY FACIL 0.125% 18-03-30	EUR	1 700 000	1 504 035,18	0,63
EUROPEAN UNION 0.0% 02-06-28	EUR	1 401 000	1 294 615,07	0,54
EUROPEAN UNION 0.0% 22-04-31	EUR	600 000	511 065,00	0,21
EUROPEAN UNION 2.75% 04-02-33	EUR	800 000	820 868,50	0,34
EUROPEAN UNION 3.25% 04-07-34	EUR	600 000	628 478,71	0,26
FINLANDE 4% 04/07/25	EUR	830 000	852 924,43	0,36
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-40	EUR	3 350 000	2 186 845,81	0,92
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-05-52	EUR	1 990 000	1 018 058,51	0,43
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.0% 25-05-27	EUR	1 900 000	1 854 019,22	0,78
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 4.0% 25-10-38	EUR	1 050 000	1 127 680,29	0,47
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-25	EUR	3 300 000	3 283 730,32	1,37
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-72	EUR	1 700 000	588 055,15	0,25
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-05-53	EUR	1 400 000	699 261,07	0,29
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 5.75% 25-10-32	EUR	1 020 250	1 226 368,45	0,51
FRAN GOVE BON 1.25% 25-05-36	EUR	1 500 000	1 225 450,48	0,51
IBERDROLA FINANZAS SAU 1.0% 07-03-25	EUR	1 000 000	1 004 563,97	0,42
IBERDROLA FINANZAS SAU 3.0% 30-09-31	EUR	700 000	701 374,25	0,29
IBERDROLA FINANZAS SAU 3.625% 18-07-34	EUR	400 000	416 139,70	0,17
IBERDROLA FINANZAS SAU 4.871% PERP	EUR	200 000	216 483,89	0,09
IBERDROLA FINANZAS SAU 4.875% PERP	EUR	300 000	316 689,60	0,13
IRELAND GOVERNMENT BOND 0.0% 18-10-31	EUR	600 000	508 332,00	0,21
IRELAND GOVERNMENT BOND 0.2% 18-10-30	EUR	200 000	177 009,38	0,07
IRELAND GOVERNMENT BOND 1.3% 15-05-33	EUR	250 000	229 782,16	0,10
ITALIE 1.5% 01-06-25	EUR	2 354 000	2 348 314,83	0,98
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.5% 01-02-26	EUR	1 667 000	1 638 462,59	0,69
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.25% 01-12-26	EUR	5 830 000	5 724 699,95	2,39
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.0% 01-02-28	EUR	1 667 000	1 656 429,41	0,69
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.1% 01-03-40	EUR	3 418 000	3 177 539,55	1,33
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.45% 01-03-48	EUR	3 334 000	3 114 315,00	1,30
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.5% 01-03-30	EUR	2 717 000	2 839 887,06	1,19
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 5.0% 01-09-40	EUR	3 334 000	3 839 608,01	1,61
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 6.0% 01-05-31	EUR	3 290 000	3 894 511,14	1,63
LUXEMBOURG GOVERNMENT BOND 0.0% 28-04-30	EUR	200 000	175 432,00	0,07
LUXEMBOURG GRAND DUCHY OF 2.875% 01-03-34	EUR	600 000	621 498,16	0,26
NATL GRID 0.25% 01-09-28 EMTN	EUR	766 000	695 941,12	0,29

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NATL GRID ELECTRICITY TRANSMISSION P 0.823% 07-07-32	EUR	250 000	210 939,66	0,09
NETHERLANDS GOVERNMENT 2.5% 15-07-34	EUR	2 500 000	2 510 489,55	1,05
NETHERLANDS GOVERNMENT 4.0% 15-01-37	EUR	1 180 000	1 383 453,86	0,58
OAT 2.75% 25/10/2027	EUR	1 400 000	1 421 663,56	0,60
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 0.9% 12-10-35	EUR	1 000 000	818 311,58	0,34
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 1.0% 12-04-52	EUR	800 000	478 758,14	0,20
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.125% 17-10-28	EUR	700 000	701 974,77	0,29
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.25% 18-04-34	EUR	800 000	780 037,92	0,33
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.875% 15-10-25	EUR	1 400 000	1 413 763,92	0,59
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 3.5% 18-06-38	EUR	250 000	266 169,30	0,11
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 3.625% 12-06-54	EUR	400 000	422 634,48	0,18
PROVINCE DE L ONTARIO 0.01% 25-11-30	EUR	1 700 000	1 445 655,66	0,61
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 4.0% 04-01-37	EUR	3 300 000	3 943 238,34	1,65
SPAI GOVE BON 1.95% 30-04-26	EUR	2 500 000	2 526 148,29	1,06
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.45% 31-10-71	EUR	1 100 000	563 043,21	0,24
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.5% 30-04-27	EUR	1 759 000	1 746 953,98	0,73
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.95% 30-07-30	EUR	3 250 000	3 169 554,93	1,33
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.9% 31-10-46	EUR	1 250 000	1 138 674,91	0,48
SPAIN GOVERNMENT BOND 5.75% 30-07-32	EUR	2 334 000	2 858 281,46	1,20
Services aux entreprises			814 492,13	0,34
VIRGIN MONEY UK 4.0% 18-03-28	EUR	774 000	814 492,13	0,34
Services aux professionnels			2 270 019,96	0,95
RELX FINANCE BV 3.375% 20-03-33	EUR	356 000	367 181,11	0,15
WOLTERS KLUWER NV 3.0% 23-09-26	EUR	981 000	994 099,84	0,42
WOLTERS KLUWER NV 3.75% 03-04-31	EUR	851 000	908 739,01	0,38
Services clientèle divers			838 005,48	0,35
ISS GLOBAL AS 3.875% 05-06-29	EUR	800 000	838 005,48	0,35
Services de télécommunication diversifiés			7 747 762,93	3,24
BRITISH TEL 3.75% 13-05-31	EUR	671 000	709 309,96	0,30
KPN 3.875% 03-07-31 EMTN	EUR	400 000	425 463,70	0,18
KPN 3.875% 16-02-36 EMTN	EUR	800 000	846 657,22	0,35
ORANGE 1.75% PERP EMTN	EUR	800 000	748 372,49	0,31
ORANGE 4.5% PERP	EUR	400 000	423 744,00	0,18
ORANGE 5.375% PERP EMTN	EUR	200 000	220 668,53	0,09
TELENOR AS 0.25% 14-02-28 EMTN	EUR	1 500 000	1 392 874,67	0,59
TELENOR AS 1.125% 31-05-29	EUR	800 000	750 698,68	0,31
TELIA COMPANY AB 1.375% 11-05-81	EUR	1 100 000	1 080 428,89	0,45
TELIA COMPANY AB 3.625% 22-02-32	EUR	700 000	746 341,97	0,31
TELSTRA GROUP 3.75% 04-05-31	EUR	377 000	403 202,82	0,17
Services de télécommunication mobile			2 976 268,95	1,25
AMERICAN TOWER 4.1% 16-05-34	EUR	800 000	847 608,00	0,35
AMT 0 1/2 01/15/28	EUR	600 000	561 741,64	0,24
SWISSCOM AG VIA LUNAR FUNDING V 1.75% 15-09-25	EUR	400 000	399 315,59	0,17

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TELE2 AB 3.75% 22-11-29 EMTN	EUR	1 142 000	1 167 603,72	0,49
Services financiers diversifiés			12 651 497,74	5,30
ABB FINANCE 3.375% 15-01-34	EUR	200 000	210 904,69	0,09
ABB FINANCE 3.375% 16-01-31	EUR	720 000	763 186,49	0,32
AXA HOME LOAN SFH 0.01% 16-10-29	EUR	400 000	351 526,66	0,15
AXA HOME LOAN SFH 0.05% 05-07-27	EUR	400 000	375 887,73	0,16
BMW US LLC 3.0% 02-11-27 EMTN	EUR	442 000	447 326,49	0,19
CREDIT MUTUEL HOME LOAN SFH 3.0% 23-07-29	EUR	1 100 000	1 126 481,90	0,47
CTP NV 4.75% 05-02-30 EMTN	EUR	653 000	710 749,50	0,30
DEUTSCHE BOERSE 1.25% 16-06-47	EUR	300 000	287 960,57	0,12
DH EUROPE FINANCE II SARL 0.75% 18-09-31	EUR	600 000	519 512,18	0,22
DIGITAL DUTCH FINCO BV 3.875% 13-09-33	EUR	366 000	375 113,55	0,16
DNB BOLIGKREDITT 0.625% 14-01-26	EUR	500 000	493 523,58	0,21
DNB BOLIGKREDITT 0.625% 19-06-25	EUR	1 200 000	1 192 308,49	0,47
ENBW INTL FINANCE 3.5% 22-07-31	EUR	925 000	956 317,65	0,40
ENEL FINANCE INTL NV 0.375% 28-05-29	EUR	1 100 000	998 822,30	0,42
ENEL FINANCE INTL NV 0.75% 17-06-30	EUR	669 000	593 503,08	0,25
ENEL FINANCE INTL NV 0.875% 17-01-31	EUR	500 000	442 182,65	0,19
HEATHROW FU 1.5% 12-10-25	EUR	542 000	538 653,67	0,23
HM FINANCE BV 4.875% 25-10-31	EUR	921 000	996 857,53	0,42
NATURGY FINANCE BV 3.625% 02-10-34	EUR	200 000	200 865,26	0,08
SCHLUMBERGER FINANCE BV 2.0% 06-05-32	EUR	500 000	466 465,14	0,20
WPP FINANCE 4.125% 30-05-28	EUR	566 000	603 348,63	0,25
Sociétés commerciales et de distribution			833 684,22	0,35
AIR LEASE 3.7% 15-04-30 EMTN	EUR	800 000	833 684,22	0,35
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			2 427 692,84	1,02
COVIVIO 4.625% 05-06-32 EMTN	EUR	200 000	218 038,60	0,09
COVIVIO SA 1.5% 21-06-27	EUR	500 000	491 784,90	0,21
PROLOGIS INTL FUND II 0.75% 23-03-33	EUR	206 000	167 150,81	0,07
PROLOGIS INTL FUND II 0.875% 09-07-29	EUR	800 000	731 081,70	0,31
UNIBAIL RODAMCO SE 3.875% 11-09-34	EUR	400 000	403 927,10	0,17
UNIBAIL RODAMCO SE 4.125% 11-12-30	EUR	400 000	415 709,73	0,17
Textiles, habillement et produits de luxe			1 839 176,34	0,77
KERING 3.375% 27-02-33 EMTN	EUR	700 000	708 874,80	0,30
LVMH MOET HENNESSY 3.375% 21-10-25	EUR	400 000	404 838,99	0,17
LVMH MOET HENNESSY 3.5% 07-09-33	EUR	700 000	725 462,55	0,30
Transport maritime			545 743,08	0,23
AP MOELLER MAERSK AS 4.125% 05-03-36	EUR	500 000	545 743,08	0,23
TITRES D'OPC			270 390,59	0,11
OPCVM			270 390,59	0,11
Gestion collective			270 390,59	0,11
HSBC MONETAIRE C	EUR	83	270 390,59	0,11

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Total			237 902 417,55	99,58

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO BOBL 0325	92		-127 880,00	10 843 120,00
EURO BUND 0325	21		-68 250,00	2 802 240,00
EURO SCHATZ 0325	24		-9 240,00	2 567 640,00
XEUR FGBX BUX 0325	34		-275 400,00	4 511 120,00
Sous-total 1.			-480 770,00	20 724 120,00
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total			-480 770,00	20 724 120,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	237 902 417,55
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme – actions	
Total instruments financiers à terme – taux	-480 770,00
Total instruments financiers à terme – change	
Total instruments financiers à terme – crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	2 230 468,75
Autres passifs (-)	-755 413,68
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	238 896 702,62

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond A	EUR	31 535,497	954,84
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond AC	EUR	59 747,78200	1 620,70
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond BC	EUR	2 624,506	968,57
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond I	EUR	349,53350	164 318,58
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond ZC	EUR	52 144,468	996,74

**HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS
SRI EURO BOND**

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	243 309 850,69	228 996 465,12
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	242 872 200,69	227 826 753,75
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	242 872 200,69	227 826 753,75
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	33 401,37
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	33 401,37
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	437 650,00	1 136 310,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	437 650,00	1 136 310,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	459 496,90	651 969,13
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	459 496,90	651 969,13
COMPTES FINANCIERS	2 259 444,25	0,00
Liquidités	2 259 444,25	0,00
TOTAL DE L'ACTIF	246 028 791,84	229 648 434,25

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	243 695 429,69	233 665 664,10
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	263,96	139,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-5 338 553,52	-8 312 244,15
Résultat de l'exercice (a,b)	3 738 723,24	2 837 810,44
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	242 095 863,37	228 191 369,39
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	619 655,00	1 136 310,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	619 655,00	1 136 310,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	619 655,00	1 136 310,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	120 345,76	145 445,54
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	120 345,76	145 445,54
COMPTES FINANCIERS	3 192 927,71	175 309,32
Concours bancaires courants	3 192 927,71	175 309,32
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	246 028 791,84	229 648 434,25

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 0323	0,00	2 213 820,00
EURO BOBL 0323	0,00	2 199 250,00
FGBL BUND 10A 0323	0,00	6 779 430,00
XEUR FGBX BUX 0323	0,00	4 057 200,00
EURO BUND 0324	5 626 020,00	0,00
XEUR FGBX BUX 0324	7 369 440,00	0,00
EURO BOBL 0324	6 083 280,00	0,00
EURO SCHATZ 0324	2 876 715,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	18 069,46	328,58
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	5 208 060,90	4 305 705,52
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	5 226 130,36	4 306 034,10
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	24 995,21	10 999,85
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	24 995,21	10 999,85
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	5 201 135,15	4 295 034,25
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 340 547,30	1 397 298,71
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	3 860 587,85	2 897 735,54
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-121 864,61	-59 925,10
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	3 738 723,24	2 837 810,44

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les règles d'évaluation des actifs appliqués par le gestionnaire comptable sont les suivantes, en fonction des instruments détenus par le compartiment :

Le compartiment a adopté l'Euro comme devise de référence.

Les cours retenus pour l'évaluation des valeurs mobilières négociées en bourse sont les cours de clôture.

Les cours retenus pour l'évaluation des obligations sont une moyenne de contributeurs. Les OPC

sont valorisés au dernier cours connu.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est supérieure à 3 mois sont valorisés, à défaut de contribution, au taux du marché, à l'exception des titres de créances négociables à taux variables ou révisables ne présentant pas de sensibilité particulière au marché.

Une méthode simplificatrice dite de « linéarisation » est prévue pour les titres de créances négociables dont la durée de vie restant à courir est inférieure à 3 mois et ne présentant pas de sensibilité particulière au marché sur la base du taux à trois mois cristallisé.

Les pensions sont évaluées au cours du contrat.

Les opérations à terme, fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré, autorisés par la réglementation applicable aux OPC, sont valorisés à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de Gestion. Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou devises sont valorisés à leur valeur de marché, en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt), aux taux d'intérêt et/ou devises de marché.

Les cours des marchés à terme européens et étrangers sont les cours de compensation.

La valorisation des contrats d'échange de taux ou de devises se fait aux conditions de marché.

L'évaluation des contrats d'échange de taux contre-performance d'action se fait :

- aux conditions de marché pour la branche taux
- en fonction du cours du titre sous-jacent pour la branche action.

La valorisation des Credit Default Swaps (CDS) émane d'un modèle alimenté par les spreads Market.

Les engagements figurants sur le tableau hors bilan sur les marchés à terme européens et étrangers sont calculés

- OPERATION A TERME FERME

(Qte x Nominal x Cours du jour x Devise du contrat)

- OPERATION A TERME CONDITIONNELLE

(Qte x delta) x (Nominal du sous-jacent x Cours du jour du sous-jacent x Devise du contrat).

Pour les contrats d'échange l'engagement hors bilan correspond au nominal du contrat majoré ou minoré du différentiel d'intérêts, ainsi que de la plus ou moins-value latente constaté à la date d'arrêt.

Les frais de transaction sont comptabilisés dans des comptes spécifiques de chacun des compartiments et ne sont pas additionnés au prix.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Valorisation des garanties financières

Les garanties sont évaluées quotidiennement au prix de marché (mark to market).

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu sous forme de titres selon le niveau de risque.

Les appels de marge sont quotidiens sauf stipulation contraire mentionnée dans le contrat cadre encadrant ces opérations ou en cas d'accord entre la Société de Gestion et la contrepartie sur l'application d'un seuil de déclenchement.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0011332733 - Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond AD : Taux de frais maximum de 0,80% TTC

FR0013287232 - Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond BC : Taux de frais maximum de 0,40% TTC

FR0013234937 - Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond IT : Taux de frais maximum de 0,40% TTC

FR0010489567 - Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond IC : Taux de frais maximum de 0,40% TTC

FR0010061283 - Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond AC : Taux de frais maximum de 0,80% TTC

Frais de fonctionnement et autres services sont à 0,30% TTC maximum pour la part IT et 0.20% TTC maximum pour les parts AC, AD, IC, BC et ZC.

Swing pricing

La Société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative de chacun des compartiments dite de Swing Pricing avec seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des porteurs de parts présents dans chacun des compartiments.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs lors de mouvements de souscriptions et rachats significatifs le coût du réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement ou de désinvestissement pouvant provenir des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente, ainsi que des taxes ou impôts applicables à l'OPC.

Dès lors que le solde net des ordres de souscriptions et de rachats des investisseurs est supérieur à un seuil prédéterminé, dit seuil de déclenchement, il est procédé à un ajustement de la valeur liquidative.

La valeur liquidative est ajustée à la hausse ou à la baisse si le solde des souscriptions – rachats est respectivement positif ou négatif afin de prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions et rachats nets.

Le seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment.

Les paramètres de seuil de déclenchement et de facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative du compartiment concerné, par voie de conséquence elle est la seule communiquée aux porteurs de parts et publiée.

En raison de l'application du Swing Pricing avec seuil de déclenchement, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement de celle des instruments financiers détenus en portefeuille.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond AC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond AD	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, sur décision chaque année de la Société de Gestion
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond BC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond IC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond ZC	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	228 191 369,39	292 371 396,09
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	47 847 344,15	46 690 557,99
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-50 566 959,37	-59 680 781,25
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	89 075,60	182 287,26
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 868 732,44	-6 720 855,79
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 295 763,00	1 243 141,74
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-2 050 940,00	-3 251 430,00
Frais de transactions	-1 549,40	-2 382,12
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	17 122 034,63	-44 571 617,81
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-27 331 918,66	-44 453 953,29
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	44 453 953,29	-117 664,52
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	1 573 960,00	-774 300,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	437 650,00	-1 136 310,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	1 136 310,00	362 010,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-283 146,31	-305 325,99
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	3 860 587,85	2 897 735,54
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-112 943,73 (**)	112 943,73 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	242 095 863,37	228 191 369,39

(*) * Dotation Swing Pricing du 30/12/22

(**) 29/12/2023 : Dotation/Depreciation Swing pricing pour 112 943,73 €

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	110,00	0,00
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	242 872 090,69	100,32
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	242 872 200,69	100,32
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	21 955 455,00	9,07
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	21 955 455,00	9,07
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	242 872 090,69	100,32	0,00	0,00	110,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 259 444,25	0,93
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 192 927,71	1,32
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	21 955 455,00	9,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 353 360,84	0,56	11 575 162,75	4,78	46 635 686,36	19,26	42 986 222,43	17,76	140 321 768,31	57,96
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 259 444,25	0,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 192 927,71	1,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	2 876 715,00	1,19	6 083 280,00	2,51	12 995 460,00	5,37
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	457 996,90
	Coupons et dividendes en espèces	1 500,00
TOTAL DES CRÉANCES		459 496,90
DETTES		
	Frais de gestion fixe	120 345,76
TOTAL DES DETTES		120 345,76
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		339 151,14

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action HSBC Responsible Investment Funds ?SRI Euro Bond A		
Actions souscrites durant l'exercice	2 662,725	2 400 259,56
Actions rachetées durant l'exercice	-6 039,759	-5 495 170,01
Solde net des souscriptions/rachats	-3 377,034	-3 094 910,45
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	32 792,569	
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond AC		
Actions souscrites durant l'exercice	16 012,05700	24 132 961,52
Actions rachetées durant l'exercice	-11 365,65500	-17 038 643,41
Solde net des souscriptions/rachats	4 646,40200	7 094 318,11
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	56 585,51800	
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond BC		
Actions souscrites durant l'exercice	218,160	196 975,36
Actions rachetées durant l'exercice	-2 424,345	-2 167 939,16
Solde net des souscriptions/rachats	-2 206,185	-1 970 963,80
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	4 356,726	
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond IC		
Actions souscrites durant l'exercice	65,98800	10 089 156,44
Actions rachetées durant l'exercice	-80,65500	-12 287 513,83
Solde net des souscriptions/rachats	-14,66700	-2 198 357,39
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	443,72870	
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond ZC		
Actions souscrites durant l'exercice	12 081,833	11 027 991,27
Actions rachetées durant l'exercice	-14 707,237	-13 577 692,96
Solde net des souscriptions/rachats	-2 625,404	-2 549 701,69
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	47 861,784	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action HSBC Responsible Investment Funds ?SRI Euro Bond A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond AC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond BC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond IC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond ZC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Action HSBC Responsible Investment Funds ?SRI Euro Bond A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	265 286,07
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,84
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond AC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	723 489,58
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,84
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond BC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	22 689,23
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,44
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond IC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	308 916,04
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,44
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond ZC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	20 166,38
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,04
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	263,96	139,00
Résultat	3 738 723,24	2 837 810,44
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	3 738 987,20	2 837 949,44

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC Responsible Investment Funds ?SRI Euro Bond A		
Affectation		
Distribution	399 413,49	301 292,79
Report à nouveau de l'exercice	5,20	290,76
Capitalisation	0,00	0,00
Total	399 418,69	301 583,55
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	32 792,569	36 169,603
Distribution unitaire	12,18	8,33
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond AC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 150 673,48	716 845,60
Total	1 150 673,48	716 845,60

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond BC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	68 223,41	78 514,79
Total	68 223,41	78 514,79

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 178 788,61	930 325,55
Total	1 178 788,61	930 325,55

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond ZC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	941 883,01	810 679,95
Total	941 883,01	810 679,95

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-5 338 553,52	-8 312 244,15
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-5 338 553,52	-8 312 244,15

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC Responsible Investment Funds ?SRI Euro Bond A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-687 975,39	-1 178 075,99
Total	-687 975,39	-1 178 075,99

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond AC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 979 651,73	-2 801 556,28
Total	-1 979 651,73	-2 801 556,28

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond BC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-90 505,98	-209 442,91
Total	-90 505,98	-209 442,91

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 563 802,63	-2 481 691,08
Total	-1 563 802,63	-2 481 691,08

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond ZC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 016 617,79	-1 641 477,89
Total	-1 016 617,79	-1 641 477,89

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	226 213 496,04	293 181 736,37	292 371 396,09	228 191 369,39	242 095 863,37
Action HSBC Responsible Investment Funds ?SRI Euro Bond A en EUR					
Actif net	18 510 054,23	56 419 229,71	44 922 174,43	32 234 639,85	31 026 582,72
Nombre de titres	16 494,931	49 328,669	40 968,272	36 169,603	32 792,569
Valeur liquidative unitaire	1 122,16	1 143,74	1 096,51	891,20	946,14
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	11,25	-0,77	1,81	-32,57	-20,97
Distribution unitaire sur résultat	12,57	11,28	7,81	8,33	12,18
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond AC en EUR					
Actif net	62 863 657,84	85 122 617,11	94 249 372,72	76 819 253,82	89 674 827,81
Nombre de titres	34 770,53500	45 659,28100	52 200,15000	51 939,11600	56 585,51800
Valeur liquidative unitaire	1 807,95	1 864,30	1 805,53	1 479,02	1 584,76
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	18,13	-1,27	3,01	-53,93	-34,98
Capitalisation unitaire sur résultat	20,19	18,30	12,81	13,80	20,33
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond BC en EUR					
Actif net	6 917 172,40	8 130 722,94	7 616 630,74	5 754 719,07	4 109 725,09
Nombre de titres	6 531,013	7 415,175	7 143,848	6 562,911	4 356,726
Valeur liquidative unitaire	1 059,12	1 096,49	1 066,18	876,85	943,30
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	10,60	-0,74	1,78	-31,91	-20,77
Capitalisation unitaire sur résultat	15,86	15,02	11,87	11,96	15,65

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond IC en EUR					
Actif net	97 859 474,51	97 840 625,61	93 475 814,56	68 188 722,60	71 009 760,02
Nombre de titres	544,68150	525,99830	516,81520	458,39570	443,72870
Valeur liquidative unitaire	179 663,66	186 009,39	180 868,93	148 755,15	160 029,67
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1 799,42	-126,17	302,85	-5 413,86	-3 524,23
Capitalisation unitaire sur résultat	2 690,64	2 548,59	2 014,06	2 029,52	2 656,55
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond ZC en EUR					
Actif net	40 063 137,06	45 668 541,00	52 107 403,64	45 194 034,05	46 274 967,73
Nombre de titres	37 499,416	41 124,861	48 064,560	50 487,188	47 861,784
Valeur liquidative unitaire	1 068,36	1 110,48	1 084,11	895,15	966,84
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	10,68	-0,74	1,81	-32,51	-21,24
Capitalisation unitaire sur résultat	20,24	19,50	16,42	16,05	19,67

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLEMAGNE 2.5% 04/07/2044	EUR	1 700 000	1 778 293,50	0,73
ALLEMAGNE 4.75% 07/40	EUR	1 800 000	2 451 681,00	1,01
ALLIANZ SE 2.241% 07-07-45	EUR	800 000	785 941,05	0,33
ALLIANZ SE 3.375% PERP	EUR	1 100 000	1 100 529,98	0,45
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 1.8% 15-08-53	EUR	500 000	454 144,71	0,19
DEUTSCHE BOERSE 1.25% 16-06-47	EUR	300 000	274 174,43	0,11
DEUTSCHE POST AG 0.75% 20-05-29	EUR	450 000	414 279,96	0,18
DEUTSCHE POST AG 1.625% 05-12-28	EUR	300 000	286 589,27	0,12
EON SE 0.125% 18-01-26 EMTN	EUR	697 000	657 904,32	0,27
EON SE 0.6% 01-10-32 EMTN	EUR	867 000	707 867,34	0,29
EVONIK INDUSTRIES 0.625% 18-09-25	EUR	700 000	670 468,53	0,28
FRESENIUS SE 4.25% 28-05-26	EUR	800 000	839 113,16	0,34
GERMANY 4% 04-01-37	EUR	4 000 000	4 975 461,64	2,05
INFINEON TECHNOLOGIES AG 2.0% 24-06-32	EUR	600 000	552 834,87	0,23
KFW 0.01% 05-05-27 EMTN	EUR	1 550 000	1 433 077,91	0,60
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 2.75% 14-02-33	EUR	500 000	521 082,81	0,21
LEGGR 0 7/8 11/28/27	EUR	800 000	725 436,52	0,30
LEG IMMOBILIEN SE 0.75% 30-06-31	EUR	900 000	719 263,77	0,30
MERCK KGAA 1.625% 09-09-80	EUR	1 000 000	936 415,27	0,39
MUNICH RE 1.0% 26-05-42	EUR	900 000	717 516,52	0,30
TOTAL ALLEMAGNE			21 002 076,56	8,68
AUSTRALIE				
SYDNEY AIRPORT FINANCE 4.375% 03-05-33	EUR	400 000	435 844,48	0,18
TCLAU 1 7/8 09/16/24	EUR	600 000	594 419,41	0,25
TELSTRA GROUP 3.75% 04-05-31	EUR	477 000	515 279,25	0,21
TOTAL AUSTRALIE			1 545 543,14	0,64
AUTRICHE				
AUST GOVE BON 2.4% 23-05-34	EUR	1 000 000	994 339,10	0,41
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.0% 20-02-30	EUR	1 000 000	865 550,00	0,36
ERSTE GR BK 0.1% 16-11-28 EMTN	EUR	600 000	530 673,69	0,22
ERSTE GR BK 0.625% 17-04-26	EUR	500 000	477 095,98	0,20
ERSTE GR BK 1.0% 10-06-30 EMTN	EUR	1 000 000	950 515,74	0,39
ERSTE GR BK 4.25% 30-05-30	EUR	600 000	638 678,52	0,26
OMV AG 0.0% 03-07-25 EMTN	EUR	500 000	476 427,50	0,20
OMV AG 2.875% PERP	EUR	600 000	607 027,97	0,25
OMV AG 6.25% PERP	EUR	700 000	729 150,89	0,30
VERBUND AG 0.9% 01-04-41	EUR	300 000	217 639,94	0,09
TOTAL AUTRICHE			6 487 099,33	2,68
BELGIQUE				
BELGIQUE 1.0% 22-06-31	EUR	2 000 000	1 817 345,74	0,75
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.7% 22-06-50	EUR	1 300 000	980 495,59	0,40
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.0% 04-10-30	EUR	1 000 000	849 510,00	0,35
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.3% 04-11-50	EUR	132 000	67 519,56	0,03
ELIA GROUP SANV 5.85% PERP	EUR	200 000	210 188,38	0,09

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ELIA TRANSMISSION BELGIUM NV 3.625% 18-01-33	EUR	500 000	534 340,14	0,22
EUROPEAN UNION 0.0% 02-06-28	EUR	1 701 000	1 535 679,81	0,64
EUROPEAN UNION 0.0% 22-04-31	EUR	1 000 000	835 870,00	0,34
EUROPEAN UNION 2.75% 04-02-33	EUR	1 000 000	1 044 094,38	0,43
KBC GROUPE 1.5% 29-03-26 EMTN	EUR	800 000	787 516,33	0,33
KBC GROUPE 4.375% 23-11-27	EUR	400 000	411 788,38	0,17
KBC GROUPE SA 1.625% 18-09-29	EUR	1 800 000	1 764 280,23	0,73
TOTAL BELGIQUE			10 838 628,54	4,48
CANADA				
CPPIB CAPITAL 0.25% 18-01-41	EUR	312 000	194 531,15	0,08
PROVINCE DE L'ONTARIO 1.875% 21/05/2024	EUR	2 210 000	2 219 931,96	0,92
PROVINCE DE L ONTARIO 0.01% 25-11-30	EUR	1 000 000	830 350,66	0,34
TORONTODOMINION BANK THE 0.375% 25-04-24	EUR	950 000	942 041,10	0,39
TORONTO DOMINION BANK THE 3.25% 27-04-26	EUR	800 000	822 098,60	0,34
TOTAL CANADA			5 008 953,47	2,07
DANEMARK				
CARLSBERG BREWERIES AS 3.5% 26-11-26	EUR	388 000	394 595,57	0,17
ORSTED 2.25% 14-06-28 EMTN	EUR	581 000	566 201,64	0,23
ORSTED 3.25% 13-09-31 EMTN	EUR	336 000	336 957,72	0,14
ORSTED 4.125% 01-03-35 EMTN	EUR	459 000	494 130,99	0,20
TOTAL DANEMARK			1 791 885,92	0,74
ESPAGNE				
ABERTIS INFRA 4.125% 31-01-28	EUR	400 000	420 395,40	0,17
BANCO DE BADELL 5.0% 07-06-29	EUR	600 000	648 575,11	0,27
BANCO NTANDER 5.75% 23-08-33	EUR	400 000	428 291,92	0,18
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 4.875% 18-10-31	EUR	600 000	645 972,69	0,26
BANKINTER 0.875% 08-07-26 EMTN	EUR	400 000	378 559,75	0,16
BANKINTER 1.25% 23-12-32	EUR	600 000	535 992,41	0,22
BANKINTER 3.05% 29-05-28	EUR	1 000 000	1 023 550,00	0,42
ESPAGNE 1.95% 30-07-30	EUR	3 900 000	3 764 415,54	1,55
ESPAGNE 4.70% 30/07/41	EUR	2 600 000	3 094 991,13	1,28
ESPAGNE 5.75%01-32	EUR	800 000	996 692,24	0,41
IBERDROLA FINANZAS SAU 1.0% 07-03-25	EUR	1 200 000	1 176 667,64	0,49
IBERDROLA FINANZAS SAU 4.875% PERP	EUR	400 000	412 425,15	0,17
RED ELECTRICA 4.625% PERP	EUR	500 000	519 659,28	0,22
RED ELECTRICA FINANCIACIONES 1.25% 13-03-27	EUR	500 000	483 007,14	0,20
SPAI GOVE BON 1.95% 30-04-26	EUR	3 000 000	2 994 939,34	1,24
SPAI GOVE BON 2.9% 31-10-46	EUR	1 500 000	1 365 159,06	0,56
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.45% 31-10-71	EUR	1 000 000	506 315,52	0,21
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.5% 30-04-27	EUR	2 110 000	2 063 408,95	0,85
TOTAL ESPAGNE			21 459 018,27	8,86
ETATS-UNIS				
AIR PRODUCTS 4.0% 03-03-35	EUR	333 000	363 531,98	0,15
AMERICAN HONDA FIN 1.95% 18-10-24	EUR	500 000	494 833,73	0,20
AMT 0 1/2 01/15/28	EUR	700 000	628 446,43	0,26
BAXTER INTL 0.4% 15-05-24	EUR	1 450 000	1 434 632,10	0,60
CARRIER GLOBAL CORPORATION 4.5% 29-11-32	EUR	231 000	248 344,24	0,10
IBRD 0 1/2 04/16/30	EUR	1 350 000	1 201 208,72	0,50

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
INTL BK FOR RECONS DEVELOP 0.1% 17-09-35	EUR	1 000 000	740 205,08	0,30
INTL BK FOR RECONS DEVELOP 0.25% 10-01-50	EUR	400 000	207 128,82	0,09
LEHMAN BROTHERS HOLDINGS INC E1M 14-03-19 DEFAULT	EUR	1 100 000	110,00	0,00
MANPOWER 3.5% 30-06-27	EUR	593 000	605 596,81	0,25
MICROSOFT 2.625% 05/33	EUR	400 000	412 053,38	0,17
MICROSOFT CORP 3.125% 061228	EUR	1 700 000	1 756 339,21	0,73
NATL GRID NORTH AMERICA 1.054% 20-01-31	EUR	1 000 000	856 799,10	0,35
TMO 1.45 03/16/27	EUR	509 000	492 614,23	0,20
UNILEVER CAPITAL 3.4% 06-06-33	EUR	660 000	693 885,12	0,29
TOTAL ETATS-UNIS			10 135 728,95	4,19
FINLANDE				
FINLANDE 4% 04/07/25	EUR	1 030 000	1 070 788,00	0,44
KOJAMO OYJ 2.0% 31-03-26 EMTN	EUR	500 000	474 990,63	0,20
NORDEA BKP 0.5% 19-03-31 EMTN	EUR	350 000	294 221,11	0,12
NORDEA BKP 4.875% 23-02-34	EUR	308 000	321 963,50	0,13
STORA ENSO OYJ 4.0% 01-06-26	EUR	300 000	310 746,47	0,13
UPM KYMMENE OY 0.5% 22-03-31	EUR	1 200 000	996 492,92	0,41
TOTAL FINLANDE			3 469 202,63	1,43
FRANCE				
A 3.941% PERP EMTN	EUR	1 050 000	1 047 209,75	0,43
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMEN 0.5% 31-10-25	EUR	600 000	575 489,59	0,24
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMEN 1.375% 05-07-32	EUR	300 000	269 972,23	0,11
AIR LIQ FIN 0.375% 20-09-33	EUR	700 000	556 238,07	0,23
ALSTOM 0.0% 11-01-29	EUR	800 000	660 744,00	0,27
AXA 1.375% 07-10-41 EMTN	EUR	800 000	665 108,81	0,27
AXA 1.875% 10-07-42 EMTN	EUR	838 000	698 320,17	0,28
AXA 3.625% 10-01-33 EMTN	EUR	800 000	877 759,84	0,37
AXA 5.5% 11-07-43 EMTN	EUR	262 000	288 149,72	0,12
AXA BANK EUROPE 0.625% 16-02-28	EUR	1 000 000	923 886,58	0,38
AXA HOME LOAN SFH 0.01% 16-10-29	EUR	400 000	342 436,63	0,14
AXA HOME LOAN SFH 0.05% 05-07-27	EUR	600 000	546 617,18	0,22
BN 2.25% 11-01-27 EMTN	EUR	1 600 000	1 593 242,96	0,66
BNP PAR 2.375% 20-11-30 EMTN	EUR	2 000 000	1 950 620,38	0,80
BNP PAR 4.25% 13-04-31 EMTN	EUR	1 000 000	1 067 246,86	0,44
BOUYGUES 3.875% 17-07-31	EUR	1 300 000	1 386 100,79	0,58
BQ POSTALE 0.25% 12-07-26 EMTN	EUR	1 000 000	931 925,36	0,39
BQ POSTALE 1.375% 24-04-29	EUR	900 000	825 396,61	0,34
CARREFOUR 4.125% 12-10-28 EMTN	EUR	300 000	315 352,35	0,13
COVIVIO 4.625% 05-06-32 EMTN	EUR	400 000	417 075,85	0,17
COVIVIO SA 1.5% 21-06-27	EUR	500 000	474 683,89	0,20
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.875% 22-05-28	EUR	500 000	523 381,30	0,21
E.ETAT 4,75%04 OAT	EUR	1 500 000	1 855 214,55	0,77
EDENRED 3.625% 13-06-31	EUR	500 000	519 857,46	0,22
ENGIE 3.875% 06-12-33 EMTN	EUR	400 000	415 157,79	0,17
FRANCE 0.5% 25-05-25	EUR	5 000 000	4 866 632,24	2,01
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-40	EUR	3 200 000	2 225 812,63	0,92
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-05-52	EUR	1 990 000	1 148 896,00	0,48
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.0% 25-05-27	EUR	1 900 000	1 835 548,00	0,76

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 4.0% 25-10-38	EUR	1 250 000	1 440 294,09	0,60
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-72	EUR	1 600 000	675 402,32	0,27
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 5.75% 25-10-32	EUR	1 220 250	1 546 828,27	0,64
FRAN GOVE BON 1.25% 25-05-36	EUR	2 300 000	1 964 536,08	0,81
GECINA 0.875% 30-06-36 EMTN	EUR	700 000	522 294,94	0,22
IMERYYS 4.75% 29-11-29 EMTN	EUR	1 200 000	1 226 750,82	0,50
KERING 3.375% 27-02-33 EMTN	EUR	700 000	734 877,07	0,31
LVMH MOET HENNESSY 3.375% 21-10-25	EUR	500 000	506 839,39	0,21
OAT 2.75% 25/10/2027	EUR	3 050 000	3 122 954,67	1,29
ORANGE 1.75% PERP EMTN	EUR	1 000 000	892 510,14	0,37
ORANGE 2.375% PERP	EUR	500 000	495 853,13	0,21
ORANGE 5.375% PERP EMTN	EUR	300 000	326 118,92	0,13
PERNOD RICARD 0.125% 04-10-29	EUR	1 200 000	1 026 030,95	0,42
PERNOD RICARD 1.125% 07-04-25	EUR	600 000	588 389,95	0,24
PERNOD RICARD 3.75% 02-11-32	EUR	400 000	422 376,98	0,18
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.375% 06-04-25	EUR	600 000	615 577,18	0,26
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.375% 13-04-34	EUR	800 000	844 849,18	0,34
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.5% 09-11-32	EUR	1 000 000	1 050 189,56	0,43
SG 0.625% 02-12-27	EUR	800 000	734 497,16	0,30
SG 1.5% 30-05-25 EMTN	EUR	1 200 000	1 198 643,31	0,50
TOTALENERGIES SE 1.75% PERP	EUR	1 200 000	1 206 403,31	0,50
UNIBAIL RODAMCO SE 4.125% 11-12-30	EUR	400 000	412 808,89	0,17
WPP FINANCE 4.125% 30-05-28	EUR	1 193 000	1 261 227,28	0,52
TOTAL FRANCE			52 620 331,18	21,73
IRLANDE				
AIB GROUP 0.5% 17-11-27 EMTN	EUR	1 000 000	919 092,08	0,37
AIB GROUP 5.25% 23-10-31 EMTN	EUR	653 000	713 244,39	0,30
IRELAND GOVERNMENT BOND 0.0% 18-10-31	EUR	700 000	587 181,00	0,24
IRELAND GOVERNMENT BOND 0.2% 18-10-30	EUR	250 000	217 913,94	0,09
IRELAND GOVERNMENT BOND 1.3% 15-05-33	EUR	300 000	275 545,79	0,12
JOHNSON CONTROLS INTL 4.25% 22-05-35	EUR	400 000	435 204,82	0,18
JOHNSON NTROLS INTL PLC TY 0.375% 15-09-27	EUR	500 000	452 263,52	0,19
LINDE PUBLIC LIMITED COMPANY 3.625% 12-06-25	EUR	600 000	616 229,38	0,25
SWISSCOM AG VIA LUNAR FUNDING V 1.75% 15-09-25	EUR	500 000	491 897,28	0,20
TOTAL IRLANDE			4 708 572,20	1,94
ITALIE				
ASS GENERALI 2.429% 14-07-31	EUR	1 200 000	1 064 937,37	0,44
ENEL 3.375% 24-11-81	EUR	1 700 000	1 628 852,49	0,67
INTE 0.75% 16-03-28 EMTN	EUR	1 016 000	921 765,08	0,38
INTE 1.0% 04-07-24 EMTN	EUR	2 400 000	2 376 756,00	0,99
INTE 1.75% 04-07-29 EMTN	EUR	1 000 000	921 310,00	0,38
ITAL BUON POL 1.25% 01-12-26	EUR	5 100 000	4 894 531,45	2,02
ITALGAS 4.125% 08-06-32 EMTN	EUR	1 005 000	1 064 702,35	0,44
Italian Republic 6.0% 01-05-31	EUR	3 350 000	3 977 989,71	1,65
ITALIE 1.5% 01-06-25	EUR	2 000 000	1 960 724,92	0,81
ITALIE 3.50% 01/03/2030	EUR	2 900 000	2 991 750,42	1,24
ITALIE 5%09-010940	EUR	2 980 000	3 350 869,84	1,38
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.5% 01-02-26	EUR	2 000 000	1 910 891,96	0,79

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.0% 01-02-28	EUR	2 400 000	2 341 845,39	0,97
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.1% 01-03-40	EUR	2 600 000	2 332 266,14	0,96
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.45% 01-03-48	EUR	3 200 000	2 904 904,79	1,19
SNAM 4.0% 27-11-29 EMTN	EUR	520 000	537 931,53	0,22
TOTAL ITALIE			35 182 029,44	14,53
JERSEY				
HEATHROW FU 1.5% 12-10-25	EUR	642 000	624 057,15	0,26
TOTAL JERSEY			624 057,15	0,26
LUXEMBOURG				
BANQ EURO DIN 1.0% 14-04-32	EUR	800 000	715 362,49	0,30
BANQUE EUROPEAN DINVESTISSEMENT 0.01% 15-11-35	EUR	1 000 000	726 653,39	0,30
BANQUE EUROPEAN DINVESTISSEMENT 0.25% 15-06-40	EUR	500 000	328 554,89	0,14
BANQUE EUROPEAN DINVESTISSEMENT 1.125% 13-04-33	EUR	800 000	710 752,39	0,30
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT 2.75% 28-07-28	EUR	1 000 000	1 028 826,72	0,42
DH EUROPE FINANCE II SARL 0.75% 18-09-31	EUR	700 000	592 789,84	0,25
EFSF 1.2 02/17/45	EUR	500 000	369 034,21	0,15
EURO FIN 2.35% 29-07-44 EMTN	EUR	600 000	549 032,89	0,23
EUROPEAN FINL STABILITY FACIL 0.0% 13-10-27	EUR	2 600 000	2 376 075,00	0,98
EUROPEAN FINL STABILITY FACIL 0.125% 18-03-30	EUR	1 000 000	867 893,85	0,35
HAMMERSON IRELAND FINANCE DAC 1.75% 03-06-27	EUR	1 000 000	928 152,24	0,38
JOHN DEERE BANK 2.5% 14-09-26	EUR	255 000	254 370,65	0,11
LUXEMBOURG GOVERNMENT BOND 0.0% 28-04-30	EUR	200 000	172 726,00	0,07
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 1.5% 02-07-39	EUR	400 000	309 186,79	0,12
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 1.75% 02-07-49	EUR	350 000	249 987,72	0,11
PROLOGIS INTL FUND II 0.75% 23-03-33	EUR	406 000	313 166,34	0,13
PROLOGIS INTL FUND II 0.875% 09-07-29	EUR	800 000	706 964,37	0,29
TOTAL LUXEMBOURG			11 199 529,78	4,63
NORVEGE				
DNB BANK A 1.625% 31-05-26	EUR	1 200 000	1 180 415,48	0,49
DNB BANK A 4.5% 19-07-28 EMTN	EUR	616 000	649 994,41	0,27
DNB BANK A 4.625% 01-11-29	EUR	460 000	487 614,29	0,20
DNB BANK A 4.625% 28-02-33	EUR	550 000	585 635,67	0,24
DNB BOLIGKREDITT 0.625% 14-01-26	EUR	500 000	480 688,32	0,19
DNB BOLIGKREDITT 0.625% 19-06-25	EUR	1 500 000	1 451 806,72	0,60
EQUINOR A 0.75% 22-05-26 EMTN	EUR	1 250 000	1 194 145,18	0,49
STATKRAFT AS 3.125% 13-12-31	EUR	497 000	501 949,14	0,21
STATKRAFT AS 3.5% 09-06-33	EUR	273 000	287 982,43	0,12
TELENOR AS 0.25% 14-02-28 EMTN	EUR	1 000 000	899 752,33	0,38
TELENOR AS 1.125% 31-05-29	EUR	800 000	733 520,07	0,31
TOTAL NORVEGE			8 453 504,04	3,50
PAYS-BAS				
ABB FINANCE 3.375% 16-01-31	EUR	720 000	762 464,12	0,31
AKZO NOBEL NV 4.0% 24-05-33	EUR	1 000 000	1 063 845,87	0,44
ALLIANDER 3.25% 13-06-28 EMTN	EUR	900 000	935 059,28	0,38
ALLIANZ FIN II 0.5% 14-01-31	EUR	800 000	695 239,45	0,28
ALLI FI 1.375% 21-04-31 EMTN	EUR	400 000	371 586,02	0,16
ASML HOLDING NV 3.5% 06-12-25	EUR	947 000	957 386,31	0,40
ASR NEDERLAND NV 3.625% 12-12-28	EUR	149 000	151 404,71	0,06

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BMW FIN 0.0% 11-01-26 EMTN	EUR	335 000	316 365,63	0,13
BRENNTAG FINANCE BV 0.5% 06-10-29	EUR	1 000 000	858 545,85	0,36
BV FOR ZURICH INSURANCE 2.75% 19-02-49	EUR	700 000	673 983,73	0,28
ELM BV 2.6% PERP	EUR	1 450 000	1 416 974,43	0,59
ENEL FINANCE INTL NV 0.375% 28-05-29	EUR	1 100 000	951 350,51	0,39
ENEL FINANCE INTL NV 0.5% 17-06-30	EUR	969 000	816 496,11	0,34
ENEL FINANCE INTL NV 0.875% 17-01-31	EUR	500 000	427 039,69	0,18
HM FINANCE BV 4.875% 25-10-31	EUR	321 000	346 483,80	0,14
IBERDROLA INTL BV 1.45% PERP	EUR	200 000	184 999,03	0,07
IBERDROLA INTL BV 3.25% PERP	EUR	800 000	815 370,68	0,34
ING BANK NV 0.125% 08-12-31	EUR	1 000 000	816 148,80	0,34
ING GROEP NV 0.875% 09-06-32	EUR	600 000	542 932,61	0,22
ING GROEP NV 4.875% 14-11-27	EUR	600 000	626 816,90	0,26
ING GROEP NV 5.0% 20-02-35	EUR	1 000 000	1 078 199,66	0,44
KPN 3.875% 03-07-31 EMTN	EUR	400 000	423 256,35	0,17
LINDE FINANCE BV 0.25% 19-05-27	EUR	1 000 000	920 994,21	0,38
PAYS BAS 4% 15/01/37	EUR	380 000	458 222,97	0,19
RELX FINANCE BV 3.75% 12-06-31	EUR	273 000	290 056,79	0,12
SCHLUMBERGER FINANCE BV 0.0% 15-10-24	EUR	700 000	679 682,50	0,28
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 1.0% 25-02-30	EUR	1 000 000	910 367,95	0,38
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 1.25% 28-02-31	EUR	400 000	366 460,88	0,15
SLB 2 05/06/32	EUR	600 000	560 096,43	0,23
TENNET HOLDING BV 0.75% 26-06-25	EUR	1 000 000	977 833,93	0,41
TENNET HOLDING BV 4.25% 28-04-32	EUR	405 000	451 680,32	0,19
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV 0.0% 27-10-25	EUR	1 300 000	1 227 889,00	0,50
URENCO FINANCE NV 3.25% 13-06-32	EUR	248 000	253 514,22	0,11
WOLTERS KLUWER NV 3.0% 23-09-26	EUR	1 181 000	1 193 962,25	0,49
WOLTERS KLUWER NV 3.75% 03-04-31	EUR	201 000	214 446,14	0,09
TOTAL PAYS-BAS			23 737 157,13	9,80
PORTUGAL				
PGB 2 7/8 10/15/25	EUR	1 700 000	1 724 342,56	0,71
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 0.9% 12-10-35	EUR	1 200 000	967 189,18	0,40
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 1.0% 12-04-52	EUR	500 000	294 331,38	0,12
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.125% 17-10-28	EUR	800 000	799 910,95	0,33
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.25% 18-04-34	EUR	1 000 000	971 238,61	0,40
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 3.5% 18-06-38	EUR	300 000	319 359,02	0,13
TOTAL PORTUGAL			5 076 371,70	2,09
ROYAUME-UNI				
BRITISH TEL 0.5% 12-09-25 EMTN	EUR	800 000	763 682,97	0,32
BRITISH TEL 3.75% 13-05-31	EUR	771 000	811 614,64	0,34
DIAGEO FINANCE 0.5% 19-06-24	EUR	850 000	839 192,18	0,35
DIAGEO FINANCE 2.5% 27-03-32	EUR	160 000	156 832,37	0,06
LLOYDS BANKING GROUP 4.75% 21-09-31	EUR	433 000	463 733,16	0,19
MOTABILITY OPERATIONS GROUP 0.375% 03-01-26	EUR	400 000	378 754,00	0,16
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 0.25% 14-09-28	EUR	600 000	524 638,92	0,21
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 3.375% 27-11-28	EUR	1 200 000	1 233 686,26	0,51
NATL GRID 0.25% 01-09-28 EMTN	EUR	966 000	844 735,12	0,35
NATL GRID ELECTRICITY TRANSMISSION P 0.823% 07-07-32	EUR	250 000	204 240,64	0,09

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NATWEST GROUP 4.699% 14-03-28	EUR	579 000	618 496,17	0,25
NGG FINANCE 1.625% 05-12-79	EUR	500 000	490 943,78	0,21
NWIDE 2 04/28/27	EUR	800 000	780 844,96	0,32
SCOTTISH AND SOUTHERN ENERGY 0.875% 06-09-25	EUR	1 400 000	1 349 522,92	0,56
SSE 4.0% PERP	EUR	412 000	411 634,32	0,17
TESCO CORPORATE TREASURY SERVICES 0.875% 29-05-26	EUR	700 000	667 611,46	0,27
TOTAL ROYAUME-UNI			10 540 163,87	4,36
SUEDE				
ASSA ABLOY AB 4.125% 13-09-35	EUR	406 000	451 465,08	0,19
NORDEA BK PUBL 0.625% 18-08-31	EUR	704 000	649 525,58	0,27
SCA HYGIENE AB 1.125% 27-03-24	EUR	1 350 000	1 353 250,84	0,56
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 0.05% 06-09-28	EUR	847 000	737 671,42	0,30
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 5.0% 16-08-34	EUR	333 000	356 043,83	0,15
TELE2 AB 1.125% 15-05-24 EMTN	EUR	2 000 000	1 993 673,77	0,83
TELE2 AB 3.75% 22-11-29 EMTN	EUR	342 000	352 674,94	0,14
TELIA COMPANY AB 1.375% 11-05-81	EUR	600 000	564 134,21	0,23
TELIA COMPANY AB 3.625% 22-02-32	EUR	800 000	854 551,40	0,35
VOLVO TREASURY AB 0.0% 18-05-26	EUR	280 000	260 535,80	0,11
VOLVO TREASURY AB 2.625% 20-02-26	EUR	932 000	942 632,20	0,38
TOTAL SUEDE			8 516 159,07	3,51
SUISSE				
GIVAUDAN AG 2.0% 17-09-30	EUR	500 000	476 188,32	0,20
TOTAL SUISSE			476 188,32	0,20
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			242 872 200,69	100,32
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			242 872 200,69	100,32
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BOBL 0324	EUR	51	84 150,00	0,04
EURO BUND 0324	EUR	41	63 220,00	0,03
EURO SCHATZ 0324	EUR	27	9 900,00	0,00
XEUR FGBX BUX 0324	EUR	52	280 380,00	0,11
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			437 650,00	0,18
TOTAL Engagements à terme fermes			437 650,00	0,18
TOTAL Instruments financier à terme			437 650,00	0,18
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-619 655	-619 655,00	-0,25
TOTAL Appel de marge			-619 655,00	-0,25
Créances			459 496,90	0,19
Dettes			-120 345,76	-0,05
Comptes financiers			-933 483,46	-0,39
Actif net			242 095 863,37	100,00

Action HSBC Responsible Investment Funds ?SRI Euro Bond A	EUR	32 792,569	946,14
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond BC	EUR	4 356,726	943,30
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond ZC	EUR	47 861,784	966,84
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond IC	EUR	443,72870	160 029,67
Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond AC	EUR	56 585,51800	1 584,76

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Action HSBC Responsible Investment Funds ?SRI Euro Bond A

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	399 413,49	EUR	12,18	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00		0,00	
TOTAL	399 413,49	EUR	12,18	EUR

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental.** Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit: HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

Identifiant d'entité juridique: 9695002FAVK2RMMSQE25

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?	
<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="checkbox"/> Oui	<input type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: _%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectifs d'investissement durable, il présentait une proportion de 30,66% d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _%	<input type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité

permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Le compartiment promeut des caractéristiques E, S et G en investissant dans des obligations et titres de créances libellés en euros au travers d'un univers d'émissions qui satisfait à des critères économiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance, socialement responsables.

Pour les émissions d'entreprises publiques ou privées cotées : le gérant sélectionne, au sein de chaque secteur, selon une approche « Best in class » les entreprises ayant les meilleures pratiques E.S.G par rapport à celles de leurs pairs au sein de chaque secteur de l'économie. Pour chaque pilier ESG, plusieurs critères sont utilisés, incluant notamment : les émissions de CO2 pour le pilier E, la gestion du personnel pour le pilier S et le niveau d'indépendance des administrateurs pour le pilier G.

Pour les émissions gouvernementales (obligations) : les pays émetteurs en euro sont classés en fonction de leur note globale « E.S.G. » qui repose à 50% sur le pilier Environnement (E) et à 50% sur le pilier Social / Gouvernance (S/G). Le pilier Social et de Gouvernance comprend l'analyse du système politique et Gouvernance, des Droits de l'homme et des Libertés fondamentales, les conditions sociales. Le pilier Environnemental comprend l'analyse des ressources naturelles, du changement climatique et de l'énergie, de la production et de la consommation durable.

Le gérant sélectionne selon une approche de type Sélection E.S.G, au sein des pays émetteurs en euro, les pays ayant un rating E.S.G. minimum selon l'agence de notation extra-financière ISS-Oekom.

De plus, le compartiment s'engage à :

- Exclure les émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
- Exclure les titres des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants. Les armes controversées comprennent, mais sans s'y limiter, les mines antipersonnel, les armes à uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires. Cette exclusion s'ajoute à la politique d'exclusion relative aux armes interdites par les traités internationaux.
- Exclure les titres des sociétés du secteur de la Défense.
- Exclure les titres des sociétés exerçant des activités liées au charbon thermique. S'agissant de la production d'électricité, sont partiellement exclues les entreprises dont plus de 10% du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique. S'agissant de l'extraction : les entreprises sont totalement exclues.
- Exclure les titres des sociétés impliquées dans la production de tabac.
- Examiner attentivement les questions environnementales au travers des activités d'engagement.

Le compartiment est géré activement et ne suit pas un indice de référence. L'indicateur utilisé par le compartiment pour évaluer la performance est le Bloomberg Capital Euro Aggregate 500MM. Cependant, celui-ci n'a pas été désigné pour déterminer si le compartiment est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Indicateur	Fonds	Indice de référence
ESG Score	6.86	6.67
E Pillar	7.20	6.43
S Pillar	6.56	6.72
G Pillar	6.80	6.89
3. Intensité des émissions de GES des entreprises bénéficiaires - tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires	90.10	76.80
10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	0.05%
14. Exposition à des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants (mines antipersonnel, armes à uranium appauvri, phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires)	0.00%	0.00%

Les données de ce reporting sont au 31 Décembre 2024, moyenne des positions des 4 fins de trimestre de l'exercice comptable se terminant le 31 Décembre 2024.

Indice de référence - Bloomberg Euro Aggregate (500MM)

...et par rapport aux périodes précédentes?

Indicateur	Clôture de l'exercice	Fonds	Reference Benchmark
ESG Score	31 Décembre 2024	6.41	5.94
	31 Décembre 2023	6.33	5.85
	31 Décembre 2022	6.53	6.28
E Pillar	31 Décembre 2024	6.92	5.86
	31 Décembre 2023	6.82	5.80
	31 Décembre 2022	6.60	5.39
S Pillar	31 Décembre 2024	6.21	6.11
	31 Décembre 2023	6.15	6.04
	31 Décembre 2022	6.74	6.90
G Pillar	31 Décembre 2024	6.65	6.43
	31 Décembre 2023	6.65	6.31
	31 Décembre 2022	6.57	6.72
3. Intensité des émissions de GES des entreprises bénéficiaires - tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires	31 Décembre 2024	90.10	76.80
	31 Décembre 2023	94.57	80.70
	31 Décembre 2022	124.09	143.91
10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	31 Décembre 2024	0.00%	0.05%
	31 Décembre 2023	0.00%	0.09%
	31 Décembre 2022	0.00%	0.00%
14. Exposition à des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants (mines antipersonnel, armes à uranium appauvri, phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires)	31 Décembre 2024	0.00%	0.00%
	31 Décembre 2023	0.00%	0.03%
	31 Décembre 2022	0.00%	0.00%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durable effectués y ont-ils contribué?**

Les investissements durables du compartiment sont alignés avec ses caractéristiques environnementales.

L'identification et l'analyse ESG des entreprises sont réalisées dans le cadre du processus de prise de décision d'investissement afin de réduire les risques de durabilité et d'accroître les performances.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" aux objectifs environnementaux ou sociaux s'applique uniquement aux investissements durables sous-jacents du compartiment. Ce principe est intégré dans le cadre du processus de prise de décision d'investissement qui inclut la prise en considération des principales incidences négatives.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

L'évaluation de l'absence de préjudice significatif (DNSH) des émetteurs réalisés dans le cadre du processus d'investissement durable de HSBC Asset Management, intègre la prise en compte des principaux impacts négatifs (PAI). Il s'agit en effet de procéder à une analyse holistique appréhendant l'entreprise sur ses multiples impacts en termes de durabilité plutôt que de se concentrer sur une seule dimension. Lorsqu'un émetteur est identifié comme étant potentiellement controversé, il ne pourra pas être considéré comme un investissement durable. Ainsi, tous les PAIs pertinents sont examinés et intégrés au processus d'investissement selon une approche qui combine des exclusions (sectorielles, controverses ESG les plus sévères, et exclusions normatives...) avec des activités de vote et d'engagement actionnarial pour insuffler et soutenir une dynamique de changement positif au sein des entreprises. Par ailleurs, une entreprise sera considérée comme non durable lorsqu'elle n'est pas conforme aux Principes du Pacte mondial des Nations unies et à ses normes, conventions et traités internationaux associés, ou si elle impliquée dans les armes bannies par les conventions internationales. A l'exception de ces deux derniers PAIs, nous utilisons des proxies. Selon nous, la fixation de seuils d'exclusion (par exemple, les émissions de GES) pour chacun des PAI n'est pas toujours pertinente et pourrait compromettre le fait que de nombreux secteurs et entreprises sont dans une stratégie de transition. En outre, l'engagement est essentiel pour que les entreprises dont la divulgation est limitée, en particulier dans les économies émergentes, soient initialement exclues de la définition de l'investissement durable et nous permettent de catalyser un changement environnemental ou social positif. Par exemple, nous utilisons un seuil de 10% sur les revenus issus de l'extraction de charbon thermique (et la production d'électricité à partir de charbon thermique) comme filtre d'exclusion pour traiter indirectement tous les PAI liés aux émissions de Gaz à Effet de Serre. La description de la méthodologie de l'investissement durable de HSBC est disponible sur le site internet de la société de gestion : <https://www.assetmanagement.hsbc.fr/fr/retail-investors/about-us/responsible-investing/policies>

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

HSBC s'engage à appliquer et à promouvoir les normes internationales. Les dix principes du Pacte mondial des Nations unies comptent parmi les axes prioritaires de la Politique d'investissement responsable de HSBC. Ces principes incluent les risques non financiers tels que les droits de l'homme, les normes de travail, l'environnement et la lutte contre la corruption. HSBC est également signataire des Principes des Nations unies pour l'Investissement Responsable. Ceux-ci fournissent un cadre pour l'identification et la gestion des risques de durabilité. Dans ce compartiment, sont systématiquement exclues les entreprises auteures d'une violation avérée de l'un des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies ou d'au moins deux violations présumées. Les entreprises sont aussi évaluées à l'aune de standards internationaux comme les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important », en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères propres à l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives des investissements sont prises en considération dans la gestion du compartiment de la manière suivante :

- Dans le cadre de ses choix d'investissement, le gérant a choisi un indicateur relatif à l'environnement : l'indicateur « Intensité Gaz à Effet de Serre ». La prise en considération par le compartiment de cet indicateur est notamment induite par l'application de notre politique de sortie du charbon. De plus le gérant privilégie les entreprises peu émettrices de CO2 ou travaillant à la réduction de leur intensité carbone.
- Exclusion des émetteurs :
 - Considérés comme non conformes aux Principes du Pacte mondial des Nations unies et principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales,
 - Exposés à des armes controversées.
- Enfin, le compartiment prend en considération les principales incidences négatives dans sa démarche d'engagement qui intègre plusieurs leviers d'actions incluant 1) des échanges directs avec les entreprises portant sur leur prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux afin de nous assurer de leur capacité à affronter l'avenir et à conserver une viabilité financière à long terme, 2) une procédure d'escalade graduelle auprès des entreprises lorsque les risques ou les controverses ESG auxquelles elles sont exposées ne sont pas gérés. Concrètement, la prise en considération de l'indicateur Intensité Gaz à Effet de Serre est réalisée notamment par le dialogue avec les entreprises pour évaluer comment leurs plans de transition vers la neutralité carbone tiennent compte des impacts sur les employés, les chaînes d'approvisionnement, les communautés et les consommateurs.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion d'investissements** du produit financier au: Moyenne des positions des 4 fins de trimestre de la période de référence se terminant le 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Government Of Italy 1.25% 01-dec-2026	Gouvernement	2,39%	Italie
Government Of Germany 4.0% 04-jan-2037	Gouvernement	1,67%	Allemagne
Government Of Italy 5.0% 01-sep-2040	Gouvernement	1,54%	Italie
HSBC Monétaire C 10163739	Autres	1,52%	France
Government Of Italy 6.0% 01-may-2031	Gouvernement	1,46%	Italie
Government Of France 0.5% 25-may-2025	Gouvernement	1,38%	France
Government Of Spain 1.95% 30-jul-2030	Gouvernement	1,33%	Espagne
Government Of Italy 3.1% 01-mar-2040	Gouvernement	1,31%	Italie
Government Of Italy 3.45% 01-mar-2048	Gouvernement	1,29%	Italie
Government Of Spain 4.7% 30-jul-2041	Gouvernement	1,24%	Espagne
Government Of Spain 5.75% 30-jul-2032	Gouvernement	1,22%	Espagne
Government Of Italy 3.5% 01-mar-2030	Gouvernement	1,08%	Italie
Government Of Spain 1.95% 30-apr-2026	Gouvernement	1,06%	Espagne
Government Of The Netherlands 2.5% 15-jul-2034	Gouvernement	1,06%	Pays-Bas
Government Of France 0.5% 25-may-2040	Gouvernement	0,93%	France

Les liquidités et les produits dérivés sont exclus



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

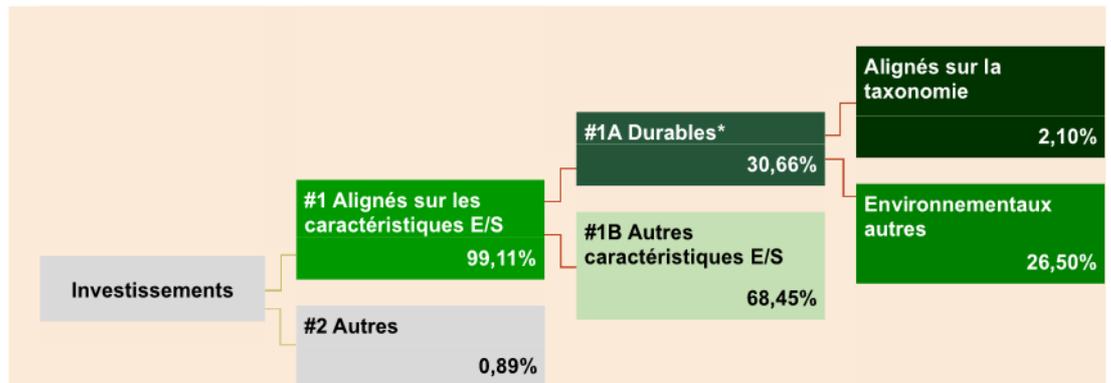
La proportion d'investissements durables était de 30,66%.

La méthodologie de la société de gestion relative à l'investissement durable est disponible dans la rubrique Annexe « SFDR » du règlement (UE) 2019/2088 du rapport annuel.

L'allocation des actifs

décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs?



La catégorie **#1 Alignés** sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés** sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables

* Une société ou un émetteur considéré comme un investissement durable peut contribuer à la fois à un objectif environnemental et à un objectif social qui peut être aligné ou non aligné sur la taxonomie de l'Union européenne. Les chiffres du graphique ci-dessus le prennent en compte; mais une entreprise ou un émetteur ne peut être comptabilisé qu'une seule fois dans la catégorie #1A Durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteur / Sub-Secteur	% d'actifs
Gouvernement	41.61%
Finance	22.94%
Services aux Collectivités	8.52%
Électricité	5.77%
Gaz	1.28%
Compagnies aux activités diversifiées	1.17%
Industrie	7.09%
Services de Télécommunication	4.66%
Matériaux	2.91%
Immobilier	2.91%
Biens de Consommation de Base	2.10%
Consommation Discrétionnaire	2.05%
Santé	1.60%
Autres	1.43%
Énergie	1.28%
Gaz et Pétrole intégrés	0.90%
Équipements et Services liés au Pétrole et au Gaz	0.38%
Technologies de l'Information	0.83%
Liquidités et produits dérivés	0.07%
Total	100.00%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

La proportion des investissements durables alignés avec la taxonomie de l'UE est présentée dans le tableau d'allocation d'actif ci-dessus.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE? ¹

Oui:
 Dans le gaz fossile
 Dans l'énergie nucléaire

Non

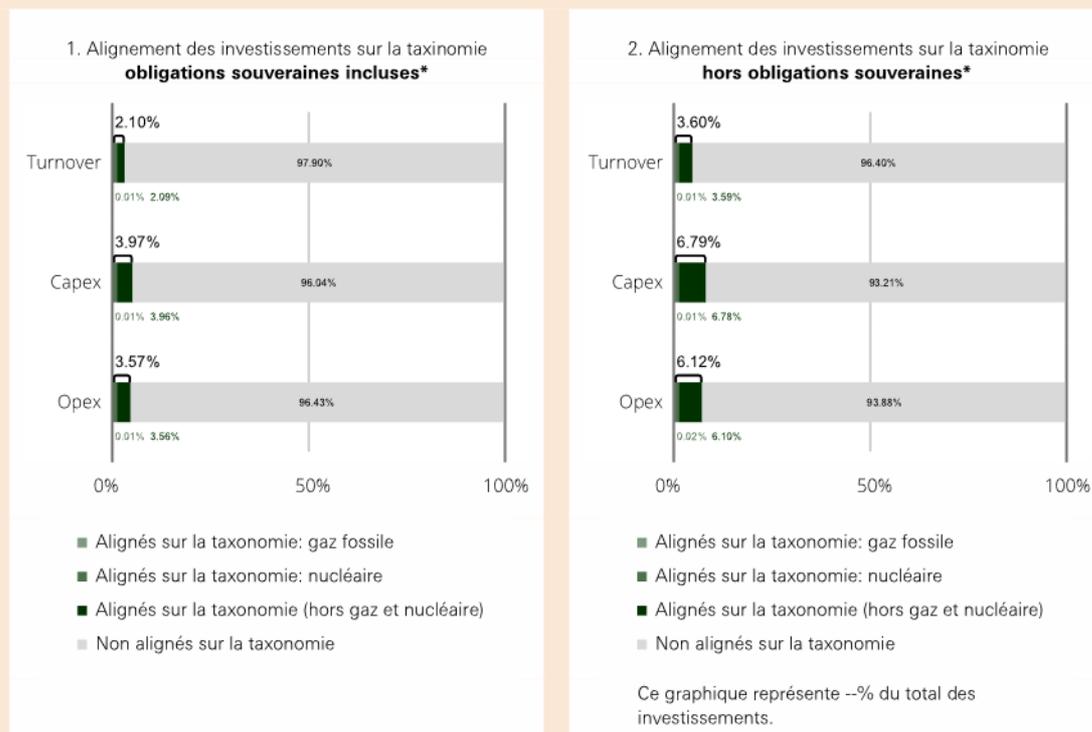
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaire** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissements (CAPEX)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (EU) 2020/852.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Au cours de la période de référence, la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires était de 0,00% et la proportion d'investissements réalisés dans des activités habilitantes était de 2,44%.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Indicateur	2023-24	2022-23	2021-22
Chiffre d'affaires - Alignés sur la taxonomie: gaz fossile	N/A	N/A	0,00%
Chiffre d'affaires - Alignés sur la taxonomie: nucléaire	0,01%	N/A	0,00%
Chiffre d'affaires - Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)	2,09%	1,28%	0,00%
Chiffre d'affaires - Non alignés sur la taxonomie	97,90%	98,72%	100,00%
CapEx - Alignés sur la taxonomie: gaz fossile	N/A	N/A	0,00%
CapEx - Alignés sur la taxonomie: nucléaire	0,01%	N/A	0,00%
CapEx - Non alignés sur la taxonomie	3,96%	3,28%	0,00%
CapEx - Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)	96,04%	96,72%	100,00%
OpEx - Alignés sur la taxonomie: gaz fossile	N/A	N/A	0,00%
OpEx - Alignés sur la taxonomie: nucléaire	0,01%	N/A	0,00%
OpEx - Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)	3,56%	2,92%	0,00%
OpEx - Non alignés sur la taxonomie	96,43%	97,08%	100,00%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE?

Les investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie de l'UE représentait 26,50%. Le fonds ne s'est pas engagé à réaliser des investissements alignés sur la taxonomie de l'UE.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le compartiment ne s'engage pas à avoir une proportion minimale d'investissements durables sur le plan social. Cependant, en évaluant les émetteurs, le gérant du compartiment examine, les caractéristiques sociales, le respect des droits de l'Homme et des droits des salariés, la conduite de la gestion et la responsabilité sociale des entreprises.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elle à eux?

Le compartiment détient des liquidités, des produits dérivés, ainsi que des investissements pour lesquels l'analyse extra-financière n'a pas pu être réalisée en raison de l'indisponibilité des données ESG. Les instruments dérivés sont utilisés dans une optique d'ajustement de risque du portefeuille (exposition, couverture, arbitrage).



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ ou sociales au cours de la période de référence?

L'évolution des notes MSCI des émetteurs de l'univers éligible est systématiquement analysée, dans le but d'améliorer le score ESG global par des arbitrages. Ceux dont la note a baissé et sont passés en 4ème quartile de leur secteur sont vendus au profit d'émetteurs mieux notés, tandis que le nombre d'émetteurs en 3ème quartile doit rester limité à 8. La prise en compte d'éléments non financiers tels que le pourcentage de femmes dirigeantes ou de membres indépendants du Conseil d'Administration a été ajoutée à la liste des critères afin d'améliorer les piliers S et G.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Le Compartiment est géré activement et ne suit pas un indice de référence. En effet, il n'existe pas d'indice de référence représentatif de notre philosophie de gestion et donc de notre univers d'investissement ni d'indice désigné pour déterminer si le compartiment est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut. Ainsi, les informations attendues dans cette section ne sont pas applicables à ce produit.

● ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***

Non applicable

● ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Non applicable

● ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Non applicable

● ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

Compartiment :

**HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI
MODERATE**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

Rapport d'activité

Allocation sur les marchés Actions :

Les marchés actions ont largement progressé en 2024 avec une nette surperformance des indices américains. Cette bonne performance s'explique par des politiques monétaires accommodantes avec 1% de baisse des taux directeurs de la Fed et 1.35% pour la BCE et d'une nouvelle surperformance de la croissance américaine liée à l'IA à l'image des 7 principales sociétés de technologie et de communication américaine qui progressent de 67% en 2024 contre 17% pour l'indice mondial en devise locales.

Nous sommes restés légèrement sous exposé en début d'année en prévision d'un ralentissement de l'activité mais nous avons repris à bon escient de l'exposition à la suite d'une activité économique plus robuste.

Au 31 décembre 2024, l'exposition actions de HRIF - SRI Moderate est de 30.1% de l'actif très légèrement supérieur à celle de son univers d'investissement (30%).

Exposition sur les marchés actions :

La poche actions est composée de titres vifs essentiellement et d'OPCVM. Cette association permet d'exposer la poche à des thématiques diverses. Afin de moduler l'allocation directionnelle des produits dérivés sont utilisés.

La gestion de la poche sur les valeurs de la zone euro suit notre processus de sélection ISR best in class qui vise à privilégier les valeurs pour leur bonne pratique en matière ESG. A cela s'ajoute une approche fondamentale active sur la base de l'étude du couple profitabilité / valorisation qui privilégie les valeurs à la valorisation attractive dont la profitabilité est amenée à sensiblement s'améliorer.

Sur la période, la contribution de l'allocation sectorielle a été positive sur la performance relative du compartiment. Les contributions positives proviennent de la surexposition à l'assurance, et aux banques et de la sous pondération de la consommation durable, de l'énergie et de la consommation courante. Les contributions négatives viennent d'une surexposition aux transports et aux services aux collectivités et d'une sous pondération aux biens d'équipements.

La contribution de notre sélection de valeurs a été négative pour la performance relative du compartiment, notamment nos choix dans les semi-conducteurs (STM), l'énergie (Neste Q2 ESG), l'automobile (BMW), et les biens d'équipements (Kion, Siemens, Metso). Notons les contributions positives de Bawag et Erste dans la banque, de Relx dans les services aux entreprises, de CRH et DSM dans les produits de base et d'Iberdrola dans les services aux collectivités.

Globalement, la poche actions de la zone euro a contribué positivement en absolu et en ligne avec son indice de référence.

La diversification internationale se fait par investissement sur le compartiment HRIF - SRI Global Equity. Ce positionnement a été positif en termes de performance absolue mais négative en termes de contribution relative du fait de la sous performance du compartiment par rapport à son indice de référence.

Au 31 décembre 2024, nous détenons environ 25.5% de titres vifs et 5.6% du compartiment HRIF - SRI Global Equity.

Nous utilisons des futures sur l'indice Euro Stoxx 50 pour ajuster l'exposition actions. Nous détenons une position vendeuse d'environ -1% au 31 décembre 2024.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

Allocation sur les marchés obligataire :

2024 a connu 3 principales phases en matière de comportement des marchés de taux jusqu'à fin mai suivi d'une phase de détente jusqu'à fin septembre et une phase de volatilité avec des pics de tension obligataire au dernier trimestre. Nous avons débuté l'année avec une sensibilité aux obligations d'état inférieure à celle de l'indice de référence. Nous avons réduit cette sous exposition début juin à bon escient. La normalisation de l'inflation et le biais accommodante de la politique monétaire en zone euro sont des facteurs de soutien à moyen terme.

Exposition sur les marchés obligataire :

L'investissement ISR hors zone Euro s'appuie sur une approche systématique avec un souhait de maximiser le score ESG sous contrainte de Tracking Error. En pratique, les valeurs sélectionnées appartiennent au premier quartile de chaque secteur. Les déviations géographiques sont très modestes.

Les primes de risque crédit se sont globalement resserrées au cours de l'année et le crédit privé a surperformé les obligations d'état. Notre préférence pour la dette privée a été bénéfique à la performance.

Au 31 décembre 2024, l'allocation obligataire du compartiment HRIF - SRI Moderate est proche de 66.8% contre 70% pour l'univers d'investissement.

Investissements sur le marché monétaire :

Nous utilisons le monétaire de manière tactique pour se prémunir d'une hausse de la volatilité des marchés d'actions et des marchés de taux.

L'allocation utilise le fonds suivant :

- HSBC SRI Money

Au 31 décembre 2024, nous en détenons environ 1.4%

Performances

A la clôture de l'exercice, le compartiment affiche une performance de 4.18% pour l'action AC, de 4.78% pour l'action RC. L'action IC est inactive.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs du compartiment de la SICAV.

Informations sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Conformément à l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier, la politique sur la prise en compte dans la stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (critères ESG) est disponible sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

Informations complémentaires relatives à la prise en compte des critères ESG dans la politique d'investissement sur l'exercice

Le Code de transparence afférent au compartiment est publiquement accessible à l'adresse internet suivante : www.assetmanagement.hsbc.fr et donne des informations détaillées sur l'approche ISR du compartiment.

Annexe « SFDR » du règlement (UE) 2019/2088 et ses normes techniques d'application

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Des informations sur les caractéristiques environnementales ou sociales sont disponibles dans l'annexe SFDR du rapport annuel.

La méthodologie de la société de gestion relative à l'investissement durable est la suivante :

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

L'investissement durable au sens de l'article 2(17) du Règlement européen SFDR

1

Le règlement SFDR (règlement UE n°2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers est entré en vigueur en 2021 avec l'obligation pour les institutions financières d'être transparentes dans leur communication sur les stratégies d'investissement durable qui intègrent les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

En vertu de ce règlement, tel que le prévoit l'article 2, point (17) du règlement SFDR, l'investissement durable est défini comme un investissement qui génère des résultats environnementaux et/ou sociaux positifs. Le défi pour les gérants d'actifs a résidé dans la définition et le calcul de la contribution nette positive des entreprises aux enjeux environnementaux et sociaux, tout en vérifiant que cette contribution positive ne s'accompagne pas d'incidences négatives.



L'investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un **objectif environnemental** ou un investissement dans une activité économique qui contribue à un **objectif social**, pour autant que ces investissements **ne causent de préjudice important** à aucun de ces objectifs et que les sociétés concernées appliquent des pratiques de **bonne gouvernance**, en particulier en ce qui concerne des structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel compétent et le respect des obligations fiscales.



Article 2(17) du règlement UE n°2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).



Comment mesurer la contribution durable des émetteurs ?

- ◆ Nous avons développé une méthodologie propriétaire qui permet de déterminer si un instrument/émetteur peut être défini comme un « investissement durable » au sens de l'article 2(17) de SFDR et s'il peut être pris en compte dans le calcul de la proportion d'actifs durables des portefeuilles.
- ◆ Depuis 2022, notre méthodologie a évolué de la recherche d'un alignement du chiffre d'affaires sur les Objectifs de Développement durable (ODD) définis par les Nations Unies à une approche plus large qui intègre également la qualité durable des modèles économiques, des opérations et des stratégies de développement durable mises en place par les émetteurs. Cet élargissement du champ d'analyse reflète mieux l'engagement et les mesures prises par les entreprises pour relever les défis liés au développement durable.
- ◆ Notre évaluation comporte également une vérification du principe consistant à ne pas causer de préjudice important ou *Do No Significant Harm (DNSH)* tout en tenant compte les bonnes pratiques de gouvernance. Cette vérification prend notamment en compte les principales incidences négatives (PAI) conformément au règlement SFDR. Les PAI sont une sélection d'indicateurs environnementaux et sociaux à prendre en considération et sur lesquels il convient de rendre des comptes, notamment les émissions de gaz à effet de serre (GES), l'intensité et l'empreinte carbone, les rejets dans l'eau ou encore les écarts de rémunération hommes / femmes.

Source : HSBC Asset Management

Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit, du mandat du client ou des conditions de marché.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

L'évaluation de la qualité durable d'un investissement

2

Notre méthodologie est basée sur l'évaluation de la capacité d'un investissement à contribuer aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et comporte trois dimensions¹ :



Une analyse approfondie est effectuée sur la base de plusieurs sources de données externes mais également sur la base d'analyses et recherches internes. Parmi ces sources de données figurent notamment Sustainalytics, S&P Trucost, FTSE Green Revenue, ainsi que nos bases données propriétaires relatives aux parts vertes des entreprises et à leur éligibilité à la taxonomie européenne².

Sur la base de seuils de durabilité définis pour chacun des critères analysés (voir le détail en page 3), les émetteurs/instruments seront considérés comme durables s'ils répondent à au moins une des trois dimensions précitées.

¹ Ces trois dimensions et leurs seuils ou indicateurs respectifs peuvent faire l'objet de modifications dans le temps, sans préavis, en fonction, par exemple, de changements ou de précisions réglementaires, de la disponibilité des données, des progrès technologiques, etc. Les paramètres sont à la date indiquée.

² La taxonomie européenne désigne la classification des activités économiques ayant un impact favorable sur l'environnement. Son objectif est d'orienter les investissements vers les activités durables, c'est-à-dire « vertes ». https://financ.es/europa.eu/sustainable-finance/ocds-and-standards/eu-taxonomy-sustainable-activities_en

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

Les trois dimensions de la durabilité¹

3

Dans quelle mesure un investissement contribue-t-il à un ou plusieurs des 17 ODD ?



Score quantitatif

Chiffre d'affaires net durable actuel ou attendu dans 3 à 5 ans $\geq 30\%$

Mesure du pourcentage du chiffre d'affaires net durable aligné avec un ou plusieurs des 17 ODD = mesure du chiffre d'affaires actuel ou futur aligné avec au moins un des ODD (CAPEX, OPEX² ou EBITDA³), déduction faite des produits et services non durables (tabac, charbon thermique, armes interdites, controverses environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) les plus sévères ...).



Prouvé & vérifié (SMART⁴)

Modèles économiques

Évaluation durable du modèle économique : $\geq 50\%$ des réponses du questionnaire d'évaluation doivent obtenir la note la plus élevée
L'évaluation de la qualité durable du modèle économique d'une entreprise intègre ses opérations et sa chaîne de valeur, sa stratégie de développement durable ainsi que la gestion des impacts de ses activités sur son environnement et sur les communautés. La contribution positive est identifiée sur la base de l'alignement avec les ODD⁵.

Thématique durable

Chiffre d'affaires thématique de l'entreprise $\geq 20\%$
ou Évaluation de la thématique durable $\geq 30\%$
Ces seuils sont adaptés aux thématiques durables émergentes dans des industries encore croissance et/ou fragmentées, comme par exemple l'économie circulaire.

Ambitions et pratiques

Progrès réalisés par l'entreprise dans la mise en place de sa stratégie de développement vérifiées sur la base d'indicateurs pertinents établis par des organismes de place compétents, par exemple des objectifs crédibles de réduction des émissions carbone approuvés par la Science-based Targets initiative (SBTi).

Trajectoire de transition énergétique

Évaluation des activités qui contribuent à la transition énergétique sur la base de l'identification de la part verte des produits et services de l'entreprise (en pourcentage du chiffre d'affaires) qui permet de financer la transition énergétique et le passage aux énergies renouvelables.
Une entreprise est considérée comme un « actif en transition durable » en fonction de l'intensité de sa part verte et de critères alignés sur le Label Towards Sustainability⁶ pour les secteurs des énergies traditionnelles (Pétrole et Gaz) et de la production d'électricité.



Utilisation du produit de l'émission obligataire dans une activité durable

Pour les instruments obligataires, nous considérons les obligations vertes, sociales et durables comme des investissements durables en raison de leur contribution claire et directe aux objectifs environnementaux et sociaux. Les instruments obligataires verts, sociaux et durables, tels que définis par l'International Capital Market Association (« ICMA »)⁷ et structurés conformément à ses principes ou lignes directrices, contribuent, par leur conception même, à la réalisation d'objectifs environnementaux et/ou sociaux éligés sur les ODD.

¹ Ces trois dimensions et leurs outils ou indicateurs respectifs peuvent faire l'objet de modifications dans le temps, en fonction, par exemple, de changements ou de précisions réglementaires, de la disponibilité des données, des progrès technologiques, etc.

² Les dépenses d'investissement, ou CAPEX, représentent le capital investi par une entreprise pour acquérir ou moderniser des actifs fixes, physiques ou non consommables. Les dépenses d'investissement sont principalement des investissements ponctuels dans des actifs non consommables utilisés pour maintenir le niveau de fonctionnement existant au sein d'une entreprise et pour favoriser sa croissance future. Les dépenses d'investissement servent à acheter ou à investir dans des immobilisations corporelles, telles que des biens immobiliers, des matières premières, des usines, des bâtiments et des équipements, qui profitent à l'entreprise au-delà d'un seul exercice fiscal. Les actifs incorporels et non physiques, tels que les brevets et les licences, peuvent également être considérés comme des dépenses d'investissement.

³ Les dépenses opérationnelles, ou OPEX, comprennent les frais de vente, les frais généraux et les frais administratifs, qui sont des coûts encourus dans le cadre des principales activités de l'entreprise, ou des frais généraux.

⁴ L'EBITDA (bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement) est une autre mesure de la rentabilité d'une entreprise que le bénéfice net. En éliminant les charges d'amortissement hors trésorerie ainsi que les impôts et les coûts de la dette dépendent de la structure du capital, l'EBITDA tente de représenter le bénéfice au comptant généré par les activités de l'entreprise.

⁵ Spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporellement définis.

⁶ Les objectifs fondés sur la science proposent aux entreprises une voie clairement définie pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, contribuant ainsi à prévenir les pressions du changement climatique et à préparer la croissance des entreprises pour l'avenir. Les objectifs sont considérés comme « fondés sur la science » s'ils sont conformes à ce que la science climatique la plus récente considère comme nécessaire pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, à savoir limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels.

⁷ https://www.icmagroup.org/assets/documents/SustainableFinance/2022updates/Mapping-SDGs-to-ICMA-Bonds_June2022200822.pdf

⁸ www.icmagroup.org/assets/documents/SustainableFinance/2022updates/Mapping-SDGs-to-ICMA-Bonds_June2022200822.pdf

Source : HSBC Asset Management

Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit, du mandat du client ou des conditions de marché.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

Principe consistant à ne pas causer de préjudice important

Notre méthodologie vérifie l'absence de préjudice significatif (DNSH) tout en tenant en compte des bonnes pratiques de gouvernance.

Nos investissements durables répondent aux exigences du principe DNSH tel que défini par SFDR (dans son article 2(17)) dans la mesure où ceux-ci appliquent notre politique d'exclusion détaillée ci-dessous :

Principe DNSH - exclusions

Pour les obligations d'entreprise :

- Score relatif aux armes controversées et interdites ²
- Chiffre d'affaires lié à la production de tabac > 0%²
- Chiffre d'affaires issu de l'extraction du charbon > 10%^{2,3}
- Chiffre d'affaires issu de la production d'énergie via le charbon thermique > 10%³
- Non-conformité au Pacte mondial des Nations unies ^{3,4}
- Signalement des controverses les plus sévères³

Pour les obligations d'Etat :

- Signalement d'un manquement vis-à-vis d'un sujet social ³
- Tout pays figurant sur la liste des sanctions de HSBC

Le principe DNSH est examiné au même titre que la bonne gouvernance des entreprises détenues en portefeuille qui est un socle de notre analyse fondamentale et de notre processus d'investissement.

Évaluation des pratiques de gouvernance

- Notre réflexion va au-delà des scores de gouvernance ou des scores ESG. La qualité de la gouvernance est évaluée sur la base de critères spécifiés dans le processus d'investissement, incluant la déontologie, la culture et les valeurs de l'entreprise, la structure de gouvernance et la corruption.
- Nous déterminons la matérialité de la gouvernance par une analyse de la structure de gouvernance, des controverses, du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
- A minima, nous excluons les controverses les plus sévères pour nos fonds gérés de manière active.

(1) À fin décembre 2022

(2) Les données proviennent notamment de ISS Ethis

(3) Les données proviennent notamment de Sustainalytics. Exemples de controverses : activités liées au travail des enfants, dommages environnementaux majeurs, corruption, pollution...

(4) Le Pacte mondial des Nations unies est une initiative volontaire basée sur l'engagement des entreprises à mettre en œuvre des principes universels de développement durable et à établir des partenariats pour soutenir l'objectif des Nations unies : <https://unglobalcompact.org/>

Source : HSBC Asset Management

*Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit, du mandat du client ou des conditions de marché.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

Eclairage sur les Objectifs de développement durable

5

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté par l'ensemble des États membres l'Organisation des Nations Unies, établit un plan commun pour la paix et la prospérité des populations et de la planète, aujourd'hui et à l'avenir.

Au cœur de ce programme se trouvent les 17 ODD, qui lancent un appel urgent à l'action de tous les pays – développés et en développement – dans le cadre d'un partenariat mondial.

Ces objectifs ont été conçus en tenant compte du fait que l'élimination de la pauvreté et des autres privations doit aller de pair avec des stratégies visant à améliorer la santé et l'éducation, à réduire les inégalités et à stimuler la croissance économique, en s'attaquant au changement climatique et en œuvrant à la préservation de nos océans et forêts.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Pour plus d'informations, veuillez consulter le site <https://sdgs.un.org/goals>.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

Informations complémentaires en lien avec la réglementation sur les droits des actionnaires (SRD2)

Contribution aux performances à moyen et long terme

La stratégie de gestion déployée est active et disciplinée. En tant que gestion Multi-Asset, nous nous attachons essentiellement aux décisions d'allocation s'appuyant sur les expertises du groupe HSBC pour les décisions de sélection des titres. Celle concernant les actions notamment attachera de l'importance aux critères financiers de valorisation et de rentabilité mais aussi aux critères extra financiers (environnementaux, sociaux et de gouvernance).

Pour les décisions d'allocation, nous évaluons les opportunités d'investissement intra et inter classes d'actifs selon une approche multi factorielles. Les critères de valorisation, de portage, de dynamique des prix sont notamment pris en compte et évalués au regard du contexte économique. D'autres critères peuvent être également intégrés sur des classes d'actifs spécifiques. Les différentes sources de performance ainsi décelées sont combinées entre elles de manière à obtenir une distribution du risque actif bien équilibré dans le portefeuille. Ces éléments sont de nature à atteindre les objectifs de long terme à savoir une performance supérieure à l'indice de référence du compartiment.

• Principaux risques importants

Le compartiment encourt des risques à titre principal et à titre accessoire dont la liste est disponible dans le prospectus du compartiment.

• Taux de rotation

Taux de rotation du portefeuille : 16.00%

La méthode utilisée pour le calcul du taux de rotation est la méthode SEC : $TO \text{ annuel} = \frac{\text{Min (Achat val mob ; Vente Val mob)}}{\text{AUM moyen}}$

• Gestion des conflits d'intérêts

Au cours de l'exercice écoulé, il n'y a pas eu de conflits d'intérêts en lien avec les activités d'engagement.

Pendant cette période, la société de gestion a décidé d'avoir recours à un conseiller en vote, Institutional Shareholder Services (ISS), aux fins des activités d'engagement.

• Prêt de titres

La société de gestion ne pratique pas des opérations de prêt de titres durant l'exercice écoulé.

• Informations relatives aux décisions d'investissement

Les décisions d'investissement reposent sur une analyse fondamentale des entreprises incluses dans l'univers d'investissement. Les marchés ne sont pas toujours efficaces, et ne reflètent pas toujours la valorisation intrinsèque des entreprises.

Dans ce cadre, les décisions d'investissements se fondent sur une analyse fondamentale de long terme, permettant ainsi de profiter de ces opportunités qui découlent de la volatilité excessive des marchés financiers.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

Les processus de gestion reposent sur l'exploitation des données issues de l'analyse fondamentale menée par nos équipes de recherche indépendante que ce soit dans le court, le moyen ou le long terme.

Par ailleurs, et quelle que soit la classe d'actifs, la prise en compte des risques et opportunités Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (intégration E.S.G) fait partie intégrante du processus de sélection de titres du gérant du compartiment concerné ayant un objectif de surperformance dans la durée.

Evénements intervenus sur le compartiment pendant l'exercice et à venir

➤ Le 4 juin 2024

Mise à jour de la documentation réglementaire avec les modifications suivantes :

- ✓ Actualisation des coûts récurrents et scénarios de performance dans les Documents d'Informations Clés (DIC)
- ✓ Homogénéisation de la rédaction des DIC (relevant de l'article 8 SFDR et de la catégorie 1 AMF « communication centrale ») suite aux recommandations émises par l'Autorité des marchés financiers (AMF) dans le cadre de son contrôle SPOT relatif au respect des engagements extra-financiers contractuels des sociétés de gestion de portefeuille.
- ✓ Information sur les politiques relative à l'investissement responsable du Groupe HSBC (politique charbon et politique énergétique) a été précisée dans le prospectus et l'annexe SFDR.

➤ Le 1^{er} janvier 2025

Mise à jour de la documentation règlementaire résultant des modifications apportées au référentiel du label ISR et autres changements.

Suite à l'entrée en vigueur le 1er mars 2024 du nouveau référentiel du Label ISR applicable aux OPC de droit français, la gestion du compartiment qui conserve le label va évoluer pour s'adapter aux exigences supplémentaires du label ISR reprises ci-dessous :

1- Renforcer les exigences de sélection des titres à l'actif du compartiment labellisé :

a) la note ESG moyenne pondérée par la capitalisation boursière doit être supérieure à la note ESG moyenne de l'indicateur de référence utilisé à titre d'information. Concrètement, la note ESG que le compartiment doit surperformer est calculée en retirant les 30% plus mauvaises valeurs sur la base de critères d'exclusion et de la notation E.S.G. L'approche « Best in class » est abandonnée au profit de l'approche en amélioration de note.

b) le poids relatif à chacun des piliers ESG dans la notation globale ESG est au minimum égal à 20% et varie en fonction des spécificités du secteur d'activité de l'entreprise.

c) un cadre d'exclusion strict est prévu sur les trois piliers E. S. et G. avec la mise en place de critères d'exclusion minimums.

d) les exigences en matière de suivi des controverses, de politique d'engagement actionnarial et de vote sont renforcées.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

2- a) rendre systématique l'exigence de double matérialité au sens de la réglementation européenne SFDR dans la gestion du compartiment labellisé.

2- b) garantir la cohérence entre la performance extra-financière du compartiment labellisé, ses objectifs E.S.G. et les indicateurs de suivi de performance associés : le compartiment labellisé va s'engager à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence utilisé à titre d'information sur deux indicateurs les plus en lien avec son objectif E.S.G. : l'indicateur Intensité de gaz à effet de serre (GES) et l'indicateur absence de politique des droits de l'homme.

3- intégrer une politique climat dans la gestion du compartiment labellisé : afin de limiter son impact sur le climat, le compartiment labellisé ne pourra par exemple plus investir sur les entreprises dont les nouveaux projets sont l'exploration, l'exploitation et le raffinage d'énergies fossiles, qu'ils soient conventionnels ou non-conventionnels.

Par ailleurs, conformément aux évolutions réglementaires de l'Autorité des marchés financiers (AMF) intervenues le 6 octobre 2022, les « frais de fonctionnement et autres services » peuvent être prélevés sur la base de frais réels (modalité existante) ou sur la base d'un forfait prédéfini, dans les deux cas dans la limite du taux maximum prévu au prospectus.

A compter du 1er janvier 2025, HSBC Global Asset Management (France) a décidé de prélever les frais de fonctionnement et autres services sur une base d'un forfait prédéfini.

Ainsi, le taux forfaitaire mentionné dans le prospectus de la SICAV sera prélevé même si les frais réels sont inférieurs à celui-ci. A l'inverse, si les frais réels sont supérieurs au taux affiché, le dépassement de ce taux forfaitaire sera pris en charge par la société de gestion.

Enfin, la rédaction des paragraphes suivants du prospectus sera actualisée :

- ✓ Restrictions à l'émission et au rachat de parts /actions pour les US Persons
- ✓ Restrictions à l'émission et au rachat de parts/actions pour les résidents canadiens
- ✓ Mesures provisoires d'interdiction des souscriptions dans l'OPC à compter du 12 avril 2022.

Informations relatives aux techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés utilisés par le compartiment de la SICAV, en application de la position AMF n°2013-06

Techniques de gestion efficace du portefeuille

A la date de la clôture de l'exercice, le compartiment de la SICAV n'avait pas recours aux techniques de gestion efficace de portefeuille.

Instruments financiers dérivés

A la date de la clôture de l'exercice, le compartiment de la SICAV n'avait pas recours aux instruments financiers dérivés.

Risque global

La méthode retenue pour le calcul du risque global sur les instruments financiers à terme est la méthode du calcul de l'engagement.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
HSBC SRI MONEY ZC	4 062 169,62	4 756 637,71
EDP SERVICIOS FINANCIEROS ESPANA 3.5% 16-07-30	829 673,60	
GENERALI	573 258,79	
DSM-FIRMENICH AG	21 787,35	548 681,86
AIB GROUP 4.625% 20-05-35 EMTN	532 548,22	
INTE 0.75% 04-12-24 EMTN		500 000,00
ALLIANZ SE-REG	16 086,20	469 290,38
AXA BANK EUROPE 0.625% 16-02-28		473 245,86
TORONTO DOMINION BANK 3.129% 03-08-32		454 239,05
OMV AG 0.75% 16-06-30 EMTN		449 604,79

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

Comptes Annuels

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	25 462 237,30
Négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	25 462 237,30
Non négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	
Non négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	65 887 118,96
Négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	65 887 118,96
Non négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négo-ciés sur un marché régle-menté ou assimilé	
Non négo-ciés sur un marché régle-menté ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	6 527 741,13
OPCVM	6 527 741,13
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	18 900,00
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	97 895 997,39
Créances et comptes d'ajustement actifs	516 167,19
Comptes financiers	600 855,83
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	1 117 023,02
Total de l'actif I+II	99 013 020,41

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	94 245 448,48
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	4 373 380,50
Capitaux propres I	98 618 828,98
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	98 618 828,98
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	18 900,00
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	18 900,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	375 291,43
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	375 291,43
Total Passifs : I+II+III+IV	99 013 020,41

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	688 167,55
Produits sur obligations	1 302 830,82
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	19 427,54
Sous-total produits sur opérations financières	2 010 425,91
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-5,05
Sous-total charges sur opérations financières	-5,05
Total revenus financiers nets (A)	2 010 420,86
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-616 117,98
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-616 117,98
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	1 394 302,88
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	24 878,48
Sous-total revenus nets I = (C+D)	1 419 181,36
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	-465 427,65
Frais de transactions externes et frais de cession	-17 336,13
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-482 763,78
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-2 501,78
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	-485 265,56

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	3 428 172,40
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	1 824,23
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	3 429 996,63
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	9 468,07
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	3 439 464,70
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	4 373 380,50

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

Annexes

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du compartiment HSBC Responsible Investment Funds – SRI Moderate est de maximiser une performance correspondant à un investissement modérément exposé au risque des marchés actions, sur un horizon de placement recommandé d'au moins 3 ans. Cet investissement est effectué en sélectionnant des titres d'entreprises ou de pays sélectionnés pour leurs bonnes pratiques environnementales, sociales, de gouvernance et leur qualité financière. L'allocation stratégique de long terme est composée de 30% d'actions et 70% d'obligations internationales avec un biais euro.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	60 834 239,56	85 249 473,25	85 172 139,11	92 919 018,81	98 618 828,98
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE AC en EUR					
Actif net	2 359 021,21	13 216 460,27	21 447 621,81	23 133 734,38	22 194 077,66
Nombre de titres	22 632,279	121 738,017	234 310,925	233 186,209	214 740,967
Valeur liquidative unitaire	104,23	108,56	91,53	99,20	103,35
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,06	0,80	-1,47	-1,92	-0,50
Capitalisation unitaire sur revenu	0,74	0,60	0,61	0,80	1,03
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE RC en EUR					
Actif net	58 475 218,35	72 033 012,98	63 724 517,30	69 785 284,43	76 424 751,32
Nombre de titres	55 697,427	65 480,029	68 295,995	68 612,903	71 710,488
Valeur liquidative unitaire	1 049,87	1 100,07	933,06	1 017,08	1 065,74
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	10,65	8,13	-15,00	-19,71	-5,24
Capitalisation unitaire sur revenu	13,16	12,38	11,91	13,78	16,68

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les règles d'évaluation des actifs appliqués par le gestionnaire comptable sont les suivantes, en fonction des instruments détenus par le compartiment :

Le compartiment a adopté l'Euro comme devise de référence.

Les cours retenus pour l'évaluation des valeurs mobilières négociées en bourse sont les cours de clôture.

Les cours retenus pour l'évaluation des obligations sont une moyenne de contributeurs.

Les OPC sont valorisés au dernier cours connu.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est supérieure à 3 mois sont valorisés, à défaut de contribution, au taux du marché, à l'exception des titres de créances négociables à taux variables ou révisables ne présentant pas de sensibilité particulière au marché.

Une méthode simplificatrice dite de « linéarisation » est prévue pour les titres de créances négociables dont la durée de vie restant à courir est inférieure à 3 mois et ne présentant pas de sensibilité particulière au marché sur la base du taux à trois mois cristallisé.

Les pensions sont évaluées au cours du contrat.

Les opérations à terme, fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré, autorisés par la réglementation applicable aux OPC, sont valorisés à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de Gestion. Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou devises sont valorisés à leur valeur de marché, en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt), aux taux d'intérêt et/ou devises de marché.

Les cours des marchés à terme européens et étrangers sont les cours de compensation.

La valorisation des contrats d'échange de taux ou de devises se fait aux conditions de marché.

L'évaluation des contrats d'échange de taux contre performance d'action se fait :

- aux conditions de marché pour la branche taux
- en fonction du cours du titre sous-jacent pour la branche action.

La valorisation des Credit Default Swaps (CDS) émane d'un modèle alimenté par les spreads Market.

Les engagements figurants sur le tableau hors bilan sur les marchés à terme européens et étrangers sont calculés :

- OPERATION A TERME FERME

(Qte x Nominal x Cours du jour x Devise du contrat)

- OPERATION A TERME CONDITIONNELLE

(Qte x delta) x (Nominal du sous-jacent x Cours du jour du sous-jacent x Devise du contrat).

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

Pour les contrats d'échange l'engagement hors bilan correspond au nominal du contrat majoré ou minoré du différentiel d'intérêts, ainsi que de la plus ou moins-value latente constaté à la date d'arrêté.

Les frais de transaction sont comptabilisés dans des comptes spécifiques de chacun des compartiments et ne sont pas additionnés au prix.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Valorisation des garanties financières

Les garanties sont évaluées quotidiennement au prix de marché (mark to market).

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu sous forme de titres selon le niveau de risque.

Les appels de marge sont quotidiens sauf stipulation contraire mentionnée dans le contrat cadre encadrant ces opérations ou en cas d'accord entre la Société de Gestion et la contrepartie sur l'application d'un seuil de déclenchement.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion financière et les frais administratifs externes à la Société de Gestion recouvrent tous les frais facturés directement au compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la Société de Gestion.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

Aux frais de gestion financière et les frais administratifs externes à la Société de Gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la Société de Gestion dès lors que le compartiment a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au compartiment;
- des commissions de mouvement facturées au compartiment ;
- une part du revenu des opérations d'acquisition et cessions temporaires de titres.

En cas de majoration des frais administratifs externes à la Société de Gestion égale ou inférieure à 0.10% TTC par an, l'information des actionnaires du compartiment pourra être réalisée par tout moyen.

Dans ce cas, la Société de Gestion ne sera pas tenue de réaliser une information des actionnaires de manière particulière, ni d'offrir la possibilité de racheter leurs actions sans frais.

	Frais facturés au compartiment	Assiette	Actions AC	Actions IC	Actions RC:
1	Frais de gestion financière (*)	Actif net quotidien	1.00% TTC maximum	0.50% TTC maximum	0.50% TTC maximum
2	Frais de fonctionnement et autres services(**)	Actif net quotidien	0.20% TTC maximum		
3	Frais indirects maximum (Commissions et frais de gestion)	Actif net quotidien	Non significatifs(***)		
4	Commissions de mouvement	Prélevée sur chaque transaction	Néant		
5	Commission de surperformance	Actif net quotidien	Néant		

* Un pourcentage des frais de gestion peut être rétrocédé à des tiers distributeurs afin de rémunérer l'acte de commercialisation du compartiment

** Les frais de fonctionnement et autres services comprennent :

I. Frais d'enregistrement et de référencement des fonds :

- les frais liés à l'enregistrement du compartiment dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la SGP) ;
- les frais de référencement du compartiment et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
- les frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ; Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution

II. Frais d'information clients et distributeurs

- les frais de constitution et de diffusion des DIC/prospectus et reportings réglementaires ;
- les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
- les frais d'Information aux porteurs par tout moyen ;
- les informations particulières aux porteurs directs et indirects ; 9: Lettres aux porteurs... ;
- les coûts d'administration des sites internet ;
- les frais de traduction spécifiques au compartiment.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

III. Frais des données

- les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers;
- les frais d'audit et de promotion des labels (ex : label ISR, label Greenfin)

IV. Frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc.

- les frais de commissariat aux comptes ;
- les frais liés au dépositaire ;
- les frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
- les frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent local...') ;
- les frais juridiques propres au compartiment ;
- Frais de création d'un nouveau compartiment amortissables sur 5 ans.

V. Frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs

- les frais de mise en œuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifique au compartiment ;
- les cotisations Associations professionnelles obligatoires
- les frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales

****Le compartiment investit moins de 20% en OPC*

Pourront s'ajouter aux frais facturés au compartiment et listés ci-dessus, les coûts suivants :

- les contributions dues pour la gestion du au compartiment en application du 4° du !! de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le compartiment) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : lehman) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

Swing pricing

La Société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative de chacun des compartiments dite de Swing Pricing avec seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des porteurs de parts présents dans chacun des compartiments.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs lors de mouvements de souscriptions et rachats significatifs le coût du réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement ou de désinvestissement pouvant provenir des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente, ainsi que des taxes ou impôts applicables à l'OPC.

Dès lors que le solde net des ordres de souscriptions et de rachats des investisseurs est supérieur à un seuil prédéterminé, dit seuil de déclenchement, il est procédé à un ajustement de la valeur liquidative.

La valeur liquidative est ajustée à la hausse ou à la baisse si le solde des souscriptions - rachats est respectivement positif ou négatif afin de prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions et rachats nets.

Le seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment.

Les paramètres de seuil de déclenchement et de facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative du compartiment concerné, par voie de conséquence elle est la seule communiquée aux porteurs de parts et publiée. En raison de l'application du Swing Pricing avec seuil de déclenchement, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement de celle des instruments financiers détenus en portefeuille.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE RC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE AC	Capitalisation	Capitalisation

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	92 919 018,81
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	4 330 258,32
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-2 971 983,88
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1 394 302,88
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-482 763,78
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	3 429 996,63
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	98 618 828,98

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE AC		
Actions souscrites durant l'exercice	6 536,718	661 180,40
Actions rachetées durant l'exercice	-24 981,960	-2 519 205,61
Solde net des souscriptions/rachats	-18 445,242	-1 858 025,21
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	214 740,967	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE RC		
Actions souscrites durant l'exercice	3 541,000	3 669 077,92
Actions rachetées durant l'exercice	-443,415	-452 778,27
Solde net des souscriptions/rachats	3 097,585	3 216 299,65
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	71 710,488	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE AC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE RC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE AC FR0013443132	Capitalisation	Capitalisation	EUR	22 194 077,66	214 740,967	103,35
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE RC FR0013443157	Capitalisation	Capitalisation	EUR	76 424 751,32	71 710,488	1 065,74

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE +/-	ALLEMAGNE +/-	PAYS-BAS +/-	ESPAGNE +/-	AUTRICHE +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	25 462,24	7 583,62	5 676,89	4 173,23	1 860,20	1 256,46
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures	-976,20	NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	24 486,04					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	65 887,11	65 353,93	533,18		
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	600,86				600,86
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		65 353,93	533,18		600,86

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-]3 - 6 mois] (*) +/-]6 - 12 mois] (*) +/-]1 - 3 ans] (*) +/-]3 - 5 ans] (*) +/-]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations	604,77	2 277,19	1 396,88	10 617,98	8 137,03	24 187,39	18 665,87
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	600,86						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	1 205,63	2 277,19	1 396,88	10 617,98	8 137,03	24 187,39	18 665,87

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	GBP	USD			
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	495,52				
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers	65,97	26,40			
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	561,49	26,40			

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	65 157,60	729,52	
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	65 157,60	729,52	

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Ventes à règlement différé	449 604,79
	Dépôts de garantie en espèces	65 437,40
	Coupons et dividendes en espèces	1 125,00
Total des créances		516 167,19
Dettes		
	Achats à règlement différé	319 395,95
	Frais de gestion fixe	55 895,48
Total des dettes		375 291,43
Total des créances et des dettes		140 875,76

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE AC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	245 156,98
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,08
Rétrocessions des frais de gestion	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE RC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	370 961,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,51
Rétrocessions des frais de gestion	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			6 527 741,13
	FR0013076007	HSBC SRI GLOBAL EQUITY Z	5 205 460,38
	FR0000971277	HSBC SRI MONEY ZC	1 322 280,75
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			6 527 741,13

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	1 419 181,36
Revenus de l'exercice à affecter Report à nouveau	1 419 181,36
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 419 181,36

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE AC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	222 882,17
Revenus de l'exercice à affecter (**) Report à nouveau	222 882,17
Sommes distribuables au titre du revenu net	222 882,17
Affectation : Distribution Report à nouveau du revenu de l'exercice Capitalisation	222 882,17
Total	222 882,17
* Information relative aux acomptes versés Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre d'actions Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE RC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	1 196 299,19
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 196 299,19
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 196 299,19
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	1 196 299,19
Total	1 196 299,19
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	-485 265,56
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-485 265,56
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-485 265,56

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE AC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-109 423,97
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-109 423,97
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-109 423,97
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	-109 423,97
Total	-109 423,97
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre d'actions Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE RC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-375 841,59
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-375 841,59
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-375 841,59
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-375 841,59
Total	-375 841,59
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			25 462 237,30	25,82
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			25 462 237,30	25,82
Assurance			2 804 421,26	2,87
ASR NEDERLAND NV	EUR	10 182	466 131,96	0,47
AXA SA	EUR	22 292	765 061,44	0,78
GENERALI	EUR	22 038	600 976,26	0,61
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	1 996	972 251,60	1,01
Automobiles			412 591,52	0,42
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	EUR	5 224	412 591,52	0,42
Banques commerciales			2 208 593,59	2,24
ERSTE GROUP BANK AG	EUR	12 827	765 258,82	0,78
ING GROEP NV	EUR	51 179	774 338,27	0,78
KBC GROUP NV	EUR	8 975	668 996,50	0,68
Boissons			752 334,70	0,76
HEINEKEN NV	EUR	6 261	430 130,70	0,43
PERNOD RICARD	EUR	2 956	322 204,00	0,33
Composants automobiles			596 440,80	0,60
MICHELIN (CGDE)	EUR	18 756	596 440,80	0,60
Courrier, fret aérien et logistique			515 034,86	0,52
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	15 157	515 034,86	0,52
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			1 038 070,48	1,05
CARREFOUR SA	EUR	26 946	369 968,58	0,38
KESKO OYJ-B SHS	EUR	14 152	257 283,36	0,26
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	13 046	410 818,54	0,41
Distribution spécialisée			566 590,96	0,57
INDUSTRIA DE DISEÑO TEXTIL	EUR	11 414	566 590,96	0,57
Electricité			1 532 214,24	1,55
EDP SA	EUR	129 429	400 065,04	0,41
IBERDROLA SA	EUR	85 124	1 132 149,20	1,14
Equipements électriques			1 558 777,22	1,58
ALSTOM	EUR	15 907	342 954,92	0,35
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	5 047	1 215 822,30	1,23
Equipements et instruments électroniques			405 594,52	0,41
LEGRAND SA	EUR	4 313	405 594,52	0,41
Gestion immobilière et développement			458 489,00	0,46
LEG IMMOBILIEN SE	EUR	5 605	458 489,00	0,46

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Logiciels			2 078 624,86	2,11
KION GROUP AG	EUR	7 601	242 167,86	0,25
METSO CORP	EUR	42 595	382 503,10	0,39
SAP SE	EUR	6 153	1 453 953,90	1,47
Marchés de capitaux			462 761,26	0,47
AIB GROUP PLC	EUR	86 822	462 761,26	0,47
Matériaux de construction			495 522,06	0,50
CRH PLC	GBP	5 526	495 522,06	0,50
Media			714 305,00	0,72
PUBLICIS GROUPE	EUR	6 935	714 305,00	0,72
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			147 609,00	0,15
GERRESHEIMER AG	EUR	2 079	147 609,00	0,15
Producteur et commerce d'énergie indépendants			358 248,36	0,36
AIR LIQUIDE SA	EUR	2 283	358 248,36	0,36
Produits alimentaires			185 287,75	0,19
KERRY GROUP PLC-A	EUR	1 987	185 287,75	0,19
Produits chimiques			375 175,08	0,38
AKZO NOBEL	EUR	6 473	375 175,08	0,38
Produits pharmaceutiques			473 001,90	0,48
MERCK KGAA	EUR	3 381	473 001,90	0,48
Produits pour l'industrie du bâtiment			662 803,80	0,67
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	7 734	662 803,80	0,67
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			1 397 609,90	1,42
ASML HOLDING NV	EUR	1 504	1 020 764,80	1,04
STMICROELECTRONICS NV	EUR	15 524	376 845,10	0,38
Services aux entreprises			161 463,80	0,16
CORP ACCIONA ENERGIAS RENOVA	EUR	9 071	161 463,80	0,16
Services aux professionnels			1 323 309,74	1,34
BUREAU VERITAS SA	EUR	14 491	425 165,94	0,43
RELX PLC	EUR	15 927	696 328,44	0,71
TELEPERFORMANCE	EUR	2 428	201 815,36	0,20
Services de télécommunication diversifiés			1 081 138,67	1,10
ELISA COMMUNICATION OXJ - A	EUR	9 217	385 270,60	0,39
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	197 971	695 868,07	0,71
Services financiers diversifiés			1 151 284,15	1,17
BAWAG GROUP AG	EUR	6 053	491 200,95	0,50
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	2 968	660 083,20	0,67

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Sociétés commerciales et de distribution			369 196,80	0,37
REXEL SA	EUR	15 008	369 196,80	0,37
Soins et autres services médicaux			341 705,52	0,35
FRESENIUS SE & CO KGAA	EUR	10 188	341 705,52	0,35
Textiles, habillement et produits de luxe			834 036,50	0,85
KERING	EUR	916	218 237,00	0,22
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	969	615 799,50	0,63
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			65 887 118,96	66,81
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			65 887 118,96	66,81
Assurance			2 002 854,92	2,03
ALLIANZ FIN II 0.5% 14-01-31	EUR	300 000	263 605,42	0,27
ASR NEDERLAND NV 3.625% 12-12-28	EUR	100 000	103 073,49	0,10
ASS GENERALI 2.429% 14-07-31	EUR	200 000	190 467,56	0,19
AXA 1.875% 10-07-42 EMTN	EUR	264 000	232 904,09	0,24
AXA 5.5% 11-07-43 EMTN	EUR	300 000	336 978,16	0,35
BV FOR ZURICH INSURANCE 2.75% 19-02-49	EUR	200 000	199 789,72	0,20
MUNICH RE 4.25% 26-05-44	EUR	200 000	211 648,98	0,21
SWISSCOM FINANCE BV 3.875% 29-05-44	EUR	300 000	313 971,00	0,32
SWISS REINSURANCE CO VIA ELM BV 2.6% PERP	EUR	150 000	150 416,50	0,15
Banques commerciales			10 255 170,63	10,40
AFD 0.5% 31-10-25 EMTN	EUR	400 000	393 546,68	0,40
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMEN 1.375% 05-07-32	EUR	100 000	88 625,12	0,09
BANCO DE BADELL 5.0% 07-06-29	EUR	100 000	109 121,21	0,11
BANKINTER 0.875% 08-07-26 EMTN	EUR	500 000	487 613,05	0,49
BARCLAYS 4.347% 08-05-35	EUR	100 000	107 100,80	0,11
BBVA 3.375% 20-09-27 EMTN	EUR	200 000	205 651,78	0,21
BN 2.25% 11-01-27 EMTN	EUR	400 000	402 317,28	0,41
BQ POSTALE 1.375% 24-04-29	EUR	100 000	93 153,85	0,09
CA 1.875% 22-04-27	EUR	400 000	400 264,27	0,41
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 4.125% 20-02-37	EUR	100 000	100 152,90	0,10
CREDIT MUTUEL ARKEA 4.81% 15-05-35	EUR	400 000	425 963,97	0,43
CW BK AUST 4.266% 04-06-34	EUR	180 000	190 321,15	0,19
DNB BANK A 1.625% 31-05-26	EUR	300 000	301 237,79	0,31
DNB BANK A 4.5% 19-07-28 EMTN	EUR	246 000	260 701,53	0,26
DNB BANK A 4.625% 01-11-29	EUR	184 000	195 877,73	0,20
ERSTE GR BK 0.625% 17-04-26	EUR	200 000	196 205,84	0,20
ERSTE GR BK 1.0% 10-06-30 EMTN	EUR	300 000	298 276,87	0,30
ERSTE GR BK 4.0% 15-01-35	EUR	200 000	202 407,63	0,21
IBRD 0 1/2 04/16/30	EUR	258 000	233 122,10	0,24
ING BANK NV 0.125% 08-12-31	EUR	300 000	250 330,21	0,25
ING GROEP NV 0.875% 09-06-32	EUR	500 000	475 465,65	0,48
ING GROEP NV 3.375% 19-11-32	EUR	100 000	100 094,10	0,10

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ING GROEP NV 4.875% 14-11-27	EUR	300 000	312 660,92	0,32
INTE 0.75% 16-03-28 EMTN	EUR	606 000	570 437,22	0,58
INTL BK FOR RECONS DEVELOP 0.1% 17-09-35	EUR	200 000	149 090,18	0,15
JYSKE BANK DNK 2.875% 05-05-29	EUR	167 000	167 251,71	0,17
KBC GROUPE 0.625% 07-12-31	EUR	300 000	286 526,20	0,29
KBC GROUPE 1.5% 29-03-26 EMTN	EUR	500 000	503 725,92	0,51
KBC GROUPE 4.375% 23-11-27	EUR	200 000	206 627,88	0,21
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 0.01% 05-05-27	EUR	158 000	150 026,78	0,15
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 2.75% 14-02-33	EUR	250 000	258 986,07	0,26
LLOYDS BANKING GROUP 3.5% 06-11-30	EUR	189 000	194 046,20	0,20
LLOYDS BANKING GROUP 4.75% 21-09-31	EUR	347 000	376 487,80	0,38
NATWEST GROUP 4.067% 06-09-28	EUR	235 000	244 670,14	0,25
NATWEST MKTS 0.125% 18-06-26	EUR	480 000	462 819,12	0,47
SG 0.625% 02-12-27	EUR	400 000	381 015,18	0,39
SG 3.625% 13-11-30	EUR	100 000	100 289,01	0,10
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 0.05% 06-09-28	EUR	300 000	272 177,40	0,28
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 3.625% 04-11-36	EUR	100 000	100 781,39	0,10
Boissons			1 259 849,48	1,28
ANHEUSER INBEV SANV 3.75% 22-03-37	EUR	300 000	315 541,89	0,32
ASAHI BREWERIES 3.464% 16-04-32	EUR	100 000	103 942,99	0,11
CARLB 0 3/8 06/30/27	EUR	500 000	473 495,62	0,48
PERNOD RICARD 0.125% 04-10-29	EUR	300 000	263 442,49	0,27
PERNOD RICARD 3.75% 02-11-32	EUR	100 000	103 426,49	0,10
Crédit à la consommation			153 864,87	0,16
JOHN DEERE BANK 2.5% 14-09-26	EUR	153 000	153 864,87	0,16
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			490 750,00	0,50
TESCO CORPORATE TREASURY SERVICES 0.875% 29-05-26	EUR	500 000	490 750,00	0,50
Distribution spécialisée			354 914,17	0,36
NATL GRID NORTH AMERICA 1.054% 20-01-31	EUR	400 000	354 914,17	0,36
Eau			214 376,23	0,22
ALLIANDER 2.625% 09-09-27 EMTN	EUR	107 000	108 047,26	0,11
ALLIANDER 4.5% PERP	EUR	100 000	106 328,97	0,11
Electricité			2 940 948,68	2,98
EDP SERVICIOS FINANCIEROS ESPANA 3.5% 16-07-30	EUR	800 000	825 933,81	0,85
ELIA GROUP SANV 3.875% 11-06-31	EUR	300 000	310 307,96	0,31
ELIA TRANSMISSION BELGIUM NV 3.625% 18-01-33	EUR	100 000	105 970,93	0,11
ENEL 3.375% PERP	EUR	200 000	199 818,73	0,20
LEGRAND 0.625% 24-06-28	EUR	300 000	280 211,94	0,28
ORSTED 2.25% 14-06-28 EMTN	EUR	633 000	625 165,80	0,63
ORSTED 4.125% 01-03-35 EMTN	EUR	138 000	148 048,22	0,15
REDEIA 3.375% 09-07-32	EUR	200 000	204 138,78	0,21
VERBUND AG 0.9% 01-04-41	EUR	200 000	138 510,03	0,14
WESTERN POWER DISTRIBUTION EAST MID 3.53% 20-09-28	EUR	100 000	102 842,48	0,10

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Epargne et prêts hypothécaires			415 624,32	0,42
Cellnex Finance Company SAU 3.625% 24-01-29	EUR	400 000	415 624,32	0,42
Equipement et services pour l'énergie			239 005,94	0,24
JOHNSON NTROLS INTL PLC TY 0.375% 15-09-27	EUR	150 000	140 811,02	0,14
JOHNSON NTROLS INTL PLC TY 3.125% 11-12-33	EUR	100 000	98 194,92	0,10
Equipements électriques			965 084,49	0,98
ALSTOM 0.0% 11-01-29	EUR	500 000	443 175,00	0,45
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.5% 09-11-32	EUR	500 000	521 909,49	0,53
Equipements et fournitures médicaux			202 744,41	0,21
ESSILORLUXOTTICA 2.875% 05-03-29	EUR	200 000	202 744,41	0,21
Equipements et instruments électroniques			636 561,45	0,65
CARRIER GLOBAL CORPORATION 4.5% 29-11-32	EUR	500 000	539 062,53	0,55
IBERDROLA INTL BV 1.45% PERP	EUR	100 000	97 498,92	0,10
FPI Bureautiques			169 881,81	0,17
GECINA 0.875% 25-01-33 EMTN	EUR	200 000	169 881,81	0,17
FPI de détail			264 466,48	0,27
KLEPIERRE 0.625% 01-07-30 EMTN	EUR	300 000	264 466,48	0,27
Gaz			180 437,23	0,18
SNAM 4.0% 27-11-29 EMTN	EUR	173 000	180 437,23	0,18
Gestion immobilière et développement			284 693,40	0,29
LEGGR 0 7/8 11/28/27	EUR	300 000	284 693,40	0,29
Hôtels, restaurants et loisirs			351 234,95	0,36
BOOKING 3.75% 01-03-36	EUR	162 000	170 367,92	0,17
BOOKING 4.5% 15-11-31	EUR	167 000	180 867,03	0,19
Infrastructure de transports			506 364,18	0,51
SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE 0.125% 18-01-29	EUR	200 000	179 600,75	0,18
SYDNEY AIRPORT FINANCE 4.375% 03-05-33	EUR	300 000	326 763,43	0,33
Logiciels			296 010,66	0,30
EVONIK INDUSTRIES 0.625% 18-09-25	EUR	300 000	296 010,66	0,30
Machines			812 204,95	0,82
CNH INDUSTRIAL NV 3.75% 11-06-31	EUR	280 000	291 307,63	0,30
EPIROC AKTIEBOLAG 3.625% 28-02-31	EUR	111 000	116 877,84	0,12
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 2.5% 08-09-27	EUR	400 000	404 019,48	0,40
Marchés de capitaux			2 825 105,62	2,86
AIB GROUP 0.5% 17-11-27 EMTN	EUR	400 000	383 255,53	0,39
AIB GROUP 4.625% 20-05-35 EMTN	EUR	500 000	529 702,71	0,52
AIB GROUP 5.25% 23-10-31 EMTN	EUR	196 000	217 543,57	0,22
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 3.25% 02-04-29	EUR	300 000	303 270,25	0,31
MOTABILITY OPERATIONS GROUP 0.375% 03-01-26	EUR	300 000	293 415,00	0,30

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MOTABILITY OPERATIONS GROUP 4.0% 17-01-30	EUR	250 000	264 523,23	0,27
NORDEA BKP 0.5% 19-03-31 EMTN	EUR	400 000	344 033,04	0,35
NORDEA BKP 4.125% 29-05-35	EUR	108 000	113 553,36	0,12
NORDEA BKP 4.875% 23-02-34	EUR	103 000	112 818,16	0,11
THERMO FISHER SCIENTIFIC FINANCE I BV 0.8% 18-10-30	EUR	178 000	157 732,51	0,16
TRANSURBAN FINANCE COMPANY 3.713% 12-03-32	EUR	100 000	105 258,26	0,11
Papier et industrie du bois			103 763,62	0,11
STORA ENSO OYJ 4.0% 01-06-26	EUR	100 000	103 763,62	0,11
Pétrole et gaz			161 002,97	0,16
ITALGAS 4.125% 08-06-32 EMTN	EUR	151 000	161 002,97	0,16
Producteur et commerce d'énergie indépendants			166 920,13	0,17
STATKRAFT AS 3.125% 13-12-31	EUR	166 000	166 920,13	0,17
Produits alimentaires			286 356,95	0,29
DANONE 1.0% PERP	EUR	300 000	286 356,95	0,29
Produits chimiques			931 540,21	0,94
AKZO NOBEL NV 4.0% 24-05-33	EUR	300 000	317 339,38	0,32
GIVAUDAN AG 2.0% 17-09-30	EUR	100 000	95 461,78	0,10
LINDE PUBLIC LIMITED COMPANY 3.375% 04-06-30	EUR	200 000	208 445,04	0,21
LINDE PUBLIC LIMITED COMPANY 3.4% 14-02-36	EUR	300 000	310 294,01	0,31
Produits pharmaceutiques			195 478,88	0,20
MERCK KGAA 1.625% 09-09-80	EUR	200 000	195 478,88	0,20
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			104 015,55	0,11
INFINEON TECHNOLOGIES AG 3.375% 26-02-27	EUR	100 000	104 015,55	0,11
Services aux collectivités			26 251 251,44	26,63
ALLEMAGNE 2.5% 04/07/2044	EUR	421 000	420 618,68	0,43
ALLEMAGNE 4.75% 07/40	EUR	410 000	532 348,13	0,54
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.7% 20-04-71	EUR	600 000	281 479,77	0,29
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 2.4% 23-05-34	EUR	755 000	743 644,44	0,75
BANQ EURO DIN 1.0% 14-04-32	EUR	400 000	361 765,15	0,37
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 1.125% 13-04-33	EUR	105 000	94 113,37	0,10
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.65% 22-06-71	EUR	700 000	284 558,82	0,29
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.0% 22-06-31	EUR	610 000	554 088,90	0,56
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 1.8% 15-08-53	EUR	1 000 000	849 643,42	0,86
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.0% 04-10-30	EUR	300 000	259 582,50	0,26
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.3% 04-11-50	EUR	44 000	22 056,24	0,02
E.ETAT 4,75%04 OAT	EUR	305 000	355 851,02	0,36
EFSF 1.2 02/17/45	EUR	500 000	361 591,48	0,37
ENGIE 3.875% 06-12-33 EMTN	EUR	200 000	206 543,52	0,21
ENGIE 4.75% PERP	EUR	300 000	319 377,84	0,32
EON SE 4.0% 29-08-33 EMTN	EUR	500 000	529 946,40	0,54
ESPAGNE 4.70% 30/07/41	EUR	816 000	961 746,93	0,98
EUROPEAN FINL STABILITY FACIL 0.0% 13-10-27	EUR	600 000	562 398,00	0,57

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EUROPEAN INVESTMENT BANK 2.75% 15/09/2025	EUR	210 000	212 234,96	0,22
EUROPEAN UNION 0.0% 04-07-31	EUR	420 000	354 921,00	0,36
EUROPEAN UNION 0.0% 22-04-31	EUR	400 000	340 710,00	0,35
EUROPEAN UNION 3.0% 04-03-53	EUR	400 000	384 101,40	0,39
EUROPEAN UNION 3.25% 04-07-34	EUR	200 000	209 492,90	0,21
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-40	EUR	1 000 000	652 789,79	0,66
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-05-52	EUR	1 210 000	619 020,50	0,63
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 4.0% 25-10-38	EUR	705 000	757 156,77	0,77
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-25	EUR	663 000	659 731,27	0,67
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 5.75% 25-10-32	EUR	298 000	358 204,16	0,36
FRAN GOVE BON 1.25% 25-05-36	EUR	1 350 000	1 102 905,43	1,12
IBERDROLA FINANZAS SAU 3.625% 13-07-33	EUR	400 000	417 854,33	0,42
IBERDROLA FINANZAS SAU 3.625% 18-07-34	EUR	100 000	104 034,92	0,11
IBERDROLA FINANZAS SAU 4.871% PERP	EUR	100 000	108 241,94	0,11
IBERDROLA FINANZAS SAU 4.875% PERP	EUR	100 000	105 563,20	0,11
IRELAND GOVERNMENT BOND 0.2% 18-10-30	EUR	105 000	92 929,93	0,09
IRELAND GOVERNMENT BOND 1.3% 15-05-33	EUR	105 000	96 508,51	0,10
ITALIE 1.5% 01-06-25	EUR	1 171 000	1 168 171,91	1,18
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.5% 01-02-26	EUR	800 000	786 304,78	0,80
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.1% 01-03-40	EUR	600 000	557 789,27	0,57
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.45% 01-03-48	EUR	1 000 000	934 107,68	0,95
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.5% 01-03-30	EUR	952 000	995 057,96	1,01
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 5.0% 01-09-40	EUR	566 000	651 835,07	0,66
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 6.0% 01-05-31	EUR	1 221 000	1 445 348,97	1,44
LUXEMBOURG GOVERNMENT BOND 0.0% 28-04-30	EUR	105 000	92 101,80	0,09
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.5% 15-01-40	EUR	900 000	660 510,96	0,67
NETH GOVE 3.75% 15-01-42	EUR	350 000	409 690,92	0,42
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 0.9% 12-10-35	EUR	250 000	204 577,89	0,21
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.25% 18-04-34	EUR	561 000	547 001,59	0,55
PROVINCE DE L ONTARIO 0.01% 25-11-30	EUR	600 000	510 231,41	0,52
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 0.0% 15-05-35	EUR	380 000	296 888,30	0,30
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 4.0% 04-01-37	EUR	526 000	628 528,29	0,64
SPAI GOVE BON 1.95% 30-04-26	EUR	545 000	550 700,33	0,56
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.9% 31-10-46	EUR	300 000	273 281,98	0,28
SPAIN GOVERNMENT BOND 5.75% 30-07-32	EUR	1 030 000	1 261 366,71	1,28
Services aux entreprises			315 694,62	0,32
VIRGIN MONEY UK 4.0% 18-03-28	EUR	300 000	315 694,62	0,32
Services aux professionnels			1 047 711,97	1,06
RELX FINANCE BV 3.375% 20-03-33	EUR	100 000	103 140,76	0,10
RELX FINANCE BV 3.75% 12-06-31	EUR	500 000	528 330,82	0,53
WOLTERS KLUWER NV 3.0% 23-09-26	EUR	200 000	202 670,71	0,21
WOLTERS KLUWER NV 3.75% 03-04-31	EUR	200 000	213 569,68	0,22
Services clientèle divers			604 769,22	0,61
EDENRED 1.375% 10-03-25	EUR	600 000	604 769,22	0,61

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services de télécommunication diversifiés			2 240 229,71	2,27
BRITISH TEL 0.5% 12-09-25 EMTN	EUR	400 000	393 873,18	0,40
KPN 3.875% 03-07-31 EMTN	EUR	100 000	106 365,92	0,11
ORANGE 1.75% PERP EMTN	EUR	400 000	374 186,25	0,38
ORANGE 4.5% PERP	EUR	100 000	105 936,00	0,11
ORANGE 5.375% PERP EMTN	EUR	100 000	110 334,27	0,11
TELENOR AS 0.25% 14-02-28 EMTN	EUR	300 000	278 574,93	0,28
TELENOR AS 1.125% 31-05-29	EUR	150 000	140 756,00	0,14
TELIA COMPANY AB 1.375% 11-05-81	EUR	200 000	196 441,62	0,20
TELIA COMPANY AB 3.625% 22-02-32	EUR	300 000	319 860,84	0,32
TELSTRA GROUP 3.75% 04-05-31	EUR	200 000	213 900,70	0,22
Services de télécommunication mobile			689 838,85	0,70
AMT 0 1/2 01/15/28	EUR	300 000	280 870,82	0,28
TELE2 AB 3.75% 22-11-29 EMTN	EUR	400 000	408 968,03	0,42
Services financiers diversifiés			4 894 978,37	4,96
ABB FINANCE 3.25% 16-01-27	EUR	400 000	418 612,25	0,42
ABB FINANCE 3.375% 15-01-34	EUR	150 000	158 178,52	0,16
AXA HOME LOAN SFH 0.01% 16-10-29	EUR	300 000	263 644,99	0,27
AXA HOME LOAN SFH 0.05% 05-07-27	EUR	300 000	281 915,79	0,29
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 2.625% 06-11-29	EUR	300 000	291 424,87	0,30
BMW US LLC 3.0% 02-11-27 EMTN	EUR	133 000	134 602,77	0,14
CA HOME LOAN 0.875% 31-08-27	EUR	300 000	288 043,97	0,29
CREDIT MUTUEL HOME LOAN SFH 3.0% 23-07-29	EUR	400 000	409 629,78	0,42
CTP NV 4.75% 05-02-30 EMTN	EUR	101 000	109 932,16	0,11
DH EUROPE FINANCE II SARL 0.75% 18-09-31	EUR	500 000	432 926,82	0,44
DIAGEO FINANCE 1.0% 22-04-25	EUR	300 000	300 253,11	0,30
DIGITAL DUTCH FINCO BV 3.875% 13-09-33	EUR	117 000	119 913,35	0,12
DNB BOLIGKREDITT 0.625% 19-06-25	EUR	150 000	149 038,56	0,15
ENEL FINANCE INTL NV 0.375% 28-05-29	EUR	167 000	151 639,39	0,15
ENEL FINANCE INTL NV 0.75% 17-06-30	EUR	601 000	533 176,90	0,53
ENEL FINANCE INTL NV 0.875% 17-01-31	EUR	200 000	176 873,06	0,18
HM FINANCE BV 4.875% 25-10-31	EUR	100 000	108 236,43	0,11
NATURGY FINANCE BV 3.625% 02-10-34	EUR	100 000	100 432,63	0,10
SPAREBANK 1 BOLIGKREDITT 0.05% 03-11-28	EUR	300 000	272 798,57	0,28
VODAFONE INTL FINANCING DAC 3.75% 02-12-34	EUR	187 000	193 704,45	0,20
Sociétés commerciales et de distribution			208 421,05	0,21
AIR LEASE 3.7% 15-04-30 EMTN	EUR	200 000	208 421,05	0,21
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			1 009 296,87	1,02
COVIVIO 4.625% 05-06-32 EMTN	EUR	300 000	327 057,90	0,33
PROLOGIS INTL FUND II 0.75% 23-03-33	EUR	353 000	286 428,33	0,29
UNIBAIL RODAMCO SE 3.875% 11-09-34	EUR	100 000	100 981,77	0,10
UNIBAIL RODAMCO SE 4.125% 11-12-30	EUR	200 000	207 854,86	0,21
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFLD	EUR	100 000	86 974,01	0,09

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Soins et autres services médicaux			752 489,93	0,76
FREGR 2 7/8 02/15/29	EUR	300 000	310 052,18	0,31
FRESENIUS MEDICAL CARE AG 1.0% 29-05-26	EUR	450 000	442 437,75	0,45
Textiles, habillement et produits de luxe			101 209,75	0,10
LVMH MOET HENNESSY 3.375% 21-10-25	EUR	100 000	101 209,75	0,10
TITRES D'OPC			6 527 741,13	6,62
OPCVM			6 527 741,13	6,62
Gestion collective			6 527 741,13	6,62
HSBC SRI GLOBAL EQUITY Z	EUR	1 945,312	5 205 460,38	5,28
HSBC SRI MONEY ZC	EUR	902,544	1 322 280,75	1,34
Total			97 877 097,39	99,25

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO STOXX 50 0325	-20	18 900,00		-976 200,00
Sous-total 1.		18 900,00		-976 200,00
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		18 900,00		-976 200,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	97 877 097,39
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	18 900,00
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	1 117 023,02
Autres passifs (-)	-394 191,43
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	98 618 828,98

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE AC	EUR	214 740,967	103,35
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE RC	EUR	71 710,488	1 065,74

**HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS
- SRI MODERATE**

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	92 244 422,55	84 839 001,83
Actions et valeurs assimilées	24 547 761,24	23 633 083,36
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	24 547 761,24	23 633 083,36
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	62 702 776,28	55 683 271,09
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	62 702 776,28	55 683 271,09
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	4 967 010,03	5 315 474,88
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	4 967 010,03	5 315 474,88
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	26 875,00	207 172,50
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	26 875,00	207 172,50
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	273 938,75	411 925,20
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	273 938,75	411 925,20
COMPTES FINANCIERS	482 664,23	334 032,77
Liquidités	482 664,23	334 032,77
TOTAL DE L'ACTIF	93 001 025,53	85 584 959,80

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	93 588 446,71	85 584 049,83
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-1 802 571,07	-1 370 086,39
Résultat de l'exercice (a,b)	1 133 143,17	958 175,67
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	92 919 018,81	85 172 139,11
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	26 875,00	207 172,50
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	26 875,00	207 172,50
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	26 875,00	207 172,50
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	55 131,72	73 326,64
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	55 131,72	73 326,64
COMPTES FINANCIERS	0,00	132 321,55
Concours bancaires courants	0,00	132 321,55
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	93 001 025,53	85 584 959,80

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0323	0,00	5 412 550,00
EURO STOXX 50 0324	3 906 980,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	12 557,63	381,09
Produits sur actions et valeurs assimilées	765 190,16	773 623,96
Produits sur obligations et valeurs assimilées	929 192,14	729 736,97
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	1 706 939,93	1 503 742,02
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	4 191,21	4 954,64
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	4 191,21	4 954,64
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 702 748,72	1 498 787,38
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	572 142,46	554 259,45
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	1 130 606,26	944 527,93
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	2 536,91	13 647,74
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	1 133 143,17	958 175,67

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les règles d'évaluation des actifs appliqués par le gestionnaire comptable sont les suivantes, en fonction des instruments détenus par le compartiment :

Le compartiment a adopté l'Euro comme devise de référence.

Les cours retenus pour l'évaluation des valeurs mobilières négociées en bourse sont les cours de clôture.

Les cours retenus pour l'évaluation des obligations sont une moyenne de contributeurs. Les OPC sont valorisés au dernier cours connu.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est supérieure à 3 mois sont valorisés, à défaut de contribution, au taux du marché, à l'exception des titres de créances négociables à taux variables ou révisables ne présentant pas de sensibilité particulière au marché.

Une méthode simplificatrice dite de « linéarisation » est prévue pour les titres de créances négociables dont la durée de vie restant à courir est inférieure à 3 mois et ne présentant pas de sensibilité particulière au marché sur la base du taux à trois mois cristallisé.

Les pensions sont évaluées au cours du contrat.

Les opérations à terme, fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré, autorisés par la réglementation applicable aux OPC, sont valorisés à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de Gestion. Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou devises sont valorisés à leur valeur de marché, en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt), aux taux d'intérêt et/ou devises de marché.

Les cours des marchés à terme européens et étrangers sont les cours de compensation.

La valorisation des contrats d'échange de taux ou de devises se fait aux conditions de marché.

L'évaluation des contrats d'échange de taux contre performance d'action se fait :

- aux conditions de marché pour la branche taux
- en fonction du cours du titre sous-jacent pour la branche action.

La valorisation des Credit Default Swaps (CDS) émane d'un modèle alimenté par les spreads Market.

Les engagements figurants sur le tableau hors bilan sur les marchés à terme européens et étrangers sont calculés

- OPERATION A TERME FERME

(Qte x Nominal x Cours du jour x Devise du contrat)

- OPERATION A TERME CONDITIONNELLE

(Qte x delta) x (Nominal du sous-jacent x Cours du jour du sous-jacent x Devise du contrat).

Pour les contrats d'échange l'engagement hors bilan correspond au nominal du contrat majoré ou minoré du différentiel d'intérêts, ainsi que de la plus ou moins-value latente constaté à la date d'arrêt.

Les frais de transaction sont comptabilisés dans des comptes spécifiques de chacun des compartiments et ne sont pas additionnés au prix.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Valorisation des garanties financières

Les garanties sont évaluées quotidiennement au prix de marché (mark to market).

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu sous forme de titres selon le niveau de risque.

Les appels de marge sont quotidiens sauf stipulation contraire mentionnée dans le contrat cadre encadrant ces opérations ou en cas d'accord entre la Société de Gestion et la contrepartie sur l'application d'un seuil de déclenchement.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013443157 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE RC : Taux de frais maximum de 0,50% TTC

FR0013443132 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE AC : Taux de frais maximum de 1% TTC

Les frais de fonctionnement et autres services sont de 0,20% TTC maximum, pour toutes les parts.

Les frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) sont non significatifs.

Swing pricing

La Société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative de chacun des compartiments dite de Swing Pricing avec seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des porteurs de parts présents dans chacun des compartiments.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs lors de mouvements de souscriptions et rachats significatifs le coût du réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement ou de désinvestissement pouvant provenir des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente, ainsi que des taxes ou impôts applicables à l'OPC.

Dès lors que le solde net des ordres de souscriptions et de rachats des investisseurs est supérieur à un seuil prédéterminé, dit seuil de déclenchement, il est procédé à un ajustement de la valeur liquidative.

La valeur liquidative est ajustée à la hausse ou à la baisse si le solde des souscriptions - rachats est respectivement positif ou négatif afin de prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions et rachats nets.

Le seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment.

Les paramètres de seuil de déclenchement et de facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative du compartiment concerné, par voie de conséquence elle est la seule communiquée aux porteurs de parts et publiée.

En raison de l'application du Swing Pricing avec seuil de déclenchement, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement de celle des instruments financiers détenus en portefeuille.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE AC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE RC	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	85 172 139,11	85 249 473,25
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	2 319 237,36	19 628 384,09
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-2 097 709,20	-5 146 690,50
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 166 057,82	1 028 189,11
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 213 099,19	-2 173 065,25
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	73 067,50	282 305,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-813 202,50	-531 530,00
Frais de transactions	-11 770,88	-21 011,40
Différences de change	-13 948,54	-29 435,36
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	8 387 938,57	-14 294 880,26
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-2 202 584,67	-10 590 523,24
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	10 590 523,24	-3 704 357,02
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-180 297,50	235 872,50
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	26 875,00	207 172,50
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-207 172,50	28 700,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 130 606,26	944 527,93
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	92 919 018,81	85 172 139,11

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	62 702 776,28	67,48
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	62 702 776,28	67,48
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	3 906 980,00	4,20
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	3 906 980,00	4,20
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	62 702 776,28	67,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	482 664,23	0,52
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	1 629 558,50	1,75	11 051 661,66	11,89	9 962 740,47	10,72	40 058 815,65	43,11
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	482 664,23	0,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 GBP		Devise 2 USD		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	484 530,73	0,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	11 912,15	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	19 978,30	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	261 651,60
	Coupons et dividendes en espèces	12 287,15
TOTAL DES CRÉANCES		273 938,75
DETTES		
	Frais de gestion fixe	55 131,72
TOTAL DES DETTES		55 131,72
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		218 807,03

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE AC		
Actions souscrites durant l'exercice	9 819,978	929 563,91
Actions rachetées durant l'exercice	-10 944,694	-1 036 892,09
Solde net des souscriptions/rachats	-1 124,716	-107 328,18
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	233 186,209	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE RC		
Actions souscrites durant l'exercice	1 424,681	1 389 673,45
Actions rachetées durant l'exercice	-1 107,773	-1 060 817,11
Solde net des souscriptions/rachats	316,908	328 856,34
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	68 612,903	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE AC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE RC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE AC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	239 199,08
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,08
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE RC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	332 943,38
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			4 967 010,03
	FR0013076007	HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI GLOBAL EQUIT	3 887 730,18
	FR0000971277	HSBC SRI MONEY ZC	1 079 279,85
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			4 967 010,03

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	1 133 143,17	958 175,67
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	1 133 143,17	958 175,67

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE AC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	187 624,24	144 518,59
Total	187 624,24	144 518,59

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	945 518,93	813 657,08
Total	945 518,93	813 657,08

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 802 571,07	-1 370 086,39
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-1 802 571,07	-1 370 086,39

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE AC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-449 628,87	-345 216,14
Total	-449 628,87	-345 216,14

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 352 942,20	-1 024 870,25
Total	-1 352 942,20	-1 024 870,25

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	40 292 690,91	60 834 239,56	85 249 473,25	85 172 139,11	92 919 018,81
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE AC en EUR					
Actif net	286 135,11	2 359 021,21	13 216 460,27	21 447 621,81	23 133 734,38
Nombre de titres	2 861,515	22 632,279	121 738,017	234 310,925	233 186,209
Valeur liquidative unitaire	99,99	104,23	108,56	91,53	99,20
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,08	1,06	0,80	-1,47	-1,92
Capitalisation unitaire sur résultat	0,06	0,74	0,60	0,61	0,80
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE RC en EUR					
Actif net	40 006 555,80	58 475 218,35	72 033 012,98	63 724 517,30	69 785 284,43
Nombre de titres	39 958,000	55 697,427	65 480,029	68 295,995	68 612,903
Valeur liquidative unitaire	1 001,21	1 049,87	1 100,07	933,06	1 017,08
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,89	10,65	8,13	-15,00	-19,71
Capitalisation unitaire sur résultat	1,97	13,16	12,38	11,91	13,78

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	1 627	393 652,65	0,43
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	6 108	615 564,24	0,66
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	14 675	658 247,13	0,71
FRESENIUS	EUR	14 679	412 039,53	0,44
LEG IMMOBILIEN AG	EUR	3 793	300 860,76	0,32
MERCK KGA	EUR	3 427	493 830,70	0,53
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	2 186	819 968,60	0,88
SAP SE	EUR	8 313	1 159 497,24	1,25
TOTAL ALLEMAGNE			4 853 660,85	5,22
AUTRICHE				
BAWAG GROUP AG	EUR	5 553	266 432,94	0,29
ERSTE GROUP BANK	EUR	12 752	468 380,96	0,50
TOTAL AUTRICHE			734 813,90	0,79
BELGIQUE				
KBC GROUPE	EUR	8 885	521 727,20	0,56
TOTAL BELGIQUE			521 727,20	0,56
ESPAGNE				
CORP ACCIONA ENERGIAS RENOVA	EUR	10 979	308 290,32	0,33
GRIFOLS SA SHARES A	EUR	10 373	160 314,72	0,17
IBERDROLA SA	EUR	90 761	1 077 333,07	1,16
INDITEX	EUR	12 634	498 158,62	0,54
TOTAL ESPAGNE			2 044 096,73	2,20
FINLANDE				
ELISA COMMUNICATION OXJ - A	EUR	8 443	353 508,41	0,38
METSO OUTOTEC OYJ	EUR	38 207	350 358,19	0,38
NESTE OYJ	EUR	14 078	453 452,38	0,48
TOTAL FINLANDE			1 157 318,98	1,24
FRANCE				
ALSTOM	EUR	10 632	129 497,76	0,14
AXA	EUR	25 049	738 695,01	0,79
BNP PARIBAS	EUR	9 013	564 123,67	0,61
BOUYGUES	EUR	11 214	382 621,68	0,41
CARREFOUR	EUR	29 697	491 930,81	0,53
KERING	EUR	1 216	485 184,00	0,52
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	605	443 828,00	0,48
MICHELIN (CGDE)	EUR	20 110	652 770,60	0,70
ORANGE	EUR	34 986	360 495,74	0,39
PERNOD RICARD	EUR	2 802	447 619,50	0,48
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	8 195	688 380,00	0,74
REXEL	EUR	13 844	342 915,88	0,37
SAINT-GOBAIN	EUR	9 437	629 070,42	0,68
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	5 518	1 003 062,04	1,08
SR TELEPERFORMANCE	EUR	1 897	250 498,85	0,27
VALEO SA	EUR	9 345	130 035,68	0,14

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VIVENDI	EUR	29 726	287 628,78	0,31
TOTAL FRANCE			8 028 358,42	8,64
IRLANDE				
CRH PLC	GBP	7 761	484 530,73	0,52
TOTAL IRLANDE			484 530,73	0,52
ITALIE				
ENEL SPA	EUR	32 325	217 547,25	0,24
TOTAL ITALIE			217 547,25	0,24
PAYS-BAS				
AKZO NOBEL	EUR	5 399	403 953,18	0,44
ASML HOLDING NV	EUR	991	675 564,70	0,73
ASR NEDERLAND NV	EUR	10 320	440 664,00	0,48
CNH INDUSTRIAL NV	EUR	12 929	143 253,32	0,15
HEINEKEN	EUR	6 345	583 359,30	0,62
ING GROEP NV	EUR	54 942	743 145,49	0,80
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	18 314	476 438,71	0,51
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	200 648	625 620,46	0,67
SIGNIFY NV	EUR	6 165	186 922,80	0,21
TOTAL PAYS-BAS			4 278 921,96	4,61
PORTUGAL				
ELEC DE PORTUGAL	EUR	87 005	396 307,78	0,43
TOTAL PORTUGAL			396 307,78	0,43
ROYAUME-UNI				
RELX PLC	EUR	18 908	677 284,56	0,73
TOTAL ROYAUME-UNI			677 284,56	0,73
SUISSE				
DSM FIRMENICH	EUR	5 146	473 432,00	0,51
STMICROELECTRONICS NV	EUR	15 024	679 760,88	0,73
TOTAL SUISSE			1 153 192,88	1,24
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			24 547 761,24	26,42
TOTAL Actions et valeurs assimilées			24 547 761,24	26,42
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLEMAGNE 2.5% 04/07/2044	EUR	421 000	440 389,16	0,48
ALLEMAGNE 4.75% 07/40	EUR	410 000	558 438,45	0,60
ALLIANZ SE 3.375% PERP	EUR	400 000	400 192,72	0,44
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-05-35	EUR	380 000	299 519,80	0,33
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 1.8% 15-08-53	EUR	1 000 000	908 289,43	0,98
EON SE 4.0% 29-08-33 EMTN	EUR	500 000	533 912,39	0,58
EVONIK INDUSTRIES 0.625% 18-09-25	EUR	300 000	287 343,66	0,30
FREGR 2 7/8 02/15/29	EUR	300 000	305 754,90	0,33
FRESENIUS MEDICAL CARE AG 1.0% 29-05-26	EUR	450 000	426 678,12	0,46
GERMANY 4% 04-01-37	EUR	526 000	654 273,21	0,70
KFW 0.01% 05-05-27 EMTN	EUR	158 000	146 081,49	0,15
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 2.75% 14-02-33	EUR	250 000	260 541,40	0,28
LEGR 0 7/8 11/28/27	EUR	300 000	272 038,70	0,29

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MERCK KGAA 1.625% 09-09-80	EUR	200 000	187 283,05	0,20
TOTAL ALLEMAGNE			5 680 736,48	6,12
AUSTRALIE				
SYDNEY AIRPORT FINANCE 4.375% 03-05-33	EUR	300 000	326 883,36	0,35
TELSTRA GROUP 3.75% 04-05-31	EUR	200 000	216 050,00	0,23
TOTAL AUSTRALIE			542 933,36	0,58
AUTRICHE				
AUST GOVE BON 2.4% 23-05-34	EUR	755 000	750 726,02	0,81
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.7% 20-04-71	EUR	600 000	290 357,66	0,32
ERSTE GR BK 0.25% 26-06-24	EUR	200 000	197 002,93	0,21
ERSTE GR BK 0.625% 17-04-26	EUR	200 000	190 838,39	0,20
ERSTE GR BK 1.0% 10-06-30 EMTN	EUR	300 000	285 154,72	0,30
OMV AG 2.875% PERP	EUR	100 000	101 171,33	0,11
OMVAV 0 3/4 06/16/30	EUR	500 000	437 311,93	0,47
VERBUND AG 0.9% 01-04-41	EUR	200 000	145 093,30	0,16
TOTAL AUTRICHE			2 397 656,28	2,58
BELGIQUE				
BELGIQUE 1.0% 22-06-31	EUR	610 000	554 290,45	0,60
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.65% 22-06-71	EUR	700 000	317 616,68	0,34
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.0% 04-10-30	EUR	300 000	254 853,00	0,27
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.3% 04-11-50	EUR	44 000	22 506,52	0,02
ELIA TRANSMISSION BELGIUM NV 3.625% 18-01-33	EUR	100 000	106 868,03	0,12
EUROPEAN UNION 0.0% 04-07-31	EUR	220 000	182 459,20	0,20
EUROPEAN UNION 0.0% 22-04-31	EUR	400 000	334 348,00	0,36
EUROPEAN UNION 3.0% 04-03-53	EUR	400 000	405 297,42	0,44
KBC GROUPE 0.5% 03-12-29 EMTN	EUR	100 000	95 957,85	0,10
KBC GROUPE 0.625% 07-12-31	EUR	300 000	271 444,82	0,29
KBC GROUPE 1.5% 29-03-26 EMTN	EUR	500 000	492 197,70	0,53
KBC GROUPE 4.375% 23-11-27	EUR	200 000	205 894,19	0,22
KBC GROUPE SA 1.625% 18-09-29	EUR	400 000	392 062,27	0,42
TOTAL BELGIQUE			3 635 796,13	3,91
CANADA				
DAIMLER CANADA FINANCE 3.0% 23-02-27	EUR	209 000	214 843,27	0,23
PROVINCE DE L'ONTARIO 1.875% 21/05/2024	EUR	250 000	251 123,52	0,27
PROVINCE DE L ONTARIO 0.01% 25-11-30	EUR	600 000	498 210,39	0,54
TORONTO DOMINION BANK THE 3.129% 03-08-32	EUR	450 000	446 899,61	0,48
TORONTO DOMINION BANK THE 3.25% 27-04-26	EUR	400 000	411 049,30	0,44
TOTAL CANADA			1 822 126,09	1,96
DANEMARK				
CARLB 0 3/8 06/30/27	EUR	500 000	457 292,99	0,49
ORSTED 2.25% 14-06-28 EMTN	EUR	633 000	616 877,18	0,67
ORSTED 4.125% 01-03-35 EMTN	EUR	138 000	148 562,26	0,15
TOTAL DANEMARK			1 222 732,43	1,31
ESPAGNE				
BANCO DE BADELL 5.0% 07-06-29	EUR	100 000	108 095,85	0,11
BANKINTER 0.875% 08-07-26 EMTN	EUR	500 000	473 199,69	0,51
BBVA 3.375% 20-09-27 EMTN	EUR	200 000	203 949,48	0,22
ESPAGNE 4.70% 30/07/41	EUR	816 000	971 351,06	1,05

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ESPAGNE 5.75%01-32	EUR	1 030 000	1 283 241,26	1,38
IBERDROLA FINANZAS SAU 3.625% 13-07-33	EUR	400 000	422 139,44	0,45
IBERDROLA FINANZAS SAU 4.875% PERP	EUR	100 000	103 106,29	0,11
SPAI GOVE BON 1.95% 30-04-26	EUR	545 000	544 080,65	0,59
SPAI GOVE BON 2.9% 31-10-46	EUR	300 000	273 031,81	0,30
TOTAL ESPAGNE			4 382 195,53	4,72
ETATS-UNIS				
AMT 0 1/2 01/15/28	EUR	300 000	269 334,18	0,29
BAXTER INTL 0.4% 15-05-24	EUR	200 000	197 880,29	0,21
BOOKING 4.5% 15-11-31	EUR	167 000	183 138,81	0,20
CARRIER GLOBAL CORPORATION 4.5% 29-11-32	EUR	100 000	107 508,33	0,11
IBRD 0 1/2 04/16/30	EUR	258 000	229 564,33	0,25
INTL BK FOR RECONS DEVELOP 0.1% 17-09-35	EUR	200 000	148 041,02	0,16
MICROSOFT CORP 3.125% 061228	EUR	200 000	206 628,14	0,22
NATL GRID NORTH AMERICA 1.054% 20-01-31	EUR	400 000	342 719,64	0,37
TMO 1.45 03/16/27	EUR	300 000	290 342,38	0,31
TOTAL ETATS-UNIS			1 975 157,12	2,12
FINLANDE				
NORDEA BKP 0.5% 19-03-31 EMTN	EUR	400 000	336 252,70	0,36
NORDEA BKP 4.875% 23-02-34	EUR	103 000	107 669,61	0,12
STORA ENSO OYJ 4.0% 01-06-26	EUR	100 000	103 582,16	0,11
UPM KYMMENE OY 0.5% 22-03-31	EUR	500 000	415 205,38	0,45
TOTAL FINLANDE			962 709,85	1,04
FRANCE				
A 3.941% PERP EMTN	EUR	150 000	149 601,39	0,16
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMEN 0.5% 31-10-25	EUR	400 000	383 659,73	0,41
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMEN 1.375% 05-07-32	EUR	100 000	89 990,74	0,10
AIR LIQ FIN 0.375% 20-09-33	EUR	200 000	158 925,16	0,17
ALSTOM 0.0% 11-01-29	EUR	500 000	412 965,00	0,44
AXA 1.875% 10-07-42 EMTN	EUR	264 000	219 995,85	0,24
AXA 5.5% 11-07-43 EMTN	EUR	100 000	109 980,81	0,12
AXA BANK EUROPE 0.625% 16-02-28	EUR	500 000	461 943,29	0,50
AXA HOME LOAN SFH 0.01% 16-10-29	EUR	300 000	256 827,48	0,28
AXA HOME LOAN SFH 0.05% 05-07-27	EUR	300 000	273 308,59	0,30
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 2.625% 06-11-29	EUR	300 000	286 693,45	0,31
BN 2.25% 11-01-27 EMTN	EUR	400 000	398 310,74	0,43
BQ POSTALE 1.375% 24-04-29	EUR	100 000	91 710,73	0,10
CA 1.875% 22-04-27	EUR	400 000	391 294,27	0,42
CARREFOUR 4.125% 12-10-28 EMTN	EUR	100 000	105 117,45	0,11
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 1.375% 14-06-27	EUR	400 000	382 974,55	0,41
COVIVIO 4.625% 05-06-32 EMTN	EUR	100 000	104 268,96	0,11
DANONE 1.0% PERP	EUR	300 000	275 187,54	0,30
E.ETAT 4,75%04 OAT	EUR	305 000	377 226,96	0,40
EDENRED 1.375% 10-03-25	EUR	600 000	591 970,75	0,63
ENGIE 3.875% 06-12-33 EMTN	EUR	200 000	207 578,90	0,23
FRANCE 0.5% 25-05-25	EUR	763 000	742 648,08	0,80
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-40	EUR	1 000 000	695 566,45	0,74
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-05-52	EUR	1 210 000	698 574,95	0,76

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 4.0% 25-10-38	EUR	705 000	812 325,87	0,87
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 5.75% 25-10-32	EUR	298 000	377 754,42	0,41
FRAN GOVE BON 1.25% 25-05-36	EUR	1 350 000	1 153 097,26	1,24
GECINA 0.875% 25-01-33 EMTN	EUR	200 000	167 208,52	0,18
KLEPIERRE 0.625% 01-07-30 EMTN	EUR	300 000	251 485,87	0,27
LEGRAND 0.625% 24-06-28	EUR	300 000	275 545,73	0,29
LVMH MOET HENNESSY 3.375% 21-10-25	EUR	100 000	101 367,88	0,11
ORANGE 1.75% PERP EMTN	EUR	400 000	357 004,05	0,39
ORANGE 3.875% 11-09-35 EMTN	EUR	400 000	431 333,87	0,46
ORANGE 5.375% PERP EMTN	EUR	100 000	108 706,31	0,11
PERNOD RICARD 0.125% 04-10-29	EUR	300 000	256 507,74	0,28
PERNOD RICARD 3.75% 02-11-32	EUR	100 000	105 594,25	0,11
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.375% 06-04-25	EUR	100 000	102 596,20	0,11
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.5% 09-11-32	EUR	500 000	525 094,78	0,57
SG 0.625% 02-12-27	EUR	400 000	367 248,58	0,40
SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE 0.125% 18-01-29	EUR	200 000	175 230,73	0,19
TOTALENERGIES SE 1.75% PERP	EUR	650 000	653 468,46	0,70
UNIBAIL RODAMCO SE 4.125% 11-12-30	EUR	200 000	206 404,44	0,22
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFLD	EUR	100 000	84 847,20	0,09
WPP FINANCE 4.125% 30-05-28	EUR	198 000	209 323,56	0,23
TOTAL FRANCE			14 588 467,54	15,70
IRLANDE				
AIB GROUP 0.5% 17-11-27 EMTN	EUR	400 000	367 636,83	0,39
AIB GROUP 5.25% 23-10-31 EMTN	EUR	196 000	214 082,54	0,23
IRELAND GOVERNMENT BOND 0.2% 18-10-30	EUR	105 000	91 523,86	0,10
IRELAND GOVERNMENT BOND 1.3% 15-05-33	EUR	105 000	96 441,03	0,10
JOHNSON NTROLS INTL PLC TY 0.375% 15-09-27	EUR	150 000	135 679,06	0,15
VODAFONE INTL FINANCING DAC 3.75% 02-12-34	EUR	187 000	194 017,86	0,21
TOTAL IRLANDE			1 099 381,18	1,18
ITALIE				
ASS GENERALI 2.429% 14-07-31	EUR	200 000	177 489,56	0,19
ENEL 3.375% 24-11-81	EUR	200 000	191 629,70	0,21
INTE 0.75% 04-12-24 EMTN	EUR	500 000	487 089,88	0,53
INTE 0.75% 16-03-28 EMTN	EUR	606 000	549 792,95	0,59
INTE 1.0% 04-07-24 EMTN	EUR	300 000	297 094,50	0,32
ITALGAS 4.125% 08-06-32 EMTN	EUR	151 000	159 970,20	0,17
Italian Republic 6.0% 01-05-31	EUR	421 000	499 920,50	0,54
ITALIE 1.5% 01-06-25	EUR	971 000	951 931,95	1,02
ITALIE 3.50% 01/03/2030	EUR	952 000	982 119,45	1,06
ITALIE 5%09-010940	EUR	566 000	636 440,38	0,69
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.5% 01-02-26	EUR	1 400 000	1 337 624,37	1,44
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.1% 01-03-40	EUR	600 000	538 215,26	0,58
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.45% 01-03-48	EUR	1 000 000	907 782,75	0,97
SNAM 4.0% 27-11-29 EMTN	EUR	173 000	178 965,68	0,19
TOTAL ITALIE			7 896 067,13	8,50
LUXEMBOURG				
BANQ EURO DIN 1.0% 14-04-32	EUR	400 000	357 681,25	0,38
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 1.125% 13-04-33	EUR	105 000	93 286,25	0,10

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
DH EUROPE FINANCE II SARL 0.75% 18-09-31	EUR	500 000	423 421,31	0,46
EFSF 1.2 02/17/45	EUR	500 000	369 034,21	0,40
EUROPEAN FINL STABILITY FACIL 0.0% 13-10-27	EUR	600 000	548 325,00	0,59
EUROPEAN INVESTMENT BANK 2.75% 15/09/2025	EUR	210 000	212 080,06	0,23
JOHN DEERE BANK 2.5% 14-09-26	EUR	153 000	152 622,39	0,16
LUXEMBOURG GOVERNMENT BOND 0.0% 28-04-30	EUR	105 000	90 681,15	0,10
PROLOGIS INTL FUND II 0.75% 23-03-33	EUR	353 000	272 285,02	0,29
TOTAL LUXEMBOURG			2 519 416,64	2,71
NORVEGE				
DNB BANK A 1.625% 31-05-26	EUR	300 000	295 103,87	0,32
DNB BANK A 4.5% 19-07-28 EMTN	EUR	246 000	259 575,69	0,28
DNB BANK A 4.625% 01-11-29	EUR	184 000	195 045,72	0,21
DNB BOLIGKREDITT 0.625% 19-06-25	EUR	150 000	145 180,67	0,16
EQUINOR A 0.75% 22-05-26 EMTN	EUR	300 000	286 594,84	0,32
SPAREBANK 1 BOLIGKREDITT 0.05% 03-11-28	EUR	300 000	262 960,00	0,28
STATKRAFT AS 3.125% 13-12-31	EUR	166 000	167 653,03	0,18
TELENOR AS 1.125% 31-05-29	EUR	150 000	137 535,01	0,14
TOTAL NORVEGE			1 749 648,83	1,89
PAYS-BAS				
ABB FINANCE 3.25% 16-01-27	EUR	400 000	417 566,99	0,45
AKZO NOBEL NV 4.0% 24-05-33	EUR	300 000	319 153,76	0,34
ALLIANDER 2.625% 09-09-27 EMTN	EUR	107 000	107 399,07	0,12
ALLIANZ FIN II 0.5% 14-01-31	EUR	300 000	260 714,79	0,28
ASR NEDERLAND NV 3.625% 12-12-28	EUR	100 000	101 613,90	0,11
BMW FIN 0.0% 11-01-26 EMTN	EUR	134 000	126 546,25	0,14
BRENNTAG FINANCE BV 0.5% 06-10-29	EUR	200 000	171 709,17	0,18
BV FOR ZURICH INSURANCE 2.75% 19-02-49	EUR	200 000	192 566,78	0,20
COMPASS GROUP FINANCE NV 1.5% 05-09-28	EUR	150 000	142 473,45	0,15
ELM BV 2.6% PERP	EUR	150 000	146 583,56	0,15
ENEL FINANCE INTL NV 0.375% 28-05-29	EUR	167 000	144 432,30	0,15
ENEL FINANCE INTL NV 0.5% 17-06-30	EUR	601 000	506 412,96	0,55
ENEL FINANCE INTL NV 0.875% 17-01-31	EUR	200 000	170 815,88	0,18
HM FINANCE BV 4.875% 25-10-31	EUR	100 000	107 938,88	0,12
IBERDROLA INTL BV 1.45% PERP	EUR	100 000	92 499,51	0,10
ING BANK NV 0.125% 08-12-31	EUR	300 000	244 844,64	0,26
ING GROEP NV 0.875% 09-06-32	EUR	100 000	90 488,77	0,09
ING GROEP NV 4.875% 14-11-27	EUR	300 000	313 408,45	0,34
KPN 3.875% 03-07-31 EMTN	EUR	100 000	105 814,09	0,11
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.5% 15-01-40	EUR	900 000	671 468,05	0,73
NETH GOVE 3.75% 15-01-42	EUR	350 000	425 472,99	0,46
RELX FINANCE BV 3.75% 12-06-31	EUR	500 000	531 239,55	0,57
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 1.0% 25-02-30	EUR	200 000	182 073,59	0,20
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 1.25% 28-02-31	EUR	100 000	91 615,22	0,10
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 2.5% 08-09-27	EUR	400 000	401 318,72	0,43
TENNET HOLDING BV 4.25% 28-04-32	EUR	152 000	169 519,53	0,18
THERMO FISHER SCIENTIFIC FINANCE I BV 0.8% 18-10-30	EUR	178 000	154 949,54	0,17
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV 0.0% 27-10-25	EUR	400 000	377 812,00	0,41
WOLTERS KLUWER NV 3.0% 23-09-26	EUR	200 000	202 195,13	0,22

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
WOLTERS KLUWER NV 3.75% 03-04-31	EUR	100 000	106 689,62	0,12
TOTAL PAYS-BAS			7 077 337,14	7,61
PORTUGAL				
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 0.9% 12-10-35	EUR	250 000	201 497,75	0,22
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.25% 18-04-34	EUR	561 000	544 864,86	0,59
TOTAL PORTUGAL			746 362,61	0,81
ROYAUME-UNI				
BRITISH TEL 0.5% 12-09-25 EMTN	EUR	400 000	381 841,49	0,41
DIAGEO FINANCE 1.0% 22-04-25	EUR	300 000	293 155,36	0,32
LLOYDS BANKING GROUP 4.75% 21-09-31	EUR	347 000	371 629,11	0,40
MOTABILITY OPERATIONS GROUP 0.375% 03-01-26	EUR	100 000	94 688,50	0,10
NATWEST GROUP 4.067% 06-09-28	EUR	235 000	242 734,63	0,26
NATWEST MKTS 0.125% 18-06-26	EUR	480 000	445 461,43	0,48
NGG FINANCE 1.625% 05-12-79	EUR	100 000	98 188,76	0,11
TESCO CORPORATE TREASURY SERVICES 0.375% 27-07-29	EUR	120 000	102 364,12	0,11
TESCO CORPORATE TREASURY SERVICES 0.875% 29-05-26	EUR	500 000	476 865,33	0,51
WESTERN POWER DISTRIBUTION EAST MID 3.53% 20-09-28	EUR	100 000	102 630,20	0,11
TOTAL ROYAUME-UNI			2 609 558,93	2,81
SUEDE				
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 0.05% 06-09-28	EUR	300 000	261 276,77	0,28
TELE2 AB 1.125% 15-05-24 EMTN	EUR	200 000	199 367,38	0,22
TELE2 AB 3.75% 22-11-29 EMTN	EUR	300 000	309 363,98	0,33
TELIA COMPANY AB 1.375% 11-05-81	EUR	200 000	188 044,74	0,21
TELIA COMPANY AB 3.625% 22-02-32	EUR	300 000	320 456,77	0,34
VOLVO TREASURY AB 2.625% 20-02-26	EUR	416 000	420 745,71	0,45
TOTAL SUEDE			1 699 255,35	1,83
SUISSE				
GIVAUDAN AG 2.0% 17-09-30	EUR	100 000	95 237,66	0,10
TOTAL SUISSE			95 237,66	0,10
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			62 702 776,28	67,48
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			62 702 776,28	67,48
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI GLOBAL EQUIT	EUR	1 795,312	3 887 730,18	4,19
HSBC SRI MONEY ZC	EUR	765,544	1 079 279,85	1,16
TOTAL FRANCE			4 967 010,03	5,35
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			4 967 010,03	5,35
TOTAL Organismes de placement collectif			4 967 010,03	5,35
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 0324	EUR	-86	26 875,00	0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			26 875,00	0,02
TOTAL Engagements à terme fermes			26 875,00	0,02
TOTAL Instruments financier à terme			26 875,00	0,02

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-26 875	-26 875,00	-0,02
TOTAL Appel de marge			-26 875,00	-0,02
Créances			273 938,75	0,29
Dettes			-55 131,72	-0,06
Comptes financiers			482 664,23	0,52
Actif net			92 919 018,81	100,00

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE RC	EUR	68 612,903	1 017,08	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE AC	EUR	233 186,209	99,20	

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit: HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

Identifiant d'entité juridique: 969500Q7HGCE44XGR189

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: _%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectifs d'investissement durable, il présentait une proportion de 37,78% d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _%	<input type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité

permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Le compartiment promeut des caractéristiques E, S et G en investissant sur les marchés d'actions et de taux internationaux avec un biais euro en sélectionnant des valeurs émises par les sociétés ou les pays dans un univers d'émissions qui satisfait à des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (E.S.G.). Le compartiment est investi, selon les choix du gérant, soit en investissant dans des titres de sociétés ou de pays, soit en investissant dans des OPC gérés par le groupe HSBC.

Pour les émissions d'entreprises publiques ou privées cotées : le gérant sélectionne, au sein de chaque secteur, selon une approche « Best in class » les entreprises ayant les meilleures pratiques E.S.G par rapport à celles de leurs pairs au sein de chaque secteur de l'économie. Pour chaque pilier ESG, plusieurs critères sont utilisés, incluant notamment : les émissions de CO2 pour le pilier E, la gestion du personnel pour le pilier S et le niveau d'indépendance des administrateurs pour le pilier G.

Pour les émissions gouvernementales (obligations) : les pays émetteurs en euro sont classés en fonction de leur note globale « E.S.G. » qui repose à 50% sur le pilier Environnement (E) et à 50% sur le pilier Social / Gouvernance (S/G). Le pilier Social et de Gouvernance comprend l'analyse du système politique et Gouvernance, des Droits de l'homme et des Libertés fondamentales, les conditions sociales. Le pilier Environnemental comprend l'analyse des ressources naturelles, du changement climatique et de l'énergie, de la production et de la consommation durable.

Le gérant sélectionne selon une approche de type Sélection E.S.G, au sein des pays émetteurs en euro, les pays ayant un rating E.S.G. minimum selon l'agence de notation extra-financière ISS-Oekom.

De plus, le compartiment s'engage à :

- Exclure les émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
- Exclure les titres des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants. Les armes controversées comprennent, mais sans s'y limiter, les mines antipersonnel, les armes à uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires. Cette exclusion s'ajoute à la politique d'exclusion relative aux armes interdites par les traités internationaux.
- Exclure les titres des sociétés du secteur de la Défense.
- Exclure les titres des sociétés exerçant des activités liées au charbon thermique. S'agissant de la production d'électricité, sont partiellement exclues les entreprises dont plus de 10% du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique. S'agissant de l'extraction : les entreprises sont totalement exclues.
- Exclure les titres des sociétés impliquées dans la production de tabac.
- Examiner attentivement les questions environnementales au travers des activités de vote et d'engagement.

Le compartiment est géré activement et ne suit pas un indice de référence. En effet, il n'existe pas d'indice de référence représentatif de notre philosophie de gestion et donc de notre univers d'investissement ni d'indice désigné pour déterminer si le compartiment est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Indicateur	Fonds	Indice de référence
ESG Score	6.83	6.54
E Pillar	7.42	6.60
S Pillar	6.28	6.32
G Pillar	6.79	6.70
3. Intensité des émissions de GES des entreprises bénéficiaires - tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires	71.24	90.63
10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	0.06%
14. Exposition à des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants (mines antipersonnel, armes à uranium appauvri, phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires)	0.00%	0.01%

Les données de ce reporting sont au 31 Décembre 2024, moyenne des positions des 4 fins de trimestre de l'exercice comptable se terminant le 31 Décembre 2024.

Indice de référence - 5% MSCI World Net 25% MSCI EMU Net 70% Bloomberg Barclays Euro Aggregate 500MM

...et par rapport aux périodes précédentes?

Indicateur	Clôture de l'exercice	Fonds	Reference Benchmark
ESG Score	31 Décembre 2024	6.83	6.54
	31 Décembre 2023	6.53	6.17
	31 Décembre 2022	6.53	6.22
E Pillar	31 Décembre 2024	7.42	6.60
	31 Décembre 2023	7.08	5.83
	31 Décembre 2022	7.03	5.90
S Pillar	31 Décembre 2024	6.28	6.32
	31 Décembre 2023	6.28	6.33
	31 Décembre 2022	6.51	6.51
G Pillar	31 Décembre 2024	6.79	6.70
	31 Décembre 2023	6.58	6.58
	31 Décembre 2022	6.45	6.48
3. Intensité des émissions de GES des entreprises bénéficiaires - tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires	31 Décembre 2024	71.24	90.63
	31 Décembre 2023	72.91	99.33
	31 Décembre 2022	109.92	144.42
10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	31 Décembre 2024	0.00%	0.06%
	31 Décembre 2023	0.00%	0.10%
	31 Décembre 2022	0.00%	0.00%
14. Exposition à des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants (mines antipersonnel, armes à uranium appauvri, phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires)	31 Décembre 2024	0.00%	0.01%
	31 Décembre 2023	0.00%	0.02%
	31 Décembre 2022	0.00%	0.00%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durable effectués y ont-ils contribué?**

Les investissements durables du compartiment sont alignés avec ses caractéristiques environnementales.

L'identification et l'analyse ESG des entreprises sont réalisées dans le cadre du processus de prise de décision d'investissement afin de réduire les risques de durabilité et d'accroître les performances.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" aux objectifs environnementaux ou sociaux s'applique uniquement aux investissements durables sous-jacents du compartiment. Ce principe est intégré dans le cadre du processus de prise de décision d'investissement qui inclut la prise en considération des principales incidences négatives.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

L'évaluation de l'absence de préjudice significatif (DNSH) des émetteurs réalisés dans le cadre du processus d'investissement durable de HSBC Asset Management, intègre la prise en compte des principaux impacts négatifs (PAI). Il s'agit en effet de procéder à une analyse holistique appréhendant l'entreprise sur ses multiples impacts en termes de durabilité plutôt que de se concentrer sur une seule dimension. Lorsqu'un émetteur est identifié comme étant potentiellement controversé, il ne pourra pas être considéré comme un investissement durable. Ainsi, tous les PAIs pertinents sont examinés et intégrés au processus d'investissement selon une approche qui combine des exclusions (sectorielles, controverses ESG les plus sévères, et exclusions normatives...) avec des activités de vote et d'engagement actionnarial pour insuffler et soutenir une dynamique de changement positif au sein des entreprises. Par ailleurs, une entreprise sera considérée comme non durable lorsqu'elle n'est pas conforme aux Principes du Pacte mondial des Nations unies et à ses normes, conventions et traités internationaux associés, ou si elle impliquée dans les armes bannies par les conventions internationales. A l'exception de ces deux derniers PAIs, nous utilisons des proxies. Selon nous, la fixation de seuils d'exclusion (par exemple, les émissions de GES) pour chacun des PAI n'est pas toujours pertinente et pourrait compromettre le fait que de nombreux secteurs et entreprises sont dans une stratégie de transition. En outre, l'engagement est essentiel pour que les entreprises dont la divulgation est limitée, en particulier dans les économies émergentes, soient initialement exclues de la définition de l'investissement durable et nous permettent de catalyser un changement environnemental ou social positif. Par exemple, nous utilisons un seuil de 10% sur les revenus issus de l'extraction de charbon thermique (et la production d'électricité à partir de charbon thermique) comme filtre d'exclusion pour traiter indirectement tous les PAI liés aux émissions de Gaz à Effet de Serre. La description de la méthodologie de l'investissement durable de HSBC est disponible sur le site internet de la société de gestion : <https://www.assetmanagement.hsbc.fr/fr/retail-investors/about-us/responsible-investing/policies>

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

HSBC s'engage à appliquer et à promouvoir les normes internationales. Les dix principes du Pacte mondial des Nations unies comptent parmi les axes prioritaires de la Politique d'investissement responsable de HSBC. Ces principes incluent les risques non financiers tels que les droits de l'homme, les normes de travail, l'environnement et la lutte contre la corruption. HSBC est également signataire des Principes des Nations unies pour l'Investissement Responsable. Ceux-ci fournissent un cadre pour l'identification et la gestion des risques de durabilité. Dans ce compartiment, sont systématiquement exclues les entreprises auteures d'une violation avérée de l'un des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies ou d'au moins deux violations présumées. Les entreprises sont aussi évaluées à l'aune de standards internationaux comme les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important », en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères propres à l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les principales incidences négatives des investissements sont prises en considération dans la gestion du compartiment de la manière suivante :

- Dans le cadre de ses choix d'investissement, le gérant a choisi un indicateur relatif à l'environnement : l'indicateur « Intensité Gaz à Effet de Serre ». La prise en considération par le compartiment de cet indicateur est notamment induite par l'application de notre politique de sortie du charbon. De plus le gérant privilégie les entreprises peu émettrices de CO2 ou travaillant à la réduction de leur intensité carbone.
- Exclusion des émetteurs :
 - Considérés comme non conformes aux Principes du Pacte mondial des Nations unies et principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales,
 - Exposés à des armes controversées.
- Enfin, le compartiment prend en considération les principales incidences négatives dans sa démarche d'engagement qui intègre plusieurs leviers d'actions incluant 1) des échanges directs avec les entreprises portant sur leur prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux afin de nous assurer de leur capacité à affronter l'avenir et à conserver une viabilité financière à long terme, 2) l'exercice des droits de vote par lequel nous exprimons notre soutien aux initiatives de développement positives ou, à l'inverse, notre désaccord lorsque les administrateurs ne répondent pas à nos attentes, 3) une procédure d'escalade graduelle auprès des entreprises lorsque les risques ou les controverses ESG auxquelles elles sont exposées ne sont pas gérés. Concrètement, la prise en considération de l'indicateur Intensité Gaz à Effet de Serre est réalisée notamment par le dialogue avec les entreprises pour évaluer comment leurs plans de transition vers la neutralité carbone tiennent compte des impacts sur les employés, les chaînes d'approvisionnement, les communautés et les consommateurs.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion d'investissements** du produit financier au: Moyenne des positions des 4 fins de trimestre de la période de référence se terminant le 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
HSBC RIF SRI Global Equity ZC 10257451	Autres	5,05%	France
SAP SE	Technologies de l'Information	1,47%	Allemagne
Government Of Italy 6.0% 01-may-2031	Gouvernement	1,34%	Italie
Government Of Spain 5.75% 30-jul-2032	Gouvernement	1,32%	Espagne
Schneider Electric SE	Industrie	1,19%	Les États-Unis d'Amérique
Government Of France 1.25% 25-may-2036	Gouvernement	1,15%	France
Government Of Italy 1.5% 01-jun-2025	Gouvernement	1,15%	Italie
Iberdrola SA	Services aux Collectivités	1,15%	Espagne
HSBC SRI Money ZC 10141294	Autres	1,11%	France
Munchener Ruckversicherungs-Gesellschaft AG	Finance	1,04%	Allemagne
ASML Holding NV	Technologies de l'Information	1,02%	Pays-Bas
Government Of Italy 3.5% 01-mar-2030	Gouvernement	1,02%	Italie
Government Of Spain 4.7% 30-jul-2041	Gouvernement	1,00%	Espagne
Government Of Italy 3.45% 01-mar-2048	Gouvernement	0,95%	Italie
Government Of Germany 1.8% 15-aug-2053	Gouvernement	0,89%	Allemagne

Les liquidités et les produits dérivés sont exclus



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

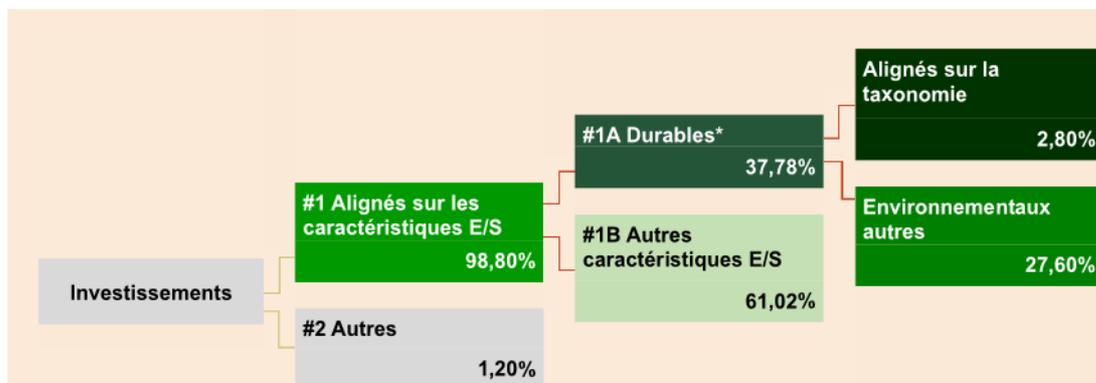
La proportion d'investissements durables était de 37,78%.

La méthodologie de la société de gestion relative à l'investissement durable est disponible dans la rubrique Annexe « SFDR » du règlement (UE) 2019/2088 du rapport annuel.

L'allocation des actifs

décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs?



La catégorie **#1 Alignés** sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés** sur les caractéristiques E/S comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables

* Une société ou un émetteur considéré comme un investissement durable peut contribuer à la fois à un objectif environnemental et à un objectif social qui peut être aligné ou non aligné sur la taxonomie de l'Union européenne. Les chiffres du graphique ci-dessus le prennent en compte; mais une entreprise ou un émetteur ne peut être comptabilisé qu'une seule fois dans la catégorie #1A Durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteur / Sub-Secteur	% d'actifs
Gouvernement	25.72%
Finance	23.82%
Industrie	12.41%
Services aux Collectivités	6.94%
Électricité	4.66%
Gaz	0.71%
Compagnies aux activités diversifiées	1.00%
Services de Télécommunication	5.55%
Biens de Consommation de Base	4.66%
Technologies de l'Information	4.53%
Consommation Discrétionnaire	4.01%
Santé	3.75%
Matériaux	3.37%
Immobilier	2.69%
Énergie	1.00%
Gaz et Pétrole intégrés	0.77%
Équipements et Services liés au Pétrole et au Gaz	0.06%
Raffinage et Commercialisation de Pétrole et de Gaz	0.17%
Liquidités et produits dérivés	0.82%
Autres	0.74%
Total	100.00%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

La proportion des investissements durables alignés avec la taxonomie de l'UE est présentée dans le tableau d'allocation d'actif ci-dessus.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE? ¹

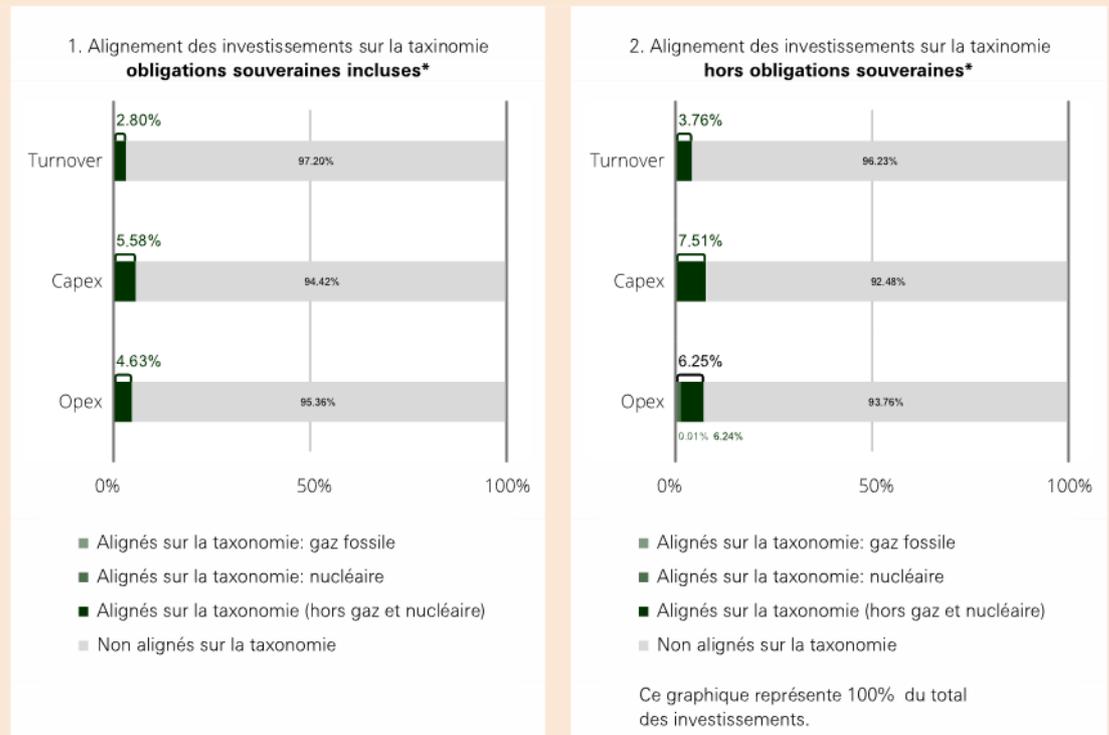
Oui: Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : du **chiffre d'affaire** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi; - des **dépenses d'investissements (CAPEX)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte; - des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

*Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines * sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (EU) 2020/852.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Au cours de la période de référence, la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires était de 0,00% et la proportion d'investissements réalisés dans des activités habilitantes était de 3,14%.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Indicateur	2023-24	2022-23	2021-22
Chiffre d'affaires - Alignés sur la taxonomie: gaz fossile	N/A	N/A	0,00%
Chiffre d'affaires - Alignés sur la taxonomie: nucléaire	0,00%	N/A	0,00%
Chiffre d'affaires - Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)	2,80%	2,37%	0,00%
Chiffre d'affaires - Non alignés sur la taxonomie	97,20%	97,63%	100,00%
CapEx - Alignés sur la taxonomie: gaz fossile	N/A	N/A	0,00%
CapEx - Alignés sur la taxonomie: nucléaire	0,00%	N/A	0,00%
CapEx - Non alignés sur la taxonomie	5,58%	5,45%	0,00%
CapEx - Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)	94,42%	94,55%	100,00%
OpEx - Alignés sur la taxonomie: gaz fossile	N/A	N/A	0,00%
OpEx - Alignés sur la taxonomie: nucléaire	0,00%	0,01%	0,00%
OpEx - Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)	4,63%	4,39%	0,00%
OpEx - Non alignés sur la taxonomie	95,36%	95,60%	100,00%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE?

Les investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie de l'UE représentait 27,60%. Le fonds ne s'est pas engagé à réaliser des investissements alignés sur la taxonomie de l'UE.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le compartiment ne s'engage pas à avoir une proportion minimale d'investissements durables sur le plan social. Cependant, en évaluant les émetteurs, le gérant du compartiment examine, les caractéristiques sociales, le respect des droits de l'Homme et des droits des salariés, la conduite de la gestion et la responsabilité sociale des entreprises.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elle à eux?

Le compartiment détient des liquidités, des produits dérivés, ainsi que des investissements pour lesquels l'analyse extra-financière n'a pas pu être réalisée en raison de l'indisponibilité des données ESG. Les instruments dérivés sont utilisés dans une optique d'ajustement de risque du portefeuille (exposition, couverture).



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ ou sociales au cours de la période de référence?

Le compartiment promeut les caractéristiques ESG en investissant essentiellement dans les entreprises choisies pour leurs bonnes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance et leurs qualités financières. Cette approche consiste en une sélection des meilleures entreprises au sein de l'univers d'investissement selon des critères ESG. Au cours de l'année 2024, nous avons constamment ajusté le portefeuille afin de respecter nos engagements. A titre d'exemple, nous avons cédé nos titres BNP Paribas, Commerz bank ou encore Bouygues qui n'étaient plus compatibles avec nos objectifs.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Le Compartiment est géré activement et ne suit pas un indice de référence. En effet, il n'existe pas d'indice de référence représentatif de notre philosophie de gestion et donc de notre univers d'investissement ni d'indice désigné pour déterminer si le compartiment est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut. Ainsi, les informations attendues dans cette section ne sont pas applicables à ce produit.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

Compartiment :

**HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI
BALANCED**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

Rapport d'activité

Allocation sur les marchés Actions :

Les marchés actions ont largement progressé en 2024 avec une nette surperformance des indices américains. Cette bonne performance s'explique par des politiques monétaires accommodantes avec 1% de baisse des taux directeurs de la Fed et 1.35% pour la BCE et d'une nouvelle surperformance de la croissance américaine liée à l'IA à l'image des 7 principales sociétés de technologie et de communication américaine qui progressent de 67% en 2024 contre 17% pour l'indice mondial en devise locales.

Nous sommes restés légèrement sous exposé en début d'année en prévision d'un ralentissement de l'activité mais nous avons repris à bon escient de l'exposition à la suite d'une activité économique plus robuste.

Au 31 décembre 2024, l'exposition actions de HRIF - SRI Balanced est de 50.3% de l'actif très légèrement supérieur à celle de son univers d'investissement.

Exposition sur les marchés actions :

La poche actions est composée de titres vifs essentiellement et d'OPCVM. Cette association permet d'exposer la poche à des thématiques diverses. Afin de moduler l'allocation directionnelle des produits dérivés sont utilisés.

La gestion de la poche sur les valeurs de la zone euro suit notre processus de sélection ISR best in class qui vise à privilégier les valeurs pour leur bonne pratique en matière ESG. A cela s'ajoute une approche fondamentale active sur la base de l'étude du couple profitabilité / valorisation qui privilégie les valeurs à la valorisation attractive dont la profitabilité est amenée à sensiblement s'améliorer.

Sur la période, la contribution de l'allocation sectorielle a été positive sur la performance relative du compartiment. Les contributions positives proviennent de la surexposition à l'assurance, et aux banques et de la sous pondération de la consommation durable, de l'énergie et de la consommation courante. Les contributions négatives viennent d'une surexposition aux transports et aux services aux collectivités et d'une sous pondération aux biens d'équipements.

La contribution de notre sélection de valeurs a été négative pour la performance relative du compartiment, notamment nos choix dans les semi-conducteurs (STM), l'énergie (Neste Q2 ESG), l'automobile (BMW), et les biens d'équipements (Kion, Siemens, Metso). Notons les contributions positives de Bawag et Erste dans la banque, de Relx dans les services aux entreprises, de CRH et DSM dans les produits de base et d'Iberdrola dans les services aux collectivités.

Globalement, la poche actions de la zone euro a contribué positivement en absolu et en ligne avec son indice de référence.

La diversification internationale se fait par investissement sur le compartiment HRIF - SRI Global Equity. Ce positionnement a été positif en termes de performance absolue mais négative en termes de contribution relative du fait de la sous performance du compartiment par rapport à son indice de référence.

Au 31 décembre 2024, nous détenons environ 40.8% de titres vifs et 10.2% du compartiment HRIF - SRI Global Equity.

Nous utilisons des futures sur l'indice Euro Stoxx 50 pour ajuster l'exposition actions. Nous détenons une position vendeuse d'environ -0.9% au 31 décembre 2024.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

Allocation sur les marchés obligataire :

2024 a connu 3 principales phases en matière de comportement des marchés de taux jusqu'à fin mai suivi d'une phase de détente jusqu'à fin septembre et une phase de volatilité avec des pics de tension obligataire au dernier trimestre. Nous avons débuté l'année avec une sensibilité aux obligations d'état inférieure à celle de l'indice de référence. Nous avons réduit cette sous exposition début juin à bon escient. La normalisation de l'inflation et le biais accommodante de la politique monétaire en zone euro sont des facteurs de soutien à moyen terme.

Exposition sur les marchés obligataire :

L'investissement ISR hors zone Euro s'appuie sur une approche systématique avec un souhait de maximiser le score ESG sous contrainte de Tracking Error. En pratique, les valeurs sélectionnées appartiennent au premier quartile de chaque secteur. Les déviations géographiques sont très modestes.

Les primes de risque crédit se sont globalement resserrées au cours de l'année et le crédit privé à sur performé les obligations d'état. Notre préférence pour la dette privée a été bénéfique à la performance.

Au 31 décembre 2024, l'allocation obligataire du compartiment HRIF - SRI Balanced est proche de 46.5% contre 50% pour l'univers d'investissement.

Investissements sur le marché monétaire :

Nous utilisons le monétaire de manière tactique pour se prémunir d'une hausse de la volatilité des marchés d'actions et des marchés de taux.

L'allocation utilise le fonds suivant :

- HSBC SRI Money

Au 31 décembre 2024, nous en détenons environ 2.3%

Performances

A la clôture de l'exercice, le compartiment affiche une performance de 5.56% pour l'action AC, de 6.22% pour l'action IC.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs du compartiment de la SICAV.

Informations sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Conformément à l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier, la politique sur la prise en compte dans la stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (critères ESG) est disponible sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

Informations complémentaires relatives à la prise en compte des critères ESG dans la politique d'investissement sur l'exercice

Le Code de transparence afférent au compartiment est publiquement accessible à l'adresse internet suivante : www.assetmanagement.hsbc.fr et donne des informations détaillées sur l'approche ISR du compartiment.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

Annexe « SFDR » du règlement (UE) 2019/2088 et ses normes techniques d'application

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Des informations sur les caractéristiques environnementales ou sociales sont disponibles dans l'annexe SFDR du rapport annuel.

La méthodologie de la société de gestion relative à l'investissement durable est la suivante :

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

L'investissement durable au sens de l'article 2(17) du Règlement européen SFDR

1

Le règlement SFDR (règlement UE n°2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers est entré en vigueur en 2021 avec l'obligation pour les institutions financières d'être transparentes dans leur communication sur les stratégies d'investissement durable qui intègrent les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

En vertu de ce règlement, tel que le prévoit l'article 2, point (17) du règlement SFDR, l'investissement durable est défini comme un investissement qui génère des résultats environnementaux et/ou sociaux positifs. Le défi pour les gérants d'actifs a résidé dans la définition et le calcul de la contribution nette positive des entreprises aux enjeux environnementaux et sociaux, tout en vérifiant que cette contribution positive ne s'accompagne pas d'incidences négatives.



L'investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un **objectif environnemental** ou un investissement dans une activité économique qui contribue à un **objectif social**, pour autant que ces investissements **ne causent de préjudice important** à aucun de ces objectifs et que les sociétés concernées appliquent des pratiques de **bonne gouvernance**, en particulier en ce qui concerne des structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel compétent et le respect des obligations fiscales.



Article 2(17) du règlement UE n°2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).



Comment mesurer la contribution durable des émetteurs ?

- ◆ Nous avons développé une méthodologie propriétaire qui permet de déterminer si un instrument/émetteur peut être défini comme un « investissement durable » au sens de l'article 2(17) de SFDR et s'il peut être pris en compte dans le calcul de la proportion d'actifs durables des portefeuilles.
- ◆ Depuis 2022, notre méthodologie a évolué de la recherche d'un alignement du chiffre d'affaires sur les Objectifs de Développement durable (ODD) définis par les Nations Unies à une approche plus large qui intègre également la qualité durable des modèles économiques, des opérations et des stratégies de développement durable mises en place par les émetteurs. Cet élargissement du champ d'analyse reflète mieux l'engagement et les mesures prises par les entreprises pour relever les défis liés au développement durable.
- ◆ Notre évaluation comporte également une vérification du principe consistant à ne pas causer de préjudice important ou *Do No Significant Harm (DNSH)* tout en tenant compte les bonnes pratiques de gouvernance. Cette vérification prend notamment en compte les principales incidences négatives (PAI) conformément au règlement SFDR. Les PAI sont une sélection d'indicateurs environnementaux et sociaux à prendre en considération et sur lesquels il convient de rendre des comptes, notamment les émissions de gaz à effet de serre (GES), l'intensité et l'empreinte carbone, les rejets dans l'eau ou encore les écarts de rémunération hommes / femmes.

Source: HSBC Asset Management

Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit, du mandat du client ou des conditions de marché.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

L'évaluation de la qualité durable d'un investissement

2

Notre méthodologie est basée sur l'évaluation de la capacité d'un investissement à contribuer aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et comporte trois dimensions¹ :



Une analyse approfondie est effectuée sur la base de plusieurs sources de données externes mais également sur la base d'analyses et recherches internes. Parmi ces sources de données figurent notamment Sustainalytics, S&P Trucost, FTSE Green Revenue, ainsi que nos bases de données propriétaires relatives aux parts vertes des entreprises et à leur éligibilité à la taxonomie européenne².

Sur la base de seuils de durabilité définis pour chacun des critères analysés (voir le détail en page 3), les émetteurs/instruments seront considérés comme durables s'ils répondent à au moins une des trois dimensions précitées.

¹ Ces trois dimensions et leurs seuils ou indicateurs respectifs peuvent faire l'objet de modifications dans le temps, sans préavis, en fonction, par exemple, de changements ou de précisions réglementaires, de la disponibilité des données, des progrès technologiques, etc. Les paramètres sont à la date indiquée.

² La taxonomie européenne désigne la classification des activités économiques ayant un impact favorable sur l'environnement. Son objectif est d'orienter les investissements vers les activités durables, c'est-à-dire « vertes ». https://financos.ec.europa.eu/sustainable-finance/tools-and-standards/eu-taxonomy-sustainable-activities_en

Source : HSBC Asset Management

Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit, du mandat du client ou des conditions de marché.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

Les trois dimensions de la durabilité¹

3

Dans quelle mesure un investissement contribue-t-il à un ou plusieurs des 17 ODD ?



Score quantitatif

Chiffre d'affaires net durable actuel ou attendu dans 3 à 5 ans $\geq 30\%$

Mesure du pourcentage du chiffre d'affaires net durable aligné avec un ou plusieurs des 17 ODD = mesure du chiffre d'affaires actuel ou futur aligné avec au moins un des ODD (CAPEX², OPEX³ ou EBITDA⁴), déduction faite des produits et services non durables (tabac, charbon thermique, armes interdites, controverses environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) les plus sévères ...).



Prouvé & vérifié (SMART⁵)

Modèles économiques

Évaluation durable du modèle économique : $\geq 50\%$ des réponses du questionnaire d'évaluation doivent obtenir la note la plus élevée
L'évaluation de la qualité durable du modèle économique d'une entreprise intègre ses opérations et sa chaîne de valeur, sa stratégie de développement durable ainsi que la gestion des impacts de ses activités sur son environnement et sur les communautés. La contribution positive est identifiée sur la base de l'alignement avec les ODD⁶.

Thématique durable

Chiffre d'affaires thématique de l'entreprise $\geq 20\%$
ou Évaluation de la thématique durable $\geq 30\%$
Ces seuils sont adaptés aux thématiques durables émergentes dans des industries encore croissance et/ou fragmentées, comme par exemple l'économie circulaire.

Ambitions et pratiques

Progrès réalisés par l'entreprise dans la mise en place de sa stratégie de développement vérifiés sur la base d'indicateurs pertinents établis par des organismes de place compétents, par exemple des objectifs crédibles de réduction des émissions carbone approuvés par la Science-based Targets Initiative (SBTI).

Trajectoire de transition énergétique

Évaluation des activités qui contribuent à la transition énergétique sur la base de l'identification de la part verte des produits et services de l'entreprise (en pourcentage du chiffre d'affaires) qui permet de financer la transition énergétique et le passage aux énergies renouvelables.
Une entreprise est considérée comme un « actif en transition durable » en fonction de l'intensité de sa part verte et de critères alignés sur le Label Towards Sustainability⁷ pour les secteurs des énergies traditionnelles (Pétrole et Gaz) et de la production d'électricité.



Utilisation du produit de l'émission obligataire dans une activité durable

Pour les instruments obligataires, nous considérons les obligations vertes, sociales et durables comme des investissements durables en raison de leur contribution claire et directe aux objectifs environnementaux et sociaux. Les instruments obligataires verts, sociaux et durables, tels que définis par l'International Capital Market Association (« ICMA »)⁸ et structurés conformément à ses principes ou lignes directrices, contribuent, par leur conception même, à la réalisation d'objectifs environnementaux et/ou sociaux alignés sur les ODD.

¹ Ces trois dimensions et leurs seuils ou indicateurs respectifs peuvent faire l'objet de modifications dans le temps, en fonction, par exemple, de changements ou de précisions réglementaires, de la disponibilité des données, des progrès technologiques, etc.

² Les dépenses d'investissement, ou CAPEX, représentent le capital investi par une entreprise pour acquérir ou moderniser des actifs fixes, physiques ou non consommables. Les dépenses d'investissement sont principalement des investissements ponctuels dans des actifs non consommables utilisés pour maintenir les niveaux de fonctionnement existants au sein d'une entreprise et pour favoriser sa croissance future. Les dépenses d'investissement servent à acheter ou à investir dans des immobilisations corporelles, telles que des biens immobiliers, des matériels premiers, des usines, des bâtiments et des équipements, qui profitent à l'entreprise au-delà d'un seul exercice fiscal. Les actifs incorporels et non physiques, tels que les brevets et les licences, peuvent également être considérés comme des dépenses d'investissement.

³ Les dépenses opérationnelles, ou OPEX, comprennent les frais de vente, les frais généraux et les frais administratifs, qui sont des coûts encourus dans le cadre des principales activités de l'entreprise, ou des frais généraux.

⁴ L'EBITDA (bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement) est une autre mesure de la rentabilité d'une entreprise que le bénéfice net. En éliminant les charges d'amortissement hors trésorerie ainsi que les impôts et les coûts de la dette dépendant de la structure du capital, l'EBITDA sert de représenter le bénéfice au comptant généré par les activités de l'entreprise.

⁵ Spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporellement définis

⁶ Les objectifs fondés sur la science proposent aux entreprises une voie clairement définie pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, contribuant ainsi à prévenir les pires effets du changement climatique et à préparer la croissance des entreprises pour l'avenir. Les objectifs sont considérés comme « fondés sur la science » s'ils sont conformes à ce que la science climatique la plus récente considère comme nécessaire pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, à savoir limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels.

⁷ <https://www.towards-sustainability.eu>

⁸ www.icma.org/wp-content/uploads/2022/02/updates/Updating-SDG-to-4-SSBIs-on-1_June-2022-280822.pdf

Source : HSBC Asset Management

Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit, du mandat du client ou des conditions de marché.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

Principe consistant à ne pas causer de préjudice important

Notre méthodologie vérifie l'absence de préjudice significatif (DNSH) tout en tenant en compte des bonnes pratiques de gouvernance.

Nos investissements durables répondent aux exigences du principe DNSH tel que défini par SFDR (dans son article 2(17)) dans la mesure où ceux-ci appliquent notre politique d'exclusion détaillée ci-dessous :

Principe DNSH - exclusions

Pour les obligations d'entreprise :

- Score relatif aux armes controversées et interdites ²
- Chiffre d'affaires lié à la production de tabac > 0%³
- Chiffre d'affaires issu de l'extraction du charbon > 10%³
- Chiffre d'affaires issu de la production d'énergie via le charbon thermique > 10%³
- Non-conformité au Pacte mondial des Nations unies ^{3, 4}
- Signalement des controverses les plus sévères³

Pour les obligations d'Etat :

- Signalement d'un manquement vis-à-vis d'un sujet social ³
- Tout pays figurant sur la liste des sanctions de HSBC

Le principe DNSH est examiné au même titre que la bonne gouvernance des entreprises détenues en portefeuille qui est un socle de notre analyse fondamentale et de notre processus d'investissement.

Évaluation des pratiques de gouvernance

- Notre réflexion va au-delà des scores de gouvernance ou des scores ESG. La qualité de la gouvernance est évaluée sur la base de critères spécifiés dans le processus d'investissement, incluant la déontologie, la culture et les valeurs de l'entreprise, la structure de gouvernance et la corruption.
- Nous déterminons la matérialité de la gouvernance par une analyse de la structure de gouvernance, des controverses, du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
- A minima, nous excluons les controverses les plus sévères pour nos fonds gérés de manière active.

(1) À fin décembre 2022

(2) Les données proviennent notamment d'ISSÉtes

(3) Les données proviennent notamment de Sustainalytics. Exemples de controverses : activités liées au travail des enfants, dommages environnementaux majeurs, corruption, pollution...

(4) Le Pacte mondial des Nations unies est une initiative volontaire basée sur l'engagement des entreprises à mettre en œuvre des principes universels de développement durable et à établir des partenariats pour soutenir l'objectif des Nations unies : <https://unglobalcompact.org/>

Source : HSBC Asset Management

*Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit, du mandat du client ou des conditions de marché.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

Eclairage sur les Objectifs de développement durable

5

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté par l'ensemble des États membres l'Organisation des Nations Unies, établit un plan commun pour la paix et la prospérité des populations et de la planète, aujourd'hui et à l'avenir.

Au cœur de ce programme se trouvent les 17 ODD, qui lancent un appel urgent à l'action de tous les pays – développés et en développement – dans le cadre d'un partenariat mondial.

Ces objectifs ont été conçus en tenant compte du fait que l'élimination de la pauvreté et des autres privations doit aller de pair avec des stratégies visant à améliorer la santé et l'éducation, à réduire les inégalités et à stimuler la croissance économique, en s'attaquant au changement climatique et en œuvrant à la préservation de nos océans et forêts.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Pour plus d'informations, veuillez consulter le site <https://sdgs.un.org/goals>.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

Informations complémentaires en lien avec la réglementation sur les droits des actionnaires (SRD2)

Contribution aux performances à moyen et long terme

La stratégie de gestion déployée est active et disciplinée. En tant que gestion Multi-Asset, nous nous attachons essentiellement aux décisions d'allocation s'appuyant sur les expertises du groupe HSBC pour les décisions de sélection des titres. Celle concernant les actions notamment attachera de l'importance aux critères financiers de valorisation et de rentabilité mais aussi aux critères extra financiers (environnementaux, sociaux et de gouvernance).

Pour les décisions d'allocation, nous évaluons les opportunités d'investissement intra et inter classes d'actifs selon une approche multi factorielles. Les critères de valorisation, de portage, de dynamique des prix sont notamment pris en compte et évalués au regard du contexte économique. D'autres critères peuvent être également intégrés sur des classes d'actifs spécifiques. Les différentes sources de performance ainsi décelées sont combinées entre elles de manière à obtenir une distribution du risque actif bien équilibré dans le portefeuille. Ces éléments sont de nature à atteindre les objectifs de long terme à savoir une performance supérieure à l'indice de référence du compartiment.

• Principaux risques importants

Le compartiment encourt des risques à titre principal et à titre accessoire dont la liste est disponible dans le prospectus du compartiment.

• Taux de rotation

Taux de rotation du portefeuille : 20.08%

La méthode utilisée pour le calcul du taux de rotation est la méthode SEC : $TO \text{ annuel} = \frac{\text{Min}(\text{Achat val mob} ; \text{Vente Val mob})}{\text{AUM moyen}}$

• Gestion des conflits d'intérêts

Au cours de l'exercice écoulé, il n'y a pas eu de conflits d'intérêts en lien avec les activités d'engagement.

Pendant cette période, la société de gestion a décidé d'avoir recours à un conseiller en vote, Institutional Shareholder Services (ISS), aux fins des activités d'engagement.

• Prêt de titres

La société de gestion ne pratique pas des opérations de prêt de titres durant l'exercice écoulé.

• Informations relatives aux décisions d'investissement

Les décisions d'investissement reposent sur une analyse fondamentale des entreprises incluses dans l'univers d'investissement. Les marchés ne sont pas toujours efficaces, et ne reflètent pas toujours la valorisation intrinsèque des entreprises.

Dans ce cadre, les décisions d'investissements se fondent sur une analyse fondamentale de long terme, permettant ainsi de profiter de ces opportunités qui découlent de la volatilité excessive des marchés financiers.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

Les processus de gestion reposent sur l'exploitation des données issues de l'analyse fondamentale menée par nos équipes de recherche indépendante que ce soit dans le court, le moyen ou le long terme.

Par ailleurs, et quelle que soit la classe d'actifs, la prise en compte des risques et opportunités Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (intégration E.S.G) fait partie intégrante du processus de sélection de titres du gérant du compartiment concerné ayant un objectif de surperformance dans la durée.

Evénements intervenus sur le compartiment pendant l'exercice et à venir

➤ Le 4 juin 2024

Mise à jour de la documentation réglementaire avec les modifications suivantes :

- ✓ Actualisation des coûts récurrents et scénarios de performance dans les Documents d'Informations Clés (DIC)
- ✓ Homogénéisation de la rédaction des DIC (relevant de l'article 8 SFDR et de la catégorie 1 AMF « communication centrale ») suite aux recommandations émises par l'Autorité des marchés financiers (AMF) dans le cadre de son contrôle SPOT relatif au respect des engagements extra-financiers contractuels des sociétés de gestion de portefeuille.
- ✓ Information sur les politiques relative à l'investissement responsable du Groupe HSBC (politique charbon et politique énergétique) a été précisée dans le prospectus et l'annexe SFDR.

➤ Le 1^{er} janvier 2025

Mise à jour de la documentation règlementaire résultant des modifications apportées au référentiel du label ISR et autres changements.

Suite à l'entrée en vigueur le 1er mars 2024 du nouveau référentiel du Label ISR applicable aux OPC de droit français, la gestion du compartiment qui conserve le label va évoluer pour s'adapter aux exigences supplémentaires du label ISR reprises ci-dessous :

1- Renforcer les exigences de sélection des titres à l'actif du compartiment labellisé :

a) la note ESG moyenne pondérée par la capitalisation boursière doit être supérieure à la note ESG moyenne de l'indicateur de référence utilisé à titre d'information. Concrètement, la note ESG que le compartiment doit surperformer est calculée en retirant les 30% plus mauvaises valeurs sur la base de critères d'exclusion et de la notation E.S.G. L'approche « Best in class » est abandonnée au profit de l'approche en amélioration de note.

b) le poids relatif à chacun des piliers ESG dans la notation globale ESG est au minimum égal à 20% et varie en fonction des spécificités du secteur d'activité de l'entreprise.

c) un cadre d'exclusion strict est prévu sur les trois piliers E. S. et G. avec la mise en place de critères d'exclusion minimums.

d) les exigences en matière de suivi des controverses, de politique d'engagement actionnarial et de vote sont renforcées.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

2- a) rendre systématique l'exigence de double matérialité au sens de la réglementation européenne SFDR dans la gestion du compartiment labellisé.

2- b) garantir la cohérence entre la performance extra-financière du compartiment labellisé, ses objectifs E.S.G. et les indicateurs de suivi de performance associés : le compartiment labellisé va s'engager à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence utilisé à titre d'information sur deux indicateurs les plus en lien avec son objectif E.S.G. : l'indicateur Intensité de gaz à effet de serre (GES) et l'indicateur absence de politique des droits de l'homme.

3- intégrer une politique climat dans la gestion du compartiment labellisé : afin de limiter son impact sur le climat, le compartiment labellisé ne pourra par exemple plus investir sur les entreprises dont les nouveaux projets sont l'exploration, l'exploitation et le raffinage d'énergies fossiles, qu'ils soient conventionnels ou non-conventionnels.

Par ailleurs, conformément aux évolutions réglementaires de l'Autorité des marchés financiers (AMF) intervenues le 6 octobre 2022, les « frais de fonctionnement et autres services » peuvent être prélevés sur la base de frais réels (modalité existante) ou sur la base d'un forfait prédéfini, dans les deux cas dans la limite du taux maximum prévu au prospectus.

A compter du 1er janvier 2025, HSBC Global Asset Management (France) a décidé de prélever les frais de fonctionnement et autres services sur une base d'un forfait prédéfini.

Ainsi, le taux forfaitaire mentionné dans le prospectus de la SICAV sera prélevé même si les frais réels sont inférieurs à celui-ci. A l'inverse, si les frais réels sont supérieurs au taux affiché, le dépassement de ce taux forfaitaire sera pris en charge par la société de gestion.

Enfin, la rédaction des paragraphes suivants du prospectus sera actualisée :

- ✓ Restrictions à l'émission et au rachat de parts /actions pour les US Persons
- ✓ Restrictions à l'émission et au rachat de parts/actions pour les résidents canadiens
- ✓ Mesures provisoires d'interdiction des souscriptions dans l'OPC à compter du 12 avril 2022.

Informations relatives aux techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés utilisés par le compartiment de la SICAV, en application de la position AMF n°2013-06

Techniques de gestion efficace du portefeuille

A la date de la clôture de l'exercice, le compartiment de la SICAV n'avait pas recours aux techniques de gestion efficace de portefeuille.

Instruments financiers dérivés

A la date de la clôture de l'exercice, le compartiment de la SICAV n'avait pas recours aux instruments financiers dérivés.

Risque global

La méthode retenue pour le calcul du risque global sur les instruments financiers à terme est la méthode du calcul de l'engagement.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
HSBC SRI MONEY ZC	2 837 510,77	2 845 515,55
INTE 1.0% 04-07-24 EMTN		600 000,00
AIB GROUP 4.625% 20-05-35 EMTN	532 548,22	
HSBC SRI GLOBAL EQUITY Z		478 454,84
UPM KYMMENE OY 0.5% 22-03-31		432 219,86
GENERALI	369 972,40	25 179,82
DSM-FIRMENICH AG		354 143,88
LEGRAND SA	289 567,21	17 326,80
ALLIANZ SE-REG		303 209,54
AIR LIQUIDE SA	269 085,78	31 540,43

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

Comptes Annuels

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	15 369 188,98
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	15 369 188,98
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	17 339 753,99
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	17 339 753,99
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	4 299 332,71
OPCVM	4 299 332,71
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	3 595,00
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	37 011 870,68
Créances et comptes d'ajustement actifs	22 902,70
Comptes financiers	287 901,08
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	310 803,78
Total de l'actif I+II	37 322 674,46

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	35 309 097,76
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	1 962 537,79
Capitaux propres I	37 271 635,55
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	37 271 635,55
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	3 595,00
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	3 595,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	47 443,91
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	47 443,91
Total Passifs : I+II+III+IV	37 322 674,46

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	461 424,16
Produits sur obligations	360 059,74
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	9 411,86
Sous-total produits sur opérations financières	830 895,76
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	
Sous-total charges sur opérations financières	
Total revenus financiers nets (A)	830 895,76
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-535 077,08
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-535 077,08
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	295 818,68
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-17 777,65
Sous-total revenus nets I = (C+D)	278 041,03
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	264 938,20
Frais de transactions externes et frais de cession	-10 925,34
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	254 012,86
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-1 330,77
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	252 682,09

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	1 545 910,13
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	1 129,62
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	1 547 039,75
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-115 225,08
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	1 431 814,67
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	1 962 537,79

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

Annexes

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du compartiment HSBC Responsible Investment Funds - SRI Balanced est de maximiser une performance correspondant à un investissement moyennement exposé au risque des marchés actions, sur un horizon de placement recommandé d'au moins 4 ans. Cet investissement est effectué en sélectionnant des titres d'entreprises ou de pays sélectionnés pour leurs bonnes pratiques environnementales, sociales, de gouvernance et leur qualité financière. L'allocation stratégique de long terme est composée de 50% d'actions et 50% d'obligations internationales avec un biais euro.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	30 878 193,33	41 440 620,92	37 532 557,75	39 203 734,32	37 271 635,55
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED AC en EUR					
Actif net	30 872 856,83	41 434 777,09	37 527 563,88	39 198 239,19	37 265 798,79
Nombre de titres	291 446,294	359 439,494	383 229,223	365 899,513	329 531,934
Valeur liquidative unitaire	105,92	115,27	97,92	107,12	113,08
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,06	1,96	-1,70	-1,70	0,76
Capitalisation unitaire sur revenu	0,51	0,61	0,69	0,88	0,84
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED IC en EUR					
Actif net	5 336,50	5 843,83	4 993,87	5 495,13	5 836,76
Nombre de titres	0,500	0,500	0,500	0,500	0,500
Valeur liquidative unitaire	10 673,00	11 687,66	9 987,74	10 990,26	11 673,52
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-5,98	198,24	-173,78	-174,58	79,20
Capitalisation unitaire sur revenu	111,68	133,14	132,72	151,68	156,28

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié).

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les règles d'évaluation des actifs appliqués par le gestionnaire comptable sont les suivantes, en fonction des instruments détenus par le compartiment :

Le compartiment a adopté l'Euro comme devise de référence.

Les cours retenus pour l'évaluation des valeurs mobilières négociées en bourse sont les cours de clôture.

Les cours retenus pour l'évaluation des obligations sont une moyenne de contributeurs. Les OPC sont valorisés au dernier cours connu.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est supérieure à 3 mois sont valorisés, à défaut de contribution, au taux du marché, à l'exception des titres de créances négociables à taux variables ou révisables ne présentant pas de sensibilité particulière au marché.

Une méthode simplificatrice dite de « linéarisation » est prévue pour les titres de créances négociables dont la durée de vie restant à courir est inférieure à 3 mois et ne présentant pas de sensibilité particulière au marché sur la base du taux à trois mois cristallisé.

Les pensions sont évaluées au cours du contrat.

Les opérations à terme, fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré, autorisés par la réglementation applicable aux OPC, sont valorisés à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de Gestion. Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou devises sont valorisés à leur valeur de marché, en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt), aux taux d'intérêt et/ou devises de marché.

Les cours des marchés à terme européens et étrangers sont les cours de compensation.

La valorisation des contrats d'échange de taux ou de devises se fait aux conditions de marché.

L'évaluation des contrats d'échange de taux contre-performance d'action se fait :

- aux conditions de marché pour la branche taux
- en fonction du cours du titre sous-jacent pour la branche action.

La valorisation des Credit Default Swaps (CDS) émane d'un modèle alimenté par les spreads Market.

Les engagements figurants sur le tableau hors bilan sur les marchés à terme européens et étrangers sont calculés

- OPERATION A TERME FERME

(Qte x Nominal x Cours du jour x Devise du contrat)

- OPERATION A TERME CONDITIONNELLE

(Qte x delta) x (Nominal du sous-jacent x Cours du jour du sous-jacent x Devise du contrat).

Pour les contrats d'échange l'engagement hors bilan correspond au nominal du contrat majoré ou minoré du différentiel d'intérêts, ainsi que de la plus ou moins-value latente constaté à la date d'arrêt.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

Les frais de transaction sont comptabilisés dans des comptes spécifiques de chacun des compartiments et ne sont pas additionnés au prix.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Valorisation des garanties financières

Les garanties sont évaluées quotidiennement au prix de marché (mark to market).

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu sous forme de titres selon le niveau de risque.

Les appels de marge sont quotidiens sauf stipulation contraire mentionnée dans le contrat cadre encadrant ces opérations ou en cas d'accord entre la Société de Gestion et la contrepartie sur l'application d'un seuil de déclenchement.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

	Frais facturés au compartiment	Assiette	Actions AC	Actions IC
1	Frais de gestion financière(*)	Actif net quotidien	1.20% TTC maximum	0.60% TTC maximum
2	Frais de fonctionnement et autres services(**)	Actif net quotidien	0.20% TTC maximum	
3	Frais indirects maximum (Commissions et frais de gestion)	Actif net quotidien	0.30% TTC maximum	
4	Commissions de mouvement	Prélevée sur chaque transaction	Néant	
5	Commission de surperformance	Actif net quotidien	Néant	

* Un pourcentage des frais de gestion peut être rétrocédé à des tiers distributeurs afin de rémunérer l'acte de commercialisation du compartiment

** Les frais de fonctionnement et autres services comprennent :

I. Frais d'enregistrement et de référencement des fonds :

- les frais liés à l'enregistrement du compartiment dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la SGP) ;
- les frais de référencement du compartiment et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ; - les frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ; Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution.

II. Frais d'information clients et distributeurs

- les frais de constitution et de diffusion des DIC/prospectus et reportings réglementaires ;
- les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
- les frais d'Information aux porteurs par tout moyen ;
- les informations particulières aux porteurs directs et indirects ; 8: Lettres aux porteurs... ;
- les coûts d'administration des sites internet ;
- les frais de traduction spécifiques au compartiment.

III. Frais des données

- les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers ;
- les frais d'audit et de promotion des labels (ex : label ISR, label Greenfin)

IV. Frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc.

- les frais de commissariat aux comptes ;
- les frais liés au dépositaire ;
- les frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
- les frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent 'local...) ;
- les frais juridiques propres au compartiment ;
- Frais de création d'un nouveau compartiment amortissables sur 5 ans.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

V. Frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs

- les frais de mise en œuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifique au compartiment ;
- les cotisations Associations professionnelles obligatoires
- les frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales

Pourront s'ajouter aux frais facturés au compartiment et listés ci-dessus, les coûts suivants :

- les contributions dues pour la gestion du au compartiment en application du 4° du !! de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le compartiment) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : lehman) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

Swing pricing

La Société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative de chacun des compartiments dite de Swing Pricing avec seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des porteurs de parts présents dans chacun des compartiments.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs lors de mouvements de souscriptions et rachats significatifs le coût du réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement ou de désinvestissement pouvant provenir des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente, ainsi que des taxes ou impôts applicables à l'OPC.

Dès lors que le solde net des ordres de souscriptions et de rachats des investisseurs est supérieur à un seuil prédéterminé, dit seuil de déclenchement, il est procédé à un ajustement de la valeur liquidative.

La valeur liquidative est ajustée à la hausse ou à la baisse si le solde des souscriptions - rachats est respectivement positif ou négatif afin de prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions et rachats nets.

Le seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment.

Les paramètres de seuil de déclenchement et de facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative du compartiment concerné, par voie de conséquence elle est la seule communiquée aux porteurs de parts et publiée.

En raison de l'application du Swing Pricing avec seuil de déclenchement, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement de celle des instruments financiers détenus en portefeuille.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED AC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED IC	Capitalisation	Capitalisation

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	39 203 734,32
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	329 896,06
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-4 358 866,12
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	295 818,68
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	254 012,86
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	1 547 039,75
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	37 271 635,55

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED AC		
Actions souscrites durant l'exercice	3 002,984	329 896,06
Actions rachetées durant l'exercice	-39 370,563	-4 358 866,12
Solde net des souscriptions/rachats	-36 367,579	-4 028 970,06
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	329 531,934	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED IC		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	0,500	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED AC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED IC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED AC FR0013443181	Capitalisation	Capitalisation	EUR	37 265 798,79	329 531,934	113,08
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED IC FR0013443199	Capitalisation	Capitalisation	EUR	5 836,76	0,500	11 673,52

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE +/-	ALLEMAGNE +/-	PAYS-BAS +/-	ESPAGNE +/-	AUTRICHE +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	15 369,19	4 577,33	3 426,42	2 520,18	1 122,74	758,27
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures	-341,67	NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	15 027,52					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	17 339,76	17 339,76			
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	287,90				287,90
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		17 339,76			287,90

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-]3 - 6 mois] (*) +/-]6 - 12 mois] (*) +/-]1 - 3 ans] (*) +/-]3 - 5 ans] (*) +/-]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations	201,59	1 071,16	295,16	1 526,21	2 037,59	6 154,37	6 053,68
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	287,90						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	489,49	1 071,16	295,16	1 526,21	2 037,59	6 154,37	6 053,68

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	GBP	USD			
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	299,05				
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers	65,09	16,70			
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	364,14	16,70			

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	16 810,05	529,70	
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	16 810,05	529,70	

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0013076007	HSBC SRI GLOBAL EQUITY Z	HSBC Global Asset Management (France)	Actions internationales	France	EUR	3 745 540,18
FR0000971277	HSBC SRI MONEY ZC	HSBC Global Asset Management (France)	Monétaire Euro	France	EUR	553 792,53
Total						4 299 332,71

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Dépôts de garantie en espèces	22 902,70
Total des créances		22 902,70
Dettes		
	Frais de gestion fixe	47 443,91
Total des dettes		47 443,91
Total des créances et des dettes		-24 541,21

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED AC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	535 032,77
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,38
Rétrocessions des frais de gestion	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED IC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	44,31
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,77
Rétrocessions des frais de gestion	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			4 299 332,71
	FR0013076007	HSBC SRI GLOBAL EQUITY Z	3 745 540,18
	FR0000971277	HSBC SRI MONEY ZC	553 792,53
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			4 299 332,71

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	278 041,03
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	278 041,03
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	278 041,03

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED AC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	277 962,89
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	277 962,89
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	277 962,89
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	277 962,89
Total	277 962,89
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	78,14
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	78,14
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	78,14
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	78,14
Total	78,14
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	252 682,09
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	252 682,09
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	252 682,09

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED AC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	252 642,49
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	252 642,49
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	252 642,49
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	252 642,49
Total	252 642,49
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre d'actions Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	39,60
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	39,60
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	39,60
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	39,60
Total	39,60
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			15 369 188,98	41,24
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			15 369 188,98	41,24
Assurance			1 692 687,37	4,54
ASR NEDERLAND NV	EUR	6 144	281 272,32	0,75
AXA SA	EUR	13 454	461 741,28	1,24
GENERALI	EUR	13 301	362 718,27	0,97
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	1 205	586 955,50	1,58
Automobiles			249 102,92	0,67
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	EUR	3 154	249 102,92	0,67
Banques commerciales			1 332 796,49	3,58
ERSTE GROUP BANK AG	EUR	7 741	461 828,06	1,24
ING GROEP NV	EUR	30 883	467 259,79	1,26
KBC GROUP NV	EUR	5 416	403 708,64	1,08
Boissons			454 073,30	1,22
HEINEKEN NV	EUR	3 779	259 617,30	0,70
PERNOD RICARD	EUR	1 784	194 456,00	0,52
Composants automobiles			359 912,40	0,97
MICHELIN (CGDE)	EUR	11 318	359 912,40	0,97
Courrier, fret aérien et logistique			310 747,10	0,83
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	9 145	310 747,10	0,83
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			626 463,71	1,68
CARREFOUR SA	EUR	16 259	223 236,07	0,60
KESKO OYJ-B SHS	EUR	8 541	155 275,38	0,42
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	7 874	247 952,26	0,66
Distribution spécialisée			342 019,60	0,92
INDUSTRIA DE DISEÑO TEXTIL	EUR	6 890	342 019,60	0,92
Electricité			924 698,91	2,48
EDP SA	EUR	78 110	241 438,01	0,65
IBERDROLA SA	EUR	51 373	683 260,90	1,83
Equipements électriques			940 714,28	2,52
ALSTOM	EUR	9 598	206 932,88	0,56
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	3 046	733 781,40	1,96
Equipements et instruments électroniques			244 880,16	0,66
LEGRAND SA	EUR	2 604	244 880,16	0,66
Gestion immobilière et développement			276 729,40	0,74
LEG IMMOBILIEN SE	EUR	3 383	276 729,40	0,74

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Logiciels			1 254 555,00	3,37
KION GROUP AG	EUR	4 587	146 141,82	0,39
METSO CORP	EUR	25 701	230 794,98	0,62
SAP SE	EUR	3 714	877 618,20	2,36
Marches de capitaux			279 238,70	0,75
AIB GROUP PLC	EUR	52 390	279 238,70	0,75
Matériaux de construction			299 052,85	0,80
CRH PLC	GBP	3 335	299 052,85	0,80
Media			431 055,00	1,16
PUBLICIS GROUPE	EUR	4 185	431 055,00	1,16
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			89 034,00	0,24
GERRESHEIMER AG	EUR	1 254	89 034,00	0,24
Producteur et commerce d'énergie indépendants			216 392,68	0,58
AIR LIQUIDE SA	EUR	1 379	216 392,68	0,58
Produits alimentaires			111 806,75	0,30
KERRY GROUP PLC-A	EUR	1 199	111 806,75	0,30
Produits chimiques			226 449,72	0,61
AKZO NOBEL	EUR	3 907	226 449,72	0,61
Produits pharmaceutiques			285 535,90	0,77
MERCK KGAA	EUR	2 041	285 535,90	0,77
Produits pour l'industrie du bâtiment			400 133,30	1,07
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	4 669	400 133,30	1,07
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			844 346,50	2,27
ASML HOLDING NV	EUR	909	616 938,30	1,66
STMICROELECTRONICS NV	EUR	9 368	227 408,20	0,61
Services aux entreprises			97 455,00	0,26
CORP ACCIONA ENERGIAS RENOVA	EUR	5 475	97 455,00	0,26
Services aux professionnels			798 741,92	2,14
BUREAU VERITAS SA	EUR	8 746	256 607,64	0,69
RELX PLC	EUR	9 613	420 280,36	1,12
TELEPERFORMANCE	EUR	1 466	121 853,92	0,33
Services de télécommunication diversifiés			653 222,66	1,75
ELISA COMMUNICATION OXJ - A	EUR	5 563	232 533,40	0,62
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	119 684	420 689,26	1,13
Services financiers diversifiés			694 759,35	1,86
BAWAG GROUP AG	EUR	3 653	296 440,95	0,80
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	1 791	398 318,40	1,06

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Sociétés commerciales et de distribution			222 826,80	0,60
REXEL SA	EUR	9 058	222 826,80	0,60
Soins et autres services médicaux			206 237,46	0,55
FRESENIUS SE & CO KGAA	EUR	6 149	206 237,46	0,55
Textiles, habillement et produits de luxe			503 519,75	1,35
KERING	EUR	553	131 752,25	0,35
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	585	371 767,50	1,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			17 339 753,99	46,51
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			17 339 753,99	46,51
Assurance			727 335,44	1,95
ASS GENERALI 1.713% 30-06-32	EUR	300 000	266 427,36	0,71
AXA 1.375% 07-10-41 EMTN	EUR	400 000	348 582,03	0,94
AXA 5.5% 11-07-43 EMTN	EUR	100 000	112 326,05	0,30
Banques commerciales			2 157 421,23	5,79
AFD 0.5% 31-10-25 EMTN	EUR	300 000	295 160,01	0,79
BANKINTER 0.875% 08-07-26 EMTN	EUR	200 000	195 045,22	0,52
BN 2.25% 11-01-27 EMTN	EUR	220 000	221 274,50	0,59
BQ POSTALE 1.375% 24-04-29	EUR	200 000	186 307,70	0,50
DNB BANK A 0.375% 18-01-28	EUR	150 000	143 607,95	0,39
ING GROEP NV 0.875% 09-06-32	EUR	200 000	190 186,26	0,51
ING GROEP NV 4.875% 14-11-27	EUR	200 000	208 440,62	0,56
INTE 0.75% 16-03-28 EMTN	EUR	300 000	282 394,66	0,76
KBC GROUPE 0.625% 10-04-25	EUR	200 000	199 563,81	0,54
LLOYDS BANKING GROUP 4.75% 21-09-31	EUR	217 000	235 440,50	0,63
Electricité			538 464,18	1,44
ELIA GROUP SANV 3.875% 11-06-31	EUR	100 000	103 435,99	0,28
ORSTED 2.25% 14-06-28 EMTN	EUR	233 000	230 116,32	0,61
REDEIA 3.375% 09-07-32	EUR	100 000	102 069,39	0,27
WESTERN POWER DISTRIBUTION EAST MID 3.53% 20-09-28	EUR	100 000	102 842,48	0,28
Epargne et prêts hypothécaires			207 812,16	0,56
Cellnex Finance Company SAU 3.625% 24-01-29	EUR	200 000	207 812,16	0,56
Equipements électriques			209 490,24	0,56
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.375% 13-04-34	EUR	100 000	105 108,34	0,28
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.5% 09-11-32	EUR	100 000	104 381,90	0,28
Equipements et instruments électroniques			215 625,01	0,58
CARRIER GLOBAL CORPORATION 4.5% 29-11-32	EUR	200 000	215 625,01	0,58
Machines			174 784,58	0,47
CNH INDUSTRIAL NV 3.75% 11-06-31	EUR	168 000	174 784,58	0,47
Marches de capitaux			688 416,65	1,85
AIB GROUP 4.625% 20-05-35 EMTN	EUR	500 000	529 702,71	1,42

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MOTABILITY OPERATIONS GROUP 4.0% 17-01-30	EUR	150 000	158 713,94	0,43
Produits chimiques			104 940,96	0,28
LINDE PUBLIC LIMITED COMPANY 3.625% 12-06-34	EUR	100 000	104 940,96	0,28
Produits pharmaceutiques			184 474,52	0,49
COVESTRO AG 1.375% 12-06-30	EUR	200 000	184 474,52	0,49
Services aux collectivités			9 103 785,54	24,42
ALLEMAGNE 2.5% 04/07/2044	EUR	390 000	389 646,76	1,05
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 2.4% 23-05-34	EUR	440 000	433 382,19	1,16
BANQ EURO DIN 1.0% 14-04-32	EUR	220 000	198 970,83	0,53
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.0% 22-06-31	EUR	340 000	308 836,44	0,83
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.7% 22-06-50	EUR	300 000	213 761,16	0,57
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 1.8% 15-08-53	EUR	200 000	169 928,68	0,46
EFSF 1.2 02/17/45	EUR	140 000	101 245,61	0,27
ENGIE 4.75% PERP	EUR	200 000	212 918,56	0,57
EON SE 4.0% 29-08-33 EMTN	EUR	300 000	317 967,84	0,85
ESPAGNE 1.6% 30-04-25	EUR	280 000	282 075,15	0,76
ESPAGNE 4.70% 30/07/41	EUR	750 000	883 958,58	2,36
EUROPEAN FINL STABILITY FACIL 0.0% 13-10-27	EUR	400 000	374 932,00	1,01
EUROPEAN UNION 0.0% 04-07-31	EUR	200 000	169 010,00	0,45
EUROPEAN UNION 3.0% 04-03-53	EUR	300 000	288 076,05	0,77
EUROPEAN UNION 3.25% 04-07-34	EUR	200 000	209 492,90	0,56
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-40	EUR	1 130 000	737 652,47	1,98
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-05-52	EUR	600 000	306 952,32	0,82
IBERDROLA FINANZAS SAU 3.625% 13-07-33	EUR	200 000	208 927,16	0,56
IRELAND GOVERNMENT BOND 1.3% 15-05-33	EUR	140 000	128 678,01	0,35
ITALIE 1.5% 01-06-25	EUR	300 000	299 275,47	0,80
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.5% 01-02-26	EUR	200 000	196 576,20	0,53
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.1% 01-03-40	EUR	400 000	371 859,51	1,00
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.5% 01-03-30	EUR	740 000	773 469,42	2,08
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 5.0% 01-09-40	EUR	140 000	161 231,29	0,43
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 6.0% 01-05-31	EUR	400 000	473 496,80	1,27
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.5% 15-01-40	EUR	350 000	256 865,37	0,69
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.25% 18-04-34	EUR	220 000	214 510,43	0,58
PROVINCE DE L ONTARIO 0.01% 25-11-30	EUR	200 000	170 077,14	0,46
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 0.0% 15-05-35	EUR	320 000	250 011,20	0,67
Services aux entreprises			231 509,39	0,62
VIRGIN MONEY UK 4.0% 18-03-28	EUR	220 000	231 509,39	0,62
Services aux professionnels			103 140,76	0,28
RELX FINANCE BV 3.375% 20-03-33	EUR	100 000	103 140,76	0,28
Services clientèle divers			201 589,74	0,54
EDENRED 1.375% 10-03-25	EUR	200 000	201 589,74	0,54

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services de télécommunication diversifiés			718 961,52	1,93
ORANGE 3.875% 11-09-35 EMTN	EUR	400 000	424 299,10	1,14
TELIA COMPANY AB 1.375% 11-05-81	EUR	300 000	294 662,42	0,79
Services de télécommunication mobile			306 726,02	0,82
TELE2 AB 3.75% 22-11-29 EMTN	EUR	300 000	306 726,02	0,82
Services financiers diversifiés			674 233,63	1,81
AXA HOME LOAN SFH 0.05% 05-07-27	EUR	100 000	93 971,93	0,25
DIAGEO FINANCE 1.0% 22-04-25	EUR	290 000	290 244,67	0,78
ENEL FINANCE INTL NV 0.375% 28-05-29	EUR	222 000	201 580,50	0,54
ENEL FINANCE INTL NV 0.875% 17-01-31	EUR	100 000	88 436,53	0,24
Sociétés commerciales et de distribution			208 421,05	0,56
AIR LEASE 3.7% 15-04-30 EMTN	EUR	200 000	208 421,05	0,56
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			201 963,55	0,54
UNIBAIL RODAMCO SE 3.875% 11-09-34	EUR	200 000	201 963,55	0,54
Soins et autres services médicaux			380 657,82	1,02
FREGR 2 7/8 02/15/29	EUR	140 000	144 691,02	0,39
FRESENIUS MEDICAL CARE AG 1.0% 29-05-26	EUR	240 000	235 966,80	0,63
TITRES D'OPC			4 299 332,71	11,54
OPCVM			4 299 332,71	11,54
Gestion collective			4 299 332,71	11,54
HSBC SRI GLOBAL EQUITY Z	EUR	1 399,731	3 745 540,18	10,05
HSBC SRI MONEY ZC	EUR	378	553 792,53	1,49
Total			37 008 275,68	99,29

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO STOXX 50 0325	-7	3 595,00		-341 670,00
Sous-total 1.		3 595,00		-341 670,00
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		3 595,00		-341 670,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	37 008 275,68
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	3 595,00
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	310 803,78
Autres passifs (-)	-51 038,91
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	37 271 635,55

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED AC	EUR	329 531,934	113,08
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED IC	EUR	0,500	11 673,52

**HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS
- SRI BALANCED**

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	38 939 649,88	37 287 499,74
Actions et valeurs assimilées	17 374 781,59	16 246 776,56
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	17 374 781,59	16 246 776,56
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	17 770 106,56	17 437 482,43
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	17 770 106,56	17 437 482,43
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	3 781 324,23	3 526 455,75
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	3 781 324,23	3 526 455,75
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	13 437,50	76 785,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	13 437,50	76 785,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	138 872,74	152 523,90
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	138 872,74	152 523,90
COMPTES FINANCIERS	186 166,73	231 565,95
Liquidités	186 166,73	231 565,95
TOTAL DE L'ACTIF	39 264 689,35	37 671 589,59

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	39 502 263,65	37 919 457,04
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-622 965,87	-654 153,53
Résultat de l'exercice (a,b)	324 436,54	267 254,24
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	39 203 734,32	37 532 557,75
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	13 437,50	76 785,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	13 437,50	76 785,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	13 437,50	76 785,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	47 517,53	62 246,84
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	47 517,53	62 246,84
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	39 264 689,35	37 671 589,59

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0323	0,00	2 006 050,00
EURO STOXX 50 0324	1 953 490,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	8 586,55	321,42
Produits sur actions et valeurs assimilées	540 340,32	532 419,88
Produits sur obligations et valeurs assimilées	310 103,40	286 973,84
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	859 030,27	819 715,14
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	133,76	1 871,47
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	133,76	1 871,47
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	858 896,51	817 843,67
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	526 402,25	534 803,27
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	332 494,26	283 040,40
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-8 057,72	-15 786,16
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	324 436,54	267 254,24

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les règles d'évaluation des actifs appliqués par le gestionnaire comptable sont les suivantes, en fonction des instruments détenus par le compartiment :

Le compartiment a adopté l'Euro comme devise de référence.

Les cours retenus pour l'évaluation des valeurs mobilières négociées en bourse sont les cours de clôture.

Les cours retenus pour l'évaluation des obligations sont une moyenne de contributeurs. Les OPC sont valorisés au dernier cours connu.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est supérieure à 3 mois sont valorisés, à défaut de contribution, au taux du marché, à l'exception des titres de créances négociables à taux variables ou révisables ne présentant pas de sensibilité particulière au marché.

Une méthode simplificatrice dite de « linéarisation » est prévue pour les titres de créances négociables dont la durée de vie restant à courir est inférieure à 3 mois et ne présentant pas de sensibilité particulière au marché sur la base du taux à trois mois cristallisé.

Les pensions sont évaluées au cours du contrat.

Les opérations à terme, fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré, autorisés par la réglementation applicable aux OPC, sont valorisés à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de Gestion. Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou devises sont valorisés à leur valeur de marché, en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt), aux taux d'intérêt et/ou devises de marché.

Les cours des marchés à terme européens et étrangers sont les cours de compensation.

La valorisation des contrats d'échange de taux ou de devises se fait aux conditions de marché.

L'évaluation des contrats d'échange de taux contre performance d'action se fait :

- aux conditions de marché pour la branche taux
- en fonction du cours du titre sous-jacent pour la branche action.

La valorisation des Credit Default Swaps (CDS) émane d'un modèle alimenté par les spreads Market.

Les engagements figurants sur le tableau hors bilan sur les marchés à terme européens et étrangers sont calculés

- OPERATION A TERME FERME

(Qte x Nominal x Cours du jour x Devise du contrat)

- OPERATION A TERME CONDITIONNELLE

(Qte x delta) x (Nominal du sous-jacent x Cours du jour du sous-jacent x Devise du contrat).

Pour les contrats d'échange l'engagement hors bilan correspond au nominal du contrat majoré ou minoré du différentiel d'intérêts, ainsi que de la plus ou moins-value latente constaté à la date d'arrêt.

Les frais de transaction sont comptabilisés dans des comptes spécifiques de chacun des compartiments et ne sont pas additionnés au prix.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Valorisation des garanties financières

Les garanties sont évaluées quotidiennement au prix de marché (mark to market).

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu sous forme de titres selon le niveau de risque.

Les appels de marge sont quotidiens sauf stipulation contraire mentionnée dans le contrat cadre encadrant ces opérations ou en cas d'accord entre la Société de Gestion et la contrepartie sur l'application d'un seuil de déclenchement.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013443199 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED IC : Taux de frais maximum de 0.60% TTC.

FR0013443181 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED AC : Taux de frais maximum de 1.20% TTC.

Les frais de fonctionnement et autres services sont de 0,20% TTC maximum, pour toutes les parts.

Le taux de frais indirects est de 0,30% TTC maximum de l'actif net quotidien pour toutes les parts.

Swing pricing

La Société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative de chacun des compartiments dite de Swing Pricing avec seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des porteurs de parts présents dans chacun des compartiments.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs lors de mouvements de souscriptions et rachats significatifs le coût du réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement ou de désinvestissement pouvant provenir des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente, ainsi que des taxes ou impôts applicables à l'OPC.

Dès lors que le solde net des ordres de souscriptions et de rachats des investisseurs est supérieur à un seuil prédéterminé, dit seuil de déclenchement, il est procédé à un ajustement de la valeur liquidative.

La valeur liquidative est ajustée à la hausse ou à la baisse si le solde des souscriptions - rachats est respectivement positif ou négatif afin de prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions et rachats nets.

Le seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment.

Les paramètres de seuil de déclenchement et de facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative du compartiment concerné, par voie de conséquence elle est la seule communiquée aux porteurs de parts et publiée.

En raison de l'application du Swing Pricing avec seuil de déclenchement, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement de celle des instruments financiers détenus en portefeuille.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED AC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED IC	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	37 532 557,75	41 440 620,92
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	997 520,26	7 967 249,41
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-2 776 132,17	-5 168 160,91
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	713 318,75	718 000,14
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-994 797,27	-1 325 383,94
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	36 530,00	49 120,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-369 042,50	-117 255,00
Frais de transactions	-7 955,40	-9 810,89
Différences de change	-9 537,80	-18 875,09
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	3 812 125,94	-6 373 972,29
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	952 565,58	-2 859 560,36
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	2 859 560,36	-3 514 411,93
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-63 347,50	87 985,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	13 437,50	76 785,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-76 785,00	11 200,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	332 494,26	283 040,40
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	39 203 734,32	37 532 557,75

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	17 770 106,56	45,33
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	17 770 106,56	45,33
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	1 953 490,00	4,98
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	1 953 490,00	4,98
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	17 770 106,56	45,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	186 166,73	0,47
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	1 246 241,46	3,18	2 376 405,78	6,06	2 278 965,63	5,81	11 868 493,69	30,27
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	186 166,73	0,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 GBP		Devise 2 USD		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	342 936,13	0,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	8 055,64	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	12 547,97	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	130 817,10
	Coupons et dividendes en espèces	8 055,64
TOTAL DES CRÉANCES		138 872,74
DETTES		
	Frais de gestion fixe	47 517,53
TOTAL DES DETTES		47 517,53
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		91 355,21

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED AC		
Actions souscrites durant l'exercice	9 732,360	997 520,26
Actions rachetées durant l'exercice	-27 062,070	-2 776 132,17
Solde net des souscriptions/rachats	-17 329,710	-1 778 611,91
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	365 899,513	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED IC		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	0,500	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED AC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED IC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED AC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	526 360,63
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,38
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED IC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	41,62
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,79
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			3 781 324,23
	FR0013076007	HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI GLOBAL EQUIT	3 223 035,19
	FR0000971277	HSBC SRI MONEY ZC	558 289,04
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			3 781 324,23

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	324 436,54	267 254,24
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	324 436,54	267 254,24

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED AC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	324 360,70	267 187,88
Total	324 360,70	267 187,88

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	75,84	66,36
Total	75,84	66,36

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-622 965,87	-654 153,53
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-622 965,87	-654 153,53

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED AC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-622 878,58	-654 066,64
Total	-622 878,58	-654 066,64

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-87,29	-86,89
Total	-87,29	-86,89

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	29 477 651,38	30 878 193,33	41 440 620,92	37 532 557,75	39 203 734,32
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED AC en EUR					
Actif net	29 472 573,94	30 872 856,83	41 434 777,09	37 527 563,88	39 198 239,19
Nombre de titres	290 664,830	291 446,294	359 439,494	383 229,223	365 899,513
Valeur liquidative unitaire	101,39	105,92	115,27	97,92	107,12
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,03	-0,06	1,96	-1,70	-1,70
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,01	0,51	0,61	0,69	0,88
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED IC en EUR					
Actif net	5 077,44	5 336,50	5 843,83	4 993,87	5 495,13
Nombre de titres	0,500	0,500	0,500	0,500	0,500
Valeur liquidative unitaire	10 154,88	10 673,00	11 687,66	9 987,74	10 990,26
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-3,80	-5,98	198,24	-173,78	-174,58
Capitalisation unitaire sur résultat	1 268,54	111,68	133,14	132,72	151,68

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	1 152	278 726,40	0,71
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	4 323	435 671,94	1,11
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	10 388	465 953,74	1,18
FRESENIUS	EUR	10 388	291 591,16	0,74
LEG IMMOBILIEN AG	EUR	2 684	212 894,88	0,54
MERCK KGA	EUR	2 425	349 442,50	0,89
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	1 548	580 654,80	1,49
SAP SE	EUR	5 884	820 700,32	2,10
TOTAL ALLEMAGNE			3 435 635,74	8,76
AUTRICHE				
BAWAG GROUP AG	EUR	3 930	188 561,40	0,48
ERSTE GROUP BANK	EUR	9 026	331 524,98	0,85
TOTAL AUTRICHE			520 086,38	1,33
BELGIQUE				
KBC GROUPE	EUR	6 284	368 996,48	0,94
TOTAL BELGIQUE			368 996,48	0,94
ESPAGNE				
CORP ACCIONA ENERGIAS RENOVA	EUR	7 770	218 181,60	0,56
GRIFOLS SA SHARES A	EUR	7 342	113 470,61	0,29
IBERDROLA SA	EUR	64 266	762 837,42	1,94
INDITEX	EUR	8 943	352 622,49	0,90
TOTAL ESPAGNE			1 447 112,12	3,69
FINLANDE				
ELISA COMMUNICATION OXJ - A	EUR	5 976	250 215,12	0,64
METSO OUTOTEC OYJ	EUR	27 042	247 975,14	0,63
NESTE OYJ	EUR	9 963	320 908,23	0,82
TOTAL FINLANDE			819 098,49	2,09
FRANCE				
ALSTOM	EUR	7 526	91 666,68	0,23
AXA	EUR	17 723	522 651,27	1,34
BNP PARIBAS	EUR	6 380	399 324,20	1,01
BOUYGUES	EUR	7 937	270 810,44	0,69
CARREFOUR	EUR	21 023	348 246,00	0,89
KERING	EUR	861	343 539,00	0,88
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	428	313 980,80	0,80
MICHELIN (CGDE)	EUR	14 211	461 289,06	1,18
ORANGE	EUR	24 763	255 157,95	0,65
PERNOD RICARD	EUR	1 983	316 784,25	0,80
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	5 799	487 116,00	1,25
REXEL	EUR	9 799	242 721,23	0,62
SAINT-GOBAIN	EUR	6 680	445 288,80	1,13
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	3 906	710 032,68	1,81
SR TELEPERFORMANCE	EUR	1 342	177 211,10	0,45
VALEO SA	EUR	6 615	92 047,73	0,24

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VIVENDI	EUR	21 038	203 563,69	0,52
TOTAL FRANCE			5 681 430,88	14,49
IRLANDE				
CRH PLC	GBP	5 493	342 936,13	0,87
TOTAL IRLANDE			342 936,13	0,87
ITALIE				
ENEL SPA	EUR	22 880	153 982,40	0,39
TOTAL ITALIE			153 982,40	0,39
PAYS-BAS				
AKZO NOBEL	EUR	3 820	285 812,40	0,73
ASML HOLDING NV	EUR	701	477 871,70	1,22
ASR NEDERLAND NV	EUR	7 305	311 923,50	0,80
CNH INDUSTRIAL NV	EUR	9 151	101 393,08	0,26
HEINEKEN	EUR	4 492	412 994,48	1,05
ING GROEP NV	EUR	38 888	525 999,09	1,34
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	12 966	337 310,49	0,86
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	142 337	443 806,77	1,13
SIGNIFY NV	EUR	4 364	132 316,48	0,34
TOTAL PAYS-BAS			3 029 427,99	7,73
PORTUGAL				
ELEC DE PORTUGAL	EUR	61 582	280 506,01	0,72
TOTAL PORTUGAL			280 506,01	0,72
ROYAUME-UNI				
RELX PLC	EUR	13 384	479 414,88	1,23
TOTAL ROYAUME-UNI			479 414,88	1,23
SUISSE				
DSM FIRMENICH	EUR	3 642	335 064,00	0,85
STMICROELECTRONICS NV	EUR	10 633	481 090,09	1,23
TOTAL SUISSE			816 154,09	2,08
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			17 374 781,59	44,32
TOTAL Actions et valeurs assimilées			17 374 781,59	44,32
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLEMAGNE 2.5% 04/07/2044	EUR	390 000	407 961,45	1,04
ALLIANZ SE 3.375% PERP	EUR	200 000	200 096,36	0,51
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-05-35	EUR	320 000	252 227,20	0,64
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 1.8% 15-08-53	EUR	200 000	181 657,89	0,46
CMZB FRANCFORT 3.0% 14-09-27	EUR	300 000	296 756,51	0,76
COVESTRO AG 1.375% 12-06-30	EUR	200 000	182 297,30	0,47
EON SE 4.0% 29-08-33 EMTN	EUR	300 000	320 347,43	0,82
FREGR 2 7/8 02/15/29	EUR	140 000	142 685,62	0,36
FRESENIUS MEDICAL CARE AG 1.0% 29-05-26	EUR	240 000	227 561,67	0,58
TOTAL ALLEMAGNE			2 211 591,43	5,64
AUTRICHE				
AUST GOVE BON 2.4% 23-05-34	EUR	440 000	437 509,20	1,12
ERSTE GR BK 0.25% 26-06-24	EUR	300 000	295 504,39	0,75

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL AUTRICHE			733 013,59	1,87
BELGIQUE				
BELGIQUE 1.0% 22-06-31	EUR	340 000	308 948,78	0,79
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.7% 22-06-50	EUR	300 000	226 268,21	0,58
EUROPEAN UNION 3.0% 04-03-53	EUR	300 000	303 973,07	0,77
KBC GROUPE 0.625% 10-04-25	EUR	200 000	194 109,30	0,49
TOTAL BELGIQUE			1 033 299,36	2,63
CANADA				
PROVINCE DE L ONTARIO 0.01% 25-11-30	EUR	200 000	166 070,13	0,42
TORONTO DOMINION BANK THE 3.129% 03-08-32	EUR	150 000	148 966,54	0,38
TOTAL CANADA			315 036,67	0,80
DANEMARK				
ORSTED 2.25% 14-06-28 EMTN	EUR	233 000	227 065,38	0,58
TOTAL DANEMARK			227 065,38	0,58
ESPAGNE				
BANKINTER 0.875% 08-07-26 EMTN	EUR	200 000	189 279,87	0,48
ESPAGNE 1.6% 30-04-25	EUR	280 000	278 085,23	0,71
ESPAGNE 4.70% 30/07/41	EUR	750 000	892 785,90	2,28
IBERDROLA FINANZAS SAU 3.625% 13-07-33	EUR	200 000	211 069,72	0,54
TOTAL ESPAGNE			1 571 220,72	4,01
ETATS-UNIS				
BAXTER INTL 0.4% 15-05-24	EUR	220 000	217 668,32	0,56
MICROSOFT CORP 3.125% 061228	EUR	140 000	144 639,70	0,36
TMO 1.45 03/16/27	EUR	220 000	212 917,74	0,55
TOTAL ETATS-UNIS			575 225,76	1,47
FINLANDE				
UPM KYMMENE OY 0.5% 22-03-31	EUR	500 000	415 205,38	1,06
TOTAL FINLANDE			415 205,38	1,06
FRANCE				
A 3.941% PERP EMTN	EUR	240 000	239 362,23	0,61
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMEN 0.5% 31-10-25	EUR	300 000	287 744,80	0,74
AXA 1.375% 07-10-41 EMTN	EUR	400 000	332 554,40	0,85
AXA HOME LOAN SFH 0.05% 05-07-27	EUR	100 000	91 102,86	0,23
BN 2.25% 11-01-27 EMTN	EUR	220 000	219 070,91	0,56
BQ POSTALE 1.375% 24-04-29	EUR	200 000	183 421,47	0,47
EDENRED 1.375% 10-03-25	EUR	200 000	197 323,58	0,51
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-40	EUR	1 130 000	785 990,09	2,00
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-05-52	EUR	600 000	346 400,80	0,88
ORANGE 3.875% 11-09-35 EMTN	EUR	400 000	431 333,87	1,10
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.375% 13-04-34	EUR	100 000	105 606,15	0,27
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.5% 09-11-32	EUR	100 000	105 018,96	0,27
TOTALENERGIES SE 1.75% PERP	EUR	290 000	291 547,47	0,74
TOTAL FRANCE			3 616 477,59	9,23
IRLANDE				
IRELAND GOVERNMENT BOND 1.3% 15-05-33	EUR	140 000	128 588,03	0,33
LINDE PUBLIC LIMITED COMPANY 3.625% 12-06-34	EUR	200 000	214 003,79	0,54
TOTAL IRLANDE			342 591,82	0,87
ITALIE				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
INTE 0.75% 16-03-28 EMTN	EUR	300 000	272 174,73	0,70
INTE 1.0% 04-07-24 EMTN	EUR	600 000	594 189,00	1,51
Italian Republic 6.0% 01-05-31	EUR	290 000	344 363,29	0,88
ITALIE 1.5% 01-06-25	EUR	200 000	196 072,49	0,50
ITALIE 3.50% 01/03/2030	EUR	740 000	763 412,18	1,95
ITALIE 5%09-010940	EUR	140 000	157 423,42	0,40
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.5% 01-02-26	EUR	200 000	191 089,20	0,49
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.1% 01-03-40	EUR	400 000	358 810,18	0,91
TOTAL ITALIE			2 877 534,49	7,34
LUXEMBOURG				
BANQ EURO DIN 1.0% 14-04-32	EUR	220 000	196 724,69	0,50
EFSF 1.2 02/17/45	EUR	140 000	103 329,58	0,27
EUROPEAN FINL STABILITY FACIL 0.0% 13-10-27	EUR	400 000	365 550,00	0,93
TOTAL LUXEMBOURG			665 604,27	1,70
NORVEGE				
DNB BANK A 0.375% 18-01-28	EUR	150 000	138 118,63	0,36
EQUINOR A 0.75% 22-05-26 EMTN	EUR	140 000	133 744,26	0,34
TELENOR ASA 2.625% 12/24	EUR	140 000	138 879,75	0,35
TOTAL NORVEGE			410 742,64	1,05
PAYS-BAS				
ENEL FINANCE INTL NV 0.375% 28-05-29	EUR	222 000	191 999,83	0,49
ENEL FINANCE INTL NV 0.875% 17-01-31	EUR	100 000	85 407,94	0,22
ING GROEP NV 0.875% 09-06-32	EUR	200 000	180 977,54	0,46
ING GROEP NV 4.875% 14-11-27	EUR	200 000	208 938,97	0,53
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.5% 15-01-40	EUR	350 000	261 126,47	0,67
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 1.0% 25-02-30	EUR	200 000	182 073,59	0,46
TOTAL PAYS-BAS			1 110 524,34	2,83
PORTUGAL				
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.25% 18-04-34	EUR	220 000	213 672,49	0,55
TOTAL PORTUGAL			213 672,49	0,55
ROYAUME-UNI				
DIAGEO FINANCE 1.0% 22-04-25	EUR	290 000	283 383,52	0,73
LLOYDS BANKING GROUP 4.75% 21-09-31	EUR	217 000	232 402,07	0,59
NGG FINANCE 1.625% 05-12-79	EUR	140 000	137 464,26	0,35
VODA 2.2% 25-08-26 EMTN	EUR	200 000	198 011,86	0,50
WESTERN POWER DISTRIBUTION EAST MID 3.53% 20-09-28	EUR	100 000	102 630,20	0,26
TOTAL ROYAUME-UNI			953 891,91	2,43
SUEDE				
TELE2 AB 3.75% 22-11-29 EMTN	EUR	300 000	309 363,98	0,79
TELIA COMPANY AB 1.375% 11-05-81	EUR	200 000	188 044,74	0,48
TOTAL SUEDE			497 408,72	1,27
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			17 770 106,56	45,33
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			17 770 106,56	45,33
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI GLOBAL EQUIT	EUR	1 488,363	3 223 035,19	8,22

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
HSBC SRI MONEY ZC	EUR	396	558 289,04	1,42
TOTAL FRANCE			3 781 324,23	9,64
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			3 781 324,23	9,64
TOTAL Organismes de placement collectif			3 781 324,23	9,64
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 0324	EUR	-43	13 437,50	0,04
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			13 437,50	0,04
TOTAL Engagements à terme fermes			13 437,50	0,04
TOTAL Instruments financier à terme			13 437,50	0,04
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-13 437,5	-13 437,50	-0,04
TOTAL Appel de marge			-13 437,50	-0,04
Créances			138 872,74	0,36
Dettes			-47 517,53	-0,12
Comptes financiers			186 166,73	0,47
Actif net			39 203 734,32	100,00

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED IC	EUR	0,500	10 990,26	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED AC	EUR	365 899,513	107,12	

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit: HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

Identifiant d'entité juridique: 969500HU1926N1M5G696

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectifs d'investissement durable, il présentait une proportion de 42,88% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité

permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Le compartiment promeut des caractéristiques E, S et G en investissant sur les marchés d'actions et de taux internationaux avec un biais euro en sélectionnant des valeurs émises par les sociétés ou les pays dans un univers d'émissions qui satisfait à des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (E.S.G.). Le compartiment est investi, selon les choix du gérant, soit en investissant dans des titres de sociétés ou de pays, soit en investissant dans des OPC gérés par le groupe HSBC.

Pour les émissions d'entreprises publiques ou privées cotées : le gérant sélectionne, au sein de chaque secteur, selon une approche « Best in class » les entreprises ayant les meilleures pratiques E.S.G par rapport à celles de leurs pairs au sein de chaque secteur de l'économie.

Pour chaque pilier ESG, plusieurs critères sont utilisés, incluant notamment : les émissions de CO2 pour le pilier E, la gestion du personnel pour le pilier S et le niveau d'indépendance des administrateurs pour le pilier G.

Pour les émissions gouvernementales (obligations) : les pays émetteurs en euro sont classés en fonction de leur note globale « E.S.G. » qui repose à 50% sur le pilier Environnement (E) et à 50% sur le pilier Social / Gouvernance (S/G). Le pilier Social et de Gouvernance comprend l'analyse du système politique et Gouvernance, des Droits de l'homme et des Libertés fondamentales, les conditions sociales. Le pilier Environnemental comprend l'analyse des ressources naturelles, du changement climatique et de l'énergie, de la production et de la consommation durable.

Le gérant sélectionne selon une approche de type Sélection E.S.G, au sein des pays émetteurs en euro, les pays ayant un rating E.S.G. minimum selon l'agence de notation extra-financière ISS-Oekom.

De plus, le compartiment s'engage à :

- Exclure les émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
- Exclure les titres des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants. Les armes controversées comprennent, mais sans s'y limiter, les mines antipersonnel, les armes à uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires. Cette exclusion s'ajoute à la politique d'exclusion relative aux armes interdites par les traités internationaux.
- Exclure les titres des sociétés du secteur de la Défense.
- Exclure les titres des sociétés exerçant des activités liées au charbon thermique. S'agissant de la production d'électricité, sont partiellement exclues les entreprises dont plus de 10% du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique. S'agissant de l'extraction : les entreprises sont totalement exclues.
- Exclure les titres des sociétés impliquées dans la production de tabac.
- Examiner attentivement les questions environnementales au travers des activités de vote et d'engagement.

Le compartiment est géré activement et ne suit pas un indice de référence. En effet, il n'existe pas d'indice de référence représentatif de notre philosophie de gestion et donc de notre univers d'investissement ni d'indice désigné pour déterminer si le compartiment est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Indicateur	Fonds	Indice de référence
ESG Score	6.82	6.43
E Pillar	7.41	6.71
S Pillar	6.31	6.05
G Pillar	6.78	6.57
3. Intensité des émissions de GES des entreprises bénéficiaires - tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires	73.53	94.37
10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	0.07%
14. Exposition à des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants (mines antipersonnel, armes à uranium appauvri, phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires)	0.00%	0.02%

Les données de ce reporting sont au 31 Décembre 2024, moyenne des positions des 4 fins de trimestre de l'exercice comptable se terminant le 31 Décembre 2024.

Indice de référence - 10% MSCI World Net 40% MSCI EMU Net 50% Bloomberg Barclays Euro Aggregate 500MM

...et par rapport aux périodes précédentes?

Indicateur	Clôture de l'exercice	Fonds	Reference Benchmark
ESG Score	31 Décembre 2024	6.82	6.43
	31 Décembre 2023	6.57	6.14
	31 Décembre 2022	6.52	6.17
E Pillar	31 Décembre 2024	7.41	6.71
	31 Décembre 2023	7.24	6.20
	31 Décembre 2022	7.16	6.23
S Pillar	31 Décembre 2024	6.31	6.05
	31 Décembre 2023	6.32	6.09
	31 Décembre 2022	6.50	6.25
G Pillar	31 Décembre 2024	6.78	6.57
	31 Décembre 2023	6.52	6.44
	31 Décembre 2022	6.35	6.32
3. Intensité des émissions de GES des entreprises bénéficiaires - tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires	31 Décembre 2024	73.53	94.37
	31 Décembre 2023	84.47	104.59
	31 Décembre 2022	116.20	145.07
10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	31 Décembre 2024	0.00%	0.07%
	31 Décembre 2023	0.00%	0.12%
	31 Décembre 2022	0.00%	0.00%
14. Exposition à des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants (mines antipersonnel, armes à uranium appauvri, phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires)	31 Décembre 2024	0.00%	0.02%
	31 Décembre 2023	0.00%	0.02%
	31 Décembre 2022	0.00%	0.00%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durable effectués y ont-ils contribué?**

Les investissements durables du compartiment sont alignés avec ses caractéristiques environnementales.

L'identification et l'analyse ESG des entreprises sont réalisées dans le cadre du processus de prise de décision d'investissement afin de réduire les risques de durabilité et d'accroître les performances.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" aux objectifs environnementaux ou sociaux s'applique uniquement aux investissements durables sous-jacents du compartiment. Ce principe est intégré dans le cadre du processus de prise de décision d'investissement qui inclut la prise en considération des principales incidences négatives.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

L'évaluation de l'absence de préjudice significatif (DNSH) des émetteurs réalisés dans le cadre du processus d'investissement durable de HSBC Asset Management, intègre la prise en compte des principaux impacts négatifs (PAI). Il s'agit en effet de procéder à une analyse holistique appréhendant l'entreprise sur ses multiples impacts en termes de durabilité plutôt que de se concentrer sur une seule dimension. Lorsqu'un émetteur est identifié comme étant potentiellement controversé, il ne pourra pas être considéré comme un investissement durable. Ainsi, tous les PAIs pertinents sont examinés et intégrés au processus d'investissement selon une approche qui combine des exclusions (sectorielles, controverses ESG les plus sévères, et exclusions normatives...) avec des activités de vote et d'engagement actionnarial pour insuffler et soutenir une dynamique de changement positif au sein des entreprises. Par ailleurs, une entreprise sera considérée comme non durable lorsqu'elle n'est pas conforme aux Principes du Pacte mondial des Nations unies et à ses normes, conventions et traités internationaux associés, ou si elle impliquée dans les armes bannies par les conventions internationales. A l'exception de ces deux derniers PAIs, nous utilisons des proxies. Selon nous, la fixation de seuils d'exclusion (par exemple, les émissions de GES) pour chacun des PAI n'est pas toujours pertinente et pourrait compromettre le fait que de nombreux secteurs et entreprises sont dans une stratégie de transition. En outre, l'engagement est essentiel pour que les entreprises dont la divulgation est limitée, en particulier dans les économies émergentes, soient initialement exclues de la définition de l'investissement durable et nous permettent de catalyser un changement environnemental ou social positif. Par exemple, nous utilisons un seuil de 10% sur les revenus issus de l'extraction de charbon thermique (et la production d'électricité à partir de charbon thermique) comme filtre d'exclusion pour traiter indirectement tous les PAI liés aux émissions de Gaz à Effet de Serre. La description de la méthodologie de l'investissement durable de HSBC est disponible sur le site internet de la société de gestion : <https://www.assetmanagement.hsbc.fr/fr/retail-investors/about-us/responsible-investing/policies>

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

HSBC s'engage à appliquer et à promouvoir les normes internationales. Les dix principes du Pacte mondial des Nations unies comptent parmi les axes prioritaires de la Politique d'investissement responsable de HSBC. Ces principes incluent les risques non financiers tels que les droits de l'homme, les normes de travail, l'environnement et la lutte contre la corruption. HSBC est également signataire des Principes des Nations unies pour l'Investissement Responsable. Ceux-ci fournissent un cadre pour l'identification et la gestion des risques de durabilité. Dans ce compartiment, sont systématiquement exclues les entreprises auteures d'une violation avérée de l'un des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies ou d'au moins deux violations présumées. Les entreprises sont aussi évaluées à l'aune de standards internationaux comme les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important », en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères propres à l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les principales incidences négatives des investissements sont prises en considération dans la gestion du compartiment de la manière suivante :

- Dans le cadre de ses choix d'investissement, le gérant a choisi un indicateur relatif à l'environnement : l'indicateur « Intensité Gaz à Effet de Serre ». La prise en considération par le compartiment de cet indicateur est notamment induite par l'application de notre politique de sortie du charbon. De plus le gérant privilégie les entreprises peu émettrices de CO2 ou travaillant à la réduction de leur intensité carbone.
- Exclusion des émetteurs :
 - Considérés comme non conformes aux Principes du Pacte mondial des Nations unies et principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales,
 - Exposés à des armes controversées.
- Enfin, le compartiment prend en considération les principales incidences négatives dans sa démarche d'engagement qui intègre plusieurs leviers d'actions incluant 1) des échanges directs avec les entreprises portant sur leur prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux afin de nous assurer de leur capacité à affronter l'avenir et à conserver une viabilité financière à long terme, 2) l'exercice des droits de vote par lequel nous exprimons notre soutien aux initiatives de développement positives ou, à l'inverse, notre désaccord lorsque les administrateurs ne répondent pas à nos attentes, 3) une procédure d'escalade graduelle auprès des entreprises lorsque les risques ou les controverses ESG auxquelles elles sont exposées ne sont pas gérés. Concrètement, la prise en considération de l'indicateur Intensité Gaz à Effet de Serre est réalisée notamment par le dialogue avec les entreprises pour évaluer comment leurs plans de transition vers la neutralité carbone tiennent compte des impacts sur les employés, les chaînes d'approvisionnement, les communautés et les consommateurs.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion d'investissements** du produit financier au: Moyenne des positions des 4 fins de trimestre de la période de référence se terminant le 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
HSBC RIF SRI Global Equity ZC 10257451	Autres	10,04%	France
SAP SE	Technologies de l'Information	2,39%	Allemagne
Government Of Spain 4.7% 30-jul-2041	Gouvernement	2,31%	Espagne
Government Of Italy 3.5% 01-mar-2030	Gouvernement	1,99%	Italie
Government Of France 0.5% 25-may-2040	Gouvernement	1,95%	France
Schneider Electric SE	Industrie	1,95%	Les États-Unis d'Amérique
Iberdrola SA	Services aux Collectivités	1,87%	Espagne
Munchener Ruckversicherungs-Gesellschaft AG	Finance	1,69%	Allemagne
ASML Holding NV	Technologies de l'Information	1,65%	Pays-Bas
HSBC SRI Money ZC 10141294	Autres	1,51%	France
ING Groep NV	Finance	1,37%	Pays-Bas
AXA SA	Finance	1,33%	France
RELX PLC	Industrie	1,21%	Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Publicis Groupe SA	Services de Télécommunication	1,19%	France
Royal KPN NV	Services de Télécommunication	1,19%	Pays-Bas

Les liquidités et les produits dérivés sont exclus



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

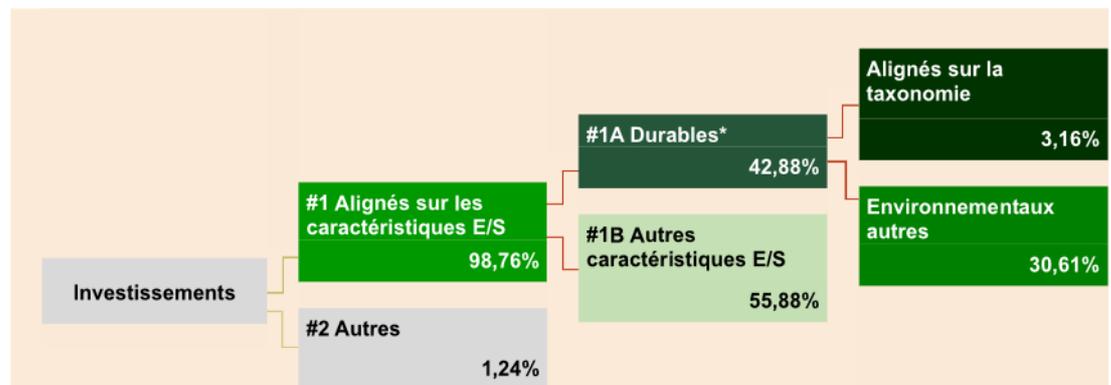
La proportion d'investissements durables était de 42,88%.

La méthodologie de la société de gestion relative à l'investissement durable est disponible dans la rubrique Annexe « SFDR » du règlement (UE) 2019/2088 du rapport annuel.

L'allocation des actifs

décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs?



La catégorie **#1 Alignés** sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés** sur les caractéristiques E/S comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables

* Une société ou un émetteur considéré comme un investissement durable peut contribuer à la fois à un objectif environnemental et à un objectif social qui peut être aligné ou non aligné sur la taxonomie de l'Union européenne. Les chiffres du graphique ci-dessus le prennent en compte; mais une entreprise ou un émetteur ne peut être comptabilisé qu'une seule fois dans la catégorie #1A Durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteur / Sub-Secteur	% d'actifs
Finance	22.25%
Gouvernement	21.05%
Industrie	12.87%
Technologies de l'Information	7.69%
Services de Télécommunication	6.96%
Services aux Collectivités	6.43%
<i>Électricité</i>	4.60%
<i>Compagnies aux activités diversifiées</i>	1.23%
Consommation Discrétionnaire	5.25%
Santé	4.75%
Biens de Consommation de Base	4.46%
Matériaux	4.20%
Immobilier	1.16%
Liquidités et produits dérivés	1.07%
Autres	1.02%
Énergie	0.84%
<i>Gaz et Pétrole intégrés</i>	0.45%
<i>Équipements et Services liés au Pétrole et au Gaz</i>	0.12%
<i>Raffinage et Commercialisation de Pétrole et de Gaz</i>	0.28%
Total	100.00%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

La proportion des investissements durables aligné avec la taxonomie de l'UE est présenté dans le tableau d'allocation d'actif ci-dessus.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE? ¹

Oui: Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

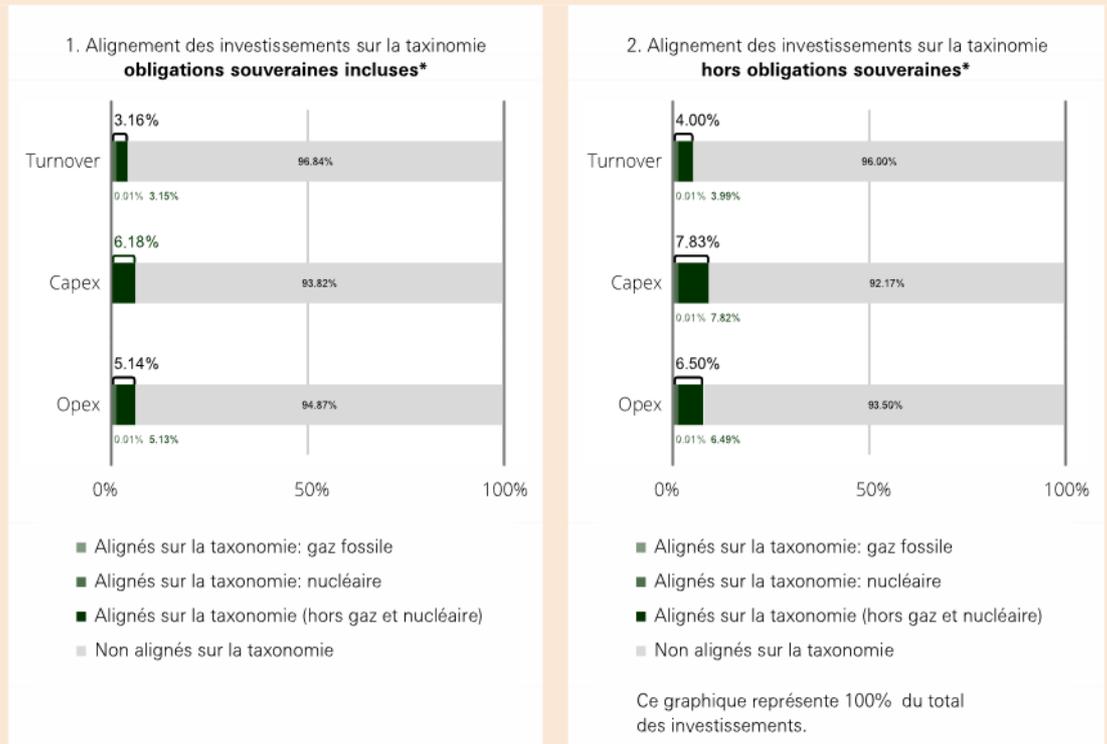
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaire** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissements** (CAPEX) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (EU) 2020/852.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Au cours de la période de référence, la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires était de 0,00% et la proportion d'investissements réalisés dans des activités habilitantes était de 3,72%.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Indicateur	2023-24	2022-23	2021-22
Chiffre d'affaires - Alignés sur la taxonomie: gaz fossile	N/A	N/A	0,00%
Chiffre d'affaires - Alignés sur la taxonomie: nucléaire	0,01%	N/A	0,00%
Chiffre d'affaires - Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)	3,15%	3,00%	0,00%
Chiffre d'affaires - Non alignés sur la taxonomie	96,84%	97,00%	100,00%
CapEx - Alignés sur la taxonomie: gaz fossile	N/A	N/A	0,00%
CapEx - Alignés sur la taxonomie: nucléaire	0,00%	N/A	0,00%
CapEx - Non alignés sur la taxonomie	6,18%	6,68%	0,00%
CapEx - Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)	93,82%	93,32%	100,00%
OpEx - Alignés sur la taxonomie: gaz fossile	N/A	N/A	0,00%
OpEx - Alignés sur la taxonomie: nucléaire	0,01%	N/A	0,00%
OpEx - Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)	5,13%	5,20%	0,00%
OpEx - Non alignés sur la taxonomie	94,87%	94,80%	100,00%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE?

Les investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie de l'UE représentait 30,61%. Le fonds ne s'est pas engagé à réaliser des investissements alignés sur la taxonomie de l'UE.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le compartiment ne s'engage pas à avoir une proportion minimale d'investissements durables sur le plan social. Cependant, en évaluant les émetteurs, le gérant du compartiment examine, les caractéristiques sociales, le respect des droits de l'Homme et des droits des salariés, la conduite de la gestion et la responsabilité sociale des entreprises.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elle à eux?

Le compartiment détient des liquidités, des produits dérivés, ainsi que des investissements pour lesquels l'analyse extra-financière n'a pas pu être réalisée en raison de l'indisponibilité des données ESG. Les instruments dérivés sont utilisés dans une optique d'ajustement de risque du portefeuille (exposition, couverture).



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ ou sociales au cours de la période de référence?

Le compartiment promeut les caractéristiques ESG en investissant essentiellement dans les entreprises choisies pour leurs bonnes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance et leurs qualités financières. Cette approche consiste en une sélection des meilleures entreprises au sein de l'univers d'investissement selon des critères ESG. Au cours de l'année 2024, nous avons constamment ajusté le portefeuille afin de respecter nos engagements. A titre d'exemple, nous avons cédé nos titres BNP Paribas, Commerz bank ou encore Bouygues qui n'étaient plus compatibles avec nos objectifs.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Le Compartiment est géré activement et ne suit pas un indice de référence. En effet, il n'existe pas d'indice de référence représentatif de notre philosophie de gestion et donc de notre univers d'investissement ni d'indice désigné pour déterminer si le compartiment est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut. Ainsi, les informations attendues dans cette section ne sont pas applicables à ce produit.

● ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***

Non applicable

● ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Non applicable

● ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Non applicable

● ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

Compartiment :

**HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI
DYNAMIC**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

Rapport d'activité

Allocation sur les marchés Actions :

Les marchés actions ont largement progressé en 2024 avec une nette surperformance des indices américains. Cette bonne performance s'explique par des politiques monétaires accommodantes avec 1% de baisse des taux directeurs de la Fed et 1.35% pour la BCE et d'une nouvelle surperformance de la croissance américaine liée à l'IA à l'image des 7 principales sociétés de technologie et de communication américaine qui progressent de 67% en 2024 contre 17% pour l'indice mondial en devise locales.

Nous sommes restés légèrement sous exposé en début d'année en prévision d'un ralentissement de l'activité mais nous avons repris à bon escient de l'exposition à la suite d'une activité économique plus robuste.

Au 31 décembre 2024, l'exposition actions de HRIF - SRI Dynamic est de 80.7% de l'actif très légèrement supérieur à celle de son univers d'investissement (80%).

Exposition sur les marchés actions :

La poche actions est composée de titres vifs essentiellement et d'OPCVM. Cette association permet d'exposer la poche à des thématiques diverses. Afin de moduler l'allocation directionnelle des produits dérivés sont utilisés.

La gestion de la poche sur les valeurs de la zone euro suit notre processus de sélection ISR best in class qui vise à privilégier les valeurs pour leur bonne pratique en matière ESG. A cela s'ajoute une approche fondamentale active sur la base de l'étude du couple profitabilité / valorisation qui privilégie les valeurs à la valorisation attractive dont la profitabilité est amenée à sensiblement s'améliorer.

Sur la période, la contribution de l'allocation sectorielle a été positive sur la performance relative du compartiment. Les contributions positives proviennent de la surexposition à l'assurance, et aux banques et de la sous pondération de la consommation durable, de l'énergie et de la consommation courante. Les contributions négatives viennent d'une surexposition aux transports et aux services aux collectivités et d'une sous pondération aux biens d'équipements.

La contribution de notre sélection de valeurs a été négative pour la performance relative du compartiment, notamment nos choix dans les semi-conducteurs (STM), l'énergie (Neste Q2 ESG), l'automobile (BMW), et les biens d'équipements (Kion, Siemens, Metso). Notons les contributions positives de Bawag et Erste dans la banque, de Relx dans les services aux entreprises, de CRH et DSM dans les produits de base et d'Iberdrola dans les services aux collectivités.

Globalement, la poche actions de la zone euro a contribué positivement en absolu et en ligne avec son indice de référence.

La diversification internationale se fait par investissement sur le compartiment HRIF - SRI Global Equity. Ce positionnement a été positif en termes de performance absolue mais négative en termes de contribution relative du fait de la sous performance du compartiment par rapport à son indice de référence.

Au 31 décembre 2024, nous détenons environ 76.3% de titres vifs et 4.4% du compartiment HRIF - SRI Global Equity.

Nous utilisons des futures sur l'indice Euro Stoxx 50 pour ajuster l'exposition actions. Nous détenons une position vendeuse d'environ -2.9% au 31 décembre 2024.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

Allocation sur les marchés obligataire :

2024 a connu 3 principales phases en matière de comportement des marchés de taux jusqu'à fin mai suivi d'une phase de détente jusqu'à fin septembre et une phase de volatilité avec des pics de tension obligataire au dernier trimestre. Nous avons débuté l'année avec une sensibilité aux obligations d'état inférieure à celle de l'indice de référence. Nous avons réduit cette sous exposition début juin à bon escient. La normalisation de l'inflation et le biais accommodante de la politique monétaire en zone euro sont des facteurs de soutien à moyen terme.

Exposition sur les marchés obligataire :

Compte tenu de la taille réduite de la part obligataire de nos investissements, nous investissons dans le compartiment HRIF - SRI Euro Bond dont la performance est en ligne avec son indice de référence depuis le début de l'année.

Au 31 décembre 2024, l'allocation obligataire du compartiment HRIF - SRI Dynamic est proche de 15.7% contre 20% pour l'univers d'investissement.

Investissements sur le marché monétaire :

Nous utilisons le monétaire de manière tactique pour se prémunir d'une hausse de la volatilité des marchés d'actions et des marchés de taux.

L'allocation utilise le fonds suivant :

- HSBC SRI Money

Au 31 décembre 2024, cette position est nulle.

Performances

A la clôture de l'exercice, le compartiment affiche une performance de 6.89% pour l'action AC, de 7.59% pour l'action IC.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs du compartiment de la SICAV.

PEA

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, le compartiment est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

Proportion d'investissement effectivement réalisé au cours de l'exercice : 77.06%.

Informations sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Conformément à l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier, la politique sur la prise en compte dans la stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (critères ESG) est disponible sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

Informations complémentaires relatives à la prise en compte des critères ESG dans la politique d'investissement sur l'exercice

Le Code de transparence afférent au compartiment est publiquement accessible à l'adresse internet suivante : www.assetmanagement.hsbc.fr et donne des informations détaillées sur l'approche ISR du compartiment.

Annexe « SFDR » du règlement (UE) 2019/2088 et ses normes techniques d'application

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Des informations sur les caractéristiques environnementales ou sociales sont disponibles dans l'annexe SFDR du rapport annuel.

La méthodologie de la société de gestion relative à l'investissement durable est la suivante :

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

L'investissement durable au sens de l'article 2(17) du Règlement européen SFDR

1

Le règlement SFDR (règlement UE n°2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers est entré en vigueur en 2021 avec l'obligation pour les institutions financières d'être transparentes dans leur communication sur les stratégies d'investissement durable qui intègrent les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

En vertu de ce règlement, tel que le prévoit l'article 2, point (17) du règlement SFDR, l'investissement durable est défini comme un investissement qui génère des résultats environnementaux et/ou sociaux positifs. Le défi pour les gérants d'actifs a résidé dans la définition et le calcul de la contribution nette positive des entreprises au enjeux environnementaux et sociaux, tout en vérifiant que cette contribution positive ne s'accompagne pas d'incidences négatives.



L'investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un **objectif environnemental** ou un investissement dans une activité économique qui contribue à un **objectif social**, pour autant que ces investissements **ne causent de préjudice important** à aucun de ces objectifs et que les sociétés concernées appliquent des pratiques de **bonne gouvernance**, en particulier en ce qui concerne des structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel compétent et le respect des obligations fiscales.



Article 2(17) du règlement UE n°2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).



Comment mesurer la contribution durable des émetteurs ?

- ◆ Nous avons développé une méthodologie propriétaire qui permet de déterminer si un instrument/émetteur peut être défini comme un « investissement durable » au sens de l'article 2(17) de SFDR et s'il peut être pris en compte dans le calcul de la proportion d'actifs durables des portefeuilles.
- ◆ Depuis 2022, notre méthodologie a évolué de la recherche d'un alignement du chiffre d'affaires sur les Objectifs de Développement durable (ODD) définis par les Nations Unies à une approche plus large qui intègre également la qualité durable des modèles économiques, des opérations et des stratégies de développement durable mises en place par les émetteurs. Cet élargissement du champ d'analyse reflète mieux l'engagement et les mesures prises par les entreprises pour relever les défis liés au développement durable.
- ◆ Notre évaluation comporte également une vérification du principe consistant à ne pas causer de préjudice important ou *Do No Significant Harm (DNSH)* tout en tenant compte les bonnes pratiques de gouvernance. Cette vérification prend notamment en compte les principales incidences négatives (PAI) conformément au règlement SFDR. Les PAI sont une sélection d'indicateurs environnementaux et sociaux à prendre en considération et sur lesquels il convient de rendre des comptes, notamment les émissions de gaz à effet de serre (GES), l'intensité et l'empreinte carbone, les rejets dans l'eau ou encore les écarts de rémunération hommes / femmes.

Source: HSBC Asset Management

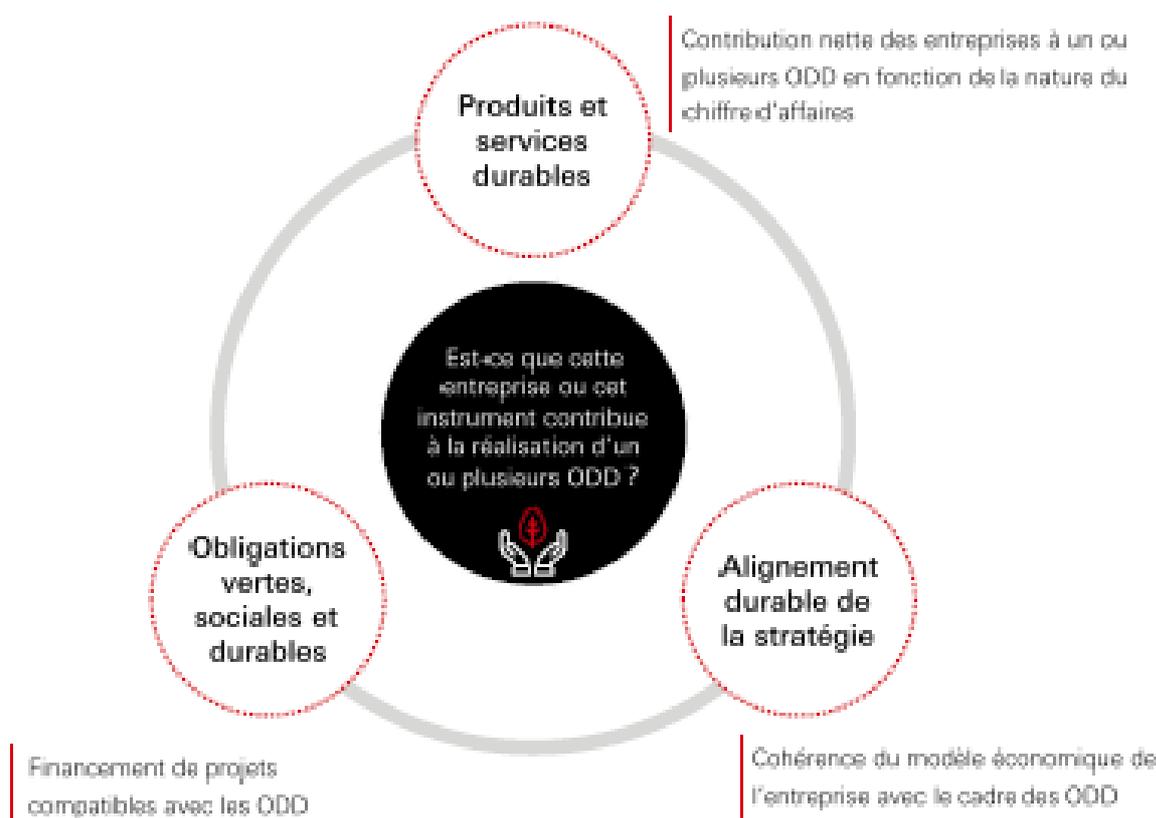
Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit, du mandat du client ou des conditions de marché.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

L'évaluation de la qualité durable d'un investissement

2

Notre méthodologie est basée sur l'évaluation de la capacité d'un investissement à contribuer aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et comporte trois dimensions¹ :



Une analyse approfondie est effectuée sur la base de plusieurs sources de données externes mais également sur la base d'analyses et recherches internes. Parmi ces sources de données figurent notamment Sustainalytics, S&P Trucost, FTSE Green Revenue, ainsi que nos bases données propriétaires relatives aux parts vertes des entreprises et à leur éligibilité à la taxonomie européenne².

Sur la base de seuils de durabilité définis pour chacun des critères analysés (voir le détail en page 3), les émetteurs/instruments seront considérés comme durables s'ils répondent à au moins une des trois dimensions précitées.

¹ Ces trois dimensions et leurs seuils ou indicateurs respectifs peuvent faire l'objet de modifications dans le temps, sans préavis, en fonction, par exemple, de changements ou de précisions réglementaires, de la disponibilité des données, des progrès technologiques, etc. Les paramètres sont à la date indiquée.

² La taxonomie européenne désigne la classification des activités économiques ayant un impact favorable sur l'environnement. Son objectif est d'orienter les investissements vers les activités durables, c'est-à-dire « vertes ». http://finance.ec.europa.eu/sustainable-finance/tools-and-standards/eu-taxonomy-sustainable-activities_en

Les trois dimensions de la durabilité¹

3

Dans quelle mesure un investissement contribue-t-il à un ou plusieurs des 17 ODD ?



Score quantitatif

Chiffre d'affaires net durable actuel ou attendu dans 3 à 5 ans $\geq 30\%$

Mesure du pourcentage du chiffre d'affaires net durable aligné avec un ou plusieurs des 17 ODD = mesure du chiffre d'affaires actuel ou futur aligné avec au moins un des ODD (CAPEX, OPEX² ou EBITDA³), déduction faite des produits et services non durables (tabac, charbon thermique, armes interdites, controverses environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) les plus sévères ...).



Prouvé & vérifié (SMART⁴)

Modèles économiques

Évaluation durable du modèle économique : $\geq 50\%$ des réponses du questionnaire d'évaluation doivent obtenir la note la plus élevée
L'évaluation de la qualité durable du modèle économique d'une entreprise intègre ses opérations et sa chaîne de valeur, sa stratégie de développement durable ainsi que la gestion des impacts de ses activités sur son environnement et sur les communautés. La contribution positive est identifiée sur la base de l'alignement avec les ODD⁵.

Thématique durable

Chiffre d'affaires thématique de l'entreprise $\geq 20\%$
ou Évaluation de la thématique durable $\geq 30\%$
Ces seuils sont adaptés aux thématiques durables émergentes dans des industries encore croissance et/ou fragmentées, comme par exemple l'économie circulaire.

Ambitions et pratiques

Progrès réalisés par l'entreprise dans la mise en place de sa stratégie de développement vérifiées sur la base d'indicateurs pertinents établis par des organismes de place compétents, par exemple des objectifs crédibles de réduction des émissions carbone approuvés par la Science-based Targets initiative (SBTi).

Trajectoire de transition énergétique

Évaluation des activités qui contribuent à la transition énergétique sur la base de l'identification de la part verte des produits et services de l'entreprise (en pourcentage du chiffre d'affaires) qui permet de financer la transition énergétique et le passage aux énergies renouvelables.
Une entreprise est considérée comme un « actif en transition durable » en fonction de l'intensité de sa part verte et de critères alignés sur le Label Towards Sustainability⁶ pour les secteurs des énergies traditionnelles (Pétrole et Gaz) et de la production d'électricité.



Utilisation du produit de l'émission obligataire dans une activité durable

Pour les instruments obligataires, nous considérons les obligations vertes, sociales et durables comme des investissements durables en raison de leur contribution claire et directe aux objectifs environnementaux et sociaux. Les instruments obligataires verts, sociaux et durables, tels que définis par l'International Capital Market Association (« ICMA »)⁷ et structurés conformément à ses principes ou lignes directrices, contribuent, par leur conception même, à la réalisation d'objectifs environnementaux et/ou sociaux éligés sur les ODD.

¹ Ces trois dimensions et leurs outils ou indicateurs respectifs peuvent faire l'objet de modifications dans le temps, en fonction, par exemple, de changements ou de précisions réglementaires, de la disponibilité des données, des progrès technologiques, etc.

² Les dépenses d'investissement, ou CAPEX, représentent le capital investi par une entreprise pour acquérir ou moderniser des actifs fixes, physiques ou non consommables. Les dépenses d'investissement sont principalement des investissements ponctuels dans des actifs non consommables utilisés pour maintenir le niveau de fonctionnement existant au sein d'une entreprise et pour favoriser sa croissance future. Les dépenses d'investissement servent à acheter ou à investir dans des immobilisations corporelles, telles que des biens immobiliers, des matières premières, des usines, des bâtiments et des équipements, qui profitent à l'entreprise au-delà d'un seul exercice fiscal. Les actifs incorporels et non physiques, tels que les brevets et les licences, peuvent également être considérés comme des dépenses d'investissement.

³ Les dépenses opérationnelles, ou OPEX, comprennent les frais de vente, les frais généraux et les frais administratifs, qui sont des coûts encourus dans le cadre des principales activités de l'entreprise, ou des frais généraux.

⁴ L'EBITDA (bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement) est une autre mesure de la rentabilité d'une entreprise que le bénéfice net. En éliminant les charges d'amortissement hors trésorerie ainsi que les impôts et les coûts de la dette dépendent de la structure du capital, l'EBITDA tente de représenter le bénéfice au comptant généré par les activités de l'entreprise.

⁵ Spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporellement définis.

⁶ Les objectifs fondés sur la science proposent aux entreprises une voie clairement définie pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, contribuant ainsi à prévenir les pressions liées au changement climatique et à préparer la croissance des entreprises pour l'avenir. Les objectifs sont considérés comme « fondés sur la science » s'ils sont conformes à ce que la science climatique la plus récente considère comme nécessaire pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, à savoir limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels.

⁷ https://www.icmagroup.org/assets/documents/SustainableFinance/2022updates/MappingSDGs-to-ICMA-Bonds_June2022200822.pdf

⁸ www.icmagroup.org/assets/documents/SustainableFinance/2022updates/MappingSDGs-to-ICMA-Bonds_June2022200822.pdf

Source : HSBC Asset Management

Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit, du mandat du client ou des conditions de marché.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

Principe consistant à ne pas causer de préjudice important

Notre méthodologie vérifie l'absence de préjudice significatif (DNSH) tout en tenant en compte des bonnes pratiques de gouvernance.

Nos investissements durables répondent aux exigences du principe DNSH tel que défini par SFDR (dans son article 2(17)) dans la mesure où ceux-ci appliquent notre politique d'exclusion détaillée ci-dessous :

Principe DNSH - exclusions

Pour les obligations d'entreprise :

- Score relatif aux armes controversées et interdites ²
- Chiffre d'affaires lié à la production de tabac > 0%²
- Chiffre d'affaires issu de l'extraction du charbon > 10%^{2,3}
- Chiffre d'affaires issu de la production d'énergie via le charbon thermique > 10%³
- Non-conformité au Pacte mondial des Nations unies ^{3,4}
- Signalement des controverses les plus sévères³

Pour les obligations d'Etat :

- Signalement d'un manquement vis-à-vis d'un sujet social ³
- Tout pays figurant sur la liste des sanctions de HSBC

Le principe DNSH est examiné au même titre que la bonne gouvernance des entreprises détenues en portefeuille qui est un socle de notre analyse fondamentale et de notre processus d'investissement.

Évaluation des pratiques de gouvernance

- Notre réflexion va au-delà des scores de gouvernance ou des scores ESG. La qualité de la gouvernance est évaluée sur la base de critères spécifiés dans le processus d'investissement, incluant la déontologie, la culture et les valeurs de l'entreprise, la structure de gouvernance et la corruption.
- Nous déterminons la matérialité de la gouvernance par une analyse de la structure de gouvernance, des controverses, du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
- A minima, nous excluons les controverses les plus sévères pour nos fonds gérés de manière active.

(1) À fin décembre 2022

(2) Les données proviennent notamment d'ISSÉtes

(3) Les données proviennent notamment de Sustainalytics. Exemples de controverses : activités liées au travail des enfants, dommages environnementaux majeurs, corruption, pollution...

(4) Le Pacte mondial des Nations unies est une initiative volontaire basée sur l'engagement des entreprises à mettre en œuvre des principes universels de développement durable et à établir des partenariats pour soutenir l'objectif des Nations unies : <https://unglobalcompact.org/>

Source : HSBC Asset Management

*Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit, du mandat du client ou des conditions de marché.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

Eclairage sur les Objectifs de développement durable

5

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté par l'ensemble des États membres l'Organisation des Nations Unies, établit un plan commun pour la paix et la prospérité des populations et de la planète, aujourd'hui et à l'avenir.

Au cœur de ce programme se trouvent les 17 ODD, qui lancent un appel urgent à l'action de tous les pays – développés et en développement – dans le cadre d'un partenariat mondial.

Ces objectifs ont été conçus en tenant compte du fait que l'élimination de la pauvreté et des autres privations doit aller de pair avec des stratégies visant à améliorer la santé et l'éducation, à réduire les inégalités et à stimuler la croissance économique, en s'attaquant au changement climatique et en œuvrant à la préservation de nos océans et forêts.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Pour plus d'informations, veuillez consulter le site <https://sdgs.un.org/goals>.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

Informations complémentaires en lien avec la réglementation sur les droits des actionnaires (SRD2)

Contribution aux performances à moyen et long terme

La stratégie de gestion déployée est active et disciplinée. En tant que gestion Multi-Asset, nous nous attachons essentiellement aux décisions d'allocation s'appuyant sur les expertises du groupe HSBC pour les décisions de sélection des titres. Celle concernant les actions notamment attachera de l'importance aux critères financiers de valorisation et de rentabilité mais aussi aux critères extra financiers (environnementaux, sociaux et de gouvernance).

Pour les décisions d'allocation, nous évaluons les opportunités d'investissement intra et inter classes d'actifs selon une approche multi factorielles. Les critères de valorisation, de portage, de dynamique des prix sont notamment pris en compte et évalués au regard du contexte économique. D'autres critères peuvent être également intégrés sur des classes d'actifs spécifiques. Les différentes sources de performance ainsi décelées sont combinées entre elles de manière à obtenir une distribution du risque actif bien équilibré dans le portefeuille. Ces éléments sont de nature à atteindre les objectifs de long terme à savoir une performance supérieure à l'indice de référence du compartiment.

• Principaux risques importants

Le compartiment encourt des risques à titre principal et à titre accessoire dont la liste est disponible dans le prospectus du compartiment.

• Taux de rotation

Taux de rotation du portefeuille : 22.93%

La méthode utilisée pour le calcul du taux de rotation est la méthode SEC : $TO \text{ annuel} = \frac{\text{Min (Achat val mob ; Vente Val mob)}}{\text{AUM moyen}}$

• Gestion des conflits d'intérêts

Au cours de l'exercice écoulé, il n'y a pas eu de conflits d'intérêts en lien avec les activités d'engagement.

Pendant cette période, la société de gestion a décidé d'avoir recours à un conseiller en vote, Institutional Shareholder Services (ISS), aux fins des activités d'engagement.

• Prêt de titres

La société de gestion ne pratique pas des opérations de prêt de titres durant l'exercice écoulé.

• Informations relatives aux décisions d'investissement

Les décisions d'investissement reposent sur une analyse fondamentale des entreprises incluses dans l'univers d'investissement. Les marchés ne sont pas toujours efficaces, et ne reflètent pas toujours la valorisation intrinsèque des entreprises.

Dans ce cadre, les décisions d'investissements se fondent sur une analyse fondamentale de long terme, permettant ainsi de profiter de ces opportunités qui découlent de la volatilité excessive des marchés financiers.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

Les processus de gestion reposent sur l'exploitation des données issues de l'analyse fondamentale menée par nos équipes de recherche indépendante que ce soit dans le court, le moyen ou le long terme.

Par ailleurs, et quelle que soit la classe d'actifs, la prise en compte des risques et opportunités Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (intégration E.S.G) fait partie intégrante du processus de sélection de titres du gérant du compartiment concerné ayant un objectif de surperformance dans la durée.

Evénements intervenus sur le compartiment pendant l'exercice et à venir

➤ Le 4 juin 2024

Mise à jour de la documentation réglementaire avec les modifications suivantes :

- ✓ Actualisation des coûts récurrents et scénarios de performance dans les Documents d'Informations Clés (DIC)
- ✓ Homogénéisation de la rédaction des DIC (relevant de l'article 8 SFDR et de la catégorie 1 AMF « communication centrale ») suite aux recommandations émises par l'Autorité des marchés financiers (AMF) dans le cadre de son contrôle SPOT relatif au respect des engagements extra-financiers contractuels des sociétés de gestion de portefeuille.
- ✓ Information sur les politiques relative à l'investissement responsable du Groupe HSBC (politique charbon et politique énergétique) a été précisée dans le prospectus .et l'annexe SFDR.

➤ Le 1^{er} janvier 2025

Mise à jour de la documentation règlementaire résultant des modifications apportées au référentiel du label ISR et autres changements.

Suite à l'entrée en vigueur le 1er mars 2024 du nouveau référentiel du Label ISR applicable aux OPC de droit français, la gestion du compartiment qui conserve le label va évoluer pour s'adapter aux exigences supplémentaires du label ISR reprises ci-dessous :

1- Renforcer les exigences de sélection des titres à l'actif du compartiment labellisé :

a) la note ESG moyenne pondérée par la capitalisation boursière doit être supérieure à la note ESG moyenne de l'indicateur de référence utilisé à titre d'information. Concrètement, la note ESG que le compartiment doit surperformer est calculée en retirant les 30% plus mauvaises valeurs sur la base de critères d'exclusion et de la notation E.S.G. L'approche « Best in class » est abandonnée au profit de l'approche en amélioration de note.

b) le poids relatif à chacun des piliers ESG dans la notation globale ESG est au minimum égal à 20% et varie en fonction des spécificités du secteur d'activité de l'entreprise.

c) un cadre d'exclusion strict est prévu sur les trois piliers E. S. et G. avec la mise en place de critères d'exclusion minimums.

d) les exigences en matière de suivi des controverses, de politique d'engagement actionnarial et de vote sont renforcées.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

2- a) rendre systématique l'exigence de double matérialité au sens de la réglementation européenne SFDR dans la gestion du compartiment labellisé.

2- b) garantir la cohérence entre la performance extra-financière du compartiment labellisé, ses objectifs E.S.G. et les indicateurs de suivi de performance associés : le compartiment labellisé va s'engager à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence utilisé à titre d'information sur deux indicateurs les plus en lien avec son objectif E.S.G. : l'indicateur Intensité de gaz à effet de serre (GES) et l'indicateur absence de politique des droits de l'homme.

3- intégrer une politique climat dans la gestion du compartiment labellisé : afin de limiter son impact sur le climat, le compartiment labellisé ne pourra par exemple plus investir sur les entreprises dont les nouveaux projets sont l'exploration, l'exploitation et le raffinage d'énergies fossiles, qu'ils soient conventionnels ou non-conventionnels.

Par ailleurs, conformément aux évolutions réglementaires de l'Autorité des marchés financiers (AMF) intervenues le 6 octobre 2022, les « frais de fonctionnement et autres services » peuvent être prélevés sur la base de frais réels (modalité existante) ou sur la base d'un forfait prédéfini, dans les deux cas dans la limite du taux maximum prévu au prospectus.

A compter du 1er janvier 2025, HSBC Global Asset Management (France) a décidé de prélever les frais de fonctionnement et autres services sur une base d'un forfait prédéfini.

Ainsi, le taux forfaitaire mentionné dans le prospectus de la SICAV sera prélevé même si les frais réels sont inférieurs à celui-ci. A l'inverse, si les frais réels sont supérieurs au taux affiché, le dépassement de ce taux forfaitaire sera pris en charge par la société de gestion.

Enfin, la rédaction des paragraphes suivants du prospectus sera actualisée :

- ✓ Restrictions à l'émission et au rachat de parts /actions pour les US Persons
- ✓ Restrictions à l'émission et au rachat de parts/actions pour les résidents canadiens
- ✓ Mesures provisoires d'interdiction des souscriptions dans l'OPC à compter du 12 avril 2022.

Informations relatives aux techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés utilisés par le compartiment de la SICAV, en application de la position AMF n°2013-06

Techniques de gestion efficace du portefeuille

A la date de la clôture de l'exercice, le compartiment de la SICAV n'avait pas recours aux techniques de gestion efficace de portefeuille.

Instruments financiers dérivés

A la date de la clôture de l'exercice, le compartiment de la SICAV n'avait pas recours aux instruments financiers dérivés.

Risque global

La méthode retenue pour le calcul du risque global sur les instruments financiers à terme est la méthode du calcul de l'engagement.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
HSBC SRI MONEY ZC	1 821 358,63	1 823 432,78
HSBC Responsible Investment Funds - SRI Euro Bond ZC	524 713,80	410 553,00
GENERALI	884 990,12	17 564,40
DSM-FIRMENICH AG	9 804,90	855 429,65
ALLIANZ SE-REG	7 371,00	731 664,24
LEGRAND SA	692 611,50	13 612,66
AIR LIQUIDE SA	643 623,43	51 719,20
ASML HOLDING NV	581 246,67	48 330,90
SAP SE	24 216,64	521 583,47
SIEMENS AG-REG	5 296,52	492 745,93

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

Comptes Annuels

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	38 522 213,96
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	38 522 213,96
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	9 782 713,68
OPCVM	9 782 713,68
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	27 405,00
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	48 332 332,64
Créances et comptes d'ajustement actifs	96 621,12
Comptes financiers	247 371,44
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	343 992,56
Total de l'actif I+II	48 676 325,20

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	45 453 533,48
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	3 128 887,51
Capitaux propres I	48 582 420,99
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	48 582 420,99
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	27 405,00
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	27 405,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	66 499,21
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	66 499,21
Total Passifs : I+II+III+IV	48 676 325,20

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	1 105 322,21
Produits sur obligations	
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	12 047,03
Sous-total produits sur opérations financières	1 117 369,24
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-230,95
Sous-total charges sur opérations financières	-230,95
Total revenus financiers nets (A)	1 117 138,29
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-741 867,98
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-741 867,98
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	375 270,31
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-15 284,23
Sous-total revenus nets I = (C+D)	359 986,08
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	479 079,97
Frais de transactions externes et frais de cession	-25 501,43
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	453 578,54
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-3 570,74
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	450 007,80

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	2 471 293,67
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	2 122,27
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	2 473 415,94
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-154 522,31
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	2 318 893,63
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	3 128 887,51

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

Annexes

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du compartiment HSBC Responsible Investment Funds - SRI Dynamic est de maximiser une performance correspondant à un investissement diversifié fortement exposé au risque actions sur un horizon de placement recommandé d'au moins 5 ans. Cet investissement est effectué en sélectionnant des titres d'entreprises ou de pays sélectionnés pour leurs bonnes pratiques environnementales, sociales, de gouvernance et leur qualité financière. L'allocation stratégique de long terme est composée de 80% d'actions et 20% d'obligations internationales avec un biais euro.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	30 471 475,83	47 005 960,03	44 906 047,64	48 827 768,22	48 582 420,99
Action HSBC RESPONSIB INVEST FDS - SRI DYNAMIC AC en EUR					
Actif net	30 466 069,99	46 999 721,79	44 900 724,84	48 821 824,21	48 576 025,59
Nombre de titres	284 147,012	382 386,826	430 905,001	422 271,111	393 085,523
Valeur liquidative unitaire	107,21	122,91	104,20	115,61	123,57
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1,50	2,64	-2,38	-0,08	1,14
Capitalisation unitaire sur revenu	0,14	0,49	1,04	1,15	0,91
Action HSBC RESPONSIB INVEST FDS - SRI DYNAMIC IC en EUR					
Actif net	5 405,84	6 238,24	5 322,80	5 944,01	6 395,40
Nombre de titres	0,500	0,500	0,500	0,500	0,500
Valeur liquidative unitaire	10 811,68	12 476,48	10 645,60	11 888,02	12 790,80
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-151,20	267,90	-243,52	-8,94	118,14
Capitalisation unitaire sur revenu	79,18	129,04	176,90	191,98	177,32

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les règles d'évaluation des actifs appliqués par le gestionnaire comptable sont les suivantes, en fonction des instruments détenus par le compartiment :

Le compartiment a adopté l'Euro comme devise de référence.

Les cours retenus pour l'évaluation des valeurs mobilières négociées en bourse sont les cours de clôture.

Les cours retenus pour l'évaluation des obligations sont une moyenne de contributeurs. Les OPC sont valorisés au dernier cours connu.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est supérieure à 3 mois sont valorisés, à défaut de contribution, au taux du marché, à l'exception des titres de créances négociables à taux variables ou révisables ne présentant pas de sensibilité particulière au marché.

Une méthode simplificatrice dite de « linéarisation » est prévue pour les titres de créances négociables dont la durée de vie restant à courir est inférieure à 3 mois et ne présentant pas de sensibilité particulière au marché sur la base du taux à trois mois cristallisé.

Les pensions sont évaluées au cours du contrat.

Les opérations à terme, fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré, autorisés par la réglementation applicable aux OPC, sont valorisés à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de Gestion. Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou devises sont valorisés à leur valeur de marché, en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt), aux taux d'intérêt et/ou devises de marché.

Les cours des marchés à terme européens et étrangers sont les cours de compensation.

La valorisation des contrats d'échange de taux ou de devises se fait aux conditions de marché.

L'évaluation des contrats d'échange de taux contre performance d'action se fait :

- aux conditions de marché pour la branche taux
- en fonction du cours du titre sous-jacent pour la branche action.

La valorisation des Credit Default Swaps (CDS) émane d'un modèle alimenté par les spreads Market.

Les engagements figurants sur le tableau hors bilan sur les marchés à terme européens et étrangers sont calculés

- OPERATION A TERME FERME

(Qte x Nominal x Cours du jour x Devise du contrat)

- OPERATION A TERME CONDITIONNELLE

(Qte x delta) x (Nominal du sous-jacent x Cours du jour du sous-jacent x Devise du contrat).

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

Pour les contrats d'échange l'engagement hors bilan correspond au nominal du contrat majoré ou minoré du différentiel d'intérêts, ainsi que de la plus ou moins-value latente constaté à la date d'arrêté.

Les frais de transaction sont comptabilisés dans des comptes spécifiques de chacun des compartiments et ne sont pas additionnés au prix.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Valorisation des garanties financières

Les garanties sont évaluées quotidiennement au prix de marché (mark to market).

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu sous forme de titres selon le niveau de risque.

Les appels de marge sont quotidiens sauf stipulation contraire mentionnée dans le contrat cadre encadrant ces opérations ou en cas d'accord entre la Société de Gestion et la contrepartie sur l'application d'un seuil de déclenchement.

Frais de gestion

Les frais de gestion financière et les frais administratifs externes à la Société de Gestion recouvrent tous les frais facturés directement au compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la Société de Gestion.

Aux frais de gestion financière et les frais administratifs externes à la Société de Gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la Société de Gestion dès lors que le compartiment a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au compartiment;
- des commissions de mouvement facturées au compartiment ;
- une part du revenu des opérations d'acquisition et cessions temporaires de titres.

En cas de majoration des frais administratifs externes à la Société de Gestion égale ou inférieure à 0.10% TTC par an, l'information des actionnaires du compartiment pourra être réalisée par tout moyen.

Dans ce cas, la Société de Gestion ne sera pas tenue de réaliser une information des actionnaires de manière particulière, ni d'offrir la possibilité de racheter leurs actions sans frais.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

	Frais facturés au compartiment	Assiette	Actions AC	Actions IC:
1	Frais de gestion financière (*)	Actif net quotidien	1.35% TTC maximum	0.70% TTC maximum
2	Frais de fonctionnement et autres services(**)	Actif net quotidien	0.20% TTC maximum	
3	Frais indirects maximum (Commissions et frais de gestion)	Actif net quotidien	0.30% TTC maximum	
4	Commissions de mouvement	Prélevée sur chaque transaction	Néant	
5	Commission de surperformance	Actif net quotidien	Néant	

* Un pourcentage des frais de gestion peut être rétrocédé à des tiers distributeurs afin de rémunérer l'acte de commercialisation du compartiment

** Les frais de fonctionnement et autres services comprennent :

I. Frais d'enregistrement et de référencement des fonds :

- les frais liés à l'enregistrement du compartiment dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la SGP) ;
- les frais de référencement du compartiment et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
- les frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ;
- Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution

II. Frais d'information clients et distributeurs

- les frais de constitution et de diffusion des DIC/prospectus et reportings réglementaires ;
- les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
- les frais d'Information aux porteurs par tout moyen ;
- les informations particulières aux porteurs directs et indirects ;
- 9: Lettres aux porteurs... ;
- les coûts d'administration des sites internet ;
- les frais de traduction spécifiques au compartiment

III. Frais des données

- les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers ;
- les frais d'audit et de promotion des labels (ex : label ISR, label Greenfin)

IV. Frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc.

- les frais de commissariat aux comptes ;
- les frais liés au dépositaire ;
- les frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
- les frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local...) ;
- les frais juridiques propres au compartiment ;
- Frais de création d'un nouveau compartiment amortissables sur 5 ans.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

V. Frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs

- les frais de mise en œuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifique au compartiment ;
- les cotisations Associations professionnelles obligatoires
- les frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales

Pourront s'ajouter aux frais facturés au compartiment et listés ci-dessus, les coûts suivants :

- les contributions dues pour la gestion du au compartiment en application du 4° du !! de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le compartiment) exceptionnels et non récurrents ;

- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : lehman) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

Swing pricing

La Société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative de chacun des compartiments dite de Swing Pricing avec seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des porteurs de parts présents dans chacun des compartiments.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs lors de mouvements de souscriptions et rachats significatifs le coût du réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement ou de désinvestissement pouvant provenir des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente, ainsi que des taxes ou impôts applicables à l'OPC.

Dès lors que le solde net des ordres de souscriptions et de rachats des investisseurs est supérieur à un seuil prédéterminé, dit seuil de déclenchement, il est procédé à un ajustement de la valeur liquidative.

La valeur liquidative est ajustée à la hausse ou à la baisse si le solde des souscriptions - rachats est respectivement positif ou négatif afin de prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions et rachats nets.

Le seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment.

Les paramètres de seuil de déclenchement et de facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative du compartiment concerné, par voie de conséquence elle est la seule communiquée aux porteurs de parts et publiée.

En raison de l'application du Swing Pricing avec seuil de déclenchement, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement de celle des instruments financiers détenus en portefeuille.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action HSBC RESPONSIB INVEST FDS - SRI DYNAMIC IC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIB INVEST FDS - SRI DYNAMIC AC	Capitalisation	Capitalisation

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	48 827 768,22
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	3 632 373,53
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-7 179 985,55
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	375 270,31
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	453 578,54
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	2 473 415,94
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	48 582 420,99

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action HSBC RESPONSIB INVEST FDS - SRI DYNAMIC AC		
Actions souscrites durant l'exercice	30 089,930	3 632 373,53
Actions rachetées durant l'exercice	-59 275,518	-7 179 985,55
Solde net des souscriptions/rachats	-29 185,588	-3 547 612,02
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	393 085,523	
Action HSBC RESPONSIB INVEST FDS - SRI DYNAMIC IC		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	0,500	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action HSBC RESPONSIB INVEST FDS - SRI DYNAMIC AC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action HSBC RESPONSIB INVEST FDS - SRI DYNAMIC IC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
HSBC RESPONSIB INVEST FDS - SRI DYNAMIC AC FR0013443165	Capitalisation	Capitalisation	EUR	48 576 025,59	393 085,523	123,57
HSBC RESPONSIB INVEST FDS - SRI DYNAMIC IC FR0013443173	Capitalisation	Capitalisation	EUR	6 395,40	0,500	12 790,80

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE +/-	ALLEMAGNE +/-	PAYS-BAS +/-	ESPAGNE +/-	AUTRICHE +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	38 522,21	11 475,73	8 588,96	6 309,82	2 814,60	1 901,34
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures	-1 415,49	NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	37 106,72					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	247,37				247,37
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					247,37

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-]3 - 6 mois] (*) +/-]6 - 12 mois] (*) +/-]1 - 3 ans] (*) +/-]3 - 5 ans] (*) +/-]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	247,37						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	247,37						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	GBP	USD			
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	749,65				
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances		1,74			
Comptes financiers	122,59	23,81			
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	872,24	25,55			

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0013076007	HSBC SRI GLOBAL EQUITY Z	HSBC Global Asset Management (France)	Actions internationales	France	EUR	2 096 415,12
FR0000971277	HSBC SRI MONEY ZC	HSBC Global Asset Management (France)	Monétaire Euro	France	EUR	1 465,06
FR0013015542	HSBC Responsible Investment Funds - SRI Euro Bond ZC	HSBC Global Asset Management (France)	Obligations et autres titres de créance Euro	France	EUR	7 684 833,50
Total						9 782 713,68

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Dépôts de garantie en espèces	94 885,30
	Coupons et dividendes en espèces	1 735,82
Total des créances		96 621,12
Dettes		
	Frais de gestion fixe	66 499,21
Total des dettes		66 499,21
Total des créances et des dettes		30 121,91

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Action HSBC RESPONSIB INVEST FDS - SRI DYNAMIC AC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	741 814,67
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,51
Rétrocessions des frais de gestion	
Action HSBC RESPONSIB INVEST FDS - SRI DYNAMIC IC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	53,31
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,85
Rétrocessions des frais de gestion	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			9 782 713,68
	FR0013015542	HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND ZC	7 684 833,50
	FR0013076007	HSBC SRI GLOBAL EQUITY Z	2 096 415,12
	FR0000971277	HSBC SRI MONEY ZC	1 465,06
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			9 782 713,68

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	359 986,08
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	359 986,08
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	359 986,08

Action HSBC RESPONSIB INVEST FDS - SRI DYNAMIC AC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	359 897,42
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	359 897,42
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	359 897,42
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	359 897,42
Total	359 897,42
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

Action HSBC RESPONSIB INVEST FDS - SRI DYNAMIC IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	88,66
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	88,66
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	88,66
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	88,66
Total	88,66
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	450 007,80
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	450 007,80
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	450 007,80

Action HSBC RESPONSIB INVEST FDS - SRI DYNAMIC AC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	449 948,73
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	449 948,73
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	449 948,73
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	449 948,73
Total	449 948,73
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre d'actions Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

Action HSBC RESPONSIB INVEST FDS - SRI DYNAMIC IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	59,07
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	59,07
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	59,07
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	59,07
Total	59,07
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			38 522 213,96	79,29
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			38 522 213,96	79,29
Assurance			4 233 506,28	8,73
ASR NEDERLAND NV	EUR	15 219	696 725,82	1,43
AXA SA	EUR	33 726	1 157 476,32	2,38
GENERALI	EUR	33 342	909 236,34	1,87
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	3 018	1 470 067,80	3,05
Automobiles			624 336,90	1,29
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	EUR	7 905	624 336,90	1,29
Banques commerciales			3 341 911,53	6,88
ERSTE GROUP BANK AG	EUR	19 406	1 157 761,96	2,38
ING GROEP NV	EUR	77 465	1 172 045,45	2,42
KBC GROUP NV	EUR	13 578	1 012 104,12	2,08
Boissons			1 138 792,70	2,34
HEINEKEN NV	EUR	9 481	651 344,70	1,34
PERNOD RICARD	EUR	4 472	487 448,00	1,00
Composants automobiles			902 738,40	1,86
MICHELIN (CGDE)	EUR	28 388	902 738,40	1,86
Courrier, fret aérien et logistique			779 603,14	1,60
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	22 943	779 603,14	1,60
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			1 570 783,68	3,23
CARREFOUR SA	EUR	40 783	559 950,59	1,15
KESKO OYJ-B SHS	EUR	21 411	389 251,98	0,80
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	19 739	621 581,11	1,28
Distribution spécialisée			857 332,44	1,76
INDUSTRIA DE DISEÑO TEXTIL	EUR	17 271	857 332,44	1,76
Electricité			2 318 124,15	4,77
EDP SA	EUR	195 817	605 270,35	1,25
IBERDROLA SA	EUR	128 786	1 712 853,80	3,52
Equipements électriques			2 359 576,12	4,86
ALSTOM	EUR	24 077	519 100,12	1,07
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	7 640	1 840 476,00	3,79
Equipements et instruments électroniques			613 705,04	1,26
LEGRAND SA	EUR	6 526	613 705,04	1,26
Gestion immobilière et développement			693 664,00	1,43
LEG IMMOBILIEN SE	EUR	8 480	693 664,00	1,43

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Logiciels			3 145 143,74	6,47
KION GROUP AG	EUR	11 505	366 549,30	0,75
METSO CORP	EUR	64 463	578 877,74	1,19
SAP SE	EUR	9 309	2 199 716,70	4,53
Marchés de capitaux			700 505,91	1,44
AIB GROUP PLC	EUR	131 427	700 505,91	1,44
Matériaux de construction			749 649,73	1,54
CRH PLC	GBP	8 360	749 649,73	1,54
Media			1 081 191,00	2,23
PUBLICIS GROUPE	EUR	10 497	1 081 191,00	2,23
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			223 295,00	0,46
GERRESHEIMER AG	EUR	3 145	223 295,00	0,46
Producteur et commerce d'énergie indépendants			542 001,68	1,12
AIR LIQUIDE SA	EUR	3 454	542 001,68	1,12
Produits alimentaires			280 309,50	0,58
KERRY GROUP PLC-A	EUR	3 006	280 309,50	0,58
Produits chimiques			567 660,24	1,17
AKZO NOBEL	EUR	9 794	567 660,24	1,17
Produits pharmaceutiques			716 008,20	1,47
MERCK KGAA	EUR	5 118	716 008,20	1,47
Produits pour l'industrie du bâtiment			1 002 775,70	2,06
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	11 701	1 002 775,70	2,06
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			2 115 086,60	4,35
ASML HOLDING NV	EUR	2 276	1 544 721,20	3,18
STMICROELECTRONICS NV	EUR	23 496	570 365,40	1,17
Services aux entreprises			244 411,80	0,50
CORP ACCIONA ENERGIAS RENOVA	EUR	13 731	244 411,80	0,50
Services aux professionnels			2 001 911,10	4,12
BUREAU VERITAS SA	EUR	21 919	643 103,46	1,32
RELX PLC	EUR	24 091	1 053 258,52	2,17
TELEPERFORMANCE	EUR	3 676	305 549,12	0,63
Services de télécommunication diversifiés			1 638 683,60	3,37
ELISA COMMUNICATION OXJ - A	EUR	13 946	582 942,80	1,20
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	300 353	1 055 740,80	2,17
Services financiers diversifiés			1 742 375,85	3,59
BAWAG GROUP AG	EUR	9 163	743 577,45	1,53
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	4 491	998 798,40	2,06

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Sociétés commerciales et de distribution			558 592,20	1,15
REXEL SA	EUR	22 707	558 592,20	1,15
Soins et autres services médicaux			516 918,48	1,06
FRESENIUS SE & CO KGAA	EUR	15 412	516 918,48	1,06
Textiles, habillement et produits de luxe			1 261 619,25	2,60
KERING	EUR	1 385	329 976,25	0,68
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	1 466	931 643,00	1,92
TITRES D'OPC			9 782 713,68	20,14
OPCVM			9 782 713,68	20,14
Gestion collective			9 782 713,68	20,14
HSBC Responsible Investment Funds - SRI Euro Bond ZC	EUR	7 709,968	7 684 833,50	15,82
HSBC SRI GLOBAL EQUITY Z	EUR	783,443	2 096 415,12	4,32
HSBC SRI MONEY ZC	EUR	1	1 465,06	0,00
Total			48 304 927,64	99,43

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO STOXX 50 0325	-29	27 405,00		-1 415 490,00
Sous-total 1.		27 405,00		-1 415 490,00
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		27 405,00		-1 415 490,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	48 304 927,64
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	27 405,00
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	343 992,56
Autres passifs (-)	-93 904,21
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	48 582 420,99

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action HSBC RESPONSIB INVEST FDS - SRI DYNAMIC AC	EUR	393 085,523	123,57
Action HSBC RESPONSIB INVEST FDS - SRI DYNAMIC IC	EUR	0,500	12 790,80

**HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS
- SRI DYNAMIC**

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	48 395 329,54	44 456 850,55
Actions et valeurs assimilées	39 413 015,76	35 442 780,83
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	39 413 015,76	35 442 780,83
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	8 956 688,78	8 874 989,72
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	8 956 688,78	8 874 989,72
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	25 625,00	139 080,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	25 625,00	139 080,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	268 508,42	276 277,30
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	268 508,42	276 277,30
COMPTES FINANCIERS	254 500,18	390 935,76
Liquidités	254 500,18	390 935,76
TOTAL DE L'ACTIF	48 918 338,14	45 124 063,61

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	48 376 472,45	45 483 737,29
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-36 648,45	-1 027 687,18
Résultat de l'exercice (a,b)	487 944,22	449 997,53
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	48 827 768,22	44 906 047,64
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	25 625,00	139 080,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	25 625,00	139 080,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	25 625,00	139 080,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	64 944,92	78 935,97
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	64 944,92	78 935,97
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	48 918 338,14	45 124 063,61

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0323	0,00	3 633 600,00
EURO STOXX 50 0324	3 725 260,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	12 284,86	394,53
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 205 698,48	1 078 939,57
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	1 217 983,34	1 079 334,10
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	547,45	3 415,23
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	547,45	3 415,23
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 217 435,89	1 075 918,87
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	719 206,10	654 053,40
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	498 229,79	421 865,47
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-10 285,57	28 132,06
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	487 944,22	449 997,53

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les règles d'évaluation des actifs appliqués par le gestionnaire comptable sont les suivantes, en fonction des instruments détenus par le compartiment :

Le compartiment a adopté l'Euro comme devise de référence.

Les cours retenus pour l'évaluation des valeurs mobilières négociées en bourse sont les cours de clôture.

Les cours retenus pour l'évaluation des obligations sont une moyenne de contributeurs. Les OPC sont valorisés au dernier cours connu.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est supérieure à 3 mois sont valorisés, à défaut de contribution, au taux du marché, à l'exception des titres de créances négociables à taux variables ou révisables ne présentant pas de sensibilité particulière au marché.

Une méthode simplificatrice dite de « linéarisation » est prévue pour les titres de créances négociables dont la durée de vie restant à courir est inférieure à 3 mois et ne présentant pas de sensibilité particulière au marché sur la base du taux à trois mois cristallisé.

Les pensions sont évaluées au cours du contrat.

Les opérations à terme, fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré, autorisés par la réglementation applicable aux OPC, sont valorisés à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de Gestion. Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou devises sont valorisés à leur valeur de marché, en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt), aux taux d'intérêt et/ou devises de marché.

Les cours des marchés à terme européens et étrangers sont les cours de compensation.

La valorisation des contrats d'échange de taux ou de devises se fait aux conditions de marché.

L'évaluation des contrats d'échange de taux contre performance d'action se fait :

- aux conditions de marché pour la branche taux
- en fonction du cours du titre sous-jacent pour la branche action.

La valorisation des Credit Default Swaps (CDS) émane d'un modèle alimenté par les spreads Market.

Les engagements figurants sur le tableau hors bilan sur les marchés à terme européens et étrangers sont calculés

- OPERATION A TERME FERME

(Qte x Nominal x Cours du jour x Devise du contrat)

- OPERATION A TERME CONDITIONNELLE

(Qte x delta) x (Nominal du sous-jacent x Cours du jour du sous-jacent x Devise du contrat).

Pour les contrats d'échange l'engagement hors bilan correspond au nominal du contrat majoré ou minoré du différentiel d'intérêts, ainsi que de la plus ou moins-value latente constaté à la date d'arrêté.

Les frais de transaction sont comptabilisés dans des comptes spécifiques de chacun des compartiments et ne sont pas additionnés au prix.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Valorisation des garanties financières

Les garanties sont évaluées quotidiennement au prix de marché (mark to market).

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu sous forme de titres selon le niveau de risque.

Les appels de marge sont quotidiens sauf stipulation contraire mentionnée dans le contrat cadre encadrant ces opérations ou en cas d'accord entre la Société de Gestion et la contrepartie sur l'application d'un seuil de déclenchement.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013443173 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC Action IC : Taux de frais maximum de 0.70% TTC.

FR0013443165 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC Action AC : Taux de frais maximum de 1.35% TTC.

Les frais de fonctionnement et autres services sont de 0,20% TTC maximum, pour toutes les parts

Le taux de frais indirect sont de 0,30% TTC maximum.

Swing pricing

La Société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative de chacun des compartiments dite de Swing Pricing avec seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des porteurs de parts présents dans chacun des compartiments.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs lors de mouvements de souscriptions et rachats significatifs le coût du réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement ou de désinvestissement pouvant provenir des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente, ainsi que des taxes ou impôts applicables à l'OPC.

Dès lors que le solde net des ordres de souscriptions et de rachats des investisseurs est supérieur à un seuil prédéterminé, dit seuil de déclenchement, il est procédé à un ajustement de la valeur liquidative.

La valeur liquidative est ajustée à la hausse ou à la baisse si le solde des souscriptions - rachats est respectivement positif ou négatif afin de prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions et rachats nets.

Le seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment.

Les paramètres de seuil de déclenchement et de facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative du compartiment concerné, par voie de conséquence elle est la seule communiquée aux porteurs de parts et publiée.

En raison de l'application du Swing Pricing avec seuil de déclenchement, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement de celle des instruments financiers détenus en portefeuille.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC Action AC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC Action IC	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	44 906 047,64	47 005 960,03
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	4 687 403,50	9 947 008,07
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-5 675 094,93	-4 536 230,87
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 366 615,97	1 212 761,73
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-762 218,91	-1 957 834,64
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	69 607,50	160 430,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-689 317,50	-426 267,50
Frais de transactions	-19 591,26	-24 860,03
Différences de change	-23 618,73	-40 951,36
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	4 583 160,15	-7 026 413,26
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	3 604 096,87	-979 063,28
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	979 063,28	-6 047 349,98
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-113 455,00	170 580,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	25 625,00	139 080,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-139 080,00	31 500,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	498 229,79	421 865,47
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	48 827 768,22	44 906 047,64

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	3 725 260,00	7,63
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	3 725 260,00	7,63
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	254 500,18	0,52
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	254 500,18	0,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 GBP		Devise 2 USD		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	763 974,03	1,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	19 028,22	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	14 572,17	0,03	15 541,70	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	249 480,20
	Coupons et dividendes en espèces	19 028,22
TOTAL DES CRÉANCES		268 508,42
DETTES		
	Frais de gestion fixe	64 944,92
TOTAL DES DETTES		64 944,92
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		203 563,50

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC Action IC		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	0,500	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC PART AC		
Actions souscrites durant l'exercice	42 131,529	4 687 403,50
Actions rachetées durant l'exercice	-50 765,419	-5 675 094,93
Solde net des souscriptions/rachats	-8 633,890	-987 691,43
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	422 271,111	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC Action IC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC PART AC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC Action IC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	48,87
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,86
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC PART AC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	719 157,23
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			8 956 688,78
	FR0013015542	HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond ZC	6 777 517,46
	FR0013076007	HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI GLOBAL EQUIT	2 077 664,22
	FR0000971277	HSBC SRI MONEY ZC	101 507,10
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			8 956 688,78

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	487 944,22	449 997,53
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	487 944,22	449 997,53

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC Action IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	95,99	88,45
Total	95,99	88,45

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC PART AC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	487 848,23	449 909,08
Total	487 848,23	449 909,08

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-36 648,45	-1 027 687,18
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-36 648,45	-1 027 687,18

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC Action IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-4,47	-121,76
Total	-4,47	-121,76

	29/12/2023	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC PART AC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-36 643,98	-1 027 565,42
Total	-36 643,98	-1 027 565,42

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	19 330 780,55	30 471 475,83	47 005 960,03	44 906 047,64	48 827 768,22
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC Action IC en EUR					
Actif net	5 176,34	5 405,84	6 238,24	5 322,80	5 944,01
Nombre de titres	0,500	0,500	0,500	0,500	0,500
Valeur liquidative unitaire	10 352,68	10 811,68	12 476,48	10 645,60	11 888,02
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-8,64	-151,20	267,90	-243,52	-8,94
Capitalisation unitaire sur résultat	5 229,10	79,18	129,04	176,90	191,98
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC PART AC en EUR					
Actif net	19 325 604,21	30 466 069,99	46 999 721,79	44 900 724,84	48 821 824,21
Nombre de titres	186 982,425	284 147,012	382 386,826	430 905,001	422 271,111
Valeur liquidative unitaire	103,35	107,21	122,91	104,20	115,61
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,08	-1,50	2,64	-2,38	-0,08
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,28	0,14	0,49	1,04	1,15

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	2 612	631 973,40	1,29
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	9 809	988 551,02	2,02
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	23 587	1 057 994,89	2,17
FRESENIUS	EUR	23 578	661 834,46	1,35
LEG IMMOBILIEN AG	EUR	6 090	483 058,80	0,99
MERCK KGA	EUR	5 505	793 270,50	1,63
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	3 510	1 316 601,00	2,70
SAP SE	EUR	13 347	1 861 639,56	3,81
TOTAL ALLEMAGNE			7 794 923,63	15,96
AUTRICHE				
BAWAG GROUP AG	EUR	8 918	427 885,64	0,88
ERSTE GROUP BANK	EUR	20 473	751 973,29	1,54
TOTAL AUTRICHE			1 179 858,93	2,42
BELGIQUE				
KBC GROUPE	EUR	14 257	837 171,04	1,72
TOTAL BELGIQUE			837 171,04	1,72
ESPAGNE				
CORP ACCIONA ENERGIAS RENOVA	EUR	17 627	494 966,16	1,01
GRIFOLS SA SHARES A	EUR	16 670	257 634,85	0,52
IBERDROLA SA	EUR	145 990	1 732 901,30	3,55
INDITEX	EUR	20 284	799 798,12	1,64
TOTAL ESPAGNE			3 285 300,43	6,72
FINLANDE				
ELISA COMMUNICATION OXJ - A	EUR	13 555	567 547,85	1,16
METSO OUTOTEC OYJ	EUR	61 344	562 524,48	1,15
NESTE OYJ	EUR	22 609	728 235,89	1,50
TOTAL FINLANDE			1 858 308,22	3,81
FRANCE				
ALSTOM	EUR	17 072	207 936,96	0,42
AXA	EUR	40 216	1 185 969,84	2,43
BNP PARIBAS	EUR	14 471	905 739,89	1,85
BOUYGUES	EUR	18 005	614 330,60	1,26
CARREFOUR	EUR	47 733	790 697,15	1,62
KERING	EUR	1 953	779 247,00	1,60
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	973	713 792,80	1,46
MICHELIN (CGDE)	EUR	32 278	1 047 743,88	2,15
ORANGE	EUR	56 170	578 775,68	1,18
PERNOD RICARD	EUR	4 500	718 875,00	1,47
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	13 161	1 105 524,00	2,27
REXEL	EUR	22 227	550 562,79	1,13
SAINT-GOBAIN	EUR	15 152	1 010 032,32	2,07
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	8 860	1 610 570,80	3,30
SR TELEPERFORMANCE	EUR	3 046	402 224,30	0,83
VALEO SA	EUR	15 004	208 780,66	0,43

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VIVENDI	EUR	47 739	461 922,56	0,94
TOTAL FRANCE			12 892 726,23	26,41
IRLANDE				
CRH PLC	GBP	12 237	763 974,03	1,56
TOTAL IRLANDE			763 974,03	1,56
ITALIE				
ENEL SPA	EUR	51 897	349 266,81	0,72
TOTAL ITALIE			349 266,81	0,72
PAYS-BAS				
AKZO NOBEL	EUR	8 672	648 839,04	1,33
ASML HOLDING NV	EUR	1 592	1 085 266,40	2,22
ASR NEDERLAND NV	EUR	16 570	707 539,00	1,45
CNH INDUSTRIAL NV	EUR	20 758	229 998,64	0,47
HEINEKEN	EUR	10 196	937 420,24	1,92
ING GROEP NV	EUR	88 218	1 193 236,67	2,44
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	29 437	765 803,56	1,57
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	323 075	1 007 347,85	2,06
SIGNIFY NV	EUR	9 899	300 137,68	0,62
TOTAL PAYS-BAS			6 875 589,08	14,08
PORTUGAL				
ELEC DE PORTUGAL	EUR	139 686	636 269,73	1,31
TOTAL PORTUGAL			636 269,73	1,31
ROYAUME-UNI				
RELX PLC	EUR	30 361	1 087 531,02	2,22
TOTAL ROYAUME-UNI			1 087 531,02	2,22
SUISSE				
DSM FIRMENICH	EUR	8 265	760 380,00	1,56
STMICROELECTRONICS NV	EUR	24 129	1 091 716,61	2,23
TOTAL SUISSE			1 852 096,61	3,79
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			39 413 015,76	80,72
TOTAL Actions et valeurs assimilées			39 413 015,76	80,72
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond ZC	EUR	7 009,968	6 777 517,46	13,88
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI GLOBAL EQUIT	EUR	959,443	2 077 664,22	4,25
HSBC SRI MONEY ZC	EUR	72	101 507,10	0,21
TOTAL FRANCE			8 956 688,78	18,34
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			8 956 688,78	18,34
TOTAL Organismes de placement collectif			8 956 688,78	18,34

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 0324	EUR	-82	25 625,00	0,05
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			25 625,00	0,05
TOTAL Engagements à terme fermes			25 625,00	0,05
TOTAL Instruments financier à terme			25 625,00	0,05
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-25 625	-25 625,00	-0,05
TOTAL Appel de marge			-25 625,00	-0,05
Créances			268 508,42	0,55
Dettes			-64 944,92	-0,13
Comptes financiers			254 500,18	0,52
Actif net			48 827 768,22	100,00

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC Action IC	EUR	0,500	11 888,02	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC PART AC	EUR	422 271,111	115,61	

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit: HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

Identifiant d'entité juridique: 9695002V8BPHIL9GT010

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectifs d'investissement durable, il présentait une proportion de 53,54% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité

permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Le compartiment promeut des caractéristiques E, S et G en investissant sur les marchés d'actions et de taux internationaux avec un biais euro en sélectionnant des valeurs émises par les sociétés ou les pays dans un univers d'émissions qui satisfait à des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (E.S.G.). Le compartiment est investi, selon les choix du gérant, soit en investissant dans des titres de sociétés ou de pays, soit en investissant dans des OPC gérés par le groupe HSBC.

Pour les émissions d'entreprises publiques ou privées cotées : le gérant sélectionne, au sein de chaque secteur, selon une approche « Best in class » les entreprises ayant les meilleures pratiques E.S.G par rapport à celles de leurs pairs au sein de chaque secteur de l'économie. Pour chaque pilier ESG, plusieurs critères sont utilisés, incluant notamment : les émissions de CO2 pour le pilier E, la gestion du personnel pour le pilier S et le niveau d'indépendance des administrateurs pour le pilier G.

Pour les émissions gouvernementales (obligations) : les pays émetteurs en euro sont classés en fonction de leur note globale « E.S.G. » qui repose à 50% sur le pilier Environnement (E) et à 50% sur le pilier Social / Gouvernance (S/G). Le pilier Social et de Gouvernance comprend l'analyse du système politique et Gouvernance, des Droits de l'homme et des Libertés fondamentales, les conditions sociales. Le pilier Environnemental comprend l'analyse des ressources naturelles, du changement climatique et de l'énergie, de la production et de la consommation durable.

Le gérant sélectionne selon une approche de type Sélection E.S.G, au sein des pays émetteurs en euro, les pays ayant un rating E.S.G. minimum selon l'agence de notation extra-financière ISS-Oekom.

De plus, le compartiment s'engage à :

- Exclure les émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
- Exclure les titres des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants. Les armes controversées comprennent, mais sans s'y limiter, les mines antipersonnel, les armes à uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires. Cette exclusion s'ajoute à la politique d'exclusion relative aux armes interdites par les traités internationaux.
- Exclure les titres des sociétés du secteur de la Défense.
- Exclure les titres des sociétés exerçant des activités liées au charbon thermique. S'agissant de la production d'électricité, sont partiellement exclues les entreprises dont plus de 10% du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique. S'agissant de l'extraction : les entreprises sont totalement exclues.
- Exclure les titres des sociétés impliquées dans la production de tabac.
- Examiner attentivement les questions environnementales au travers des activités de vote et d'engagement.

Le compartiment est géré activement et ne suit pas un indice de référence. En effet, il n'existe pas d'indice de référence représentatif de notre philosophie de gestion et donc de notre univers d'investissement ni d'indice désigné pour déterminer si le compartiment est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?*

Indicateur	Fonds	Indice de référence
ESG Score	6.84	6.27
E Pillar	7.52	7.04
S Pillar	6.12	5.43
G Pillar	6.82	6.35
3. Intensité des émissions de GES des entreprises bénéficiaires - tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires	77.27	98.13
10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0.00%	0.03%
14. Exposition à des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants (mines antipersonnel, armes à uranium appauvri, phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires)	0.00%	0.01%

Les données de ce reporting sont au 31 Décembre 2024, moyenne des positions des 4 fins de trimestre de l'exercice comptable se terminant le 31 Décembre 2024.

Indice de référence - 5% MSCI World Net 75% MSCI EMU Net 20% Bloomberg Barclays Euro Aggregate 500MM

● *...et par rapport aux périodes précédentes?*

Indicateur	Clôture de l'exercice	Fonds	Reference Benchmark
ESG Score	31 Décembre 2024	6.84	6.27
	31 Décembre 2023	6.74	6.18
	31 Décembre 2022	6.69	6.11
E Pillar	31 Décembre 2024	7.52	7.04
	31 Décembre 2023	7.82	7.22
	31 Décembre 2022	7.85	7.09
S Pillar	31 Décembre 2024	6.12	5.43
	31 Décembre 2023	6.24	5.55
	31 Décembre 2022	6.37	5.94
G Pillar	31 Décembre 2024	6.82	6.35
	31 Décembre 2023	6.51	6.16
	31 Décembre 2022	6.30	5.53
3. Intensité des émissions de GES des entreprises bénéficiaires - tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires	31 Décembre 2024	77.27	98.13
	31 Décembre 2023	87.60	110.13
	31 Décembre 2022	97.50	87.60
10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	31 Décembre 2024	0.00%	0.03%
	31 Décembre 2023	0.00%	0.04%
	31 Décembre 2022	0.00%	0.00%
14. Exposition à des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants (mines antipersonnel, armes à uranium appauvri, phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires)	31 Décembre 2024	0.00%	0.01%
	31 Décembre 2023	0.00%	0.00%
	31 Décembre 2022	0.00%	0.00%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durable effectués y ont-ils contribué?**

Les investissements durables du compartiment sont alignés avec ses caractéristiques environnementales.

L'identification et l'analyse ESG des entreprises sont réalisées dans le cadre du processus de prise de décision d'investissement afin de réduire les risques de durabilité et d'accroître les performances.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" aux objectifs environnementaux ou sociaux s'applique uniquement aux investissements durables sous-jacents du compartiment. Ce principe est intégré dans le cadre du processus de prise de décision d'investissement qui inclut la prise en considération des principales incidences négatives.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

L'évaluation de l'absence de préjudice significatif (DNSH) des émetteurs réalisés dans le cadre du processus d'investissement durable de HSBC Asset Management, intègre la prise en compte des principaux impacts négatifs (PAI). Il s'agit en effet de procéder à une analyse holistique appréhendant l'entreprise sur ses multiples impacts en termes de durabilité plutôt que de se concentrer sur une seule dimension. Lorsqu'un émetteur est identifié comme étant potentiellement controversé, il ne pourra pas être considéré comme un investissement durable. Ainsi, tous les PAIs pertinents sont examinés et intégrés au processus d'investissement selon une approche qui combine des exclusions (sectorielles, controverses ESG les plus sévères, et exclusions normatives...) avec des activités de vote et d'engagement actionnarial pour insuffler et soutenir une dynamique de changement positif au sein des entreprises. Par ailleurs, une entreprise sera considérée comme non durable lorsqu'elle n'est pas conforme aux Principes du Pacte mondial des Nations unies et à ses normes, conventions et traités internationaux associés, ou si elle impliquée dans les armes bannies par les conventions internationales. A l'exception de ces deux derniers PAIs, nous utilisons des proxies. Selon nous, la fixation de seuils d'exclusion (par exemple, les émissions de GES) pour chacun des PAI n'est pas toujours pertinente et pourrait compromettre le fait que de nombreux secteurs et entreprises sont dans une stratégie de transition. En outre, l'engagement est essentiel pour que les entreprises dont la divulgation est limitée, en particulier dans les économies émergentes, soient initialement exclues de la définition de l'investissement durable et nous permettent de catalyser un changement environnemental ou social positif. Par exemple, nous utilisons un seuil de 10% sur les revenus issus de l'extraction de charbon thermique (et la production d'électricité à partir de charbon thermique) comme filtre d'exclusion pour traiter indirectement tous les PAI liés aux émissions de Gaz à Effet de Serre. La description de la méthodologie de l'investissement durable de HSBC est disponible sur le site internet de la société de gestion : <https://www.assetmanagement.hsbc.fr/fr/retail-investors/about-us/responsible-investing/policies>

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

HSBC s'engage à appliquer et à promouvoir les normes internationales. Les dix principes du Pacte mondial des Nations unies comptent parmi les axes prioritaires de la Politique d'investissement responsable de HSBC. Ces principes incluent les risques non financiers tels que les droits de l'homme, les normes de travail, l'environnement et la lutte contre la corruption. HSBC est également signataire des Principes des Nations unies pour l'Investissement Responsable. Ceux-ci fournissent un cadre pour l'identification et la gestion des risques de durabilité. Dans ce compartiment, sont systématiquement exclues les entreprises auteures d'une violation avérée de l'un des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies ou d'au moins deux violations présumées. Les entreprises sont aussi évaluées à l'aune de standards internationaux comme les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important », en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères propres à l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les principales incidences négatives des investissements sont prises en considération dans la gestion du compartiment de la manière suivante :

- Dans le cadre de ses choix d'investissement, le gérant a choisi un indicateur relatif à l'environnement : l'indicateur « Intensité Gaz à Effet de Serre ». La prise en considération par le compartiment de cet indicateur est notamment induite par l'application de notre politique de sortie du charbon. De plus le gérant privilégie les entreprises peu émettrices de CO2 ou travaillant à la réduction de leur intensité carbone.
- Exclusion des émetteurs :
 - Considérés comme non conformes aux Principes du Pacte mondial des Nations unies et principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales,
 - Exposés à des armes controversées.
- Enfin, le compartiment prend en considération les principales incidences négatives dans sa démarche d'engagement qui intègre plusieurs leviers d'actions incluant 1) des échanges directs avec les entreprises portant sur leur prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux afin de nous assurer de leur capacité à affronter l'avenir et à conserver une viabilité financière à long terme, 2) l'exercice des droits de vote par lequel nous exprimons notre soutien aux initiatives de développement positives ou, à l'inverse, notre désaccord lorsque les administrateurs ne répondent pas à nos attentes, 3) une procédure d'escalade graduelle auprès des entreprises lorsque les risques ou les controverses ESG auxquelles elles sont exposées ne sont pas gérés. Concrètement, la prise en considération de l'indicateur Intensité Gaz à Effet de Serre est réalisée notamment par le dialogue avec les entreprises pour évaluer comment leurs plans de transition vers la neutralité carbone tiennent compte des impacts sur les employés, les chaînes d'approvisionnement, les communautés et les consommateurs.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion d'investissements** du produit financier au: Moyenne des positions des 4 fins de trimestre de la période de référence se terminant le 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
HSBC RIF SRI Euro Bond ZC 10257459	Autres	14,73%	France
SAP SE	Technologies de l'Information	4,50%	Allemagne
HSBC RIF SRI Global Equity ZC 10257451	Autres	4,38%	France
Schneider Electric SE	Industrie	3,66%	Les États-Unis d'Amérique
Iberdrola SA	Services aux Collectivités	3,53%	Espagne
Munchener Ruckversicherungs-Gesellschaft AG	Finance	3,18%	Allemagne
ASML Holding NV	Technologies de l'Information	3,12%	Pays-Bas
ING Groep NV	Finance	2,57%	Pays-Bas
AXA SA	Finance	2,49%	France
RELX PLC	Industrie	2,27%	Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Publicis Groupe SA	Services de Télécommunication	2,24%	France
Royal KPN NV	Services de Télécommunication	2,23%	Pays-Bas
Cie Generale des Etablissements Michelin SA	Consommation Discrétionnaire	2,11%	France

Les liquidités et les produits dérivés sont exclus



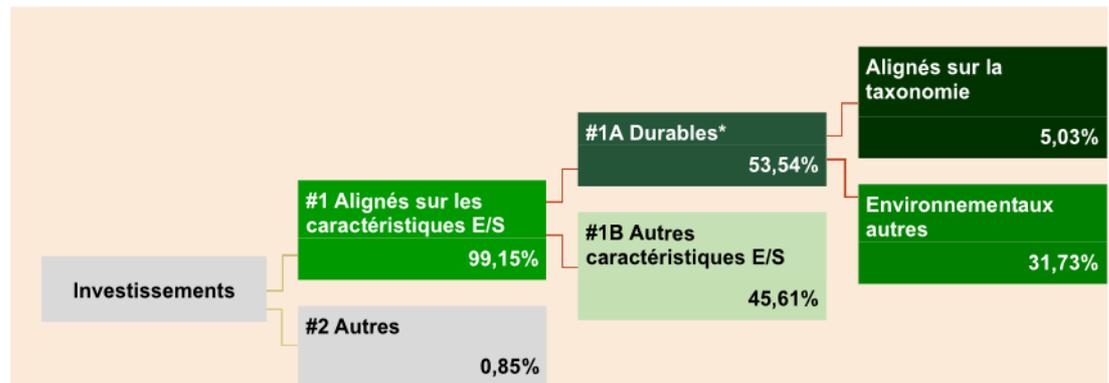
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

La proportion d'investissements durables était de 53,54%.

L'allocation des actifs

décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs?



La catégorie **#1 Alignés** sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés** sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables

* Une société ou un émetteur considéré comme un investissement durable peut contribuer à la fois à un objectif environnemental et à un objectif social qui peut être aligné ou non aligné sur la taxonomie de l'Union européenne. Les chiffres du graphique ci-dessus le prennent en compte; mais une entreprise ou un émetteur ne peut être comptabilisé qu'une seule fois dans la catégorie #1A Durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteur / Sub-Secteur	% d'actifs
Finance	19.83%
Industrie	17.80%
Technologies de l'Information	10.31%
Consommation Discretionnaire	8.58%
Autres	8.53%
Services de Télécommunication	6.23%
Biens de Consommation de Base	6.23%
Gouvernement	6.09%
Services aux Collectivités	5.69%
<i>Électricité</i>	<i>5.12%</i>
Matériaux	4.23%
Santé	3.72%
Immobilier	1.52%
Liquidités et produits dérivés	0.73%
Énergie	0.51%
<i>Équipements et Services liés au Pétrole et au Gaz</i>	<i>0.05%</i>
<i>Raffinage et Commercialisation de Pétrole et de Gaz</i>	<i>0.46%</i>
Total	100.00%

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile**

comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
 - du **chiffre d'affaire** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
 - des **dépenses d'investissements (CAPEX)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte;
 - des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

La proportion des investissements durables aligné avec la taxonomie de l'UE est présenté dans le tableau d'allocation d'actif ci-dessus.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE? ¹

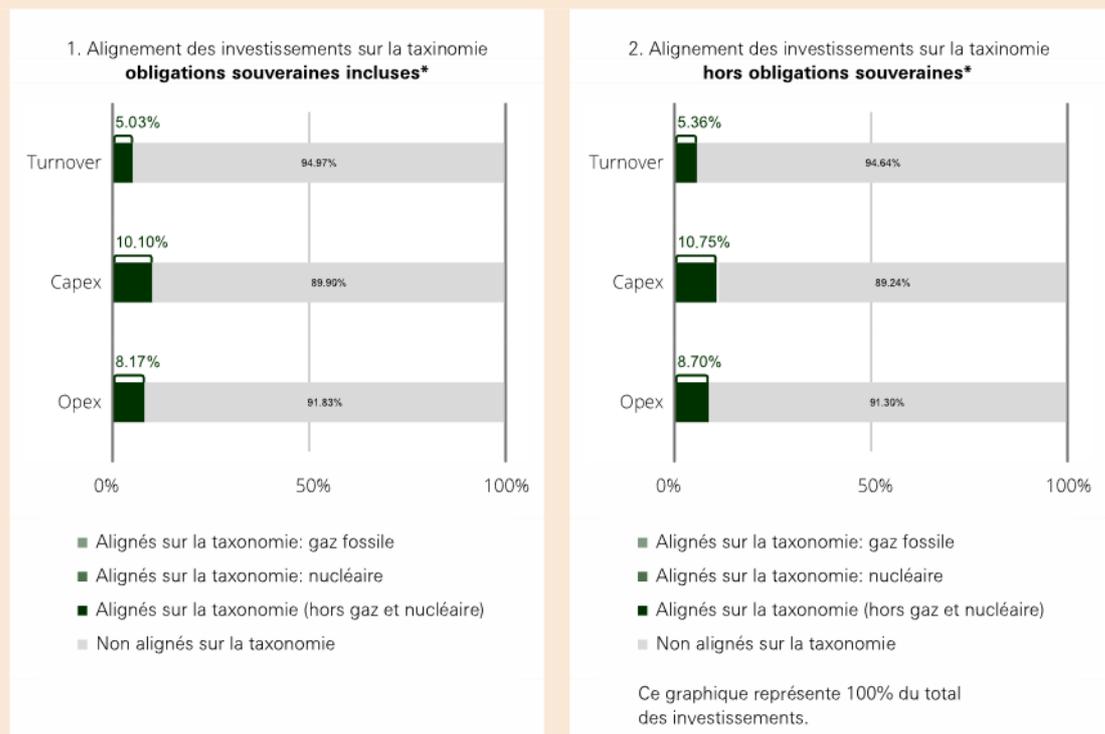
Oui:

 Dans le gaz fossile
 Dans l'énergie nucléaire

 Non

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (EU) 2020/852.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Au cours de la période de référence, la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires était de 0,00% et la proportion d'investissements réalisés dans des activités habilitantes était de 5,81%.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Indicateur	2023-24	2022-23	2021-22
Chiffre d'affaires - Alignés sur la taxonomie: gaz fossile	N/A	N/A	0,00%
Chiffre d'affaires - Alignés sur la taxonomie: nucléaire	0,00%	N/A	0,00%
Chiffre d'affaires - Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)	5,03%	4,91%	0,00%
Chiffre d'affaires - Non alignés sur la taxonomie	94,97%	95,09%	100,00%
CapEx - Alignés sur la taxonomie: gaz fossile	N/A	N/A	0,00%
CapEx - Alignés sur la taxonomie: nucléaire	0,00%	N/A	0,00%
CapEx - Non alignés sur la taxonomie	10,10%	10,54%	0,00%
CapEx - Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)	89,90%	89,46%	100,00%
OpEx - Alignés sur la taxonomie: gaz fossile	N/A	N/A	0,00%
OpEx - Alignés sur la taxonomie: nucléaire	0,00%	N/A	0,00%
OpEx - Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)	8,17%	8,01%	0,00%
OpEx - Non alignés sur la taxonomie	91,83%	91,98%	100,00%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE?

Les investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie de l'UE représentait 31,73%. Le fonds ne s'est pas engagé à réaliser des investissements alignés sur la taxonomie de l'UE.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le compartiment ne s'engage pas à avoir une proportion minimale d'investissements durables sur le plan social. Cependant, en évaluant les émetteurs, le gérant du compartiment examine, les caractéristiques sociales, le respect des droits de l'Homme et des droits des salariés, la conduite de la gestion et la responsabilité sociale des entreprises.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elle à eux?

Le compartiment détient des liquidités, des produits dérivés, ainsi que des investissements pour lesquels l'analyse extra-financière n'a pas pu être réalisée en raison de l'indisponibilité des données ESG. Les instruments dérivés sont utilisés dans une optique d'ajustement de risque du portefeuille (exposition, couverture).



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ ou sociales au cours de la période de référence?

Le compartiment promeut les caractéristiques ESG en investissant essentiellement dans les entreprises choisies pour leurs bonnes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance et leurs qualités financières. Cette approche consiste en une sélection des meilleures entreprises au sein de l'univers d'investissement selon des critères ESG. Au cours de l'année 2024, nous avons constamment ajusté le portefeuille afin de respecter nos engagements. A titre d'exemple, nous avons cédé nos titres BNP Paribas, Commerzbank ou encore Bouygues qui n'étaient plus compatibles avec nos objectifs.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Le Compartiment est géré activement et ne suit pas un indice de référence. En effet, il n'existe pas d'indice de référence représentatif de notre philosophie de gestion et donc de notre univers d'investissement ni d'indice désigné pour déterminer si le compartiment est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut. Ainsi, les informations attendues dans cette section ne sont pas applicables à ce produit.

● ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***

Non applicable

● ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Non applicable

● ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Non applicable

● ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.